JEUDI, 28 FEVRIER 1946
59e jour — 2e mois, 28 jours — 9e semaine
Fête de saint Léandre, évêque et confesseur
SOLEIL lever à 6 h. 43, coucher à 5 h. 45
LUNE lever à 5 h. 17, coucher à 2 h. 06

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Nuageux et modérément froid avec neige
Température à Montréal, hier : Minimum, 4; Maximum, 20
(Bulletin météorologique complet en page 2)

QUARANTE-TROISIEME ANNEE — No 278 — MONTREAL, JEUDI 28 FEVRIER 1946 — PRIX: TROIS SOUS

BLOC EUROPÉEN CONTRE FRANCO

Un verdict-surprise aux assises; Kelly et Walsh au bagne pour la vie; peine de quinze ans à Edwards

(Par Adolphe Nantel)

Il était juste 4 h. 10, hier après-midi, quand le jury des Assises revint dans la salle d'audience pour sauver Thomas-F. Walsh, 21 ans, John Kelly, 21 ans et Harold Edwards, 26 ans, de la potence en rendant un verdict d'homicide involontaire. Il a passé un frémissement sur la salle d'audience, archicomble, puis l'hon. juge Wilfrid Lazure, président des Assises, a déclaré aux jurés:

—Je suis certain que vous êtes sincères mais je suis content que ça soit vous qui ayiez pris les responsabilités, et pas moi, envers la société. Je reviens dans quelques minutes pour prononcer les sentences.

Cette déclaration causa une surprise générale mais le juge, avec l'esprit de justice que chacun lui reconnait, s'empressa de faire une mise au point à son retour, en expliquant:

—Quand j'ai fait ma déclaration, tantôt, j'étais sous l'impression que les jurés avaient recommandés les trois prévenus à ma clémence. Je comprends qu'ils n'ont recommandé qu'Edwards. Aussi je m'empresse de leur présenter mes excuses.

Les trois prisonniers reviennent dans leur boite, chacun flanqué d'un détective provincial, puis le juge Lazure fait demander par Me Maurice-A. Hurteau, député-greffier de la Couronne, s'ils ont quelque chose à dire avant la sentence. Seul des trois, Walsh parle et dit:

—Je remercie le tribunal pour mon juste procès.

Le juge Lazure déclare ensuite:

—Vous avez été très chanceux, surtout Walsh et Kelly, de ne pas avoir été déclarés coupables de meurtre. Vous réalisez toute l'horreur de votre crime. Pour avoir quelques dollars facilement vous avez tué un paisible citoyen qui ne vous connaissait même pas. J'espère que ma sentence servira de leçon et d'exemple à d'autres qui, comme vous, commettent des vols à main armée. Je le regrette mais je n'ai pas d'alternative et je dois vous imposer, Walsh et Kelly, le bagne pour la vie. Edwards, le jury vous a recommandé à ma clémence, mais vous avez un très mauvais casier judiciaire et je crois que je me montre des plus cléments en vous condamnant à une peine de quinze ans, au bagne.

Avant de retourner dans les cellules, Walsh reconnut sa mère dans l'audience et lui envoya un salut de la main.

On a eu une idée du verdict probable quand les jurés sont revenus dans l'audience, à 3 heures 45, pour demander des directives au tribunal. L'un d'eux a déclaré:

—Pouvons-nous, s'il y a doute raisonnable que Walsh a tiré du revolver accidentellement, rendre un verdict d'homicide involontaire?

—Oui, vous avez raison, souligne le juge Lazure.

Le juré No Un, demande ensuite:

—Si un type va voler avec d'autres et s'il est armé quelle est la responsabilité des autres s'ils sa-

(Suite 7e page, 4e col.)

Peron a maintenant une avance dans les votes électoraux

BUENOS-AIRES, 27. (A.P.) — Le col. Juan Peron, du parti soi-disant travailliste, a pris les devants sur son adversaire, Jose P. Tamborini, de l'Union démocratique, en Argentine.

Sur la base des bulletins compilés jusqu'à 11 heures du soir, Peron avait les devants dans trois petites provinces ayant un vote électoral total de 32. Tamborini était en avant dans deux provinces qui ont ensemble 20 votes électoraux. Le vote populaire total dans les cinq est le suivant: Peron, 18,758; Tamborini, 18,100.

Résultats par provinces:

Jujuy: Peron, 2,171; Tamborini, 1,579.

Larioja: Peron, 1,353; Tamborini, 1,052.

Santiago del Estero: Peron, 4,552; Tamborini, 8,162.

San Luis: Peron, 7,491; Tamborini, 8,162.

San Juan: Peron, 3,191; Tamborini, 3,940.

Les commentateurs politiques ont dit que les résultats allaient comme ils l'avaient prévu. Les chefs de l'Union démocratique avaient en fait concédé à Peron les trois provinces où il a les devants.

Le collège électoral a un total de 376 votes, et il en faut 189 pour obtenir la présidence.

Le sentiment populaire favorise l'attitude française; Washington aurait décidé de faire sa part

LONDRES, 27. (C.P.) — Le sentiment antifranquiste est manifeste en Europe ce soir alors que des manifestations de protestation et des émissions radiophoniques de différentes capitales continentales appuient l'attitude de la France en faveur d'une action immédiate des Nations-Unies contre l'Espagne.

A Copenhague, la police a dit qu'une grenade à main avait été lancée dans le jardin de la légation espagnole, endommageant l'édifice, mais ne blessant personne.

Des manifestations ont eu lieu à Bruxelles et à Sofia, demandant aux gouvernements belge et bulgare de se prononcer et d'agir contre Franco.

A Moscou, un commentateur à la radio, Michel Mihailov, a demandé "la rupture sans condition de toutes relations avec l'Espagne de Franco par tous les Etats démocratiques."

Le commentateur soviétique a dit que le Vatican avait "empêché la solution du problème espagnol". Le pape, a-t-il dit, a discuté avec les cardinaux au consistoire récent comment l'Eglise pourrait "renforcer le régime actuel en Espagne."

La radio de Prague a interrompu son émission régulière de nouvelles pour annoncer que le gouvernement tchécoslovaque "protestait solennellement contre l'exécution de 10 républicains espagnols."

* * *

WASHINGTON, 27. (A.P.) — D'après des sources diplomatiques ce soir, les gouvernements britannique et français ont "approché en principe" une proposition américaine en faveur d'une déclaration conjointe destinée à encourager le peuple espagnol à renverser le gén. Franco.

Ces sources, que l'on ne peut identifier, ont dit qu'elles croient que le texte de la proposition américaine, sera publié simultanément à Washington, Londres et Paris au cours de la semaine, après quelques légères révisions.

Quelques heures après que la nouvelle eût "transpiré" de Londres, le secrétariat d'Etat a reconnu aujourd'hui que les Etats-Unis avaient fait de nouvelles propositions au sujet de l'Espagne à la Grande-Bretagne et à la France.

Le secrétariat a refusé de révéler les propositions. Cependant, selon certains diplomates, une telle déclaration comprendrait:

1.—Une nouvelle dénonciation de Franco, déplorant l'existence continue de son régime.

2.—Une affirmation que les trois gouvernements reconnaitraient un régime intérimaire représentatif en Espagne, si Franco était renversé.

3.—Une réitération que les trois pays ne se mêleraient pas aux affaires domestiques de l'Espagne et que tout changement devrait venir du peuple espagnol.

D'après ces informateurs, la nouvelle proposition américaine n'approuve pas une rupture des liens économiques avec l'Espagne ou le retrait complet de la reconnaissance diplomatique.

On croit que toute reconnaissance d'un gouvernement intérimaire se ferait à condition de garantir l'amnistie aux prisonniers politiques et la permission pour le re

(Suite 2e page, 2e col.)

Si M. Drew a accepté cette entente, c'est qu'elle nous est défavorable (M. Godbout)

QUEBEC, 27, (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — L'hon. Adélard Godbout a déclaré ce soir à l'Assemblée législative que, si le gouvernement de l'Ontario avait commencé ses travaux de développement du rapide des Joachims sur la rivière Outaouais grâce à une nouvelle entente, l'hon. Maurice Duplessis avait commis un acte illégal, car ce développement devait être fait en vertu d'une loi de la province de Québec.

L'accusation de l'hon. M. Godbout a fait tressaillir le premier ministre de l'Union Nationale, qui a recommencé le discours qu'il avait prononcé dans l'après-midi pour expliquer sa volte-face dans cette affaire interprovinciale.

Le chef de l'Opposition libérale a demandé à l'Orateur de rappeler l'hon. M. Duplessis à l'ordre et, le président Alexandre Taché ayant refusé, l'hon. M. Godbout en appela deux fois de sa décision, qui fut maintenue par deux votes.

C'est l'hon. Wilfrid Hamel, député de St-Sauveur et ancien ministre des Terres et Forêts, qui a provoqué le grand débat de la journée en présentant deux motions au sujet de l'entente conclue en 1943 par les provinces de Québec et d'Ontario pour l'échange des forces hydrauliques de la rivière Outaouais.

L'hon. M. Hamel a essayé de savoir pourquoi l'hon. M. Duplessis avait changé d'opinion de façon si étonnante. "En 1945", a-t-il dit, "le premier ministre, qui était chef de l'opposition, a prétendu que notre échange était inconstitutionnel et, aujourd'hui, il autorise le premier ministre d'Ontario à commencer ses travaux".

L'hon. M. Duplessis a répondu qu'il avait autorisé les travaux par lettre mais que cela ne constituait pas un acquiescement de l'entente de 1943 et que M. Drew et lui-même étaient encore convaincus que cette entente était inconstitutionnelle.

L'hon. M. Godbout est intervenu dans le débat: "Lorsque le premier ministre Drew a pris le pouvoir en Ontario", a dit le chef de l'opposition, "il est venu me voir et m'a déclaré que notre entente était trop favorable à la province de Québec. Si l'hon. M. Drew a commencé ses travaux, c'est donc que le premier ministre actuel de notre province a conclu une nouvelle entente moins favorable à Québec. Si l'hon. M. Duplessis a modifié l'entente de 1943 qui était basée sur une loi de la province de Québec, il a commis un acte illégal.

L'hon. François Leduc, député de Laval, a déclaré que les activités de l'Hydro d'Ontario étaient une source d'inquiétude pour la province de Québec et que notre gouvernement devait se montrer aussi agressif que celui d'Ontario si l'on veut que notre industrie subisse avec succès la concurrence de nos voisins. "Malheureusement, a conclu l'hon. M. Leduc, il n'y a rien de concret dans la politique du gouvernement".

L'hon. G.-E. Dansereau, député d'Argenteuil, a rendu hommage à l'hon. M. Godbout et à l'hon. M. Hamel, qui ont montré un esprit d'initiative dont il faut les féliciter en réalisant une entente amicale avec l'Ontario. "Mais cette entente devrait profiter aux deux provinces, a ajouté l'hon. M. Dansereau. Si l'Ontario a commencé le développement du rapide des Joachims, à

(Suite 2e page, 2e col.)

ÇA ET LÀ

MADRID, 27 (C.P.) — Au moins quatre régiments, comptant environ 4,000 hommes et des détachements d'artillerie, ont quitté Madrid pour aller prendre position à la frontière des Pyrénées. C'est ce qu'on a appris ici ce soir d'une source bien informée. On s'attend que d'autres troupes se joindront à celles-là.

* * *

NEW YORK, 27 (A.P.). — L'agence de presse polonaise a rapporté de Varsovie aujourd'hui qu'une cour spéciale avait condamné à mort Henrich Kester, liquidateur du ghetto de la ville de Czestochowa.

ÇA ET LÀ

PARIS, 27 (Reuter)—Des journaux français de la gauche ont aujourd'hui demandé à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis de suivre l'exemple de la France en rompant leurs relations économiques avec l'Espagne.

L'organe de la Résistance, le Franc-Tireur, a déclaré: "La France a donné l'exemple. L'initiative est maintenant aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne.

* * *

SAIGON, Indochine française, 27, (A.P.) — Au moins 500 membres des forces armées françaises ont mis à sac ce soir l'imprimerie du journal du parti socialiste.

Le kilt appelé à disparaître ici

LONDRES, 27, (C.P.-câble) — En cette année de triste mémoire pour les Ecossais, il fallait qu'une autre calamité s'abatte sur ce peuple de montagnards. En effet, un rapport du Canada dit que le Kilt sera très peu porté dans l'armée de réserve du Dominion. Pour les Ecossais qui ont des attaches sentimentales à leur kilt, c'est un bien dur coup.

1946 est le triste anniversaire de Culloden, où les armées anglaises en avril 1746 ont balayé les charges fougueuses des Ecossais et alors le port du kilt est devenu un délit. Lorsque les montagnards écossais ont participé aux guerres de la Grande-Bretagne, le kilt est devenu à l'honneur jusqu'à ce que le gaz moutarde le rende inutilisable.

Mais après la guerre, les régiments des montagnards des dominions aussi bien que de l'Ecosse ont réclamé le droit de porter le kilt et les régiments écossais espèrent qu'il en sera ainsi après la guerre qui vient de finir.

La paix se fonde sur la franchise

WASHINGTON, 27 (A.P.). — Le sénateur Arthur H. Vanderberg a déclaré aujourd'hui que la politique étrangère des Etats-Unis doit être aussi franche et aussi ferme que celle de la Russie afin de répondre à "un besoin désespéré de compréhension mutuelle."

La paix permanente et l'avenir des Nations-Unies sont en jeu a déclaré le républicain du Michigan.

Le sénateur Vanderberg parlait au Sénat, non comme membre, mais comme délégué américain à la conférence des Nations-Unies, qui vient de se terminer à Londres.

"Que veut faire la Russie maintenant?" s'est-il écrié, sans pouvoir y apporter de réponse. Cependant le sénateur a affirmé qu'il y avait une ligne au delà de laquelle aucun compromis n'était possible.

Il a dit que de la part des démocraties occidentales et du communisme oriental, il fallait une franchise mutuelle afin de consolider la paix.

Révolte aux Indes; plus de 2,500 cipayes quittent leurs barraques

BOMBAY, 27. (C.P.) — Un rapport transmis par téléphone à Nagpur, dans le centre de l'Inde, a dit que 2,500 troupes indiennes s'étaient révoltées aujourd'hui à Jubbulpore, 550 milles au nord-est de Bombay, sortant de leurs casernes et que les revolvers et les baïonnettes avaient été employés pour essayer de les arrêter.

Le message à Nagpur, capitale provinciale à 150 milles au sud de Jubbulpore, disait que les troupes avaient paradé dans les rues portant des drapeaux du Congrès et de la Ligue musulmane.

La situation, a-t-on rapporté, est tendue, alors que d'autres troupes sortent des casernes.

Les troupes, membres du corps des signaleurs et du corps du génie, ont manifesté dans les rues de Jubbulpore par sympathie avec la grève des marins marchands la semaine dernière et pour protester contre la sentence de mort imposée à un capitaine de l'armée nationale indienne, formée par les Japonais.

Les révoltes civiles à Bombay la semaine dernière, déclenchées en sympathie de la grève des matelots, a coûté la vie à 200 ou 300 personnes.

Une dépêche de Lahore, dans le nord de l'Inde, dit que des étudiants ont arrêté la voiture du gouverneur de Punjab, sir Bertrand Glancey, enlevant l'Union Jack et lapidant la voiture. Les étudiants manifestaient contre les sentences imposées aux anciens officiers de l'armée nationale indienne. Le gouverneur et son aide s'en sont tirés sains et saufs.

Le premier ministre de Punjab a rencontré le président du parti du Congrès qui est arrivé à Lahore aujourd'hui, pour lui "demander d'employer sa bonne influence pour contrôler les manifestations d'étudiants." Le premier ministre a dit aux reporters qu'il ne voulait pas que Lahore devienne un autre Bombay ou Calcutta.

Le vicomte Addison ne favorise pas une Commission impériale

LONDRES, 27. (C.P.-Câble.) — **Le vicomte Addison, secrétaire aux Colonies, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Lords que la création d'un Conseil impérial permanent ne servirait aucunement à promouvoir les relations intercommonwealth. Il a suggéré plutôt le développement des conversations entre les pays du Commonwealth sur une base plus intime, et plus confidentielle.**

Lord Addison répondait alors à Lord Tweedmuir, fils de l'ancien gouverneur-général du Canada, qui demanda à la Grande-Bretagne d'aborder les Dominions sur la question de créer un Conseil permanent qui tiendrait lieu de Centre d'information. Lord Tweedsmuir avait de plus recommandé que l'on enseigne dans les écoles britanniques les "événements essentiels de l'Empire".

La Chambre Haute a consacré la journée à faire la revue des relations au sein du Commonwealth. Le vicomte Altrincham, conservateur, a qualifié le système actuel de relations impériales de système "de bon plaisir".

Le Commonwealth a sauvé la Grande-Bretagne et le monde à deux reprises "et nous n'avons pas lieu de nous croire parvenus au sommet des possibilités du Commonwealth" a déclaré Lord Altrincham.

Il aurait été préférable que le Commonwealth fût capable de faire preuve d'unité à temps pour prévenir les guerres. La loyauté aux Nations-Unies ne saurait remplacer la loyyauté au Commonwealth.

Lord Altrincham, anciennement Sir Edward Grigg, a déclaré qu'il différait d'opinion avec le premier ministre Mackenzie King sur le danger de former des blocs. Ce fut un bloc qui sauva le monde, dit-il. De plus, les Etats-Unis et la Russie sont des blocs."

Le sud des Etats-Unis déclare son opposition à la canalisation

WASHINGTON, 27. (A.P.) — Les industriels du sud des Etats-Unis se sont joints aujourd'hui à ceux du nord pour protester contre la canalisation du St-Laurent.

Tyre Taylor, aviseur général du conseil industriel des états du sud, a dit à un sous-comité sénatorial des relations étrangères que son groupe, représentant l'industrie de 16 états du sud, n'a pu identifier "un seul intérêt sudiste qui bénéficierait par ce projet".

"Au contraire", a déclaré M. Taylor, "nous croyons que directement ou indirectement la mise en vigueur de ce projet causerait des dommages, dans le cas de certaines industries, souvent des dommages irréparables, au sud et à ses habitants".

Les pertes indirectes au port de la Nouvelle-Orléans seul, a-t-il dit, s'élèveront à $60,000,000 par année, alors que Galveston, Houston, Lake Charles, Port Arthur, la ville de Texas, Gulfport et Mobile perdraient $20,000,000.

Des dommages similaires, a-t-on prédit seraient causés à Baltimore et Philadelphie.

Ce projet détournerait 1,056,077 tonnes de cargos par année de Baltimore et 500,000 tonnes de Philadelphie. Charles L. Raper, président du comité régional de Syracuse, N.Y., comité formé pour combattre le projet, a dit que dépenser l'argent des contribuables pour donner un meilleur transport à une région qui en a déjà de très bons, est insoutenable.

Il a affirmé que l'état de New-York n'avait pas manqué d'électricité pendant les années critiques de 1943 à 1945.

R. E. Howe, de la chambre de commerce de Cincinnati, Ohio, a dit que la canalisation serait bien près d'être une calamité pour les Etats-Unis.

Campagne contre la conscription

WASHINGTON, 27. (A.P.) — En dépit de l'opposition du président Truman, les républicains de la Chambre des représentants s'en sont pris aujourd'hui à l'entrainement militaire obligatoire dans une tentative pour favoriser la promulgation d'un ban international sur la conscription.

Leur chef, le représentant Joe Martin, du Massachusetts, a déclaré devant le comité militaire de la Chambre que "tandis que nous pressons un fusil dans une main, nous tendons un rameau d'olivier de l'autre".

M. Martin fut le premier témoin à se faire entendre du comité sur une proposition qu'il a lui-même présentée. Il a demandé aux Etats-Unis de prendre l'initiative de faire déclarer hors la loi la conscription de temps de paix et de faire consentir les puissances à "une réduction éventuelle des armements".

Les besoins de l'Angleterre

LONDRES, 27. (C.P.-Câble.) — Le premier ministre Attlee a déclaré à la Chambre des Communes aujourd'hui que la position du change de dollars de la Grande-Bretagne est peu "rose" et que, même si les Etats-Unis accordent un prêt de $3,750,000,000, ce "n'est pas une chose qui nous permettra de prendre les choses à l'avenant."

Il a affirmé que ce prêt était "pour nous permettre de travailler d'autant plus fort".

M. Attlee a dit que son gouvernement espérait que les approvisionnements de marchandises civiles disponibles au Royaume-Uni soient la moitié des standards d'avant-guerre, d'ici la fin de 1946.

Parlant du besoin d'exportations lourdes pour faire face à la situation du change étranger, M. Attlee a dit que l'objectif de 1946 était de 750,000,000 de livres ($3,337,500,000) mais même alors il y a un énorme déficit.

Les matériaux de construction ne manquent pas, dit M. Francoeur

QUEBEC, 27, (Du correspondant parlementaire du Canada). — L'hon. J.-A. Francoeur, député de Montréal-Mercier, a affirmé ce soir à l'Assemblée législative que la province de Québec produit les matériaux nécessaires pour construire tous les logements dont elle a besoin et qu'il suffit que le gouvernement Duplessis agisse au lieu de ne rien faire.

Le député de Mercier a fait cette déclaration en prenant la parole sur une motion de M. André Laurendeau, député de Montréal-Laurier, concernant le problème du logement.

M. Laurendeau a essayé de présenter sa motion du logement cet après-midi, immédiatement après le discours de M. René Chaloult sur le drapeau canadien, mais l'hon. Maurice Duplessis s'y est opposé.

M. LAURENDEAU — Ma motion est en 2e place sur le feuilleton et elle devrait être discutée à son tour.

M. DUPLESSIS — S'il y a un député qui est bien traité ici, c'est mon collègue de Laurier. Il a un bureau privé, un secrétaire.

M. LAURENDEAU. — Il ne s'agit pas de ça.

M. DUPLESSIS. — Je voulais dire que le député de Laurier est traité avec condescendance. Il a été décidé que l'ordre dans lequel les motions sont appelées est déterminé par le leader de la Chambre.

M. LAURENDEAU. — Changeons les règlements alors, car les règlements disent le contraire.

M. DUPLESSIS. — Hier soir, il a été convenu unanimement que la motion du député de St-Sauveur serait appelée en deuxième.

M. FRANCOEUR. — La motion du député de Laurier vient immédiatement après celle du drapeau et le problème du logement est d'une extrême urgence.

M. L'ORATEUR. — Vu l'entente conclue hier soir, je rejette le point d'ordre.

M. LAURENDEAU. — J'en appelle de votre décision.

La décision du président, mise aux voix, est maintenue par 45 contre 33.

A 10 h. ce soir, M. André Laurendeau réussit à présenter sa motion.

M. LAURENDEAU — "Dès 1941, 25 pour cent des logements étaient surpeuplés. C'était là une situation dangereuse pour les enfants. Elle ne s'est pas améliorée. Je suggère la création d'un crédit urbain semblable au crédit agricole ou un prêt indirect. Le gouvernement devrait prêter de l'argent directement ou par l'entremise de sociétés de crédit. Si l'on construisait 60,000 maisons d'une valeur de $4,000., cela représenterait une dépense de 240 millions. Comme le gouvernement ne paierait qu'un pour cent et demi d'intérêt, celui lui coûterait $1,200,000 par année. Le gouvernement pourrait garantir 40 ou 50 pour cent de l'argent avancé par les sociétés de crédit".

M. FRANCOEUR — "J'appuie le projet de l'hon. député de Laurier bien que nous ne partagions pas les mêmes idées politiques. La province de Québec a tous les matériaux nécessaires pour assurer la construction de tous les logements dont elle a besoin. Il suffit que le gouvernement prenne action."

A 11 h. 30, l'hon. M. Francoeur a ajourné le débat.

Les Allemands et le parti unique

LONDRES, 27. (C.P.-Câble) — Les manoeuvres actuelles dans la zone Russe de l'Allemagne pour fondre les partis social-démocrate et communiste, ce qui résultera dans la formation d'un système à parti unique dans la zone dominée par les communistes, font l'objet d'une surveillance inquiète et étroite de la part du gouvernement britannique.

L'initiative pour cette fusion vient des communistes allemands fortement soutenus par les autorités militaires russes. Elle renforcerait considérablement l'influence du parti communiste dans la zone et amènerait probablement la disparition des sociaux-démocrates.

Cette menace de système à parti unique est fort troublante pour Londres. Cela aggravera davantage les contrastes politiques entre les zones est et ouest, croient les autorités ici.

ATHENES, 27, (Reuter) — L'archevêque Damskinos, régent de Grèce, a signé aujourd'hui les décrets électoraux augmentant le nombre de sièges au parlement grec de 317 à 354, en proportion avec l'augmentation de la population. Cela donne environ un député pour chaque 22,000 habitants.

La police charge les piqueteurs

NEW-YORK, 27 (A.P.) — La police a échangé des coups avec les piqueteurs à Philadelphie aujourd'hui tandis qu'un rapport de l'Administration civile de la production révélait que la production industrielle aux Etats-Unis était tombée à son plus bas niveau depuis près de cinq ans.

On n'a rapporté aucun progrès dans les grèves qui immobilisent plus de 980,000 travailleurs.

A l'usine de Philadelphie de la General Electric Company, la police montée a dispersé 800 piqueteurs qu'elle a délogé des portes de l'usine, dans une première tentative de faire respecter un règlement interdisant le piquetage massif.

Sept piqueteurs furent arrêtés sous des accusations d'avoir fomenter des désordres. Cette usine était fermée depuis le 15 janvier, lorsque les ouvriers électriciens du C. I. O. décidèrent la grève pour appuyer une demande d'augmentation de salaires de $2 par jour.

WASHINGTON, 27. (A.P.) — Patrick McHugh, secrétaire-trésorier de l'Union des pêcheurs de l'Atlantique, a proposé devant le comité des pêcheries de la Chambre des représentants qu'une entente soit conclue entre le Canada et les Etats-Unis dans le but de conserver un marché ordonné du poisson.

On prêterait aux vétérans qui désirent prendre un commerce

OTTAWA, 27. (C.P.) — Peu après, l'ouverture de la session le mois prochain, le comité des affaires des anciens combattants de la Chambre des Communes étudiera probablement les propositions de prêter de l'argent aux vétérans qui veulent se lancer en affaires.

La politique du gouvernement, a réitéré aujourd'hui le ministre des Affaires des anciens combattants, ne permet pas présentement de tels prêts.

Dans une déclaration destinée à écarter "certaines fausses conceptions", il a rappelé qu'il existait déjà plusieurs formes d'assistance aux vétérans en affaires ou désirant commencer en affaires, tels que les allocations de service de guerre, les crédits de rétablissement et les allocations en attendant que le vétéran puisse retirer des dividendes de l'argent qu'il a placé.

Le comité des affaires des vétérans de la Chambre des Communes a entendu plusieurs propositions à la dernière session du parlement dans le but d'inciter le parlement à accorder des prêts aux vétérans. Cette question a fait l'objet d'une étude entre les sessions par un comité intermi-nistériel qui fera rapport au comité de la Chambre des Communes à l'ouverture de la session.

A la fin de 1945, environ $1,175,000 avaient été versés en crédits de rétablissement aux vétérans soit pour l'achat de commerce ou pour affecter à des commerces ou des professions qu'ils possèdent déjà.

Certains vétérans qui voulaient se lancer en affaires ont été frustrés dans leurs espoirs, d'après une récente enquête dans la région de Montréal.

Ce n'est pas surtout la faute du ministère des anciens combattants, mais celle des vétérans. Plusieurs ont changé d'idée, d'autres n'ont pas de connaissances commerciales et d'autres encore se montrent trop prudents.

Un ambassadeur anglais devrait venir à Ottawa, dit Tweedsmuir

LONDRES, 27 (C.P.). — Lord Tweedmuir, fils de l'ancien gouverneur général du Canada, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des lords que l'on devrait désormais accorder au haut-commissaire britannique à Ottawa le statut d'ambassadeur.

Parlant de la représentation diplomatique de la Grande-Bretagne à l'extérieur, particulièrement dans les Dominions, il a déclaré que, en comptant chaque haut-commissaire britannique et commissaire du commerce comme un représentant, et en plaçant les représentants consulaires des autres puissances sur un même pied, on en vient à la conclusion que la Grande-Bretagne a six représentants dans les Dominions alors que la Norvège en a 17. Au Canada, il y a un commissaire britannique du commerce, à l'ouest d'Ottawa.

L'ignorance des affaires du Commonwealth peut favoriser le développement de l'apathie et de la méfiance, dont le seul antidote est la véritable compréhension. Le gouvernement britannique, a dit le comte, devrait approcher les gouvernements des Dominions en vue de favoriser la création d'un conseil permanent qui ferait office de centre d'information impérial.

Le vicomte Bennett, ancien premier ministre conservateur du Canada, a déclaré, pour sa part, que toutes les propositions britanniques en faveur de la création d'un conseil colonial avaient été rejetées par les Dominions. Maintenant que les moyens de transport sont plus à la portée de la main, les conférences mensuelles entre les premiers ministres ou les secrétaires de l'Extérieur de l'Empire sont possibles, mais leur convocation dépend des Dominions.

Lord Rennel a affirmé qu'il faudrait créer un conseil colonial pour assister le secrétaire aux Colonies.

Les Américains seront invités à se serrer davantage la ceinture

WASHINGTON, 27 (C.P.) — Le président Truman a convoqué à la Maison Blanche une conférence d'Américains influents afin de lancer une campagne en faveur d'une assistance privée aux millions d'humains à l'étranger qui sont sans pain.

L'ancien président Herbert Hoover et 12 autres Américains éminents rencontreront le président vendredi afin d'aider à organiser "un programme volontaire agressif de la part de citoyens dans le but de réduire la consommation des vivres en ce pays," a annoncé la Maison Blanche.

Cette décision fait suite à une série de pressants appels de l'Administration de secours et de rétablissement des Nations-Unies et d'autres cercles officiels dans le but de donner aux Américains une impression exacte de la situation de millions de personnes en Europe, dans l'Inde et en Asie, qui vont vers une mort certaine si l'Amérique du Nord ne leur envoie pas de vivres.

Le Canada et les Etats-Unis sont les principaux pays d'approvisionnements et le Canada fait amplement sa part.

Le Canada avait garanti de fournir 79,000,000 de livres de viande par année à l'UNRRA. Plus d'un tiers de ce quota a été livré.

Les Etats-Unis avaient promis d'envoyer 627,000,000 de livres, 300,000,000 de livres dans le premier trimestre, mais au milieu de février, ils n'avaient envoyé que 9,500,000 de livres.

Les personnes invitées à la conférence sont: M. Hoover; Sheldon Clark, vice-président de Sinclair

(Suite 2e page, 5e col.)

Les accusateurs ont achevé leur tâche au procès des chefs nazis

NUREMBERG, 27, (A.P.) — Les procureurs alliés ont terminé aujourd'hui leur preuve contre les 22 chefs supérieurs nazis, après que le tribunal militaire international eut auparavant rejeté des motions de la défense dans le but de faire comparaître Winston Churchill et Edouard Daladier comme témoins.

La défense pour les chefs nazis commencera lundi.

Trois mois de poursuite alliée ont pris fin avec le témoignage d'un prêtre de Léningrad qui a accusé les Allemands d'avoir détruit sauvagement les cathédrales et d'avoir terrorisé les fidèles.

Le tribunal entendra demain les arguments sur les aspects légaux d'une tentative de la poursuite de juger six organismes nazis comme groupes criminels. Ce sont le haut-commandement allemand, la gestapo, le cabinet du reich, les troupes de choc, (S.A.), les troupes d'élite (S.S.) et le corps des chefs.

Des informations à la dernière minute du secrétariat de la Guerre des Etats-Unis ont exigé du procureur américain, Robert H. Jackson, un travail supplémentaire pour décider de la criminalité des organismes. Le procureur britannique, sir David Maxwell Fyffe, donnera aussi son opinion à ce sujet. L'armée américaine a hâte de connaitre ce qu'elle fera de quelque 80,000 nazis qu'elle garde sous surveillance.

En rejetant la demande de Joachim von Ribbentrop pour que M. Churchill, M. Daladier comparais-

(Suite 2e page, 5e col.)

Qui est-ce?

— par JORDAN —

Cette étoile du cinéma est née à Wallace, Idaho, Etats-Unis, en 1920.

(Réponse dans notre prochain numéro.)

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME : **Robert P. Patterson**

●●●M. Houde suggère de légaliser le jeu...

(Suite de la dernière page)

Duplessis et à l'hon. Albini Paquette, ministre provincial de la Santé. L'érection de l'hôpital est une partie du programme que les Hommes d'affaires de l'Est se sont fixé pour le développement économique de leur district.

L'union fait la force

Abordant d'abord le thème de l'"Union fait la force", le maire dit que les Canadiens-français doivent se fixer un devoir primordial: survivre. Pour ce, il leur faut s'unir dans tous les domaines. M. Houde a alors suggéré la formation d'un "Conseil général" de toutes les activités, qui rassemblerait les ressources nécessaires et un personnel choisi afin de guider les hommes d'affaires dans leurs entreprises, principalement dans le domaine du commerce extérieur dont les canadiens-français "ne s'occupent pas assez."

Pour les commerçants, M. Houde suggère l'établissement de coopératives d'achat "pour rivaliser avec l'énorme pouvoir d'achat des magasins à succursales multiples qui ont plus de chance de diminuer leurs frais d'approvisionnements."

Le maire mit aussi les hommes d'affaires en garde contre le danger de voir s'éloigner de Montréal des industries "que à cause de nos taxes, de nos dettes et de nos obligations de toutes sortes, nous n'avons pas les moyens de perdre."

Décentralisation

Le maire se borna aussi à "constater simplement" que la décentralisation des ressources allait peut-être devenir la politique du gouvernement de plusieurs pays, y compris le nôtre, pour obvier au danger d'une guerre future qui risquerait d'anéantir d'un seul coup une industrie centralisée.

Cette décentralisation peut donc poser un problème de plus aux projets des hommes d'affaires.

Développement et projets

Sous ce chapitre, M. Houde parla immédiatement du fameux "métro", projet qui "peut avoir l'avantage sur ceux de voies élevées ou d'expropriation des grandes artères, parce qu'il offrirait un abri tout indiqué advenant une autre guerre."

Selon M. Houde, ce problème de la circulation sera résolu par une application des trois solutions dans des proportions judicieuses.

Le plan de Camillien

M. Houde soumit alors son propre plan: obtenir des Etats-Unis le capital nécessaire en leur donnant les garanties suffisantes d'amortissement. L'intérêt à 6%, toujours d'après M. Houde pourrait alors être obtenu en parties égales par les revenus fournis par des parcs de stationnement souterrains, les annonces, des contributions de la Montreal Tramways, de la ville, de la province et du fédéral. Le fonds d'amortissement pourrait s'étendre sur 40 ou 50 ans.

L'hôpital de l'est

Quant à l'hôpital de l'Est, M. Houde conseille aux hommes d'affaires de mettre le gouvernement "devant le fait accompli" en commençant eux-mêmes sa construction avec l'aide de communautés religieuses spécialisées dans le bien-être. "Un hôpital avec une clinique et non un hôpital général."

Le maire a précisé que Montréal avait besoin d'au moins 6,000 lits d'hôpital et qu'après le déménagement presque certain du présent Institut du Radium, on pourrait utiliser les bâtiments de l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve où il est logé actuellement.

L'enquête sur la police

"Ai-je l'air d'un hypocrite?" demanda le maire en entamant le sujet de l'enquête sur la police. "Le jeu, à notre époque où l'argent circule plus librement que jamais, est impossible à enrayer. Notre police est aussi bonne que n'importe où ailleurs, à preuve qu'on n'en n'est pas venu aux batailles de gangsters dans la rue. Cette question se réglera d'elle-même avec le temps et la diminution de l'argent".

M. Houde rappelle alors qu'il tenta lui-même d'obtenir le contrôle provincial sur le jeu, lorsqu'il se rendit à deux reprises auprès de l'hon. M. Bennett, au début de 1930. M. Bennett refusa alors, mais l'idée vient d'être reprise par l'hon. Maurice Duplessis, qui a oublié de rendre justice "à qui avait pris l'initiative dans ce domaine, "ce dont ma modestie se console facilement" ajouta le maire.

"Avec le contrôle provincial" poursuivit-il," il serait possible de canaliser vers le bien la passion du jeu de nos concitoyens, tout en tirant de larges bénéfices pour le compte de la province. "L'institution de casinos comme en Europe, où l'on pourrait même jouer légalement à la barbotte — pourquoi pas — et la surveillance des paris de courses, comme en Angleterre, ne feraient que du bien à l'économie provinciale par la perception de taxes auxquelles personne ne s'opposerait . . . En agissant ainsi, nous ferions pas figure d'hypocrites. Nous avons bien déjà des débits de boisson dont le système est très satisfaisant."

Le taxi

M. Houde est d'avis que ce problème sort du domaine municipal et devrait être réglé par une commission supérieure à la compagnie et indépendante du gouvernement.

Actuellement les taxis ne payent pas assez pour leur permis et ne contribuent pas suffisamment aux revenus de la ville dont ils utilisent les services comme les autres usagers.

Le système municipal

M. Houde n'a pas voulu se prononcer sur le meilleur système municipal à adopter. Il a simplement souligné que notre système actuel est trop compliqué et que le système des arrondissements serait une menace de perdre notre influence au point de vue de notre représentation canadienne-française.

Suggestions souhaitées

En terminant, le maire a encouragé les hommes d'affaire à se faire les interprètes de l'opinion publique, "sans l'aiguillon de laquelle un gouvernement ne peut fonctionner," et il félicita les Hommes d'affaires de l'Est de leur courageux esprit d'entreprise.

●●●Le chef de l'U.N. n'oublie pas René...

(Suite de la dernière page)

d'avoir même des allumettes sur soi. La moindre imprudence pouvait y avoir des conséquences désastreuses. On sait que des ouvriers ont perdu la vie dans des usines de ce genre parce qu'un compagnon y avait allumé une cigarette.

Or, en mars 1943, René La Belle, l'ancien député de St-Henri, fut pincé aux usines Bouchard, à l'endroit où il travaillait, avec des allumettes dans ses goussets. Il dût comparaitre plus tard devant un tribunal de St-Jérôme où on le traduisit en vertu de la section 38 de la loi des mesures de guerre. Il y fut jugé coupable et condamné à une amende.

Il y avait là évidemment bien plus de négligence qu'autre chose, mais quand on connait bien le personnage, on est en droit d'être un peu inquiet d'apprendre que René La Belle a la fonction de diriger l'inspection du travail des examinateurs électriciens de la région de Montréal.

●●●Bloc européen contre Franco

(Suite de la première page)

tour de tous les Espagnols exilés pendant le régime de Franco, suivie d'élections libres.

Cette nouvelle au sujet d'une nouvelle proposition au sujet de l'Espagne contredit une déclaration faite par le secrétaire d'Etat Byrnes à sa conférence de presse de mardi. En réponse à une question, M. Byrnes avait laissé entendre que les Etats-Unis n'avaient envoyé aucune nouvelle note sur l'Espagne et n'en avaient reçu aucune de France.

Aujourd'hui, M. Byrnes a dit par l'entremise du représentant de presse, Michael J. McDermott, qu'il désirait s'excuser auprès du reporter qui avait posé cette question. M. Byrnes a dit qu'il ne l'avait pas bien compris.

L'Agence française de presse a dit que les ports d'entrée Le Perthus et Cerbère et à Hendaye ont été fermés par les troupes espagnoles ce matin. Une autre dépêche dit que les membres de l'union française des cheminots avaient arrêté tout trafic de fret entre les deux pays.

On annonce aussi que le gén. Franco avait concentré des renforts de troupes le long de la frontière de 300 milles. Environ 1,500 Maures sont arrivés à certains points sur la frontière espagnole.

Le gouvernement français a annoncé mardi qu'il fermerait les frontières vendredi, rompant toutes relations économiques entre les deux pays.

D'après des cercles bien informés, le gouvernement français soumettra la question de l'Espagne devant le Conseil de sécurité des Nations-Unies à sa prochaine réunion, probablement le 21 mars.

M. Bidault a dit que la France prendrait seule l'initiative si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne refusaient de l'appuyer dans sa décision de déposer le cas de l'Espagne devant l'O.N.U. L'Espagne n'est pas membre de l'O.N.U.

●●●Si M. Drew a accepté cette entente...

(Suite de la première page)

100 milles de Toronto, le gouvernement de Québec devrait étudier l'opportunité de développer le rapide de Carillon, situé dans le comté d'Argenteuil, à 40 milles de Montréal".

Exerçant son droit de réplique, l'hon. Wilfrid Hamel a signalé de nouveau la volte-face du premier ministre.

Le débat sur les forces hydrauliques

En présentant sa motion, l'hon. Wilfrid Hamel a résumé l'histoire de la convention Québec-Ontario.

M. HAMEL — "Québec et l'Ontario ont conclu une entente en 1942 et en 1943 pour échanger les forces hydrauliques de la rivière Outaouais. Québec a obtenu les rapides de Carillon et du Rocher Fendu et 50 pour cent du rapide Paquette, soit en tout 361,000 chevaux-vapeur. L'Ontario a obtenu les rapides de Caves et Fournaux, des Joachims et 50 pour cent des rapides Paquette et Chenaux, soit en tout 345,000 chevaux-vapeur. Les plus importants de ces rapides étaient, pour l'Ontario, les Joachims (178,000 c.v.) et, pour Québec, Carillon (213,000 c.v.). L'entente avait été jugée nécessaire parce que les Joachims sont à 240 milles de Montréal tandis que le rapide de Carillon n'est qu'à 40 milles. On évitait ainsi des lignes de transmissions très coûteuses. Les deux provinces s'étaient engagées à payer les dommages causés par les développements mais, dans le cas de Carillon, il y avait un avantage spécial pour notre province. Nous avions pris toutes les précautions voulues. Deux lois furent présentées, pour autoriser la convention et pour la ratifier ensuite. Le premier ministre actuel, chef de l'opposition dans le temps, nous accusa de céder les droits des provinces, de pactiser avec des concurrents, de vendre une partie de la province à des étrangers. Ironie du sort, le gouvernement actuel, présidé par notre violente critique de 1942 et 1943, vient de donner suite à notre entente et de proclamer à la face du monde que le gouvernemnt libéral a su prévoir, a su s'entendre avec ses voisins, a su protéger Québec.

Je félicite le premier ministre de sa conversion. Hier, il a prononcé un discours si différent de ceux que j'ai entendus de sa part dans le passé que je me suis demandé si c'était le chef de l'opposition de 1939 à 1944 qui parlait. J'ai mis mes lunettes pour le regarder et être bien sûr que c'était le même homme. (Rires et appl.) Le premier ministre se rend compte que nous sommes tous faits pour vivre en société même avec les gens des provinces voisines". (Appl. prolongés à gauche).

M. DUPLESSIS. — La rivière Outaouais est la ligne de démarcation entre Québec et Ontario. En 1942, le ministre des Terres du temps (qui est aujourd'hui l'hon. juge P.-Emile Coté) a demandé l'autorisation de faire un arrangement avec l'Ontario au sujet des forces hydrauliques de l'Outaouais L'entente nous paraissait inconstitutionnelle parce qu'elle changeait les limites de la province. L'Ontario se trouvait à obtenir le droit d'inonder des terrains dans la province de Québec. Nous avons combattu la loi. En 1943, de député de St-Sauveur, étant ministre des Terres, nous a demandé de ratifier l'entente avec l'Ontario. Nous lui avons demandé s'il avait des opinions légales écrites sur la richesse des terrains inondés. Nous voulions savoir si le développement hydraulique était plus desirable que le développement minier ou le développement agricole. Le ministre, qui est un gentilhomme, nous a répondu qu'il n'avait pas d'opinions écrites. (L'hon. M. Hamel sourit) Nous ne doutions pas de la parole du ministre mais il y avait imprévoyance apparente.

L'échange qui était pour 999 ans, affectait les rivières navigables et il fallait la permission d'Ottawa. Or, Ottawa a accordé cette permission en vertu de la loi des mesures de guerre. Cela nous a répugné de donner une portée de 999 ans à la loi des mesures de guerre. Nous avons voté contre la loi et nous sommes arrivés au pouvoir. Contrairement à ce que prétend le charmant député de St-Sauveur, je n'ai pas changé d'idée. (L'hon. M. Hamel sourit) Mais les autorités de l'Ontario sont venues voir le ministre des Terres qui m'a prié de l'accompagner pour recevoir les Ontariens.

C'est l'intérêt du gouvernement de Québec de collaborer avec toutes les provinces sans empiètement. Les représentants de l'Ontario nous ont dit: "Nous considérons l'entente injuste et inconstitutionnelle car les développements hydrauliques doivent être faits dans l'intérêt des provinces où ils sont situés". Il nous a fait plaisir de constater que les gens de l'Ontario partageaient notre point de vue. Les représentants de l'Ontario nous ont dit ensuite: "Nous voulons développer le rapide des Joachims et nous voulons savoir s'il y a moyen de changer l'entente mais, en attendant, nous demandons le droit de commencer nos travaux sans acquiescer à une entente que nous considérons inconstitutionnelle". (Sourires à gauche.) Nous n'avons passé aucun arrêté ministériel, je tiens à le dire à mon hon. ami de Saint-Sauveur. Nous avons répondu: "Nous ne pouvons prendre de décision maintenant. Nous sommes en présence d'un fait accompli, d'un enfant qui n'est pas le nôtre". Je répète que nous voulons collaborer avec toutes les provinces — il ne faut pas oublier que nous sommes dans une confédération — et nous voulons collaborer même avec Ottawa. Nous avons dit à l'Ontario: "Faites les travaux sur le rapide des Joachims et ces travaux ne seront pas considérés comme un commencement d'exécution de l'entente passée en 1943 mais comme un geste de collaboration".

L'Ontario nous a répondu: "Les travaux seront exécutés sous la surveillance du ministre des Terres et Forêts de la province de Québec. Les experts et les ouvriers employés seront des experts et des ouvriers de la province de Québec". Grâce à cette entente, Québec et l'Ontario gardent leurs droits et donnent l'avantage des travaux à la population de la province de Québec. (Appl. à droite.) Mais il est 6 h. et je propose l'ajournement du débat.

A 6 h., la Chambre s'ajourne jusqu'à 8 h. 15.

Séance du soir

M. DUPLESSIS — "J'en ai assez dit cet après-midi. Je produirai les documents demandés."

M. GODBOUT — "L'échange de forces hydrauliques sur la rivière Outaouais offre des avantages aux deux provinces. Ni l'une ni l'autre ne pouvaient développer économiquement leurs forces respectives qui étaient trop éloignées des grands centres. Nous les avons échangées dans un intérêt réciproque. Le premier ministre prétend que la loi que nous avons fait passer est inconstitutionnelle, mais il a pris action en vertu de cette loi. Il nous dit que le premier ministre d'Ontario jugeait lui-même la loi de l'échange inconstitutionnelle mais qu'il a pris action lui aussi quand même. Si les deux premiers ministres actuels de Québec et d'Ontario ne sont pas plus sérieux dans leurs relations, celles-ci offrent des dangers pour leurs provinces. Le premier ministre a reproché à l'hon. député de St-Sauveur de n'avoir pas obtenu d'opinions d'experts. Ces opinions, elles sont renfermées dans la convention et dans la loi. Nous ne regrettons par l'entente que nous avons conclue avec Ontario. Après avoir été porté au pouvoir, l'hon. M. Drew est venu me voir et m'a dit qu'il considérait que l'entente était plus favorable à Québec qu'à Ontario. Je ne le crois pas. Je crois que les provinces y ont des avantages égaux. Mais l'hon. M. Drew ne voulait pas commencer ses travaux aux rapides des Joachims. C'est donc que le premier ministre de notre province a conclu une nouvelle entente qui est moins favorable à la province de Québec. (Appl. prolongés à gauche).

Nous avions conclu une entente si avantageuse que l'hon. M. Drew m'avait proposé une nouvelle conférence pour la modifier dans un sens plus favorable à l'Ontario. Le premier ministre fait grand éclat de la main-d'oeuvre de la province de Québec qui pourrait être employée aux travaux que l'Ontario va faire. La même chose se produira quand ce sera Québec qui fera ses travaux. Le point important, c'est que, si le premier ministre a modifié l'entente qui était basée sur la loi votée par cette législature, il a commis un acte illégal et je reste convaincu qu'en modifiant cette entente, il l'a rendue moins favorable à la province de Québec". (Appl. prolongés à gauche).

L'hon. Maurice Duplessis et l'hon. François Leduc se lèvent en même temps pour parler.

M. CASGRAIN — Le premier ministre a déjà parlé et je demande que les règlements soient observés.

M. L'ORATEUR — "Un ministre peut répliquer autant de fois qu'il le veut..."

M. CASGRAIN — "Pour rétablir les faits mais pas plus".

M. DUPLESSIS — "Le chef de l'opposition a dit que les premiers ministres avaient conclu une entente en vertu d'une loi qu'ils jugeaient inconstitutionnelle. J'ai dit que l'entente que j'ai conclue ne constituait pas un acquiescement..."

M. GODBOUT — "Le premier ministre ne doit pas recommencer son discours de cet après-midi."

M. L'ORATEUR — "Il peut rétablir les faits et je renvoie le point d'ordre".

M. GODBOUT — "J'en appelle de votre décision".

La décision, mise aux voix après une longue attente, est maintenue par 45 contre 32.

M. DUPLESSIS (continuant son 2e discours) — "En autorisant les travaux d'Ontario au rapide des Joachims, nous avons assuré à la province de Québec des millions de dollars que l'entente du gouvernement précédent ne lui assurait pas".

M. GODBOUT. — "M. l'Orateur, je veux savoir si la parole du premier ministre compte en cette Chambre et je vous demande de le rappeler à l'ordre car il recommence son discours".

M. DUPLESSIS. — "Nous avons gardé le droit pour la province de Québec . . . "

M. GODBOUT. — "M. l'Orateur, si nous ne pouvons faire respecter les règlements, je veux que la province le sache et vous en porterez la responsabilité .(Appl.) Je soulève la question d'ordre. Les règlements sont édictés pour la protection du peuple".

M. L'ORATEUR. — "Je renvoie le point d'ordre".

La décision, mise aux voix, est maintenue par 45 contre 33.

M. DUPLESSIS. — "Je répète que l'entente que nous avons conclue avec l'Ontario et que les travaux que nous avons autorisés par lettre rapporteront des millions à la province de Québec. C'est nous qui avons fait l'entente de bon voisinage." (Appl. à droite).

M. LEDUC. — "L'Hydro d'Ontario va dépenser 50 millions au rapide des Joachims. Il y a donc un sujet de concurrence et un motif d'inquiétude pour Québec, à moins que nous devenions aussi agressifs que l'Ontario. Nous avons créé l'Hydro-Québec pour concurrencer nos voisins. Malheureusement, il y a de l'inquiétude dans les grands centres comme Montréal à cause de l'activité de l'Hydro d'Ontario. Le moyen de protéger les ouvriers est de vendre l'électricité à bon marché. Les grands développements hydro-électriques d'Ontario ont raison de nous rendre inquiets. Y a-t-il moyen d'empêcher la concurrence des autres provinces? Non! Mais nous devons aller de l'avant nous-mêmes. La protection des ouvriers dont on a parlé me paraît illusoire. Les travaux seront exécutés en vertu des plans préparés par les experts de l'Hydro d'Ontario.

La main-d'oeuvre de Québec y trouvera des avantages bien éphémères. Il n'y a rien de concret dans la politique du gouvernement actuel. J'ai voté pour l'entente ratifiée en 1943 et je suis heureux de l'avoir fait. (Appl. à gauche.)

M. G.-E. DANSEREAU. — Comme la motion traite du développement des forces hydrauliques de l'Outaouais et du rapide de Carillon, situé dans le comté que je représente, je suis heureux de féliciter le chef de l'opposition et le député de St-Sauveur de l'entente qu'ils ont conclue en 1943. Les conditions géographiques de la rivière Outaouais n'auraient pu permettre les développements sans une entente amicale entre les deux provinces. La province d'Ontario a plus besoin d'électricité que Québec. Elle voulait développer le rapide des Joachims, situé à 100 milles de Toronto et elle en a obtenu le droit par l'entente dans laquelle les deux provinces ont fait un bon marché. Le rapide de Carillon, qui a un potentiel de 200,000 chevaux-vapeur, devrait être développé aussi et la population se demande quand il le sera. Dans la période d'après-guerre le temps serait peut-être opportun de préparer ces travaux et de les mettre à exécution. Nous sommes déjà dans une période de chômage. Il faut donner du travail à nos ouvriers. Le développement de Carillon devrait être le sujet d'une étude sérieuse sans délai. L'industrie de la province de Québec ne doit pas être négligée et nous devons organiser son développement le plus rapidement possible. Il y aurait du travail pour les ouvriers durant deux ou trois ans. Je félicite le chef de l'opposition et le député de St-Sauveur de leur esprit d'initiative, mais je voudrais qu'il profite autant à notre province qu'à la province voisine. (Appl à gauche.)

M. HAMEL (terminant le débat) — Le premier ministre nous a dit: "La loi est inconstitutionnelle mais nous avons autorisé les travaux". Etrange attitude. La loi était juste et constitutionnelle.

C'est ce que nous ont dit les experts dans le temps. Mais les gouvernements qui avaient conclu l'entente ont été remplacés et je me demande si l'électoralisme n'a pas inspiré certaines affirmations comme celle que nous avons entendues aujourd'hui de la droite. Il est bien évident que la main-d'oeuvre locale aurait été utilisée, même si les travaux avaient été exécutés sous un gouvernement ou un autre. Dans tout cela, nous avons voulu être justes pour la province de l'Ontario et nous avons voulu faire quelque chose pour notre province. (Appl. à gauche).

Les deux motions de l'hon. M. Hamel sont adoptées.

Grandes quantités de cordite et de poudre sans fumée

Des quantités considérables de cordite et de poudre sans fumée viennent d'être mises en vente, a-t-on annoncé, hier, au siège social de la Corporation des biens de guerre. Les acheteurs éventuels doivent faire parvenir leurs commandes par écrit à la Division des produits chimiques de la Corporation, en spécifiant les fins pour lesquelles ils veulent se procurer de tels propulseurs.

On a souligné qu'il s'agit là de cordite et de poudre fabriquées suivant des formules spéciales, en sorte qu'il serait assez difficile de les ramener aux spécifications exigées pour les explosifs commerciaux, ou même de s'en servir comme engrais chimiques.

Un porte-parole de la Corporation a ajouté que si la vente de ces surplus ne peut se faire aux conditions prévues, il sera préférable de les détruire. Il a expliqué que la cordite aussi bien que la poudre sans fumée ne sont dangereuses qu'une fois enfermées; elles peuvent très bien être brûlées dans un champ, sous la direction de spécialistes en explosifs.

A la faculté des lettres de l'U. de M.

Sous les auspices de l'ACFAS, la faculté des Lettres de l'université de Montréal présente M. Gaston Berger, professeur à la faculté des lettres de l'université d'Aix, et président de la Société Philosophique de Marseille, qui donnera une conférence sur : "Le mouvement social et littéraire en France ; influences spirituelles et réalisations pratiques".

Cette conférence aura lieu vendredi, 1er mars 1946, à 8 h. 30 p.m., à l'université de Montréal, 2900 boulevard du Mont-Royal.

Le public est invité.

(Communiqué)

●●●Les accusateurs ont achevé leur tâche...

(Suite de la première page)

sent comme témoins, le tribunal a dit: "Il semble que leur témoignage serait peu à propos ou cumulatif."

Nicholas Lomakin, 56 ans, doyen des églises de Léningrad, a accusé la Luftwaffe de Goering d'avoir bombardé les églises et le haut-commandement allemand d'avoir pilonné tout sans distinction.

●●●Les Américains seront invités à se serrer...

(Suite de la première page)

Oil Corporation; Justin Miller, président de l'Association nationale des postes de radio; Clarence Francis, président de General Foods Corporation; le Dr George H. Gallup, directeur de l'Institut de l'opinion publique; Henry R. Luce, éditeur; James W. Young, de la compagnie J. Walter Thompson; le Dr William I. Myers, de l'université Cornell; Chester C. Davis, ancien administrateur des vivres; Eugène Meyer, éditeur du Washington Post; Mme Anna Lord Strauss, présidente de la ligue des électrices; Eric Johnston, président de la Chambre de Commerce et Mme Emily G. Dickinson, président de la Fédération des clubs féminins.

DECES

PARENT. — A Saint-Jérôme, le 27 février, est décédé subitement, à l'âge de 57 ans, M. Henri Parent, libraire, époux de Georgine Fournier. Les funérailles auront lieu le samedi 2 mars, à 10 h. 30, en l'église paroissiale de Saint-Jérôme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Vu la mort soudaine de Mme Gertrude Ivry, épouse de Sydney W. Ivry, gai et associé de Reich Brothers, cet établissement sera fermé jeudi après-midi.

Service jeudi à 1 h. p.m., à la chapelle Peppermas, 4081, rue St-Urbain.

A partir du

VENDREDI 1er MARS

le service des

WAGONS-LITS

sera rétabli sur le

"NEW ENGLANDER"

aller et retour

BOSTON

Départ de la Gare centrale, tous les soirs à 8 h. 50

Chambrettes à deux lits, lits du haut et du bas.

Pour réservation des places, etc., s'adresser à la Gare centrale ou à 384 ouest, rue St-Jacques, Téléphone MA. 1261

CANADIEN NATIONAL

L'indépendance de la Corée discutée

SEOUL, Corée. (A.P.) — La Commission russo-américaine a entre pris les discussions qui peuvent conduire la Corée sur le chemin de l'indépendance. L'optimisme a été stimulé par la déclaration soviétique en faveur du maintien, en temps de paix, de la coopération établie entre les Alliés pendant la guerre.

Le lieutenant-général John R. Hodge, commandant de la zone américaine d'occupation en Corée méridionale, a échangé une poignée de mains avec le colonel-général Terentyi Shtikov, chef de la délégation russe, dans la salle de conférence.

"J'espère, comme mon gouvernement, que des conversations présentes surgira une entente qui mettra un terme aux misères et aux difficultés de la nation coréenne qui, pendant 35 ans, a connu l'oppression du conquérant japonais", a dit le gén. Hodge. Le gén. Shtikov répondit que les Russes étaient prêts à coopérer comme pendant la guerre.

Pour aider au rétablissement de nos vétérans

La section montréalaise du ministère des affaires des anciens combattants, située à 35, rue McGill, a un personnel qui se consacre entièrement à l'étude des problèmes particuliers du rétablissement des anciens combattants. On porte une attention à chacun d'eux et on leur donne de sérieux conseils concernant leurs projets de rétablissement. De plus, en vertu d'une entente avec l'Association du Barreau Canadien, des mesures sont prises pour protéger l'ancien combattant au point de vue légal. Après une étude soignée d'un des cas de rétablissement en particulier, l'officier responsable élabore un projet qu'il considère le plus conforme aux aptitudes de l'ancien combattant. Quand ce dernier a accepté, sa demande est mise dans les dossiers et des procédures sont prises pour lui donner la plus entière satisfaction.

Dans le but de les protéger, le ministère des affaires des anciens combattants recommande fortement à tous les vétérans qui voudraient se lancer dans le commerce de se rapporter au centre de rétablissement mentionné avant d'entamer toute démarche.

Deux remorqueurs et des dragueurs de mines en vente

On a annoncé, hier, au siège social de la Corporation des biens de guerre, la mise en adjudication d'un certain nombre de dragueurs de mines et de deux remorqueurs en acier soudé. Les dragueurs de mines se trouvent à Shelburne (N-E.) et à Vancouver (C.-B.), et les deux remorqueurs à Shelburne.

Les dragueurs de mines, qui sont de la classe "Bangor", peuvent être employés comme navires de charge ou paquebots le long des côtes, ou encore bateaux-feu, ravitailleurs de phares, patrouilleurs, etc. Ils furent construits de 1942 à 1944 et leurs dimensions sont les suivantes: longueur, 180 pieds; largeur, 28 pieds, 5 pouces; profondeur, 15 pieds et demi. Leur jauge brute est 664.4 et leur vitesse maximum de 16 noeuds. Ils sont mûs chacun par deux moteurs à vapeur à triple détente d'une puissance en chevaux indiquée de 2,400, avec deux chaudières à tubes d'eau chauffées au mazout.

Eu égard à leur faible tirant d'eau — 8 pieds et demi —, ces bâtiments peuvent servir également sur les eaux intérieures.

Les deux remorqueurs en vente à Shelburne (N.-E.) sont le "North Wind" et le "North Star" Le premier, qui est mû par un moteur diesel "Atlas Imperial", 400 C.V., a un tonnage brut de 82, une longueur de 82 pieds, une largeur de 26 pieds et demi, et une profondeur de 9 pieds. Le second est mû par un moteur diesel "Cooper Bessemer" et jauge 59 tonnes. Il a une longueur de 68 pieds, une profondeur de 8 pieds et une largeur de 17 pieds.

Mark Twain disait : "Tout ce dont vous avez besoin dans la vie est l'ignorance et la confiance en vous-même; le succès vous est alors assuré".

Bulletin météorologique

(Canadian Press)

Températures minima et maxima, hier :

(Les chiffres en caractères gras indiquent les degrés sous zéro.)

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Port Arthur	15	10	Québec	5	17
White River	35	20	St. John	9	21
North Bay	10	17	Moncton	3	16
London	15	22	Halifax	15	28
Toronto	13	18	Charlet'wn	11	—
Ottawa	4	17	Sydney	9	18
Montréal	4	20	Yarmouth	—	36

Pronostics pour les différentes régions climatériques du Canada

Vallées du Haut Saint-Laurent et de l'Outaouais, de même que Région des Grands Lacs et Baie Georgienne : nuageux avec neige et plus froid.

M. Henri Parent meurt à 57 ans à St-Jérôme

ST-JEROME, 27. (C.P.) — M. Henri Parent ,libraire bien connu de St-Jérôme, et président du Collège Commercial, est mort aujourd'hui à sa résidence à l'âge de 57 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Georgine Fournier, deux filles, Mme Harry Demers, de Montréal, et Mme Fernand Vincent, de St-Jérôme, et quatre frères, MM. Armand, Achille, Roger et Lucien Parent, tous de St-Jérôme.

Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale de St-Jérôme.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES

ROMÉO HOMIER

Entrepreneur électricien

REPARATIONS GENERALES

Ouvrage garanti

940, rue Bélanger, CA. 5100

Ornements d'Eglise ● Broderies ● Statues
Chandeliers ● Calices ● Ciboires ● Tabernacles
Chapelets ● Livres de Messe ● Médailles

Autels en marbre, en pierre polie ou en soapstone.

Si vous avez besoin de quoi que ce soit pour votre Eglise, DEMANDEZ NOS PRIX.

Bertrand, Foucher, Bélanger INC.

46 rue Notre-Dame Ouest, Tél. PLateau 5809, Montréal, Qué.

Le Service national de Placement

profite À TOUS

L'emploi stable et les enveloppes de paye régulières favorisent la quiétude des familles, la prospérité de la société et les "bonnes années" pour l'employeur comme pour l'employé. Le Service national de Placement avec ses bureaux dans plus de 300 cités et villes par tout le Canada répond aux exigences des employeurs et des employés; et le bureau local du Service national de Placement est, à sa manière, aussi important pour les citoyens que le Bureau de Poste, la Cour de Justice ou l'Hôtel de ville.

Sans le Service national de Placement, le travailleur n'a d'autre ressource que sa propre initiative pour trouver un emploi qui le soutienne lui et sa famille. Il existe peut-être des situations vacantes dont il n'entend jamais parler. L'employeur est également handicappé. Il y a peut-être des travailleurs disponibles qu'il serait heureux d'employer, si seulement il savait où les repérer. Le Service national de Placement est le comptoir général où se rencontrent l'employeur et l'employé, afin que chacun ait libre choix sur le marché du travail dans son ensemble.

Le Service national de Placement a cinq fonctions principales :

1—L'organisation de l'entier marché de l'emploi et la mise en contact des employeurs avec les employés;

2—La compilation de renseignements sur les problèmes d'emploi, pour l'usage du gouvernement, du patronat et des ouvriers;

3—L'application de la Loi sur la réintégration dans les emplois civils;

4—L'administration des prestations de l'Assurance-chômage;

5—L'administration des bénéfices de chômage pour les ex-militaires.

Recourez sans scrupules au bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de toute la collectivité.

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
Ministère Fédéral du Travail
HUMPHREY MITCHELL — A. MACNAMARA

LA SOURIS MIQUETTE — Trop de mousse pour Miquette ! par Walt Disney

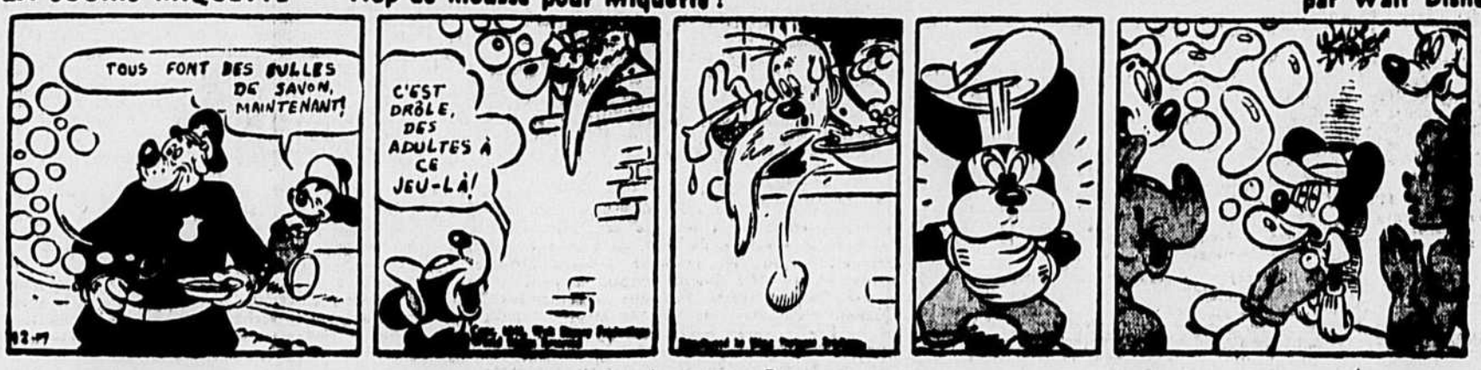

Si l'on déblayait les ruelles dans ce district, l'hiver

Donnant suite à des protestations lui parvenant de toutes les parties des quartiers St-Paul, St-Henri et Ste-Cunégonde qui constituent le district dont il est l'un des représentants à l'hôtel de ville, le conseiller R.-Marcel Lafaille vient d'attirer l'attention de Me Honoré Parent, directeur des services municipaux, "sur les désagréments que provoque la façon actuelle d'y recueillir les cendres et déchets".

"Je comprends que, à cause de la guerre, la ville a dû, durant quelque temps, cesser de nettoyer les ruelles, l'hiver, et la cueillette des vidanges et cendres s'est faite sur la rue", dit le conseiller Lafaille. "Mais nous voici revenus aux temps normaux, et l'on ne peut aucunement invoquer le défaut de main-d'oeuvre pour maintenir un tel système nettement détestable."

"Surtout cet hiver, alors que la neige n'a pas été tellement abondante, les ruelles devraient être nettoyées, de sorte que les vidangeurs y puissent faire leur travail, continue-t-il. "On ne verrait pas, alors le spectacle disgracieux qui cause tant de mécontentement actuellement."

"Dans St-Henri, par exemple, les plus belles rues, les plus beaux squares sont salis et enlaidis, deux fois la semaine, par cette exposition de poubelles et de détritus de tout genre. Sans compter que le nettoyage ne se fait pas toujours avec le soin désiré, et que les déchets séjournent souvent les journées entières sur les trottoirs. Le parc Sir Georges-Etienne-Cartier et le parc St-Henri, notamment, ont été défigurés depuis l'automne dernier à cause de cette façon de procéder."

Pour la défense de la citoyenneté

On a décidé de former à Montréal un comité provisoire pour la défense de la citoyenneté canadienne à la suite de la décision du gouvernement fédéral de déporter environ 10,000 personnes d'origine japonaise, qui possèdent la citoyenneté canadienne par droit de naissance ou de naturalisation mais dont la majorité, a, au cours de la guerre, exprimé le désir de retourner au Japon.

Le conseil exécutif de ce comité groupe les personnes suivantes: le chanoine P.S.C. Powles, M. Paul Baby, Mme Pierre Casgrain, le révérend G. R. Cragg, Mme Georges Garneau, M. John H .Hobart, M. Léon Lalande, lady Marler, Me Jean-Marie Nadeau, Me Roger Ouimet, Mlle Margaret Peck, M. Jacques Perrault, le révérend Cyril Powles le professeur F. R. Scott, de l'université McGill, M. Gordon K. Stewart, le révérend H. G. Tuttle et Mlle Marjorie A. Watson.

Le comité se propose d'obtenir que chaque Canadien japonais puisse, la paix revenue, choisir librement et d'une manière équitable de demeurer au Canada ou de quitter le pays; de travailler avec les autres comités semblables formés à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver et de recueillir les sommes nécessaires pour mener à bien la lutte entreprise sur le terrain juridique. Pour devenir membre du comité il faut verser une cotisation d'un dollar.

A l'Engineering Institute

M. John-T. Gibala, ingénieur américain très connu, qui sera le conférencier à la réunion hebdomadaire de l'Engineering Institute of Canada, ce soir 8h. 15 au no 2050, rue Mansfield.

BERNARD VINET
Administrateur d'immeubles
Administration générale de propriétés
Gestion de portefeuilles
1353 Parc Lafontaine
AM. 1420 Montréal

Une année de succès pour ces vendeurs

A l'occasion du congrès annuel de la Canadian Automotive Wholesalers Association, qui se tient actuellement à l'hôtel Mont-Royal, le président, M. C.-G. Heyes (à gauche), et le secrétaire-gérant, M. L.-N. Panneton (à droite), ont prédit une année de succès pour leur association. M. Keyes a annoncé la réalisation d'un projet de trois ans pour mettre sur pied une concurrence saine dans l'industrie de la vente de l'automobile. De son côté, M. Panneton a fait remarquer que le record d'assistance à ce congrès démontre tout l'intérêt que l'on porte à cet industrie — d'un océan à l'autre — de façon à rendre le meilleur service au pays.

Le plus considérable industriel du Reich était Friedrich Flick

FRANCFORT, Allemagne, 27 (A.P.) — Les autorités américaines ont révélé aujourd'hui les secrets d'un fabricant allemand de munitions qu'elles ont identifié comme "la puissance individuelle la plus considérable derrière la machine de guerre nazie", possédant un empire industriel qui s'est étendu par la saisie d'usines étrangères.

Il s'agit de Friedrich Flick, 62 ans, chef d'une combine de $400,000,000 et les autorités américaines ont déclaré qu'il était le plus puissant industriel de l'Allemagne nazie.

Flick, qui a commencé en 1933, a édifié des contrôles plus puissants que ceux détenus par la famille Krupp dans trois guerres, à partir de 1870, mais il a travaillé de façon si anonyme qu'il était à peine connu à l'étranger et en Allemagne, selon un enquêteur américain.

Beaucoup de ces usines ont été enlevées aux Juifs, aux Tchécoslovaques, aux Français ou aux Russes, a dit Josif Marcu, de la ville de New-York, chef du groupe surveillant la politique de dé-cartélisation.

M. Marcu a dit qu'il recommanderait de traduire comme criminel de guerre Flick parce que "nous le considérons comme un plus grand danger que Krupp".

Gustav Krupp von Bohlen und Halbach a été classé comme un des 24 principaux criminels de guerre nazis, mais ne peut subir son procès par suite de maladie.

Flick est détenu dans la prison de Preungsheim, près d'ici, avec les directeurs de sa combine. Le fils de Flick, Ernst, âgé de 28 ans est aussi sous arrêt. Grâce à l'intervention de Goering, Ernst avait été retiré de l'armée et placé à la tête d'une aciérie française en Lorraine. L'arrestation de Flick a été annoncée en juin dernier.

M. Marcu a dit que Flick était en avant de Krupp pour la valeur de ses usines, sa production d'acier, de charbon et d'armements finis.

Organisation de jeunes libéraux dans Québec

QUEBEC, 27 (Du correspondant du Canada) — Me Guy Des Rivières a été élu président de la section de Québec-Ouest de l'Association de la jeunesse libérale, qui n'a jamais montré tant d'activité en notre ville.

Les autres officiers sont les suivants: premier vice-président, Jean-Paul Gauvin; deuxième vice-président, Georges Demers, avocat; secrétaire, Louis Larocque; assistant-secrétaire, Louis Vallerand; directeurs, pour la Basse-Ville, James O'Neill, Léonidas Duguay et Adolphe Boutin; pour St-Jean-Baptiste, Freddy De Vito, Gérard Vincent et Raymond Trudel; pour Belvédère, Vital Bériau, Raymond Desmarais et Hector Poulin; pour Sillery, Arthur Villeneuve, McGill Julien et Albert Carreau; pour St-Sacrement, Jules Julien et Jean-Marcel Vézina.

M. Guy Roberge, député de Lotbinière, et M. Wilfrid Samson, député de Québec-Ouest, assistaient à la réunion de la jeunesse libérale.

Il n'y a plus qu'une section à organiser dans la ville de Québec, qui aura bientôt une association de jeunes libéraux aussi active et aussi brillante que celle de Montréal.

Première réunion de la succursale presse-radio de la Légion Canadienne

L'assemblée annuelle de la succursale presse-radio de la Légion Canadienne aura lieu à 1 h., samedi après-midi, au salon York de l'hôtel Windsor. Cette succursale qui est composée de journalistes, correspondants de guerre, d'employés de la radio et d'agences de publicité, qui ont fait partie des forces militaires canadiennes, procédera à l'élection de ses officiers pour l'année 1946.

Epouses anglaises arrivées au pays

Parmi les épouses anglaises arrivées dernièrement au pays à bord du S. S. "Aquitania", on compte celles des militaires montréalais suivants: MM. H. Baldwin, S. C. Bernardski, M. Boucher, E. Brasseur, M.-A. Brown, G.-J. Bulla, E.-J. Chapman, G.-J. Shisolm, J.-F. Crosby, G.-A.-L. Dunning, J.-C. Dubé, W.-W. Glover, B. Golberg, R.-P. Goodrow, M.-E. Hamill, A.-E. Harding, W.-J. Johnston, D.-E. Kennedy, E. Krakenberg, S. Korzeniewski, R. Lapierre, J.-H. McBroom, E. McLeod, E.-W. Meacham, G. Moreland, R.-J. Ouellette, G.-D. Perron, H. Rawlings, G.-B. Robertson, S.-J. Rodden, J. Storey, et R.-S. Turgeon.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
Dans le jour
HArbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES
Nouvelles, renseignements HA. 5131
Directeur de l'Information .. HA. 3461
Sport HA. 5134
Annonces, Ateliers HA. 1432
Administration, Finance HA. 3507
Circulation et expédition HA. 5134
Rédacteur en chef HA. 9454

Les doléances des meuniers

"Les moulins à farine canadiens reçoivent plus de restrictions que d'aide, de la part du gouvernement", déclarait hier midi M. H. Norman Davis, gérant général adjoint de "The Ogilvie Flour Mills Limited", devant les membres du Advertising & Sales Excecutives Club de Montréal, réunis en l'hôtel Mont-Royal pour leur déjeuner hebdomadaire.

M. Davis faisait ainsi allusion à divers communiqués du gouvernement déclarant à plusieurs reprises que les moulins à farine du Canada avaient reçu plusieurs millions de dollars, sans expliquer pourquoi.

M. Davis expliqua alors que ces "dons" constituaient en fait un remboursement aux moulins à farine de la différence entre le prix élevé auquel ils doivent acheter leur blé et le prix plus bas auquel ils sont forcés de vendre leur produit. De plus, une période assez longue doit s'écouler entre la "facture" adressée à Ottawa et le remboursement des sommes déboursées par les moulins.

M. Davis précisa ensuite que le maximum des prix de vente de la farine était demeuré stationnaire tandis que montaient toujours les frais de production, de transport et d'équipement. Malgré tous ces désavantages, l'industrie canadienne des moulins à farine s'est maintenue dans les limites cruelles qui lui étaient imposées, dit-il. Il a aussi tracé un tableau plutôt sombre de l'avenir de cette industrie: "Pour prospérer, il nous faut exporter au moins 50% de notre production. Le marché anglais est restreint et ne nous suffit pas. C'est là un gros problème."

M. Davis avait intitulé sa causerie: "Tenons-nous à la page". Sous ce rapport, il déclara que toute compagnie doit constamment se "rajeunir" et ne pas conserver les "vieilles barbes" qui s'opposent aux transformations et aux changements progressifs.

"Lorsque un exécutif s'aperçoit d'une baisse dans la clientèle, qu'il n'accuse pas immédiatement ses compétiteurs de concurrence déloyale et ne le soupçonne pas de baisser ses prix. Le plus souvent c'est un concurrent plus moderne qui vient d'effectuer un changement opportun et qui attire vers lui la clientèle à mesure qu'elle se renouvelle."

En terminant, M. Davis laissa ce conseil aux jeunes: "Que l'expérience acquise vous serve de base pour faire . . . d'autres expériences."

La Fédération a atteint près du quart de son objectif, hier

Le total des souscriptions reçues à la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises a atteint 24% de l'objectif de $850,000, hier soir, avec $201,482.

En communiquant ces chiffres, M. Eugène Thérien, président général de la campagne, a souligné que le travail de sollicitation dans les paroisses se continuait à un rythme plus rapide encore que l'an passé ou que les rentrées se faisaient plus tôt. Ceci est un résultat des mots d'ordre lancés aux auxiliaires pour leur demander de hâter la préparation de leurs rapport. Par contre, on remarque un ralentissement notable dans les rentrées chez les noms réservés. M. Thérien a ajouté que la campagne du cinq cents par semaine, lancée pour la première fois cette année, portait des fruits remarquables chez les employés.

Quatre paroisses de l'île de Montréal ont dépassé leur objectif, hier: Sainte-Bernadette-Soubirous, St-Boniface, Ste-Marie-de-Czestochowa et St-Sauveur.

La situation générale se compare favorablement avec celle de la dernière campagne, à la même date.

Les whips du gouvernement ont eu fort à faire, à Québec, hier

QUEBEC, 27. (Du correspondant parlementaire du Canada) — L'Assemblée législative a voté trois fois aujourd'hui et chaque fois sur des appels de la décision de son président, l'hon. Alexandre Taché. Les votes ont été les suivants: 45-33, 45-32, 45-33.

Lorsque le deuxième vote de la journée a été appelé, ce soir, il manquait plusieurs députés ministériels.

M. Hormidas Langlais, whip en chef, partit avec ses trois lieutenants (MM. Vachon, Caron et Camille Côté) à la recherche des députés de l'Union Nationale.

Au bout de 10 minutes, comme les whips ministériels n'étaient pas revenus, les délégués de l'Opposition commencèrent à lancer des traits à la droite. Les traits avaient beau être spirituels, personne ne riait aux banquettes ministérielles.

— "Votons donc", déclara en souriant l'hon. Cyrille Dumaine. "Quand même on battrait le gouvernement, ce n'est pas une motion de non-confiance".

Les whips ministériels arrivèrent enfin, suivis des brebis égarées. On entendit des soupirs de soulagement.

L'hon. M. Godbout a eu un mot qui a eu beaucoup de succès, ce soir, faisant allusion aux décisions du président Taché.

Le chef de l'Opposition a dit: "De la bouche du premier ministre à l'oreille de l'Orateur, il y a une bien faible distance".

Vieux employés de Dominion Textile à leur retraite

Deux vieux employés de l'industrie textile, qui ont connu les tramways à chevaux à l'époque de leur début dans le métier, viennent de prendre leur retraite de la "filature Colonial" de la Compagnie Dominion Textile Ltée, après des états de services combinés de cent trois ans pour le compte de cette entreprise, à Montréal. Ce sont Mme Alexina Giles et M. Olier Giroux. La première a passé cinquante années au service de cette industrie et le second cinquante-trois ans.

Mme Giles, qui était à la tête de la section des serviettes à la division des produits "Colonial", fit ses débuts à la filature Hochelaga, à Montréal, en 1895, alors qu'elle était toute jeune femme. A l'occasion de sa retraite comme pensionnaire, hier, elle a reçu une montre en or gravée, de la part du président de la Compagnie, M. G. B. Gordon. M. Gordon l'a remerciée de ses longues années de service et a loué le soin et la diligence qu'elle a toujours manifestés dans l'exercice de ses fonctions.

Pour M. Giroux, c'était une seconde retraite après une carrière fructueuse. Il compte lui aussi au nombre des employés à qui la direction a décerné une montre en or comme gage de gratitude. Il avait pris sa retraite il y a quelques années, mais il a consenti à reprendre le travail en temps de guerre pour retourner au département des calandres de la division "Colonial", en 1943, afin d'aider à produire les approvisionnements de guerre qui étaient alors requis d'urgence. Après 53 ans de loyaux services, il se retire maintenant, avec le bénéfice d'une pension augmentée.

Ces deux employés se rappellent avec émotion les jours où, à Montréal, il y a un demi-siècle, les ouvriers du coton qui vivaient éloignés des filatures devaient utiliser les tramways à chevaux pour se rendre à leur travail.

M. F. D. Wallace, surintendant de la division des produits "Colonial" à la Compagnie Dominion Textile Ltée, présidait la cérémonie de présentation de cadeaux-souvenirs à l'occasion de la retraite de ces vieux employés.

Conférence de M. Lacour-Gayet

Dans la série de douze conférences qu'il vient de commencer à la faculté des sciences sociales et qu'il donnera les mardis et les jeudis de chaque semaine à 7 h. 45, jusqu'au 4 avril, M. Robert Lacour-Gayet étudiera comment la structure sociale de la France a évolué à travers les âges, comment elle a résisté aux secousses provoquées par les "crises" — de là l'idée de continuité, — comment elle s'est pliée aux nécessités changeantes de la vie — de là l'idée d'adaptation.

Que signifient ces mots: "structure sociale"? S'agirait-il de tracer un tableau d'ensemble de la société et des moeurs? Douze conférences ne suffiraient pas à épuiser un programme si ambitieux. L'objectif du conférencier est différent. Une société peut être comparée à un édifice. Comme lui, elle repose sur des fondations, s'appuie sur une charpnte, utilise des matériaux divers; comme lui, elle est plus ou moins solide et plus ou moins équilibrée. Suivant quels principes la société française a-t-elle vécu? Comment s'est établi entre les classes sociales cet équilibre qui est la condition de la durée? Quelle influence l'organisation de l'Etat a-t-elle exercée sur l'évolution de la société? Telles sont, parmi beaucoup d'autres, quelques-unes des questions qui serviront de thèmes aux conférences de M. Robert Lacour-Gayet.

Ces conférences ont lieu à l'université de Montréal, amphithéâtre H'4.

Service d'autobus de la rue Bellingham à la cour d'honneur de l'Université.

(Communiqué)

M. J. A. Wilfred Smith,, du C.N.R., prend sa retraite

M. F. J. Stock, agent général du service des marchandises du Canadien National, à Montréal, annonce que M. J. Arthur Wilfred Smith, agent de district de ce service à Sherbrooke prend sa retraite, aujourd'hui, après près de 47 ans de service au chemin de fer.

M. Smith

Natif de Montréal, M. Smith fit ses études aux écoles publiques et à l'université d'Ottawa. Il débuta dans la carrière ferroviaire en 1900 et après avoir occupé divers postes dans les bureaux du Canadian Northern Railway il fut nommé, en 1911, chef du bureau du trafic. Cinq ans plus tard il fut promu agent du service des marchandises. La même année il entra au service des chemins de fer de l'Etat canadien comme chef de bureau du service des marchandises et lors de la formation du Réseau national fut nommé à un poste similaire dans le bureau de l'agent de district du service des marchandises. Il fut promu agent de district du service des marchandises à Sherbrooke en 1938.

M. Smith est membre de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, du Rotary Club et du Curling Club.

M. T. Boulanger sera délégué à Edmonton, en août

Il a été décidé hier après-midi que M. Trefflé Boulanger, directeur des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal, ira représenter cette commission au congrès de la Canada and New Foundland Education, qui doit avoir lieu à Edmonton, au mois d'août prochain

En route pour le Mexique

Cette photo, prise à la gare Windsor, nous fait voir, quelques minutes avant leur départ, un groupe d'excursionnistes de la province de Québec, qui se rendront au Mexique. Ce sont, de gauche à droite, première rangée: M. et Mme J.-C.-A. St-Onge, Amos; M. et Mme George Tougas, Valleyfield; M. André Turcot, consul honoraire du Mexique à Québec, organisateur du voyage; Mme L. Duplan, M. L. Duplan, consul général du Mexique au Canada; M. P.-E. Gingras, commissaire du trafic-voyageur au Pacifique Canadien et organisateur technique du voyage; Mlle Agnès Chicoine, Québec; Mlle Berthe Chicoine, Québec; deuxième rangée, Mlle I. St-Onge, Amos; M. J.-E. Houle, Trois-Rivières; Mlle Pierrette Dupuis, Québec; Mme L.-P. Montgrain; La Tuque; Mlle Madeleine Michaud, Québec, Mlle Marie-Paule Gauvin, Québec; Mlle Ruth Marcotte, Shawinigan Falls; Mlle Pierrette Drouin, Québec; Mlle Fernande Durocher, Montréal. N'apparaissent pas sur la photographie cinq autres excursionnistes qui partirent de la gare Windsor dans l'après-midi. (Photo C. P. R.).

Un siècle de loyaux services

M. G.-Blair Gordon, président de la Compagnie Dominion Textile Ltée, présente une superbe montre en or à Mme Alexina Giles, de la filature "Colonial" de cette compagnie, à Montréal, qui a pris sa retraite après 50 ans de service pour le compte de la compagnie. On voit, à droite, M. Olier Giroux, qui vient de se retirer de la compagnie, pour la deuxième fois, après 53 ans de service dans l'industrie du coton. M. Giroux avait quitté la compagnie en 1942, mais il y est revenu l'année suivante pour faire son effort de guerre. Mme Giles et M. Giroux comptent donc, ensemble, plus de 100 ans de service dans cette importante industrie. On voit, à l'extrême gauche, M. F.-D. Wallace, surintendant de la filature "Colonial".

Le rationnement plus sévère du beurre, nécessité par sa rareté

OTTAWA, 27, (C.P.) — L'explication de la réduction de la ration de beurre de deux onces par semaine par personne — réduction qui fixera à quatre onces la ration de beurre au Canada pendant les mois de mars et d'avril — a été révélée aujourd'hui par le Bureau fédéral de la statistique dans sa revue mensuelle de la situation de l'industrie laitière.

Le premier février, on comptait dans les entrepôts frigorifiques 8,000,000 de livres de beurre de moins qu'à la même époque l'an dernier, alors que la production ne rencontrait que 43 pour cent des besoins domestiques à comparer de 53 pour cent l'an dernier.

Prévoyant une production de quelque 52,000,000 de livres de beurre au cours du prochain trimestre, le rapport du Bureau fédéral de la Statistique annonce que cette production, ajoutée aux stocks de beurre en magasins, "sera insuffisante pour rencontrer la demande domestique telle qu'elle s'annonce déjà".

On prévoit cependant que la réduction de la ration hebdomadaire à quatre onces par personne permettra une épargne de 3,000,000 de livres, ce qui permettra à la situation du beurre de se stabiliser vers la fin de la période d'entreposage, le premier mai. La Commission des prix a annoncé que la ration serait reportée à six onces en mai.

La principale raison de la rareté du beurre cet hiver provient de la hausse de la demande qui résulte du rapatriement des militaires et de leurs dépendants. En annonçant la réduction au début du mois, M. Ilsley a en effet révélé que la population s'était accrue de 600,000 personnes depuis un an.

Avis

L'Union nationale des ingénieurs opérateurs du Canada tiendra une assemblée, vendredi, le 1er mars, à 8 heures p.m. dans la salle 15 du Monument National, 1182, boul. St-Laurent.

Renvoi de Gagnon, Downey et Joseph Gariépy, à Timmins

TIMMINS, Ont., 27, (C.P.) — Le chef de police Léo Gagnon, le chef-adjoint P. Downey et le sergent Joseph-C. Gariepy ont été démis de leurs fonctions par la Commission de la police de Timmins, aujourd'hui.

La Commission a par ailleurs nommé chef intérimaire le sergent Albert Lepic, âgé de trente-deux ans, un ancien membre du Corps d'aviation royal canadien et membre du service de la police de Timmins depuis dix ans.

Plus tôt, aujourd'hui, la Commission avait adopté une résolution demandant que les trois officiers démissionnent, tout en soulignant qu'ils seraient démis de leurs fonctions s'ils ne se rendaient pas à cette demande. Selon la Commission, le manque de coopération entre le chef Gagnon et Downey a suscité la démoralisation et l'indiscipline au sein de la force constabulaire. La démission de Gariepy avait été demandée parce que ce dernier avait admis avoir obtenu la condamnation d'un justiciable par suite d'une preuve falsifiée.

Soirée dansante chez les jeunes libéraux de St-Denis-Dorion, samedi

Une soirée dansante organisée par la section St-Denis-Dorion de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal aura lieu samedi soir prochain dans la salle St-Albans, 760 est, rue St-Zotique. M. Guy-A. Lacouture, président de cette section invite tous les membres de différentes sections de l'association à prendre part à cette soirée dansante. Toute personne désirant obtenir de plus amples renseignements peut communiquer avec M. Lacoûture, 6344, rue St-Denis, CRescent 9860, M. Pierre Martineau, 6553, rue St-Denis, CRescent 5296, ou M. J.-A. Roland Roy, 7848, rue Henri-Julien, CAlumet 4284.

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
Service rapide
SERVICE JOUR et NUIT
OUVERT JOUR & NUIT
PHARMACIE MONTREAL
HA.7251
CHARLES DUQUETTE, Propriétaire

Enfin, nous pouvons dire . . .
"FAITES UN VOYAGE DE PLAISIR"

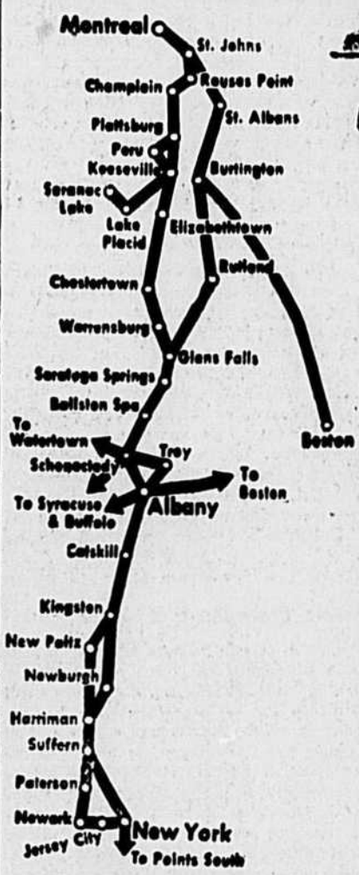

— vous ne pouvez choisir un meilleur temps pour faire ce voyage que vous vous promettez depuis longtemps.

— il sera confortable et coûtera peu.

Le relâchement, au Canada, qui a suivi la grande année de la victoire doit être accompagné d'un plaisant voyage par Greyhound — et c'est maintenant qu'il faut partir!

Les autobus seront moins encombrés durant les semaines qui suivront qu'en aucun autre temps de l'année. Le sommet des voyages d'urgence de temps de guerre est passé . . . les nombreux voyages réguliers de temps de paix recommencent . . . mais les mêmes services fréquents de Greyhound sont à votre disposition.

Que votre voyage soit pour affaires ou pour une vacance bien méritée, vous voyagerez confortablement dans un autobus chaud et bien aéré, et à prix réduits. Partez maintenant et voyagez par Greyhound.

Pour billets et renseignements, veuillez vous adresser à

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL
1188 ouest, rue Dorchester Tél. PLateau 7141

GREYHOUND

"Pas une histoire de pêche!"
La qualité Gatehouse est réellement économique
FILETS D'AIGLEFIN
Poisson blanc Doré Eperlans Saumon
Flétan Maquereau Truite de lac Morue
Harengs Filets de haddock
HUITRES A LA MESURE — HOMARDS
LIVRAISONS DE DETAIL DE VENDREDI:
8 heures a.m.
2 h. 30 p.m.
PLateau 8121
Gatehouse

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 33 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique $ 9
Union Postale $12
Livraison à domicile
Montréal et banlieue $ 8
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Membre de la Canadian Press
Member of the Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

RÉDACTEUR EN CHEF
Edmond Turcotte

JEUDI, 28 FEVRIER 1946

M. Duplessis et la "barbote"

Il y a plus qu'un doucereux respect pour la liberté individuelle dans ce que soutient M. Duplessis, en discutant d'une loi dirigée contre les appareils de jeu florissant dans cette province. On y trouve surtout une surprenante timidité de la part de l'autorité provinciale devant les opérations du jeu de "barbote" dans certains établissements montréalais.

A titre de procureur général; le chef de l'Union Nationale fait adopter à Québec une loi qui prohibe l'usage des gobe-sous ou "*slot-machines*", et, pressé par M. Valmore Bienvenue, de l'Opposition libérale, il établit une distinction prudente entre l'instrument du jeu et celui qui s'en sert, la conduite de ce dernier ne relevant pas de la juridiction provinciale.

Les dispositions de cette loi sont toutefois nébuleuses et peuvent prêter à des abus comme dans le cas de ce précédent invoqué mardi par M. Duplessis et qui s'appelle la "loi du cadenas".

Le premier ministre s'est étrangement refusé d'inclure dans la loi appelée à sévir contre les "*slot-machines*" des dispositions favorisant la saisie des tables de "barbotes" à Montréal. Pourquoi? L'amendement que suggérait à ce propos Me Guy Roberge, député de Lotbinière, avait la précision même de la photographie. Quel est le policier qui se croirait incapable de définir à Montréal un établissement et une table de "barbote"?

Me Léon Casgrain, l'ancien procureur général, a tout à fait raison de dire dans la circonstance: "Si le premier ministre n'a personne à protéger, pourquoi n'inclut-il pas les tables de "barbote" parmi les appareils de jeu? Si le premier ministre refuse, je croirai que les journaux ont raison de dire que les "barbotes" sont protégées parce que cela rapporte au fonds de l'Union Nationale".

Il y a dans la situation du jeu et du vice à Montréal des complaisances vraiment obstinées et une impudeur disposant d'impressionnantes influences. Il est pourtant grand temps d'assainir ce cloaque.

Les Pères de l'Eglise

On annonce à New York la mise en marche d'une grande oeuvre d'érudition: tous les écrits des Pères de l'Eglise en 72 volumes. On travaillera sur manuscrit et l'on traduira en anglais, naturellement. On compte que l'entreprise, dont les deux premiers volumes paraîtront en mai, s'étendra sur six ou sept années. Tous les Pères de l'Eglise figureront dans l'ouvrage, depuis saint Clément, dans les temps apostoliques, jusqu'à saint Ignace, patriarche de Constantinople (IXe siècle), en passant par Tertullien, Origène, Irénée, Jérôme, Ambroise, Augustin et Chrysostôme, Isidore de Séville et Grégoire le Grand.

Le directeur de la collection, le Dr Ludwig Schopp, est une autorité sur les écrits de saint Augustin. Voilà 72 volumes qui seront impatiemment attendus des âmes d'élite qui savent s'élever au-dessus des affaires du siècle. Mais combien sont-elles?

Sketch-savon et Radio-Québec

Le major John Bassett, éditeur du *Sherbrooke Record*, que la rumeur désigne comme prochain candidat de l'Union Nationale dans Compton, vient de faire une charge contre la Société Radio-Canada, l'Office National du Film et le Service Canadien de l'Information. Ce sont, prétend-il (sans même essayer de s'appuyer sur une seule preuve), des instruments chargés de présenter les oeuvres du gouvernement sous leur jour le plus favorable.

Un des vices de ces organismes, dit en passant M. Bassett, c'est de n'être pas "responsables à des actionnaires", ni au Parlement, ni au peuple, mais "directement à un membre du cabinet". Et puis après? Ce ministre n'est-il pas, à son tour, *responsable au Parlement*, représentant du peuple? M. Bassett préférerait que la responsabilité fût à des actionnaires. Et les actionnaires, eux, à qui seraient-ils responsables? Lequel des deux modes est le plus démocratique: celui de la responsabilité publique du ministre au Parlement, ou celui de la responsabilité de l'actionnaire à l'égard de soi tout seul?

On sera curieux de voir quelle position le candidat Bassett prendra dans Compton au sujet de Radio-Québec. Au fait, où est donc rendu ce fastueux projet de Radio-Québec que l'hon. M. Duplessis a fait adopter ($5,000,000) à la Chambre l'an dernier? On n'en entend plus parler. Des malins prétendent que M. Duplessis attend d'avoir terminé son sketch-savon sur "Les chercheurs d'or de l'Ungava".

Autour et alentour

Notre avoir liquide est de $458 par tête

A mesure que le Canada se remet à la paix, sa vie économique révèle de nombreux aspects encourageants, mais il faut en considérer quelques-uns avec discrétion, car des décisions imprudentes menacent de bouleverser les plans de rétablissement. Le Bulletin de la Banque Royale du Canada fournit à ce sujet d'intéressantes précisions. Il attire notre attention sur le montant d'argent à dépenser. Les chiffres qui paraissaient autrefois normaux semblent maintenant ridiculement faibles. A la fin de la guerre, les avoirs liquides dépassaient de beaucoup tout ce qu'on avait imaginé jusqu'ici et représentaient rien qu'en dépôts bancaires et billets $458 par tête, par comparaison avec $224 en 1939 et $184 en 1926.

L'économiste Stuart Chase mentionne trois mesures nécessaires pour faire face à l'aspect nouveau de l'économie actuelle: encourager les placements privés; encourager les placements publics, surtout dans les habitations à prix modique; veiller à ce que l'ensemble des épargnes inactives ne dépasse pas 10 ou 12 pour cent du revenu national. En d'autres termes, faire circuler l'argent comme facteur dans la production des marchandises, de façon qu'une grande quantité de produits se déverse sur le marché et serve de sauvegarde contre l'inflation.

Ces chiffres et ces observations ne peuvent que nous faire admirer davantage la sage politique du gouvernement libéral de M. King, qui a combattu si efficacement l'inflation qui désole tant d'autres pays.

* * *

Les paires de claques qui se perdent

Le confrère Emile Benoist, du *Devoir*, fait une savante dissertation sur le mot *bulldozer*. Il s'agit de trouver un équivalent français à ce mot né de la guerre pour désigner une machine nouvelle. Après avoir cité d'autres savants philologues comme lui, il conclut, pour sa part, à *autoheurtoir*. C'est très bien! Une trouvaille! Vive l'*autoheurtoir*. Exemple: "*Le Bloc s'est fait écrapouti par un autoheurtoir!*" Dans la maison où l'on emploie couramment "Etatsunien", il faut s'attendre à tout!

Cela nous rappelle que tel pontife de la refrancisation sans discernement s'était longtemps malaxé le cerveau pour rendre "*pair of rubbers*" en français, sous prétexte, sans doute, que "paire de claques" faisait trop commun, trop canayen. Il finit par offrir à l'univers attentif une élégante "paire d'hydrofuges", sans se douter, le savant bonhomme! que sa trouvaille était une fois de plus la preuve qu'il y a beaucoup de paires de claques qui se perdent.

* * *

Philosophie "à deux poings"

Le *Reader's Digest* de mars publie une étude du Rév. Dr Harry Emerson Fosdick sur la personne du Christ. Selon son habitude, le *Reader's Digest* annonce le sommaire de sa publication dans la presse du pays, et il le fait en séguichant le lecteur avec tous les trucs de la publicité criarde. En tête de l'annonce on lit: *WAS Jesus really "meek and mild"?* et le texte qui suit entreprend de démontrer, en citant les propres paroles du Dr Fosdick, que notre attitude à l'égard du Sauveur verse dans la "sentimentalité". Le *Reader's Digest* nous demande si nous savons ce que le Christ a vraiment voulu dire en nous ordonnant d'"aimer nos ennemis" et de "présenter l'autre joue". Pour le savoir, il faut lire le *Reader's Digest* de mars: "*Read this stirring article. See why the two-fisted philosophy of Jesus is aimed right at the cruel, tough world of today*".

Comment trouvez vous cette "*two-fisted philosophy*" de Jésus — cette philosophie "à deux poings". On croirait une réclame pour un film de *cowboy* ou pour un gros mélo de la *Gold Rush* sur la *Barbary Coast!* Pour vendre sa pacotille littéraire, le mercantilisme descend à des degrés de vulgarité et d'indécence qui, dans ce cas-ci, frôlent le sacrilège.

* * *

La Belgique au travail

Il est évident que la Belgique se remet beaucoup plus rapidement que la plupart des pays d'Europe des ruines de la guerre. Un relevé de la situation industrielle en Belgique, récemment exécuté par l'agence d'information Reuter, démontre que ce petit pays se trouve dans une situation meilleure que ses voisins, qu'il est mieux nourri et qu'il a restauré sa machine industrielle beaucoup plus près de la normale. La production du charbon a plus que triplé; il y a plus d'énergie électrique qu'avant la guerre; la production du fer, de l'acier et des engrais atteint de 60 à 76 pour cent de ce qu'elle était en temps normal. Quand au chômage, il est bien inférieur à ce qu'il était avant la guerre.

Il semble que le grand secret de cet extraordinaire relèvement, c'est que la Belgique, sans se désintéresser de la politique, ne lui a pas laissé prendre le pas sur des considérations plus pressantes. Considérant les destructions accumulées par les Allemands et les dégâts inévitables qui ont accompagné la libération, les Belges se sont convaincus que la seule façon pour eux de se tirer de cette situation, c'était par un dur travail et non par des activités politiques extrémistes. Tout en accordant à la politique la place et l'importance qui lui reviennent dans une saine démocratie, ce brave petit peuple, faisant passer avant tout le relèvement de la patrie, s'est mis à la tâche avec ardeur. On en voit déjà les résultats.

* * *

Il mourra de crampes d'estomac

Il faut admirer la sollicitude avec laquelle on nous communique chaque jour de Nuremberg les bulletins de santé de Rudolf Hess qui, chaque fois que l'accusation insiste sur certaines pratiques particulièrement scabreuses des tortionnaires nazis dans les pays occupés par l'Allemagne, se plaint de migraine, de coliques, de nausées et réclame à grands cris des médicaments. Il y a quelques jours, quand un procureur a rappelé qu'on avait enduit de poison les lèvres de tous les écoliers d'une ville de Crimée qui refusaient d'absorber du café et des gâteaux dans lesquels les Allemands avait dissimulé des substances toxiques, Hess a été pris d'une violente attaque de crampes d'estomac. Hess est vraiment ce qu'on peut appeler un tortionnaire sympathique. Si l'accusation continue à se montrer aussi brutale dans ses exposés, il mourra de crampes d'estomac. Il s'agit là d'un cas typique de remords matérialisés. C'est très grave et ça peut finir par la pendaison.

Apprendre à laver la vaisselle

Toronto s'émerveille de ce temps-ci de la grosse diminution qu'on a enregistrée en 1945 dans le taux annuel des mortalités à Montréal. La chose nous surprend nous-mêmes. Il est étonnant que nous en soyons arrivés à ces excellents résultats en dépit de tous les foyers de contagion qui existent autour de nous.

Notamment au restaurant. Dans cette crise de la main-d'oeuvre qui dure depuis 1942, le public montréalais est victime à table de cent et une petites négligences. Le service est lent, les repas sont souvent froids, les aliments n'ont pas toujours la qualité de ceux qu'on s'empresse d'annoncer.

S'il faut faire la part d'inévitables disettes, s'il faut tenir compte de la rareté du personnel de quelque expérience, s'il est encore nécessaire de s'adapter aux conditions des lendemains de guerre, doit-on par surcroit se résigner à manger dans de la vaisselle sale, avec des couteaux et des fourchettes sales, sur des tables poisseuses, assis sur des chaises qui ont servi de cendrier ou accoudés sur des nappes pleines de ronds de café?

La situation de la main-d'oeuvre dans les restaurants n'a pourtant plus rien de tragique. Il est aujourd'hui loisible pour un entreprenant patron de restaurant d'améliorer les conditions de son établissement.

La soupe arrive dans un bol taché de rouge, et le client se demande avec angoisse si c'est là du sang ou de ce carmin bon marché avec lequel les serveuses se peignent les ongles. Du jaune d'oeuf desséché ou quelque autre matière grasse s'est déposé dans les interstices d'une fourchette ou plus visiblement sur la marque de commerce gravée dans la lame du couteau.

De vagues filaments de viande se collent dans le relief d'une assiette, d'autres ustensiles n'ont pas été proprement essuyés et offrent aux yeux un douteux enduit causé par l'évaporation de l'eau de vaisselle.

Pourquoi faut-il invariablement repêcher, à l'aide de sa cuiller dans le pot de lait ou de crème, de ces petites poussières noires ou brunes? Le beurre et le sucre en cube sont aussi souvent tachetés, et le verre d'eau est à l'occasion lui-même suspect.

On en vient à constater à ce régime peu engageant et surtout peu appétissant que plusieurs restaurants de Montréal ont besoin de bons plongeurs qui savent laver la vaisselle dans de l'eau assez chaude, qui savent frotter et curer tous les récipients et la coutellerie.

Le laisser-aller a été très répandu. Nous ne parlons pas ici de ces repas servis au comptoir où les spectacles les plus affligeants sont réservés à ceux qui mangent sur le pouce, dans des émanations de friture, de mayonnaise et de sirops qui vernissent à tout jamais le fond des tasses ou le fond des coupes à glace et à sorbet.

Le convive distrait se prend parfois, résigné malgré lui à cette ambiance de malpropreté envahissante, à détacher par plaques, une fois son dîner terminé, les restes d'un repas précédent dont on ne saurait dire de quoi il se composait. Le glacis est dur, on y travaille machinalement de la fourchette. Cela peut avoir été composé d'une couche de cendre de cigarette et de sucre fondu. On gratte avec patience de minuscules reliquats que le torchon du plongeur a épargnés et qui sont peut-être là depuis une semaine. Ou peut-être n'est-ce qu'une accumulation des restes divers d'une douzaine de repas successifs dans une même assiette.

Il y a dans ce domaine de l'alimentation à Montréal un certain redressement à opérer et fort rapidement. La lenteur du service et autres inconvénients du restaurant seront pardonnés, dans les circonstances actuelles, si l'on en vient d'abord à la première et plus importante des réformes à faire: se munir de plongeurs consciencieux qui ont appris à laver, à faire tremper et à essuyer la vaisselle.

C'est là une exigence nullement exagérée, à laquelle il devient maintenant facile de se conformer.

Il va sans dire que certaines maisons de cette ville, plus soucieuses sous le rapport de la manutention des aliments et plus attentives pour leurs clients, ne cessent de surveiller le service dans toutes ses phases. Leur exemple devrait être plus généralement suivi. Pensons au tourisme.

Le plongeur.

Entre Canadiens de bonne volonté

Une politique d'éducation physique

par Eugène L'Heureux

On parle en ce moment de "service administratif", de "département" et de "ministère" à fonder en vue de venir en aide à notre jeunesse. Quelle que soit la formule adoptée, il faut que l'Etat s'occupe davantage de la jeunesse, en loyale et intelligente coopération avec le Conseil de l'Instruction publique.

Au temps où nous vivons, parler sensément de la jeunesse, c'est logiquement poser le problème de l'éducation physique. Si, nous sommes un quart de siècle en retard dans ce domaine, ce n'est pas une raison de nous obstiner à ne pas en parler. Au contraire, c'est un impérieux motif qui nous engage à reprendre le temps perdu.

Si, au lieu d'être des patriotes de sentiment, de discours et de chicane, nous étions plus généralement des patriotes de pensée, d'action et de collaboration, il y a longtemps que nous ferions moins de patriotisme électoral et que, tous émus par nos statistiques de mort et de maladie — les plus mauvaises de tout le Canada et probablement de toute l'Amérique du Nord, — nous nous occuperions d'édifier une race forte et physiquement saine. Conséquemment, l'éducation physique figurerait parmi nos principales préoccupations publiques et privées, puisque c'est par la jeunesse qu'il faut "rebâtir" une race physiquement.

Depuis quelques années, nous refusons un subside fédéral annuel de $65,000 destiné à la culture de l'aptitude physique moyennant la condition que la Province en dépense autant pour la même fin.

Si, nous avions notre propre plan d'éducation physique, ce refus de subside fédéral pourrait s'expliquer. Mais nous sommes satisfaits dès que nous avons assuré de cette façon toute **négative** le respect de l'autonomie provinciale.

En 1867, il n'y avait pas encore d'automobiles et les Pères de la Confédération ne songeaient pas qu'en proclamant le très sage principe de l'autonomie provinciale, ils confectionnaient un système de freins sur les quatre roues, que certains ultraprovincialistes souderaient de manière à empêcher l'auto de partir, ce qui semble à ces obsédés l'unique moyen d'éviter les accidents d'autos.

Si nous sommes assez riches pour refuser les subsides fédéraux, ayons l'intelligence de concevoir une politique provinciale d'éducation physique, en payant avec l'argent provincial ce que d'autres Provinces payent avec l'argent fédéral.

Ce qu'il faut, c'est une politique d'éducation physique d'envergure et conçue en fonction de notre culture franco-catholique.

* * *

Cette politique devra être suffisamment décentralisée pour mettre à profit toutes les bonnes initiatives locales et assez centralisée pour en assurer la ferme orientation vers le but visé.

L'éducation physique devra faire naître chez nous une profession nouvelle puisant sa haute formation dans une université canadienne-française organisée en vue de nous fournir des éducateurs physiques nullement inférieurs aux autres.

Et l'Etat devra distribuer — sans calculs électoraux — de généreux octrois pour la construction, l'aménagement et l'organisation de centres d'éducation physique dans les localités où la population fera généreusement sa part. Peut-être même la liquidation des biens de guerre faciliterait-elle l'organisation de plusieurs centres de culture physique chez nous, si les esprits étaient plus orientés vers les initiatives patriotiques de cette nature?

L'éducation physique n'est pas plus une panacée que tout autre excellent remède. Si nous voulons pourvoir la postérité d'une meilleure santé physique et faire en sorte que la revanche des berceaux ne soit pas un vain mot, c'est tout un programme de santé qui s'impose chez nous, sans délai. Néanmoins, le Gouvernement qui aura organisé l'éducation physique en cette province aura rendu un immense service à la race canadienne-française. Et tous les esprits impartiaux se feront un plaisir de lui en accorder le crédit. L'"Opinion Libre" sera de la partie, on peut en être sûr.

Dans le prochain article, nous causerons de l'occupation des loisirs, une oeuvre qui ne manque pas de liens avec celle de l'éducation physique et qui prend une importance grandissante avec la substitution du travail mécanique au travail humain et toutes les conséquences sociales qui en résultent.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'*Opinion Libre*, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, Avenue de Salaberry, Québec.)

TRIBUNE LIBRE

A propos de beurre

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance de m'accorder dans votre journal l'espace pour exprimer ma manière de voir en ce qui regarde le rationnement du beurre dont traite M. Eugène L'Heureux dans "Le Canada" du 25 courant.

Je ne suis aucunement opposée au rationnement du beurre, et loin de moi l'idée de le critiquer. Après tout, c'est peut-être très bien. Toutefois, ce qui serait encore mieux, à mon point de vue, ce serait d'en augmenter la production afin qu'il y en ait pour tout le monde et de cette manière nul danger que le riche n'ait la part du pauvre.

Il suffirait d'augmenter le prix du beurre de 10 sous par livre aux producteurs pour qu'ils puissent se procurer la main-d'oeuvre nécessaire pour traire les vaches, et l'affaire sera réglée. Le pauvre y trouverait son profit, car une livre de beurre qui coûterait, disons, 50 sous, est de moitié au moins, moins dispendieux qu'une livre de viande qui coûte actuellement environ le même prix qu'une livre de beurre.

Chez nous, une livre de beurre vaut au moins trois livres de viande. J'affirme que la cause principale, et la seule, qui fait que la production de beurre diminue, c'est que les producteurs manquent de la main-d'oeuvre nécessaire. Un de nos voisins l'automne dernier a vendu pour la boucherie toutes ses vaches laitières, soit 15, et n'en gardera plus, dit-il, parce qu'il n'a personne pour les traire. Même ses enfants l'ont laissé pour aller gagner des salaires de $4 à $5 par jour (filles comme garçons), alors que leur père n'aurait pas pu les payer plus de $30 à $35 par mois sans s'endetter. Peut-être que du même coup ceci augmenterait la production de la viande, et comme conséquence activerait la vente des grains. Si, comme résultat, cela exemptait le Gouvernement de payer des primes aux cultivateurs de l'Ouest pour les empêcher de semer du blé, le pauvre n'en souffrirait pas.

A travers le voile que vous mettez devant les yeux, nous commençons à voir, malgré que nous soyons pauvres, que vous voulez nous duper, et je crois que c'est en une occasion à peu près semblable qu'il a déjà été dit: "You can fool all the people some of the time; you can fool some people all the time, but you can't fool all the people all the time".

Votre dévouée,

Mary Lee

Radio-Québec

Nous aurons notre radio "indépendante"

Washington Carrousel

The Washington Merry-go-Round

par Drew Pearson

La semence de la troisième guerre mondiale est déjà répandue. Les activités des espions russes au Canada peuvent provoquer une salutaire confrontation. — Notre meilleur espoir en la paix réside dans une solide amitié avec le peuple russe.

WASHINGTON. — (N.D.L.R. — La chronique de Drew Pearson est aujourd'hui rédigée dans la forme d'une lettre à sa soeur.)

Ma chère soeur,

Le mois d'octobre dernier, j'étais chez toi lorsque ton élégant et charmant mari déposa son uniforme dans une malle, au milieu de boules de naphtaline, et se rendit au Bureau de Mobilisation pour annoncer qu'il avait été licencié de l'Armée. Et je me rappelle notre amusement d'apprendre que le Bureau de Mobilisation lui avait donné instruction de le tenir au courant de ses déplacements au cas où ses services pourraient être requis de nouveau.

Ceci, pensions-nous, constituait une grosse farce. Après tout, nous venions à peine de terminer une longue et odieuse guerre et notre pays s'apprêtait tout juste à jouir de quelques années de paix bien méritées. Malgré cela, le commis du Bureau de Mobilisation déclara: "Nous vous appellerons si nous avons besoin de vous."

Je sais que tu me qualifieras de pessimiste pour les mots que je t'écris, mais, en jugeant d'après la tournure que prennent nos relations étrangères aujourd'hui, je commence à croire que ce qui nous semblait ridicule en octobre dernier n'est pas aussi ridicule que cela après tout.

Remarque que je ne veux pas dire par là que Gordon sera rappelé sous les armes. Nous n'aurons jamais plus besoin d'une imposante armée dans cette ère de guerre atomique. Ce serait un suicide collectif que d'exposer de vastes concentrations de fantassins sans défense aux ravages des projectiles atomiques. Mais je veux tout simplement dire qu'aujourd'hui, moins d'un an après la fin de la guerre, nous voguons sur une mer démontée de rivalité internationale, sans gouvernail, sans compas et avec une idée très imprécise de la direction de notre barque.

Pendant ce temps, l'un de nos anciens alliés prouve qu'il sait exactement où il veut aller tandis qu'un autre navigue dans un navire dont la coque fait eau, et nous semblons fichus dans notre tentative de l'empêcher de sombrer tout d'une pièce.

L'espionnage soviétique

Cependant, j'écris sur ce ton pessimiste non pas tant parce que j'aime faire preuve de pessimisme, mais parce que le temps est court. Le temps est court et nous, en tant que nation, devons nous éveiller. Nous devons réaliser que les gestes que nous posons dans le champ international, au moment présent, — au cours des semaines, des jours et des minutes que nous vivons — préparent la paix ou la guerre future. Nous nous dirigeons à grands pas vers la dernière issue.

C'est pourquoi je considère la révélation des activités des espions russes au Canada comme une bénédiction déguisée. Elle peut nous aider à réaliser toute la gravité de la rivalité au milieu de laquelle nous évoluons. Elle peut nous aider à reconnaître le fait que nous glissons vers une catastrophe internationale.

Il me fut donné de connaître les activités des espions russes plusieurs semaines avant de décider d'en parler, et je sais que ce que les Russes ont fait est beaucoup plus sérieux que ce que le State Department veut bien nous faire croire. Cette révélation a mis à jour l'existence d'un réseau d'agents russes non seulement engagés dans la course pour obtenir les secrets de la bombe atomique, mais qui cherchent également à préparer la désorganisation totale de tout notre système de communications, pour l'occasion et le moment où cela pourra devenir nécessaire.

Coopération vs vol

Il y a évidemment quelque chose à dire sur l'affirmation de Jos Davies qui prétend que chaque nation pratique l'espionnage. Cela est vrai. Cependant, il semble que M. Davies oublie le fait que nous travaillions précisément à l'élaboration d'un plan international visant au partage du secret atomique au moment précis où les Russes tentaient de voler ce secret.

Le secrétaire Byrnes s'était rendu à Moscou et avait posé un geste sincère en consentant au partage du secret, malgré l'opposition soulevée par certains éléments au pays. La vérité est que simultanément, les Russes désiraient la bombe atomique, indépendamment de tout accord international, et qu'ils étaient déterminés à s'en emparer illégalement s'ils en avaient l'occasion.

Cependant, il ne peut pas servir à grand'chose de discuter qui a raison et qui a tort. Nous avons été désagréables aux Russes en plusieurs occasions dans le passé — particulièrement lorsque nous les avons condamnés à l'isolement pendant 17 ans et que nous les avons incités à devenir le peuple le plus défiant du monde.

L'important n'est pas de savoir qui a raison et qui a tort, mais bien de savoir où nous aboutirons avec tout cela. Si les Russes continuent à espionner ici, si nous poursuivons nos tentatives d'espionner chez eux, ces "surveillances", ajoutées aux frictions en Iran, en Turquie, à Trieste, en Mandchourie, ne pourront que nous conduire à la guerre. Non seulement cette issue est-elle inéluctable, mais elle aboutira plutôt tôt que tard.

Guerre ou amitié

Si, d'autre part, nous demandons un règlement de compte à Jos Staline — règlement basé sur un échange de relations sociales et culturelles entre les peuples russe et américain — alors nous pourrons éviter la guerre.

J'ai tellement insisté sur cette question d'amitié russo-américaine que je suis assuré que chacun — particulièrement ma famille — est saturé de ces exhortations. Mais c'est l'unique moyen pratique de prévenir la guerre. C'est le seul moyen d'appliquer le Sermon sur la Montagne à la diplomatie moderne.

Il est une multitude de raisons qui font que nous ne pourrons jamais entrer en guerre avec la Grande-Bretagne, et elles découlent toutes du même principe qui est que — nous connaissons et comprenons le peuple britannique. Des milliers d'Américains visitent annuellement la Grande-Bretagne en temps normal. Des milliers de professeurs et de journalistes britanniques viennent ici. Des milliers d'Américains ont étudié en Grande-Bretagne à titre de boursiers Rhodes ou autrement. Des millions d'immigrants britanniques sont venus s'établir ici.

Il découle de ceci que le problème de la paix avec l'Angleterre ne présente pas de difficulté. Celui de la paix avec la Russie est beaucoup plus difficile — d'abord à cause du langage, ensuite parce qu'un petit groupe de militaristes, à la tête du gouvernement soviétique, ont laissé clairement entendre qu'ils ne tenaient pas à ce que le peuple russe nous connaisse. Ils veulent refroidir l'amitié russo-américaine.

Ils veulent envoyer toutes sortes d'agents soviétiques ici — nous en comptons présentement un total de 1,700 qui opèrent secrètement ici — mais ils ne peuvent permettre à une poignée de journalistes américains ou à un orchestre de franchir les bornes de Moscou et même dans cette ville, ne peuvent se dispenser de les épier à tout instant.

Le Sermon sur la [illegible]gne

Ce n'est pas un genre de réciprocité propice à la paix. Et c'est pourquoi je pense que nous devons faire preuve de fermeté avec Staline. Il faudra déployer beaucoup de courage pour être durs, fermes, parce que personne dans ce pays n'aimera envisager les conséquences qui pourraient résulter si Staline ne nous croyait pas sérieux. Mais, à mon point de vue, nous devons étaler nos cartes sur la table, et dire à Staline que nous devons avoir la liberté complète de nouer des liens d'amitié entre les peuples russe et américain — ou le contraire.

Et ceci ne devrait pas être une amitié de façade. Elle devra se traduire par des échanges d'étudiants et de professeurs; par une libre échange de livres, de journaux, de journalistes, de ministres du culte et d'athées, d'émissions radiophoniques et de films. Personnellement, je serais prêt à échanger tous les secrets de la bombe atomique pour le droit de démontrer au peuple russe qu'il n'existe aucun différend entre nos deux pays à l'exception de quelques militaristes à l'esprit étroit qui sont au sommet.

Bien, mon intention n'était pas de te faire un sermon, pardonne-moi. Je suis tellement inquiet de la façon dont les choses se passent. A moins qu'on ne mette un terme à cette glissade, le petit Johnny devra un jour endosser l'uniforme que son papa a déposé dans les boules de naphtaline en octobre dernier.

Ton frère,
DREW

(Copyright, 1946, By the Bell Syndicate, Inc.)

Madame Bovary habite Marseille

Francis Carco est venu faire un tour à Marseille.

En parcourant les rues d'Aubagne, il aperçut une petite boutique portant cette enseigne: "Emma Bovary, mercière". Il entra et, tout en achetant une paire de lacets, demanda à la commerçante:

—Connaissez-vous Flaubert?

Et Emma Bovary de répondre, après un temps, de réflexion:

—Il y a longtemps qu'il habite par ici?

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

HOTEL Windsor
CAREY COMPANY

PARLONS CINEMA

avec MARC THIBAULT

Fridolin, il y a quelque temps à Chicago lors des scènes de caprice de sa co-vedette Miriam Hopkins à propos de "St-Lazare's Pharmacy", voulut abandonner le spectacle mais le réalisateur Eddie Dowling lui fit changer d'idée en augmentant sensiblement son cachet . . . On dit que Gratien "Fridolin" Gélinas, en effet, a touché après cela $2,000 par semaine pour endurer et la pièce et Mlle Hopkins ! ! . . . Contrairement aux rumeurs, ce n'est pas à notre Fridolin que Dowling demanda de réécrire la pièce mais d'abord à Marc Connolly puis à Anthony Brown et enfin à Edwin Justus Mayer. . . Chacun refusa à tour de rôle et il semble que la brève carrière de "St-Lazare's Pharmacy" est bien finie et que notre Fridolin, qui n'aura pu malheureusement se révéler sur le Broadway (ce qui n'est que partie remise espérons-le) va bientôt nous revenir . . . Rudolph J. Kornbrath, graveur d'armes à feu et oncle de l'actrice Elyse Knox, est décédé ces jours derniers à Hartford, Conn., à l'âge de 64 ans. . . Il avait déjà travaillé 100 heures à graver la mésture d'un fusil présenté au regretté aviateur Wiley Post . . .

Le monopole des studios de Hollywood dans les domaines de la production, de la distribution et de l'exhibition, monopole que le gouvernement américain tenta de dissoudre lui-même il y a cinq ans en intentant aux principaux studios de la Californie une poursuite anti-trust d'après l'Acte Sherman, poursuite qui traine encore, a lundi été assez sérieusement menacé alors que la Cour Suprême a maintenu à Washington un jugement de $360,000 accordé à un exhibiteur indépendant de Chicago qui avait poursuivi 7 compagnies de cinéma à l'effet qu'il ne pouvait présenter des films en primeur à son Jackson Park Theatre. . . L'exhibiteur déclara en effet que seuls les cinémas étant directement ou indirectement la propriété des studios en question pouvaient montrer des films en primeur et qu'il devait par conséquent encaisser des pertes relatives puisqu'il ne pouvait lui-même montrer les films que longtemps après, réduisant ses profits de $120,000 et réclamant triples dommages . . . La Cour de District des Etats-Unis lui accorda un premier jugement, renversé par la Cour Fédérale de Circuit à Chicago mais qui vient d'être confirmé par la Cour Suprême par un vote de 7 à 1 . . . Les compagnies défenderesses étaient : Loew's Inc., RKO Radio Pictures Inc., Twentieth Century-Fox Film Corporation, Paramount Pictures Inc., The Balaban & Katz Corporation, Vitagraph Inc., Warner Bros Circuit Management Corp., et Warner Bros Theatres Inc.

La pièce "Arsenic and Old Lace" va quitter l'affiche samedi à Londres après 1,337 représentations, un nouveau record pour une pièce américaine en Angleterre . . . Sur le Broadway, la comédie de Joseph O. Kesselring fut présentée 1,344 fois après avoir été créée par Boris Karloff. . . Benny Goddman et son orchestre ont succédé à Danny Kaye sur la scène du théâtre Paramount de New York hier . . . L'engagement de Kaye aurait pu continuer pendant des mois mais le populaire comique devait retourner à Hollywood. . . Une Montréalaise arrivée avant-hier de la métropole américaine nous raconte comment en attendant vainement à l'entrée du Paramount son tour, bien distant, de peut-être pénétrer dans le théâtre, elle a rencontré le blond comédien . . . Elle remarqua à l'entrée des artistes une foule de jeunes attendant, probablement depuis des heures, que Danny Kaye sorte en personne . . . Finalement, ces jeunes admirateurs impatients se mirent à crier : "We Want Danny, We Want Danny" . . . Soudain, d'une fenêtre du 5ème étage de la bâtisse, la tête blonde de Kaye fit son apparition. . . Ce furent des "Oh" et des "Ah", pour ne pas dire des "hauts" et des "bas", d'émotion . . . Puis Kaye disparut aussitôt, seulement pour réapparaitre trois fenêtres à côté, au 4ème étage ! . . . Même petit jeu, deux autres fenêtres de l'autre côté, au 6ème étage . . . puis, au 3ème, au 2ème . . . et plus rien ! . . . Et voilà comment Danny Kaye sait amuser son nombreux public même de la coulisse ! !

Au théâtre Capitol, aussi de New York, les vedettes du spectacle de vaudeville qui y prend aujourd'hui l'affiche sont Marie "The Body" McDonald et l'orchestre de Sammy Kaye . . . Sur la scène du théâtre Strand, ce sont Jack Carson et Arthur Treacher qui y paraissent en personne . . . Barry Fitzgerald joua un fameux prêtre dans "Going My Way" . . . Voilà que son frère, qui fait du cinéma sous le nom d'Arthur Shields, va à son tour porter la soutane pour "Gallant Journey" . . . John Loder, qui a déjà joué au cinéma français et qui fut longtemps marié à la Française Micheline Cheirel, a l'intention d'aller faire du cinéma en France si sa présente épouse Hedy Lamarr persiste à rester séparée de lui . . Grace McDonald, dont la beauté est aussi gracieuse que celle de Marie McDonald, est mariée à Ralph Green . . . "Toni" Lupino, actrice anglaise qui est la cousine d'Ida Lupino, vient d'arriver aux Etats-Unis à bord d'un paquebot d'"épouses de guerre" avec son bébé de 2 ans . . . Elle est mariée au sergent Francis Connolly de Boston . . . Mme David Niven et ses deux enfants, récemment arrivés d'Europe, deumeurent à New York chez les Raymond Massey en attendant d'aller rejoindre le comédien britannique à Hollywood. . . Niven a acheté une villa dont il ne pourra prendre possession qu'en juin. . . Le journalisme mène souvent à la publicité . . . Ce qui fait penser que plusieurs ex-publicistes de Hollywood sont aujourd'hui d'importants cinéastes . . . Mentionnons les réalisateurs David O. Selznick, Hunt Stromberg et Hal B. Wallis et le metteur en scène Norman Krasna . . .

Et sur ce . . . A DEMAIN.

ON ENTENDRA À LA RADIO...

P.M.

A 3 h. 30. — **Les chefs-d'oeuvre de la musique.** — Programme: symphonie No 3, en do mineur, avec orgue, de Camille Saint-Saëns, par un orchestre symphonique sous la direction de Pierro Coppola. — CBF.

A 4 h. 30. — **Radio-Collège.** — De la Renaissance à la Résistance: François Coppée (1842-1908). Conférencier: M. Fulgence Charpentier. — "Avez-vous lu . . . ?" "I Fioretti". Débats sous la direction du R. P. Vincent Bélanger. — CBF.

A 9 h. — **Le Théâtre de Radio-Canada.** — A l'affiche: "L'Arlésienne", d'Alphonse Daudet. — CBF.

A 11 h. 30. — **L'Histoire de la Musique,** sous la direction de Frank Black. — CBF et CBM.

Horaire des émissions — Jeudi, 28 février 1946

CKAC	CBF	CBM	CFCF
7.30 | Ouverture			Nouvelles
7.45 | Déjeuner mus.			"
7.30 | Consistoire	Programme mus. et nouvelles	Programme mus.	"
7.45 | "		"	"
8.00 | Nouvelles	Radio-journal	Radio-journal	Nouvelles
8.15 | Déjeuner mus.	Elévation mat.	Prières	Coffee Time
8.30 | Quintette	Pot pourri mus.	Fanfare	Top of the Morn.
8.45 | Déjeuner mus.	et nouvelles	"	Mélodica
9.00 | Nouvelles	Musique	Honeymoon in...	Breakfast Club
9.15 | Sans tambour...	"	"	"
9.30 | Cara. du rire	Chansons	Classiques	"
9.45 | "	"	Mus. en travail...	"
10.00 | Variétés	Sur nos ondes	Emis. éducative	Nouvelles
10.15 | "	Bon appétit	"	Life can be...
10.30 | Chansonnettes	Vie de famille	Piano	Hollywood
10.45 | Mus. latine	G. Duranleau	Baryton	Listening Post
11.00 | Coffret mus.	Grande Soeur	Fred Waring	Sérénade
11.15 | Radio Ent.	Métairie Rancourt	"	Quiz
11.30 | Club de la...	Joyeux Troubadours	Soldier's Wife	Women's World
11.45 | "	"	Lucy Linton	"
12.00 | Nouvelles	Jeunesse Dorée	Nouvelles B.B.C.	Midday Melodies
12.15 | Prog. rural	Quelles nouvelles	Road of Life	"
12.30 | Grande Soeur	Nouvelles B.B.C.	La Ferme...	Soldier's Wife
12.45 | Hist. d'amour	"	"	Truth or Fiction
1.00 | Art vocal	Rue Principale	Nouvelles	Nouvelles
1.15 | Rêverie mus.	Nouvelles	Happy Gang	Coss. Bennett
1.30 | La ménagère	Vers le Soleil	"	But not forgotten
1.45 | Mét. Rancourt	Fritz Kreisler	Radio World	Singing Land
2.00 | Mélodies	Extraits d'opéras	Big Sister	Concert
2.15 | Réc. de piano	Intermède	Intermède	Ethel and Albert
2.30 | Un peu de tout	Lettre à la Can...	Valses	Mus. of Manhattan
2.45 | Nouvelles	Chansonnettes	"	"
3.00 | Discothèque	Music-Hall	Woman of...	Al Pearce
3.15 | "	"	Ma Perkins	"
3.30 | "	Chefs-d'oeuvre...	Pepper Young	Ladies be Seated
3.45 | "	"	Right to Happiness	Lopez Orch.
4.00 | Evén. soc.	"	Mus. moderne	Jack Berch
4.15 | CKAC ce soir	"	Nouvelles	The Fitzgerald
4.30 | Variétés	Radio-Collège	Mus. moderne	For Women
4.45 | Musique	"	Réc. de chant	Dist. Service
5.00 | Mélodies 33	"	Mus. classique	Terry and...
5.15 | Pierre et...	"	Intermède	Dick Tracy
5.30 | Rue Principale	Cotes de la bourse	Pam. Robinson	Musicale
5.45 | Madeleine et...	Hornire	Cotes de la bourse	Gospel Singer
6.00 | Jos Floche	Ivan l'Intrépide	C.B.M. ce soir	Serenade
6.15 | Chansonnettes	Radio-Journal	Nouvelles	Nouvelles
6.30 | Chansons	Actualité	Sérénade	Sports
6.45 | Nouvelles	Au coin du feu	Nouvelles B.B.C.	Cal. Tinney
7.00 | Fauteuil d'orch.	Un homme et...	Soliloque	Chansons
7.15 | "	Métropole	"	"
7.30 | Air Lane Trio	Théâtre	Rythmes	Uncle Troy
7.45 | Chansons fran.	"	Causerie	Corinne Jordan
8.00 | Dr Lambert	Talents de...	Théâtre anglais	Reporting Home
8.15 | "	"	"	Sketches in...
8.30 | Que diriez...	Taxi 18	Voix de Victor	America's Town
8.45 | "	"	"	Meeting of the Air
9.00 | Frankie Carle	Radio-théâtre	Music-hall	"
9.15 | "	"	"	"
9.30 | Homme en noir	"	G. Waddington	Light up and...
9.46 | "	"	"	"
10.00 | Ellery Queen	Radio-journal	Nouvelles	Calangis and...
10.15 | "	Ecole des parents	Actualité	"
10.30 | Mus. de danse	"	Panorama can.	Rudy Vallee
10.45 | Nouvelles	Récital de chant	"	"
11.00 | Nouv. sport.	Jazz	Théâtre	Nouvelles
11.15 | Janette Davis	Opérettes	"	Orch. de lanse
11.30 | Roy McKinley	Hist. de la mus.	Hist. de la mus.	Gems of Thought
11.45 | "	"	"	"
12.00 | Nouvelles	Fin des émissions	Fin des émissions	Dance Music

Tendrement, gentiment, elle est timide

Ingrid Bergman fait gentiment la timide pendant que son partenaire Gregory Park lui souffle de deux mots à l'oreille dans cette charmante scène de la production David O. Selznick, "Spellbound", qui prendra l'affiche au Loew's.

"Johnny Angel", au Capitol, "Chanson du Passé", à l'Orpheum, en 2e semaine

"Spellbound" d'Alfred Hitchcock au Loew's — Films d'horreur au théâtre Imperial et grand film d'amour, "Love Letters", au Palace

Deux productions vont garder l'affiche, à compter de demain, pour des deuxièmes semaines de représentations. Le film RKO Radio "Johnny Angel", au Capitol, avec George Raft, Claire Trevor, Hoagy Carmichael et Signe Hasso dans les premiers rôles, s'est révélé une captivante intrigue policière et les cinéphiles montréalais auront l'occasion de voir la pellicule une deuxième semaine sur l'écran du Capitol. Au théâtre Orpheum, la version synchronisée en français de "Penny Serenade", intitulée "La Chanson du Passé", sera aussi présentée pour une seconde semaine.

"La Chanson du Passé" est basé sur le roman de Martha Cheavens et fut adapté pour l'écran par le brillant Morris Ryskin. Les vedettes sont Irene Dunne, Gary Grant, Edgar Buchanan, Beulah Bondi, Ann Doran et Leonard Willey. Le film fut réalisé et mis en scène par George Stevens pour Columbia.

Le chanteur Perry Como au cinéma

Le baryton Perry Como, que l'on pourra voir dès demain au Princess dans la comédie musicale "Doll Face" aux côtés de Vivian Blaine, Dennis O'Keefe et Carmen Miranda, est la plus récente sensation aux Etats-Unis dans le domaine de la chanson populaire. A la radio, à l'écran et sur disque, Perry Como plait et sa popularité augmente de jour en jour. Le sympathique chanteur, qui nous interprète plusieurs mélodies dans "Doll Face", est un ancien barbier.

"House of Dracula" au théâtre Impérial

Trois monstres de l'écran nous reviennent en même temps dans la production Universal, "House of Dracula" qui sera la semaine prochaine au programme de l'Imperial. Le brillant Lon Chaney sera à nouveau "L'Homme-Loup" tandis que John Carradine remplacera Bela Lugosi dans celui de Dracula et Glenn Strange, Boris Karloff dans celui de Frankenstein. "House of Dracula" est donc, évidemment, un film d'horreur qui devrait vous faire frémir de bien des façons. La distribution comprend encore Martha O'Driscoll, Jane Adams et Onslow Stevens.

Comme second film, l'Imperial présentera "The Crimson Canary", mis en scène par John Hoffman et réalisé par Bob Faber.

Charles Vanel au Saint-Denis samedi

Le puissant acteur Charles Vanel, Francine Bessy et Gilbert Gil dans une scène du film inédit "Haut-le-Vent", dès samedi à l'écran du Saint-Denis.

Création d'une nouvelle pièce canadienne, "Mademoiselle Suzanne", à l'Arcade

C'est par un gala qu'on inaugurera demain soir une grande semaine au théâtre Arcade. La création d'une pièce canadienne est toujours un événement que les amateurs de théâtre ne manquent pas. On se souvient encore du succès de la création de "La Statue Fragile", de Jean Vézina.

Denis Drouin

Or, demain c'est "Mademoiselle Suzanne", de Paul Rème qui se présentera au public. L'auteur qui n'en est pas à ses premières armes a surtout voulu exploiter une veine nouvelle et nous montrer les comédiens à la ville avant de nous les montrer à la scène.

Satirique, humoristique, remplie de notations de l'actualité montréalaise cette nouvelle comédie est très originale de facture. On nous comprendra mieux lorsqu'on saura que l'auteur a imaginé de jouer le premier acte sans un seul décor. Nous sommes sur un plateau vide et nous assistons, avant le drame même de "Mademoiselle Suzanne", aux petites rivalités d'artistes, aux petits drames de leur vie privée ce qui a permis à l'auteur d'écrire un texte d'une observation aigue, jamais méchante mais où l'analyse des sentiments des comédiens est poussée jusqu'à ses plus mystérieux retranchements. Puis l'on va de surprises en surprises et elles sont si variées, si inédites de formule qu'il ous est impossible de résumer l'action sans risquer de gâcher l'attrait pour l'auditeur.

"Mademoiselle Suzanne" fera sûrement sensation. Cette nouvelle comédie sera défendue par MM. Marcel Journet, Jean Ducepne, Armand Marion, Denis Drouin, Maurice Gauvin et Mmes Antoinette Giroux et Janine Sutto.

Avec une telle distribution "Mademoiselle Suzanne" saura certainement s'imposer aux connaisseurs et surtout aux amateurs de nouveauté.

"L'Arlésienne", de Daudet, ce soir

Radio-Canada a mis à l'affiche de son Radio-Théâtre, pour ce soir, à 9 heures, une oeuvre très émouvante d'Alphonse Daudet, "L'Arlésienne". Fait intéressant, Mme Berthe Lavoie, qui est chargée de la mise en ondes, se servira pour le décor sonore de la musique que Georges Bizet écrivit spécialement pour "L'Arlésienne".

C'est le récit d'un jeune paysan de Camargue, Frédéric, qui est amoureux d'une belle Arlésienne dont il apprend bientôt l'indignité. Après avoir lutté contre son amour, il se tue de désespoir. Madame Berthe Lavoie a choisi pour l'interprétation de ce mélodrame, Mesdames Mia Riddez, Marthe Thierry, Jeanne Maubourg, MM. Pierre Dagenais, Fred Barry, Paul Gury, François Lavigne, Gaston Dauriac, Noël de Tilly et Hector Pellerin. C'est Madame Lilliann Dorsenn qui a fait l'adaptation radiophonique de l'Arlésienne.

Charles Trenet dans "Frederica" au Saint-Denis

La réputation du chanteur Charles Trenet n'est plus à faire. Depuis quelques années il est, avec Tino Rossi et Chevalier, la vedette lyrique dont le succès est à la fois le plus solide et le plus original. Tous les radiophiles connaissent par coeur les chansons qui ont rendu Trenet célèbre.

Avant la guerre Trenet tourna quelques films. A la paix revenue il reprit son activité cinématographique et la direction du Saint-Denis est heureuse d'annoncer que samedi prochain elle mettra à l'affiche le plus récent film de cet artiste.

Il s'agit de "Frederica", une comédie musicale remplie de situations drôles puisque Trenet est poursuivie par trois femmes qui disent s'appeler Fréderica et qui veulent l'épouser. Le plus amusant est qu'elles en seront quittes pour leurs démarches mais celles-ci auront fourni au film des scènes tantôt cocasses, tantôt dramatiques et tantôt émouvantes.

On reverra avec plaisir Charles Trenet qui est resté jeune plein d'allant, de verve et toujours aussi poète. Les trois chansons du film sont interprétées comme seul Trenet sait le faire et elles deviendront vite populaires. L'une d'elles "Fréderica" donne son titre au film. La distribution comprend le comique Rellys, la jolie Suzet Mais, une nouvelle artiste Jacqueline Gautier et, en grande vedette, la célèbre Elvire Popesco.

Le second film à l'affiche "Haut-le-Vent" réunit le puissant Charles Vanel, la belle Mireille Balin, le jeune Gilbert Gil, Francine Bessy, nouvelle venue; Marcel Vallée, Marcelle Géniat et quinze autres artistes. "Haut-le-vent" est un drame très fort dont l'action tourne autour de la possession d'un domaine familial. Les sentiments les plus nobles y sont exploités avec une rare maitrise dramatique.

L'Orient continue de bien aimer les "ombres chinoises"

TCHOUNG-KING, 27 (Reuters) — Le "Hollywood" de la Chine est bâti d'édifices qui ressemblent à des granges sur une allée étroite occupés par des comédiens pauvres et des actrices qui réussissent à vivre toute une année avec ce que leurs camarades des Etats-Unis gagnent en une journée.

Au-dessus de la principale entrée de ces studios sans luxe, on peut lire la devise suivante: "Un pied de film employé à bon escient est une bombe mortelle lancée à l'ennemi".

Jusqu'à ces derniers mois, l'industrie cinématographique chinoise travaillait dans la clandestinité. Pour le cinéma chinois, la fin de cette guerre de huit années est le début de la réalisation d'un rêve, faire fonctionner un important centre de cinéma en Orient. On croit que dix compagnies privées de production seront établies cette année.

La Chine a un titre spécial pour s'intéresser au cinéma. On sait qu'environ 100 ans avant le Christ, un homme allait d'un coin à l'autre de son pays pour montrer au peuple des "ombres chinoises".

La vie de St-François d'Assise filmée par les studios mexicains

Commençant mardi le 5 mars prochain, et pour six jours, le théâtre His Majesty's présentera sur son écran le film mexicain "St-Francis of Assisi" qui sera offert non pas de 11 heures le matin à 11 heures le soir mais de 1 heure de l'après-midi à 11 heures du soir.

Honorio brave jeune guerrier, et Maria, noble fille du comte de Quintanar, sont les personnages romantiques du film "St-François d'Assise" production mexicaine dont le sujet est la vie de François Bernadone. Celui-ci, fêté comme un roi de la jeunesse d'Assise, abandonna plus tard toutes ses richesses pour servir le Seigneur dans la pauvreté et en renonçant à toutes les joies terrestres.

L'interprétation des rôles délicats de Honorio et de Maria fut confiée à Crox Aviarado, et Alicia de Phillips, tandis que Jose Luis Jimenez joue celui de St François. Le film, merveilleusement mis en scène par Alberto Grout, et produit par Pedro A Calderon, pour la Simplex Film Company, a connu un succès mondial et fut acclamé dans tous les pays par les membres de l'église.

Le Frère Mathias Faust, Délégué Général de l'Ordre des Franciscains en Amérique du Nord, a écrit la lettre suivante:

C'est avec grand plaisir et grande joie que j'ai assisté à la projection du film "St François d'Assise" Cette production a toute mon approbation et j'espère sincèrement que beaucoup de gens la verront. Ce film qui montre authentiquement la vie du fondateur de L'Ordre des Franciscains, inspirera tous ceux qui le verront".

AUJOURD'HUI À MONTRÉAL

Déjeuners-causeries

Cercle Universitaire. — A 12 h. 30 p.m., au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, déjeuner hebdomadaire et causerie de M. Jean-Paul Vinay, agrégé de l'Université de Paris. Sujet: "Développement de la phonétique expérimentale à l'Université".

Kiwanis Club. — A 12 h. 30 p.m., à l'hôtel Windsor, déjeuner hebdomadaire et causerie du Rév. Robert M. Munro. Sujet: "What Kiwanis means to me".

Dîner-causerie

Association des Anciens en Sciences sociales de l'U. de M. — A 6 h. 30 p.m., au restaurant des Champs-Elysées de l'hôtel Berkeley, 1188 ouest, rue Sherbrooke, dîner et causerie de M. Roger Duhamel, journaliste. Sujet: "L'organisation de la paix".

Conférences

Faculté des Sciences sociales de l'U. de M. — A 7 h. 45 p.m., dans l'amphithéâtre H'4 de l'université, 2e conférence de M. Robert Lacour-Gayet sur la continuité et l'adaptation française: les transformations de la structure sociale de la France".

Engineering Institute of Canada. — A 8 h. 15 p.m., à 2050, rue Mansfield, conférence de M. John T. Gibala. Sujet: "Traffic and engineering".

Institut scientifique franco-canadien. — A 8 h. 30 p.m., dans l'amphithéâtre H'4 de l'université, 5e conférence de M. André Fréchet. Sujet: "Madame de Sévigné et son temps".

Le retour à l'écran d'Ernest Cossart

Le populaire vétéran de la scène et de l'écran, Ernest Cossart, que nous n'avions pas vu au cinéma depuis quelques années, nous revient dès demain au Palace dans la production Hal B. Wallis, "Love Letters". On le voit ici, à droite, avec Jennifer Jones et Joseph Cotten dans une scène du film.

Les qualités de Pierrette Alarie

L'engagement de Mlle Pierrette Alarie au Metropolitan Opera, en vertu d'un contrat de juillet 1943, était commenté comme suit le samedi suivant par Marcel Valois dans sa Chronique Musicale: "Le public, qui a appris avec fierté l'entrée de Mlle Pierrette Alarie au Metropolitan Opera, peut imaginer la joie de ceux et de celles qui connaissent la jeune chanteuse montréalaise. Après avoir obtenu, le printemps dernier, une bourse de $500, la voilà maintenant engagée par un contrat de trois ans pour chanter les premiers rôles de coloratura.

"Cette jeune fille possède les dons essentiels à la carrière qu'elle entreprend: voix sympathique et chaude, expérience de la scène diction nette, personnalité, éducation soignée. Et en plus elle est jolie comme on l'est rarement à l'opéra, et son âge n'est pas un mince atout pour incarner les vraies jeunes filles que sont Lakmé, Rosine et Gilda. Intelligente, point prétentieuse et ayant le goût du travail sérieux, Mlle Alarie va pouvoir, grâce à son engagement au Metropolitan, se livrer à l'étude des langues, de la mise en scène et de la danse. Sa carrière ne fait que commencer, et ce sont les commencements qui sont les plus importants. "Elle sera la première Canadienne-Française à avoir l'honneur de chanter là-bas. Dans le passé la porte n'était guère ouverte aux Américaines ou aux Canadiennes, au Metropolitan. Presque toutes les chanteuses avaient déjà acquis une réputation sur les scènes lyriques d'Italie ou d'Allemagne avant leur engagement à New-York."

On sera heureux d'applaudir une jeune artiste aussi douée et en qui on met une telle confiance, le jeudi 14 mars, à l'auditorium du Plateau. Billets en vente chez Ed. Archambault, MA. 6201 et au Monument National, PL. 9161.

"LES AMIS DE L'ART"

Au Monument National, les 1er, 5 et 7 mars, 8 h. 30 p.m. les Variétés Lyriques mettent à l'affiche: "La Comtesse Maritza".

Au Salon Prince de Galles de l'Hôtel Windsor, samedi, 2 mars, de 4 à 5 p.m. Victor Brault présente la quatrième d'une série d'audition intitulées: "L'Heure Musicale". Les artistes au programme: Paul de Meulles, Norman Harper, Simone Daigneault et Gérard Gélinas.

A l'Auditorium du Collège Saint-Laurent, 6 mars, 8 h. 30 p.m. Récital de piano par Paul Doyon.

A la salle du Gésu, les 9 et 16 mars, en matinée, les Compagnons mettant à l'affiche: "Le bal des voleurs" de Jean Anouilh.

Au His Majesty's, 13 mars, 8 h. 30 p.m. la Société Classique présente Ezio Pinza.

Au Salon York de l'Hôtel Windsor, 14 mars, 8 h. 30 p.m. le Petit Salon du Bon Parler Français présente un débat mixte intitulé: "Artiste ou savant?".

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

ST-DENIS. — "L'Homme sans Nom", 11.45, 2.40, 5.35, 8.35. "Une Vie de Chien", 1.05, 4.00, 7.00, 9.55.

LOEW'S — "Wonder Man", 10.05, 12.25, 2.35, 4.55, 7.25, 9.55.

PALACE — "Kiss and Tell", 11.35, 2.10, 4.50, 7.25, 10.00.

CAPITOL. — "Johnny Angel", 10.25, 12.45, 3.10, 5.30, 7.50, 10.15.

PRINCESS. — "Pinocchio", 11.15, 1.55, 4.40, 7.20, 10.05. "Danny Boy", 10.05, 12.50, 3.30, 6.10, 8.55.

ORPHEUM. — "La Chanson du Passé, 10.55, 1.35, 4.15, 6.50, 9.30.

VICTORY. — "Orders from Tokyo", "One Night in Paris".

IMPERIAL. — "The Outlaw ride Again", 12.20, 2.50, 5.20, 7.50, 10.25. "Pursuit to Algiers", 11.10, 1.40, 4.10, 6.45, 9.15.

L'Histoire de la musique

M. Frank Black, fera entendre à l'Histoire de la musique, ce soir à 11 h. 30, l'Andante, de la Symphonie no 5, en ut mineur, de Beethoven, et les Variations symphoniques "Istar", de Vincent d'Indy. Son but, en inscrivant ces deux oeuvres au programme, c'est d'illustrer la variation qui est une forme musicale très ancienne. Les postes CBF et CBM font le relais de ces concerts.

Le grand talent de Lionel Daunais et Comtesse Maritza

Tous les rôes joués par M. Lionel Daunais sont intéressants et attachants parce que d'abord, il les interprète d'une façon magnifique et ensuite parce que les opérettes choisies par les directeurs des Variétés Lyriques, MM. Charles Goulet et Lionel Daunais, comptent toujours au nombre des plus aimées du répertoire.

Dans "La Comtesse Maritza", dès ce soir au Monument National, M. Daunais incarne le comte Tassilo, gentilhomme ruiné par les prodigalités de son père. Le caractère du jeune comte, loyal et fier, d'une générosité de coeur peu ordinaire, lui gagne toutes les sympathies.

La partition fournit à M. Daunais, dans ce rôle, des airs délicieux, des valses viennoises d'un charme très grand. Au premier acte : "Le regret, parfois et surtout l'ennui . . . " et le duo avec la comtesse Lise : "Fallait-il tout cacher ou tout dire . . . " suivi de la valse "Ma Petite Soeur", sont exquis.

Mais le duo du deuxième acte, encore avec Maritza qui lui chante: "Assez, assez monsieur" ce à quoi Tassilo répond "O Maritza, tout nous sépare" offre le point culminant de l'oeuvre. Et puis, l'air si beau: ::On se croit fort, oui si fort que l'on défie le sort . . . " où l'on sent tant de désespérance qu'illuminera pourtant un heureux dénouement.

LES BALLETS DU "BAL DES VOLEURS"

Anouilh a conçu sa comédie comme une sorte de ballet fantaisie qui rappelle le Molière de Pourceaugnac. On sait l'immense succès de la Compagnie des Quatre-Saisons dans l'oeuvre d'Anouilh. Les Compagnons s'y donnent eux-mêmes en toute allégresse, sous la direction d'Elizabeth Leese qui travailla, il y a peu de temps, avec Trudy Schoop. C'est dire que l'action de la comédie sera soulevée par la fantaisie très cocasse des ballets qui interviennent occasionnellement sans retarder le déroulement psychologique. La musique est jouée au saxophone, dans un style très caricatural.

Les Compagnons ne veulent pas préjuger leur public, mais ils escomptent remporter avec "Le Bal des Voleurs" l'un de leurs meilleurs succès.

La location est active au contrôle du Gésu. Il y aura six représentations en soirée les 7, 8, 9, 14, 15 et 16 février. Matinées les 7, 9 et 16 février. Les billets pour la matinée chez les Amis de l'Art.

HIS MAJESTY'S
CE SOIR, A 8 H. 30
LA NOUVELLE COMEDIE A SUCCES
"SCHOOL for BRIDES"
Avec une distribution new-yorkaise
Soir : $1.00, $1.33, $1.99 et $2.65
Matinée, samedi : 67c, $1.00 et $1.99
Toutes taxes incluses

HIS MAJESTY'S
Commençant mardi, 5 mars
POUR 6 JOURS
"Saint François d'Assise"
GRAND SPECTACLE
Aussi
"Les Aventures de Chico"
Représentation continuelle — 1 p.m. à 11 p.m. — Prix réguliers.

AU GESU
Les Compagnons
présentent
LE BAL DES VOLEURS
de JEAN ANOUILH
Ballet humoristique, chorégraphie:
ELISABETH LEESE
Soirées :
7 - 8 - 9 - 14 - 15 - 16 mars
Matinées: 7 - 9 - 16 mars
Location: LA. 1185 - HA. 7522

MONUMENT NATIONAL
CE SOIR
La comtesse
MARITZA
d'Emmerich Kalman
Rideau: 8.25--PLateau 9161
Aussi les: 1 - 2 - 3 - 5 - 7
9 - 10 - 12 - 13 mars

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Marier-Guernon

Dans l'intimité, ce matin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Ambroise, décorée de fleurs printanières et de massifs de verdure, est célébré le mariage de Mlle Yseult Guernon, fille de M. P.-W. Guernon, o.o.d., et de Mme Guernon, de Montréal, avec M. Jean Marier, l.c., fils du juge et de Mme Joseph Marier, de Drummondville. MM. Emile Gour et Armand Gauthier exécutent un programme de chant pendant la messe. M. Guernon accompagne sa fille et le juge Marier est témoin de son fils. La mariée porte une robe d'après-midi, en crêpe français et dentelle Chantilly rose buvard, un toquet de fleurs roses drapé de tulle illusion, un manteau de taupe et un petit manchon de dentelle Chantilly piqué d'orchidées. MM. Louis et Julien Guernon, frères de la mariée, placent les invités.

Mme Guernon, mère de la mariée, porte une robe de romain bleu ardoise incrustée de dentelle française, un chapeau de fleurs dans les tons de bleu et fuchsia et des roses Talisman au corsage. Mme Marier, mère du marié, porte une robe de crêpe français bourgogne, un chapeau de paille noire, de style Directoire, orné de noeuds de ruban vert eau, des accessoires noirs et un bouquet de roses au corsage.

A l'issue de la cérémonie, il y a réception au Conseil Lafontaine où les salons sont décorés de fleurs printanières et de fougères. M. et Mme Marier partent ensuite pour un séjour dans les Laurentides. Pour voyager, Mme Marier porte un costume couturier beige garni de mouton de Perse noir, un petit chapeau de taffetas cordé rayé aux coloris vifs, des accessoires noirs et un bouquet de corsage composé de roses Talisman. A leur retour, M. et Mme Marier résideront à Montréal. Parmi les invités venus de l'extérieur, on mentionne, outre le juge et Mme Marier: M. Alphège Marier, M.P., et Mme Marier, de Pointe-Claire; M. et Mme Marcel Marier, M. et Mme Paul Rousseau, M. et Mme André Paré, M. et Mme Maurice Marier, Miles Rachel et Alice Marier, tous de Drummondville.

* * *

Réception

La Société des écrivains canadiens recevra cet après-midi à un vin d'honneur, M. Robert Victor, consul de France. La réception aura lieu de quatre à six, au Cercle universitaire, sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, p.s.s.

* * *

Charlton-Paradis

Au mariage de Mlle Louise Paradis, fille de M. et de Mme Alfred-H. Paradis, de Westmount, avec le capitaine Peter-R.-E. Charlton, des Fusiliers Mont-Royal, fils de M. R.-E. Charlton, de New-York, qui sera célébré samedi matin, à 10 h., en l'église Saint-Léon, de Westmount, Mme Guy Hudon sera dame d'honneur et les petits John Rolland et Jean Paradis, neveux de la mariée, agiront comme pages. M. Georges Archambault sera garçon d'honneur tandis que le brigadier Guy Gauvreau, D.S.O., C.I.C., le lieutenant John McLaughlin, R.C.N., et le lieutenant Guy Hudon, R.C.A., placeront les invités. La réception après la cérémonie aura lieu dans la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton.

* * *

Williams-Tobin

En la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Patrice, samedi matin, à 9 h., le R. P. Ryan bénissait le mariage de Mlle Dorothy Helen Tobin, fille de M. et Mme Tobin, de Renfrew, Ont., avec M. W.-Arthur-D. Williams, fils de M. et de Mme David-A. Williams et de Mme Williams, décédée. Des fleurs printanières formaient la décoration de l'église. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de satin ivoire, aux lignes simples, un voile de tulle ivoire et un bouquet de roses Delight. Mlle Kathleen Tobin, soeur de la mariée, demoiselle d'honneur, portait une robe de moire de soie turquoise, un chapeau de cordé rose avec court voile de tulle et un bouquet d'oeillets roses. M. Ernest Williams, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur tandis que M. Francis Tobin, frère de la mariée, et M. Stanley Williams, autre frère du marié, plaçaient les invités.

La réception après la cérémonie eut lieu dans le salon D de l'hôtel Queen's, décoré d'oeillets blancs et roses. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Québec et le lac Beauport. Pour le voyage, la mariée portait un costume de gabardine bleu poudre avec un chapeau brun orné de gros grains bleu poudre, des accessoires bruns et un manteau de rat musqué. M. et Mme Williams résideront à Montréal.

Le principe de Pausole

A Tryphème, son fief et royaume, le roi Pausole, qui rendait la justice sous un cerisier n'avait édicté qu'une seule loi : " Ne nuis pas à ton voisin. A part cela, fais ce que tu voudras.". Bon Pausole ! Que ne revenez-vous faire un tour sur notre pauvre terre bouleversée. . .

La formule de Pausole est celle de la sagesse. Tellement qu'il est impossible de l'appliquer, si paradoxal que cela paraisse. Comment faire ce qu'on veut — tout ce qu'on veut —, sans nuire à notre voisin?

C'est que nous ne sommes pas seuls sur la terre. S'il me plait, à moi de faire jouer mon phonographe jusqu'à quatre heures du matin ou de sortir dans la cour à la petite piquette du jour (pas en ce moment mais en été) et de faire japper mon chien qui a une si grosse voix, je fais ce que je veux. Mais je suis certaine de nuire à mon voisin. Donc, fermons le phono et laissons maître Loup à sa place, très confortable d'ailleurs.

S'il me plait de revenir par les rues en chantant et en brisant les vitres ? Ne suis-je pas libre ? Je crois que j'aurai à m'expliquer avec la police. Si j'avais une auto et si je voulais, parce que je trouve ça "funny" fixer le claxon pour entendre sa douce voix, le pourrais-je ? Non, car je nuirais à mon voisin.

En résumé, nous devons, pour vivre en paix et en société, être solidaires les uns des autres, nous endurer et faire en sorte, individuellement, de ne pas se nuire. C'est déjà bien assez quand, chez le voisin il y a un bébé qui, sage toute la journée fait des vocalises toute la nuit.

Vous vous souvenez de l'époque pas si lointaine où il était de mode, en sortant de l'église, après un mariage, de dévaler les rues en faisant sonner la trompe des autos. C'était donc gentil ! Les mariages ayant lieu de bonne heure ça réveillait en sursaut les enfants, les malades, les gens qui, ayant travaillé tard le soir avaient besoin de se reposer le matin, bref, si les mariés croyaient soulever ainsi sur leur passage l'admiration ils se trompaient, car c'est un concert de malédictions qui les escortait. Et les rues sont longues à Montréal.

En tout ce que nous faisons, et pour peu formalistes que nous soyons, nous devons avoir le souci, en faisant ce que nous voulons, de ne pas nuire à notre voisin. Sur les questions de décence par exemple, il n'y a pas à ergoter. On a beau dire qu'on est chez soi, on n'a tout de même pas le droit de se balader en costume trop succint si on sait que des yeux étrangers peuvent pénétrer chez nous. On n'a pas non plus celui de chanter à tue-tête, de commencer à planter des clous à minuit, de jeter le contenu des poubelles dans la ruelle sous prétexte que ça va plus vite comme ça, ou d'élever un jeune éléphant à domicile parce qu'il est entendu que cet animal porte bonheur. C'est le fétiche de Maurice Chevalier d'ailleurs. Mais ceci est une autre histoire.

" — Ne nuis pas à ton voisin, à part cela, fais ce que tu voudras " disait le roi Pausole à ses féaux, dans le beau royaume de Tryphème. C'était un bien brave type. Sans l'avoir connu plus que cela, contentons-nous donc simplement d'être chics envers les autres. Ca aide tellement, ça arrondit si bien les angles . . .

Odette Oligny

Fiançailles

Mme G. Knodell fait part des fiançailles de sa fille, Ruth-Maude, à M. John-Herbert-Cedric Bourgeois, fils de M. et de Mme Edmund-J. M. Bourgeois, de Tracadie, N.-B. Le mariage sera célébré à 8 h. 30, le jeudi 7 mars, en l'église Saint-Antoine.

* * *

Gala sportif

Parmi les personnes qui assisteront au Gala Sportif de la Ligue de hockey Dépression qui aura lieu lundi prochain à l'aréna St-Laurent, au profit de la St-Vincent-de-Paul, mentionnons: MM. et Mmes D. Déziel, Jean Papineau, Roger Messier, Nelson Magny, Raymond Dussault, Guy Corbeil, Geo. Ouellette, Jacques Desjardins, Albert Goupil, J. D. Vallières, Michel Normandin, Jean Lebeau, Philippe Lachapelle, Jean-Paul Noiseux, Wilfrid Duquette, Benoit Robert, Hubert Lespérance, Jean Berthiaume, Arthur Berthiaume, Dr et Mme Gabriel Lord, André Gervais, Paul Lamarre, Raymond Robert, Armand Valois, Charles Davis, Fernand Hurteau, Jean Roy, Jean Papineau, Eddie Bayard, Emile Painchaud, J. R. Desaulniers, Marc Fortier, J. A. Fontaine, Marcel Guay, Dr et Mme Conrad Archambault, Jean-Jacques Décarie, Léopold Demers, Guy Grenier, Miles Germaine Goudreau, Françoise Watters, Jacqueline Marisseau, Alice Trudel, Jacqueline Trempe, Lucille St-Pierre, Madeleine Houde, Claire Beaudoin, Françoise Beaudoin, Evelyn Cambridge, Fernande Despatie, Simone Joncas, Madeleine Morrisson, Janine Robert, Lise Boulard, Louise Lord, Madeleine Parent, Liette Paquette, Pauline Plante, Annette Adam, Madeleine Lord, Betty Narry, Helen Beck, Françoise Godbout, Bea Cantin, Janine Charbonneau, Irène Poulin, Marcelle Despatie, Pierrette Chantelois, Estelle Lafontaine, Yvette Boutin, Monique Trudeau, Laurence Forest, Jacqueline Martel, Madeleine Demers, Pauline Lefebvre, MM. René Garneau, Robert Aubert, Philippe Bérubé, Roger Lalonde, Philippe Lachapelle, Bob Murray, Marcel Pigeon, Marcel Ménard, Gérard Jarry, Dr Réal Lanthier, Henri Lamarre, Michel Millette, Gerry Ratto, Fernand Gauthier, Pierre Bourgoin, Gabriel Dumas, Lucien Hurteau, Guy Desmarais, Roméo Gravel, Jean Dorais, Rosaire Armand, Gilles Berthiaume, Gérard Martineau, J. Marcel Ostiguy, Maurice Lamarre, Maurice Gaboury, Yves Décarie, Benoit Doucet, Paul Pontbriand, Roger Pontbriand, Roland Bonin, Raymond Asselin, Jules Tanguay, Paul St-Pierre, Mathieu Gravel, Gérard Gravel, Jacques Lamarre, Conrad Laverdure, Marcel Trudeau, Guy Lefaivre et Bernard Fortin.

* * *

M. et Mme Walter Rocheleau de Woonsocket, R. I., sont actuellement en voyage de noces à Montréal, où ils séjourneront à l'hôtel Queen's pendant une quinzaine.

BUDAPEST, (Reuter). — L'association démocratique des Hongroises a câblé au ministre espagnol des Affaires étrangères une protestation "au nom de l'humanité" contre l'exécution de Cristino Garcia, républicain espagnol qui a combattu avec le Maquis français, et de neuf autres républicains.

Bridge-Contrat

Brillante défense

Est ouvre correctement les enchères par une annonce de trois levées à piques qui indique une longue suite, avec, au plus, un perdant à cette couleur, un total de sept levées de jeu et pas plus qu'une levée d'honneur dans les suites d'à côté.

Sud détient quatre levées d'honneurs et une distribution qui assure un soutien à n'importe quelle couleur que le partenaire pourrait mentionner. Le contre de Sud peut être accepté comme pénalités selon la nature et la force au jeu du partenaire. Actuellement, Nord ne détient pas une levée d'honneur et demie et une suite de cinq cartes pour considérer la surenchère du partenaire contre un contre d'appel. Nord passe à trois piques contrés, raisonnant que si Sud détient toutes les cartes qu'il lui faut pour accomplir un contrat de manche à coeur, les adversaires devront chûter à leur contrat de trois piques.

Donneur: Ouest.
Aucun vulnérable.

Nord: ♠ 3 ♡ 86432 ◇ A82 ♣ 10842
Ouest: ♠ 4 ♡ V975 ◇ D10975 ♣ R73
Est: ♠ RDV9876 ♡ A ◇ V6 ♣ V65
Sud: ♠ A1052 ♡ RD10 ◇ R43 ♣ AD9

Les déclarations:

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	3♠	contre

tous passent.

Sud entame du Roi de coeur.

Le Déclarant gagne la première levée avec l'As de coeur et s'attaque immédiatement aux atouts. Sud retient son As de pique, espérant obtenir un signal du partenaire, sans pour cela risquer la perte de sa deuxième levée à l'atout. Est continue le jeu des piques et Sud gagne pendant que Nord en profite pour signaler avec le huit de carreau. Sud retourne d'un petit carreau, Nord gagne et joue correctement le deux de trèfle. Le Déclarant y fournit un petit et Sud couvre du neuf pour forcer le Roi du mort. Il faut remarquer que Sud ne peut gagner cette levée avec l'As, sans risquer d'être en main et d'être forcé de faire une attaque qui lui coûtera une levée de jeu.

A partir de ce moment, la marche du coup devient facile pour les défendeurs. Un retour de carreau sera gagné par Sud et il encaissera immédiatement A-D de trèfle. Il cherchera alors à remporter une autre levée avec la Dame de coeur, mais le Déclarant gagnera cette levée avec une coupe. Par la suite, Est devra perdre encore une levée au dix de pique et le contrat sera défait par deux levées.

TA RAIS DU.

Election à la section Jean Brillant, V.C.

L'assemblée générale des membres de la section Jean Brillant, V.C., no 27, de la Légion canadienne, a eu lieu récemment, au mess des officiers du Régiment de Maisonneuve.

L'élection du nouveau bureau de direction pour l'année 1946 a été tenue ce soir-là, et le colonel Edouard Tellier a été nommé pour agir comme président d'élection. On a réélu à la présidence, pour un troisième terme, le lieutenant de section Louis-A. Daoust, qui sera secondé dans ses fonctions de: premier vice-président, le major R. Hainault; deuxième vice-président, le lt-col. Lucien Lalonde, O.B.E.; trésorier, capt. René Boileau; sergent d'armes, lt-col. W.-O. MacKay; des directeurs: colonel Paul Grenier, E.D.; capt. Guy Lévesque, lt-col. A. Lemay, colonel W.-E. Morgan, M.C.; lt L. Lymburner, lt Pierre Dery, RCNVR, brigadier Guy Gauvreau, capt. G. Bock, major Claude Bélanger, lt Paul Roch.

Présent à l'assemblée: le capitaine H. Gonthier, président du conseil provincial de la Légion canadienne, adressa quelques mots, donnant des informations au sujet du nouvel organe officiel de la légion canadienne dans le Québec, le journal O'PIP. A l'issue de sa causerie, il présenta au président sortant de charge, M. Louis-O. Daoust, la médaille de "Past President".

LA JOURNÉE ASTRALE

Si c'est votre fête aujourd'hui:

par Stella

Ceux qui sont nés aujourdhui ressemblent souvent à ceux qui sont nés le 29 février d'une année bissextile. D'après le calendrier basé sur celui de Jules-César, dans notre calendrier grégorien établi par le pape Grégoire XIII en mars 1582, les années bissextiles se repètent tous les 4 ans. Ces années comptent 366 jours au lieu de 365 et la prochaine année bissextile sera en 1948, ce chiffre est divisible par 4.

Vous êtes probablement un rêveur et un philosophe d'une âme profondément mystique. Ceux qui sont nés le 29 février, sont ordinairement magnétiques, positifs, actifs et francs. L'un et l'autre sont des chefs nés, et tôt ou tard ils joueront un rôle social des plus importants. Votre influence est grande sur les autres et sur les événements. Vous marierez une femme jolie, gaie et sentimentale. Vous serez heureux et vous deviendrez probablement riche. Vous ne connaissez pas le découragement et nul obstacle peut vous barrer la route. Vous aurez une vie mouvementée, très active, mais intéressante. Votre caractère naturellement bon sera un guide infaillible. Vos décisions sont justes et tenaces.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparait ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Poisson — 20 fév. au 21 mars — Vous bénéficierez d'un avancement sous peu. Ne vous créez pas de tracas inutilement, vous briserez ces obstacles.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Soyez prudent aujourd'hui. Vos projets seront efficaces et vous ferez plus d'argent.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Votre succès dépendra des décisions que vous prendrez aujourd'hui. Réfléchissez longuement et sagement.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Débarrassez-vous de certaines idées nuisibles. Vous ferez des gains. Soyez moins indépendant avec ceux que vous aimez.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Prenez les choses calmement et n'attachez pas trop d'importance à certaines idées étroites.

Lion — 21 juillet au 23 août — Sachez comment agir et quand agir. Ne décidez rien à la légère. Consultez vos amis.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Autant que possible ne prenez aucune décision importante aujourd'hui. Remettez votre voyage à plus tard.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Ne rendez pas un jugement trop rapide contre les idées de vos amis. Attendez avant de vous prononcer.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Travaillez d'une manière efficace. Soyez pratique et cherchez à acquérir plus d'argent. Vous en aurez besoin plus tard.

Sagittaire. — 23 nov. au 22 déc. — Vous prendriez une mauvaise décision aujourd'hui. Il vaut mieux attendre plus tard avant de vous prononcer sur ces questions importantes.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Vos nouvelles idées sont avantageuses et vous constaterez sous peu leur efficacité.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Ne négligez pas votre santé et continuez de vous reposer. Ne vous fatiguez pas en courant ici et là sans but défini.

Le patron du jour

No 9187

Robe chemisier à devants croisés, facile à laver, à repasser et à endosser. La demi-ceinture est nouée dans le dos. Choix de manches longues ou courtes. Ce patron numéro 9487 est établi dans les grandeurs 14, 16, 18, 20, 32, 34, 36, 38, 40, 42. La grandeur 16 requiert 3 verges ½ en tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service des Patrons Le CANADA, 33 ouest rue St-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de VINGT SOUS en monnaie ou bon de poste. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

La Croix-Rouge canadienne a dépensé $21,786,728, durant l'année 1943, dont plus de 60 p.c. a été employé à expédier 7,800,000 colis aux prisonniers de guerre.

Mlle Pierrette Roy, fille de M. et Mme Henri Roy, dont le mariage avec M. Jean Lemerise, fils de M. J.-A. Lemerise, décédé, et de Mme Lemerise, aura lieu samedi prochain, le 2 mars, à 9 h., en l'église Saint-Pierre Claver. — (La Photographie LA ROSE).

A GRIFFE MYSTÉRIEUSE

FEUILLETON DU "CANADA"

ROMAN par JOCELYNE

No 7 — 28 février 1946

(Suite)

Après ce bon repas, je me sens tout de même les paupières un peu lourdes.

Est-ce le bordeaux?..

Le grand fauteuil où je me carre est confortable et la bûche qui vient de s'écraser en braise pourpre jette dans la pièce une drôle de clarté...

Je suis bien!

La journée qui vient de finir était belle!

La chasse! eh oui la chasse! quelle bonne idée a eue Simon!...

Je tire bien Oh! oui! bien eh! eh! les vanneaux

Ils sont méfiants!...

Pas assez, pas assez! il y en a là, par terre, avec le bec dans la neige!...

Combien? Beaucoup!

Sur la negie? là-bas!... au fond du parc, près du... du lac?

Et?... Quoi?... le lac?... à l'affût? sur le lac?

Qui est allé sur le lac?

Quelqu'un est allé sur le lac? Qui?

Il fait nuit!... une barque... pouff.. pouff.

C'est la rame.

Il fait nuit!...

Mais non, mais non, il fait jour; je vous dis qu'il fait jour!

Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est? là par terre une chose qu'on vient de retirer de l'eau... une chose!

Oh oh! oh! horreur.. horreur... il a la figure pleine de vase!!!...

Je me réveille en sursaut; quel cauchemar affreux!

Alors j'ai... j'ai dormi? Mais oui!...

Ah! ça, par exemple

Quelle heure est-il? Une heure?

C'est la faute de ce bordeaux excellent dont j'ai peut-être abusé.

Je me sens la tête lourde.

Je comptais sur une bonne nuit de travail, et je ne suis plus bon à grand-chose.

Oh! ce cauchemar.... quelle chose affreuse!...

Ce visage de noyé, barbouillé de vase!

Faut-il vraiment que le récit de cet accident m'ait sérieusement impressionné pour que je l'aie reconstituée ainsi dans mon sommeil!

Je crois que le mieux serait d'aller me coucher.

Pourtant, puisque j'ai là le godet d'huile, je pourrais peut-être essayer d'ouvrir le coffre..,

Ce ne sera pas long, et ce sera du travail fait pour demain.

Je verrai s'il y a beaucoup de vieux papiers à compulser.

Tiens, cette bougie a déjà été allumée?

Je prends les clefs dans ma poche je vais rencontrer une résistance peu ordinaire.

Il faudra peut-être même un serrurier.

Je me penche, je cherche, mais... mais... où sont les serrures?

Elles sont difficiles à découvrir, dissimulées sous les plaques de fer, sans doute.

Les unes sont mobiles, les autres pas; je cherche.

Ah! j'arrive à en soulever une.

Je mets la clef, je cherche la deuxième... Voici... Deuxième clef.

Sans doute, la troisième est là, mieux cachée?

Est-ce que je ne vais pas la trouver, maintenant?

Ce serait stupide!

Je ne vois plus aucune plaque mobile qui puisse se soulever...

Où peut-elle bien se cacher, cette serrure? Je me le demande.

Ah! ces quatre clous à énorme tête, ils ne sont peut-être pas là pour rien.

Celui-ci ne bouge pas celui-là non plus; mais celui-ci? celui-ci tourne.

Une serrure! C'est pour la troisième clef, la plus petite.

Tout est en place.

Oh! je suis ému!

Est-ce le bordeaux qui fait trembler ma main?

Si je remettais un peu d'huile dans les serrures!..,

Oh ah! mais.. on dirait...

Pas de doute, il y en a eu déjà!

Maudit bordeaux!

Est-ce que j'aurais huilé les serrures sans m'en rendre compte?

Mais comment ai-je pu les découvrir?

Ah! ah! on est quelquefois bien fin quand on est... quelle honte!... Je dis le mot, tant pis pour moi, quand on est poivrot! !

Je tourne les trois clefs: la première... crie;... la seconde, la troisième!

Ah! mais! ah! mais, oh! là

Je recule ;le couvercle, mû par un ressort, s'est relevé si brusquement que j'ai failli être frappé en plein visage.

Ce poids énorme aurait pu m'assommer.

On aurait dû me prévenir!

Jouet dangereux! Sérieusement

Pour sûr, Monsieur de Manosac a autrefois ouvert ce coffre.

Pourquoi ne m'a-t-il pas averti?

Quelques centimètres de plus et j'avais la tête fracassée!...

Qu'y a-t-il là-dedans?

Mon Dieu, que de vieilles paperasses!

Il y a de quoi occuper toutes mes heures de loisir ! Je vais en emporter une poignée dans ma chambre, et nous verrons cela demain matin...

Ce soir, mes yeux se ferment malgré moi.

Finie ma veillée de Noël!

J'évoque avec bienveillance mon grand lit à colonnes torses, la tache claire des draps entr'ouverts, la rotondité accueillante de l'oreiller, et, posé de travers sur la couverture, mon pyjama de soie molle qui a l'air d'un pantin de baudruche dégonflé.

VI

Ce matin, mon malaise est dissipé.

Je vois de mon lit un beau soleil étinceler sur la neige.

Je sens qu'il doit faire un de ces froids secs qui vous fouettent...

Une envie folle me prend de m'habiller en hâte.

Bertrand prépare mon tub,

Hop dix minutes et je serai brossé, étrillé, habillé.

J'irai demander à Simon s'il n'a pas envie de retourner à la chasse aux vanneaux; peut-être trouverons-nous quelque sarcelle ou quelque canard sauvage.

—Eh bien, Monsieur Forgon, avez-vous passé une bonne nuit de Noël?

—Excellente, Monsieur, grâce à votre aimable attention. Le vieux bordeaux que Bertrand m'a apporté sur vos ordres a eu vite fait de dissiper mes idées sombres. Il est vrai qu'il a éloigné en même temps mes velléités de travail; je n'ai plus été bon à grand'chose après cet excellent repas.

(à suivre)

SOS Sauvegarder la santé

par le Dr ADRIEN PLOUFFE

Pour la paix sociale

On entend dire: "Il y a beaucoup d'argent, on ne devrait plus s'occuper des oeuvres de la Fédération!" Certes, il y a beaucoup d'argent en circulation mais, entre nous, où sont ceux qui en ont mis beaucoup de côté, ces temps derniers?

A en croire ces chers statisticiens, l'indice du coup de la vie est à peine plus élevé qu'auparavant! Il faut les croire, en dépit du fait qu'on n'y comprend rien de rien!

En tout cas, si nous ne pouvons pas épargner beaucoup même avec ces salaires respectables, on peut imaginer sans peine que les humbles ne peuvent pas effectuer des prouesses financières et, alors, ils ont besoin de nous. Et il y en a beaucoup à Montréal qui sont dans ce cas.

L'égoïsme n'est plus de saison. L'hiver a des velléités de céder la place au printemps. Il y aura bientôt des bourgeons dans les arbres. Mais ce n'est pas le temps de manifester de l'indifférence à l'égard de ceux qui ont besoin de nous. C'est le temps de partager notre superflu, une partie de notre superflu avec les pauvres, les indigents, les malheureux, avec ceux qui en ont infiniment moins que nous!

Nous sommes toujours libres de nous retrancher derrière toute une ribambelle de raisons, mais parmi ces raisons est-ce qu'il y en a une seule qui soit conforme à l'esprit de charité?

C'est notre affaire, si nous ne voulons pas souscrire une somme plus ou moins rondelette, mais quand nous voulons bien réfléchir nous nous rendons compte que souscrire est une affaire d'honneur, et que notre abstention ne serait pas un geste qui s'harmoniserait avec les circonstances avec nos obligations.

La Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises est notre mandataire auprès des pauvres, Elle soutient des oeuvres qui péricliteraient sans nous. Si nous allions écouter la voix de l'égoïsme au lieu d'entendre la voix de la solidarité, qu'adviendrait-il au point de vue social

Ne soyons ni aveugles ni sourds. Nous avons tous et toutes intérêt à aider la Fédération à soutenir la Saint-Vincent-de-Paul, cette admirable société qui reçoit la plus importante subvention de la Fédération. Nous avons intérêt à nous montrer généreux, afin que le bien-être des humbles les empêche de trouver l'existence trop lourde à supporter.

Méditons sur la gravité des crises qui pourraient survenir, si nous ne comprenions pas notre devoir.

Il faut que la bonne santé ensoleille tous les foyers, il faut qu'il y ait un peu de bien-être et de bonheur dans l'existence de tant d'infortunés. Soyons généreux et notre générosité contribuera à soulager la grand'misère des autres.

LE COURRIER D'ODETTE

Est-ce de l'hypocrisie que refuser de conter ses affaires à tout le monde?

Q.—J'ai 24 ans. Je suis mariée depuis moins d'un an et je suis très heureuse, mon mari est un homme qui ne boit pas, travaille et aime rester à la maison. J'ai été élevée assez sévèrement par une mère qui n'aimait pas conter ses affaires à personne. Il a bien fallu qu'elle s'arrange toute seule, mon père est mort quand le dernier de la famille n'avait qu'un mois. Comme elle, je n'aime pas à parler pour ne rien dire. Je ne conte jamais rien de ce qui se passe chez moi, ni à ma belle mère, ni à mes belles soeurs qui sont bien tracassées de savoir, pour le moment, si je vais ou non avoir bientôt un bébé. Ce n'est pas le cas, et si ça l'était, je le leur dirais quand je le jugerais bon. Mon mari aime mieux me voir comme cela que toujours chez les voisines à caqueter. Parce que je suis de caractère renfermé ma belle-famille trouve que je suis hypocrite. Qu'en pensez-vous?

Heureuse malgré tout

R.—N'attachez aucune importance à ce que peut dire, faire et penser votre belle-famille, composée, à n'en pas douter de bien braves gens, mais incapables de comprendre la beauté de votre vertu principale qui est la discrétion. Il y a des gens pour qui on est hypocrite quand on ne fait pas de bruyantes démonstrations et qui croient de très bonne foi qu'il faut, entre membres d'une même famille, tout se dire, tout se raconter, ne serait-ce que pour avoir le plaisir, au moment d'une brouille, de se jeter à la tête quelques bonnes petites vérités.

L'intention n'est pas mauvaise, chez eux, de savoir si oui ou non vous attendez un bébé. Je suis certaine qu'ils ont tellement hâte que tous les jours ils prient pour que cet heureux événement arrive. Alors, dans leur hâte, ils essaient de forcer vos confidences et ça vous déplait. Ils sont plus maladroits que méchants et il ne faut pas leur en vouloir.

Et comme je vous approuve de ne faire de confidences à personne, de ne pas voisiner ni commérer! Le bon Dieu sait ce que cela amène, ces amitiés de pas de porte ou de palier et jusqu'où ça peut aller. Votre conduite est très sage et je vous encourage fortement à la continuer.

Seulement, il ne faut pas exagérer. Etre discrète est bien. Trop secrète un peu moins, car le dommage, chez les personnes qui comme vous, se refusent aux confidences, c'est de refuser aussi d'en recevoir. Or, pour des personnes tout à fait différentes de vous, se confier, se raconter, c'est un plaisir, un soulagement. Si vous ne parlez jamais que de choses banales, on vous croira indifférente et peu encline à vous intéresser au malheur d'autrui. De là à vous faire une réputation de coeur sec, il n'y aura qu'un pas, facile à franchir.

Gardez pour vous tout ce qui se passe chez vous. Ne racontez pas ce qui peut avoir lieu entre votre mari et vous, petites querelles, simples divergences de pensée, etc. Ceci est très louable et ce n'est pas, mais alors, pas du tout de l'hypocrisie, ce défaut étant le propre des braves gens qui flattent ceux qu'ils ont envie de poignarder. Mais ne soyez pas indifférente aux autres. Et s'il vous arrive jamais d'avoir l'espoir d'être maman, ne laissez pas languir les braves gens de la famille de votre mari. Dites-leur la nouvelle dès que vous en serez sûre. Ils seront à n'en pas douter, si contents Ils seront fous de joie. C'est un plaisir que vous ne pouvez pas leur refuser.

Conservez cette belle, cette précieuse discrétion et plus tard, inculquez-là à vos enfants. Sachez simplement la doser pour ne pas tomber dans l'indifférence qui est aussi un défaut, comme le bavardage, comme l'intrusion.

* * *

Q. — J'ai une veste de lainage pied de poule noir et blanc qui date de l'année dernière mais qui est encore très bonne. Avec quelle jupe puis-je la porter autre que noire?

Graziella.

R. — Evidemment, c'est le noir qui va le mieux mais puisque vous n'en voulez pas. Le vert sombre ou le brun rouille seront fort jolis. Vous pourrez piquer à votre revers une épingle ou une barrette de fantaisie. C'est plus nouveau qu'une fleur.

* * *

Q. — J'ai sorti pendant plus d'un an avec un garçon. Il semblait m'aimer puis, nous nous sommes fâchés. Il en fréquente une autre maintenant. Dernièrement je l'ai revu et il a eu l'air de se moquer de moi avec son amie. Que pensez-vous de cela? Une de mes amies me dit que c'est parce qu'il m'aime encore et a été gêné en me revoyant.

Coeur fidèle.

R. — C'est une curieuse façon de témoigner à quelqu'un de sa gêne ou de son admiration. Evidemment., ne cannaissant pas ce garçon, son milieu, ni son éducation, il m'est difficile de vous dire oui ou non. Il me semble tout de même qu'il pouvait s'y prendre autrement. Oubliez et l'incident et le garçon, c'est ce que vous avez de plus simple à faire.

Quand vous écrivez . . .

. à Odette, ayez soin d'adresser votre enveloppe comme suit :

Le Courrier d'Odette,
Le "Canada"
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal.

Q. — J'ai souvent mal dans le dos quand je suis fatiguée. Est-ce un signe de tuberculose?

Irène aux yeux bleus.

R. — Non, mais c'est signe de malaise tout de même. Vous pourriez toujours en parler à un médecin. Mieux vaut prévenir que guérir....

Coupons requis pour le sirop d'érable

Le sirop et le sucre d'érable de la récolte 1946 apparaîtront prochainement sur le marché et les consommateurs pourront s'en procurer aux prix maxima fixés l'an dernier, en échange du nombre suffisant de coupons de sucre-conserves.

Du 1er mars au 31 mai, chaque coupon valide de sucre-conserves sera bon pour l'achat de deux pintes (80 onces liquides) de sirop d'érable ou de 4 livres de sucre d'érable.

Voici les prix maxima exigibles pour le sirop d'érable vendu au gallon directement du producteur au consommateur: $3.40 pour le sirop classé Canada de choix; $3.15 pour le Canada clair; $2.90 pour le Canada intermédiaire, $2.65 pour le Canada foncé et $2.40 pour le sirop non classé. Le prix au détail du sucre d'érable vendu en pains d'une demi-livre, une, deux ou quatre livres est de 35 cents la livre sans tenir compte de celui qui fait la vente. Le sucre de ferme empaqueté à mesure dans des sacs se vend 22 cents la livre.

Les personnes qui achètent du sirop d'érable ou du sucre d'érable par commandes postales doivent se procurer des certificats d'achat à un comité local de rationnement car il est illégal d'adresser des coupons détachés par le courrier.

Rappelons que le beurre d'érable la tire d'érable et les fondants ne sont pas rationnés.

Pour le Sud

Cette robe de plage est en toile rose quadrillée noire. L'encolure carrée est bordée d'un large feston pointu et la robe est attachée toute la longueur dans le dos au moyen de grands boutons de plastique noire. Un empiècement ajuste la taille au-dessus de la jupe froncée. Poches coupées de chaque côté.

Coupons de rations valides aujourd'hui

BEURRE. — Coupons 116 à 139 inclusivement et coupons R-1 et R-2.

CONSERVES ET SUCRE. — Coupons 46 à 70 inclusivement et coupon S-1.

VIANDE. — Coupons M-1 à M-26 inclusivement.

Re: Infractions aux prix. Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des Prix, PL. 1281, loc. 68 ou 244.

STUDIO des ÉLÉGANTES
Mme E. Boucher
Vente et location de toilettes de mariées et trousseaux de baptêmes
Fourrures de luxe pour toutes cérémonies
Tuxedo et Morning
751 est, rue Rachel, CHerrier 4876

GÂTEAUX DE FÊTE
Un gâteau fait spécialement pour vous par Pegroid's ajoute un air de fête inoubliable à la fête... commandez-le d'avance!
PETITS FOURS MINIATURES
ESSAYEZ nos savoureux SANDWICHS 65¢
48 portions variées
SERVEZ NOS GATEAUX SOUVENT
4075 rue ST-DENIS PEGROID'S 882a ouest, rue STE-CATHERINE
PL. 5963 CONFISEURS-TRAITEURS-PATISSIERS LA. 6111

assaisonnez vos plats de viande avec cette sauce épicée

pour poisson, volaille, viandes et repas économiques

Tél. AM. 5433
A LA TRICOTEUSE
GUY ROY, prop.
779 est, rue Rachel
Coin St-Hubert

CHRONIQUE JUDICIAIRE

• • •

par **Adolphe Nantel**

Prix David 1938

Gobe-sous à Québec mais aussi gobe-sous en Correctionnelle!

Au moment où le procureur général de la province prépare une loi pour déclarer illégaux tous les gobe-sous de la province, le proprio de l'un de ces appareils repart gros Jean comme devant, en Correctionnelle. Ce n'est pas de la faute à Papineau, mais on a logé la mauvaise plainte contre Ubald Bellefeuille, de Laval-des-Rapides.

Roland Léonard, restaurateur de l'endroit, avait un amour de gobe-sou, allumant des baigneuses, étendues sur une plage quelconque, dans un oasis de palmiers. A un moment donné, Bellefeuille réalise que c'est lui le poisson. Il vient de perdre $7 et pas une des nageuses n'est tournée au rouge ou au vert pour lui faire gagner une partie gratuite. Il donne un rude coup de la main droite et le ressort saute de son étui pour aller tomber dans l'assiette d'une cliente qui dégustait une crème glacée au caramel.

Le restaurateur accuse donc Ubald de lui avoir causé des dommages qu'il évalue à $60, dans sa plainte. Le procès s'est instruit hier, devant le juge C.-E. Guérin. A un moment donné le tribunal, qui connait son Code pénal comme dix, demande à Léonard:

—A combien évalues-vous les dommages dans le cas de Bellefeuille?

—A dix dollars, Votre Honneur.

—Alors je rejette la plainte par défaut de juridiction avec des dommages s'élevant seulement à dix dollars, décide le juge Guérin.

—Que vais-je faire? s'écrie le plaignant.

—Allez voir un avocat.

—Mais on m'a brisé des tables, des chaises . . .

—Bellefeuille a brisé seulement votre gobe-sou et vous-même vous évaluez la casse à dix dollars Je n'y puis rien, n'ayant pas juridiction . . .

Me Lucien Béliveau, c.r., avocat de la défense n'eut pas même à parler, déclarant en riant, après l'audience, que parfois la "bagatelle" a du bon.

Le froid et la chaleur

Julius Leonard, 1589, Hôtel-de-Ville, accusé d'avoir commis un acte criminel en mettant en danger la vie de ses locataires à 8023, Bloomfield, en négligeant de donner le chauffage élémentaire, connaitra son sort le 10 avril. L'inculpé avait subi son enquête judiciaire ces jours derniers mais le juge C.-E. Guérin, qui présidait à l'audience, manifesta le désir d'entendre un médecin et ajourna le tout à hier.

A l'audience, Me Claude Prévost, c.r., avocat de la poursuite fit entendre le Dr Ernest M. Worden, 111, Lazard, Ville Mont-Royal qui a soigné la famille du plaignant M. Lawrence Farley, au cours de l'hiver. Le témoin déclare:

—Je me spécialise dans les maladies d'enfants, après des études de trois ans en Angleterre et aux Etats-Unis. J'ai soigné les deux fillettes de M. Farley. Cet hiver, en une occasion ,j'ai constaté que le thermomètre ne marquait que 58 degrés. Cette moyenne de température est dangereuse pour la santé, surtout lorsqu'il y a des malades dans la maison. Prenez dans un hôpital. La chambre d'un malade est toujours chauffée à une température de 72 à 76 degrés. Pour des gens en santé je crois qu'une température variant entre 68 et 72 degrés est idéale.

Le tribunal décide de délibérer et prie Me Prévost et Me Louis Feigenbaum, avocat de la défense, de lui envoyer des notes, avec jugement le 10 avril prochain.

Un vrai pneumatique

Alyre Côté, 581, Guizot, coupable d'avoir enfreint les ordonnances du contrôleur de caoutchouc, en achetant, acquérant, fournissant ou transférant des pneumatiques autrement qu'en la manière autorisée a été hier condamné à une amende globale de $300 et aux frais par le juge C-E. Guérin.

Au fil des audiences

Bandit au bagne

Roger Morin, 21 ans (sans domicile connu, coupable d'avoir dévalisé un chauffeur de taxi, à la pointe du revolver étaft hier condamné à une peine de 4 ans, au bagne, par le juge Edouard Tellier, Morin enlevait $25 à sa victime, et son homonyme M. Alexandre Morin.

Un bigame puni

Henri Avon, dit C.-H. Deguire, déclaré coupable de bigamie hier, par le juge T.-A. Fontaine devra passer six mois au grand repos de la prison commune. Me Maurice Cousineau représentait le ministère public. Il sera intéressant de reparler de cette affaire quand nous aurons les notes du tribunal.

Fameux faussaire

Marcel Brouillette, qui se déclarait coupable sur 27 accusations de faux, devant le juge Omer Legrand, a été hier condamné à une peine de prison de 23 mois. Le prévenu avait soutiré diverses sommes dans diverses régions de la province, à l'aide d'une estampille de banque qui lui permettait de monnayer ses faux chèques sans difficulté.

Après deux ans

Albert Marchand, 56 ans, sans domicile connu, qui écopait d'un emprisonnement de 15 jours, il y a deux ans, pour le vol du foulard et des gants du capitaine-détective Arthur Morin, alors qu'il lui demandait un permis pour opérer un magasin de régrattier, est revenu en Correctionnelle, hier, mais cette fois pour trois vols dans des automobiles. Surpris en flagrant délit l'inculpé s'est déclaré coupable à sa comparution. Prononcé de la sentence le 5 mars.

Ecole cambriolée

Cyril Cohen, sans domicile connu, et Edward Abbie, 5650, Clarke, tous deux âgés de 18 ans se sont reconnus coupables, hier, devant le juge Maurice Tétreau, du cambriolage de l'école Luke Callaghan, 5611, Clarke. Le tribunal a ajourné le prononcé des sentences au 5 mars. Les noctambules tombèrent dans les bras de deux détectives de l'agence Broderick, qui surveillaient à l'intérieur de l'école. Au tribunal Cohen a expliqué que ces messieurs ne lui avaient pas donné le temps de prendre même un petit bout de crayon.

A la Cour d'appel

La Cour d'appel prononcera les arrêts suivants, vendredi le 1er mars, à 10 heures, dans la matinée: Rozolinsky et le Roi; Emile Bernard et le Roi; Lefebvre et le Roi; Pressure Die Casting et Duclos et Chalifoux; Chalifoux et Duclos et Pressure Die Casting; Chalifoux et Morand; Farrell et Vallée; Thompson et Laval des Rapides; Vocisang et Asconi Building Co.; Financial Trust et Beaudin; Roy et Goldberg; Kirby et Ville de Pointe-Claire; Scalabrini et Corporation du canton Clifton; Poulin et corporation du village La Patrie; Messier et Thurber; Graham et Bergeron; Desfossés et Jenkins; Holland et Desfossés et Goudreau et ville de Sherbrooke.

Zalac et sa mémoire!

Mike Zalac, 816, 2e avenue, Pointe-aux-Trembles, de la maison Pointe-aux-Trembles Preserve Canning, a décidé d'exercer sa mémoire, à l'avenir. Accusé hier devant le juge C-E. Guérin d'avoir omis de faire parvenir au département du Revenu national, à Ottawa, son rapport de taxes de vente pour octobre 1945, Zalac enregistrait un aveu A la demande de Me Albert Théberge, c.r., avocat de la poursuite, le tribunal imposait une amende de $100, les frais, ou une alternative d'un mois, à la prison commune. Mike était au guichet de la caisse du Greffe de la paix avant la fin de l'audience.

Gare au plafond!

Mme J.-E. Runette, 2055, St-Denis, y verra à deux fois avant de surcharger ses locataires. La louveuse de chambre écopait de deux amandes de $100 et les frais, hier, devant le juge C.-E. Guérin pour avoir exigé un prix plus élevé que le taux maximum affiché dans une chambre louée à M. L. Sarrazin, dans un immeuble, à 3446, St-Denis. Maman Runette fit de même avec Mlle S. Berthiaume, une autre locataire, dans la même maison de rapport.

●●● Un verdict-surprise aux Assises...

(Suite de la première page)

vent que l'un d'eux possède une arme?

—C'est un meurtre si celui qui a l'arme tire volontairement et de propos délibéré. Mais si le coup part accidentellement c'est un cas d'homicide involontaire, explique le juge.

—Et tout doute raisonnable va... commence Me Alexandre Chevalier, c.r., avocat de Walsh.

—J'ai clairement expliqué, avant midi, que ce doute allait aux prévenus, interrompt le tribunal.

Jamais, depuis une décade, la salle d'audience n'était aussi remplie avec deux rangées de gens se tenant debout. A un moment donné, avant la reprise de l'audience, un agent de police du service d'ordre a été obligé d'imiter les conducteurs de tramways en criant à plusieurs reprises: "Avancez en avant". Il fallait en plus jouer des coudes pour monter les deux escaliers conduisant à la Cour d'assises et plus de 200 personnes ont attendu en vain, dans la salle des Pas perdus.

Après ses plaidoieries, le juge Lazure a résumé les débats et a parlé pendant plus d'une heure. Il a commencé par féliciter Me John Bumbray c.r., avocat du ministère public, et ceux de la défense, Mes Alexandre Chevalier, Marcel Gaboury, c.r., et James Crankshaw. Ces éloges étaient bien mérités, surtout pour la défense, et plusieurs avocats ne se sont pas gênés après le verdict, pour dire que leurs confrères Chevalier, Gaboury et Crankshaw venaient de remporter le plus beau succès de leur carrière.

Le juge Lazure a longuement expliqué la loi au jury, soulignant les divers verdicts possibles et surtout le bénéfice du doute qui doit toujours aller aux accusés. Le tribunal cite une belle jurisprudence et parle de l'affaire Hughes. Au premier procès de cet inculpé, le juge avait dit au jury de déclarer les trois suspects coupables de meurtre ou de les acquitter. L'affaire alla jusque devant la Cour suprême et ce tribunal décida que les prévenus pouvaient être aussi déclarés coupables d'homicide involontaire.

Le savant président des Assises explique ensuite le cas de Walsh et dit au jury que, s'il est convaincu que le coup de feu est parti par pur accident, le verdict doit être un verdict d'homicide involontaire. Et si Edwards savait que Walsh avait un revolver et si ce revolver a été déchargé intentionnellement et de propos délibéré, les trois doivent être déclarés coupables de meurtre. Puis, le tribunal souligne:

—Je ne veux pas que les inculpés servent d'exemple à cause de la vague de crimes actuelle. Je veux qu'ils aient toute la protection de la loi.

Les plaidoiries

Me Chevalier a été très éloquent. Parlant de la société il déclara être le premier à vouloir la protéger, mais cette protection doit se faire avec équité. La guerre a fait bien des ravages. Elle nous a enlevé nos fils. Les usines ont eu besoin de nos femmes et pendant des années les enfants ont été laissés à eux-mêmes et sans aucune surveillance.

L'avocat de Walsh arrive au témoignage du complice Chatelois, celui qui a organisé le vol, qui a fourni le revolver et qui a même dit que ce revolver ne valait rien. Et tout cela dans l'espoir de sauver sa peau. Que s'est-il produit dans l'escalier? Boisvert s'est élancé sur Walsh. Le jeune inculpé a cherché à se protéger en tentant de s'accrocher au mur. C'est à ce moment que le coup partit. La version d'un accident est non seulement plausible mais raisonnable. Walsh n'a jamais eu l'intention de tuer Boisvert et le jury doit surtout bien peser ce fait important.

Me James Crankshaw, avocat de Kelly, a demandé un verdict d'homicide involontaire et attribué aussi la mort de Boisvert à un accident quand Walsh a trébuché dans l'escalier en reculant.

Me Marcel Gaboury, avocat d'Edwards, a été bref mais a créé une favorable impression sur le jury, (la recommandation à la clémence en fait foi). En terminant il déclare:

—Je déplore la tragédie du 18 décembre et j'offre bien mes sympathies à Mme Boisvert. D'autre part, vous avez à décider du sort d'un jeune homme que des compagnons ont entraîné. Il est accusé d'un crime perpétré dans des circonstances assez singulières. C'est Chatelois qui organise le vol. C'est lui qui loue le taxi et c'est lui qui fournit l'arme, mais en l'absence d'Edwards. Edwards n'est pas même entré dans l'escalier. Il ignorait l'existence du revolver et je tiens à souligner de nouveau ce détail si important. Il était loin de penser qu'il se déroulerait une tragédie. Ce sont des enfants irresponsables que la justice doit punir, mais non en les envoyant à la potence.

Me John Bumbray a ensuite présenté son réquisitoire de façon énergique en soulignant que son rôle n'était pas de faire condamner, mais de protéger la société. Le ministère public doit demander un verdict de meurtre avec la preuve soumise et le jury doit écarter ce moyen de la défense lorsqu'elle qualifie le coup de feu d'accident. On avait prémédité cet "accident" longtemps d'avance. Le revolver était chargé et, quand Boisvert a refusé de lever les mains, Walsh l'a abattu à bout portant.

Il était une heure quand le jury s'est retiré pour délibérer.

●●● Echec de M. Chaloult avec son projet...

(Suite de la dernière page)

M. L'ORATEUR — L'hon. ministre, pardon, l'hon. député...

M. CASGRAIN (souriant) — C'est une question de date. Ma seconde raison...

M. L'ORATEUR — L'hon. député devrait s'en tenir à la première.

M. CHALOULT — J'avoue qu'on a retranché des attendus de ma motion mais les termes de la motion elle-même sont identiques.

VOIX A GAUCHE — "Oh! non".

M. DUPLESSIS — "Ce serait un mauvais précédent à créer de permettre à un député de changer sa motion et de garder la présséance sur le feuilleton de la Chambre. Le député de Québec-Comté aurait dû retirer sa première motion, puisqu'il voulait la changer, et en présenter une seconde qui eut été inscrite à son ordre de préséance".

M. PAUL SAUVE — "Je partagerais cet avis si la motion était complètement différente mais elle ne l'est pas".

L'hon. Adélard Godbout intervient alors dans le débat et expose la situation avec tant de clarté que l'on croit que tout le monde sera d'accord.

M. GODBOUT — "M. l'Orateur, vous avez dû lire vous-même les textes des deux motions, celle qui était sur le feuilleton d'hier et celle qui est sur le feuilleton d'aujourd'hui. Vous vous êtes rendu compte sans doute que les motions diffèrent complètement.

Mais, depuis plusieurs semaines, la première motion a été répandue dans le public et si la Chambre la votait, on dirait qu'elle a voté la première motion".

M. DUPLESSIS — "Les gens sont pas fous dans Québec".

M. GODBOUT — "Pour parler comme cela, on pourrait croire que le premier ministre n'a pas lu la deuxième motion qui diffère de la première dans ses attendus et ses conclusions". (Appl. à gauche).

M. L'ORATEUR — "J'en viens à la conclusion que la motion est la même." (Consternation presque générale.)

M. CASGRAIN — "Comme on ne m'a pas permis d'invoquer ma seconde raison, je soulève la question d'ordre en disant que la nouvelle motion est rédigée sur un ton de pamphlet et est contraire aux règlements. Le député de Québec-Comté soulève un point d'ordre et invoque les règlements pour faire rejeter une motion du député de Mercier".

M. CHALOULT — "Quelle décision a été rendue?"

M. CASGRAIN — "Votre point d'ordre a été maintenu et la motion rejetée. Le cas est le même".

M. L'ORATEUR — "Je rejette le deuxième point d'ordre et déclare la motion régulière." (Nouvelle consternation).

Le député de Québec-Comté prend alors la parole.

M. CHALOULT — Le 8 novembre 1945, M. Ilsley a proposé à la Chambre des Communes du Canada la formation d'un comité chargé de choisir un drapeau canadien. En principe, j'approuve le comité. Il y a eu un débat aux Communes. M. Jean-Francis Pouliot a prononcé un excellent discours et il s'est opposé à une ménagerie sur le drapeau. Les vieux Tories ont fait du racisme. Hitler et Goebbels n'auraient pu faire mieux. Ils ont dit que nous avions été battus sur les Plaines d'Abraham et que l'Union Jack était le symbole de la chrétienté. M. Tommy Chruch, M. John Blackmore, chef des Créditistes, ont proclamé l'Union Jack comme drapeau. Encore un peu et ils demandaient au Pape de changer son drapeau jaune et blanc pour l'Union Jack. M. MacNichol, un bleu, a dit que l'Union Jack ne nous avait jamais abandonnés. M. St-Laurent, homme distingué, fort intelligent, qui nous fait honneur dans les conférences intergationales (je ne l'attaque pas mais j'attaque ses idées) a fait un grand éloge de l'Union Jack en disant que c'est sous ce drapeau que le Canada est devenu un Etat autonome. Si j'avais pensé que nous n'aurions pas un drapeau distinctif, je n'aurais pas proposé ma motion. Je ne veux ni Union Jack ni Tricolore ni Fleurs de Lys sur notre drapeau. Je n'approuve pas plus le drapeau français de Napoléon, sous lequel on a égorgé des femmes et des enfants en Europe. Les Canadiens anglais veulent nous imposer l'Union Jack parce que c'est un symbole de conquête. C'est sous l'égide de ce drapeau que l'on nous a entraînés dans trois guerres. Nous, les Canadiens français, nous en avons un drapeau. Je vais vous le montrer, M. le Président."

(Il y a un moment de stupeur dans la Chambre. M. Chaloult sort une boîte de son pupitre et en tire un drapeau bleu et blanc, avec des fleurs de Lys aux quatre coins).

M. CHALOULT. — Ce drapeau, que l'on a appelé le drapeau de Carillon, porte la Croix Clovis, de Jeanne d'Arc, de S.-Louis. C'est ce drapeau qui flotte sur l'Université Laval et l'Université de Montréal. Je sais bien que sur la Grande-Allée, de Québec, à Westmount et à Outremont, on ne l'arbore pas. Le jour de la St-Jean-Baptiste, on ne l'arbore pas sur la Grande-Allée à Québec mais on l'arbore à St-Sauveur. Pour ma part, je l'arbore sur ma poitrine, sur mon automobile et, le jour de la Confédération, je n'hésite pas à l'arborer sur ma maison de campagne de Kamouraska, mais à mi-mat.

(Les députés s'étaient contenus jusque là mais plusieurs éclatent de rire à ce mot).

M. CHALOULT. — Ah! on peut rire. Vous pouvez rire, mon cher collègue.

UN DEPUTE. — Je ne ris pas du drapeau, mais je ris de vous.

M. CHALOULT. — (Brandissant son drapeau de Carillon) — Ce drapeau, on l'a arboré au banquet qui m'a été offert au lendemain d'un procès, au Marché Atwater, à Montréal, banquet dont mon hon. ami de Laurier avait été organisateur. Il devrait flotter sur la citadelle de Québec, sur le Mont-Royal et sur la Tour du Parlement de Québec.

Pas un seul député ne se lève après M. Chaloult.

M. L'ORATEUR. — La motion est adoptée.

Mais comme personne n'a secondé la motion, on se demande si elle est adoptée. Personne ne pourrait du reste s'y opposer car la motion méconnaissable, ne dit plus que ceci: "Cette Chambre prie le comité parlementaire fédéral de choisir un drapeau véritablement canadien, c'est-à-dire un drapeau qui exclut tout signe de servage, de colonialisme, et que peut arborer tout Canadien sans distinction d'origine".

Nous sommes loin de la motion numéro 1 de M. Chaloult dont les motions changent mais dont les discours restent les mêmes.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

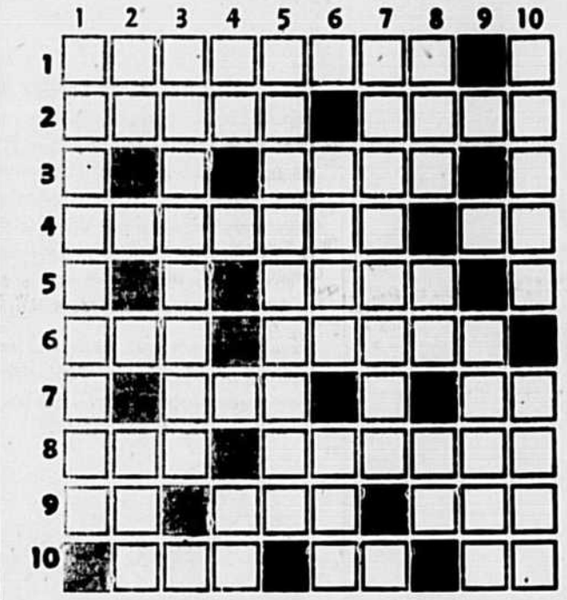

HORIZONTALEMENT

1—Contraire à l'usage.
2—Faire tort, faire obstacle. — Foyer de la cheminée.
3—Fruit d'une plante d'Arabie.
4—Qui a lieu par éruption. — Métal précieux.
5—Lieu de délices.
6—Pronom personnel. — Astronome athénien.
7—Breuvage préféré des anglais. — Fille d'Inachos.
8—Temps du verbe tuer. — Veillard prudent et expérimenté.
9—Conjugaison. — Abréviation de "et le reste." — Unité de mesure.
10—Genre de légumineuses. — Adjectif numéral. — Pronom personnel.

VERTICALEMENT

1—Degré d'activité.
2—Qui n'est pas vêtu. — Bison d'Europe.
3—Inflammation d'un sinus.
4—Métal précieux. — En lest: 5—Avec lenteur.
6—Secours, assistance. — Ancienne monnaie.
7—Etoffe de soie fort mince.
8—Saison. — Abréviation de numéro. — Pronom personnel.
9—Nom propre.
10—Planète habitée par l'homme. — Borne, lisière.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	U	R	P	U	R	A	■	E	■
2	R	■	U	■	■	■	N	E	R	F
3	O	R	A	N	G	E	A	T	■	R
4	D	A	D	A	I	S	■	O	U	I
5	I	T	E	R	A	T	I	F	■	A
6	G	■	■	I	C	I	■	F	I	N
7	U	N	■	N	■	M	I	E	■	D
8	E	U	G	E	N	E	■	■	L	I
9	■	I	R	■	U	■	R	E	I	S
10	E	T	E	■	L	I	E	S	S	E

Avis Légaux

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MALVINA ANGELINA SEGUIN, des Cité et district de Montréal, dans la province de Québec, épouse de ALBERT GASCON, du même lieu, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour qu'un divorce soit prononcé contre son mari, ledit Albert Gascon, pour raison d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, le 18ième jour de janvier, 1946.

ERNEST LAFONTAINE
Avocat de la requérante

EQUITY SECURITIES CORPORATION

AVIS est par les présentes donné que EQUITY SECURITIES CORPORATION a l'intention de demander au procureur général et au ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte et de dissoudre la compagnie.

Daté à Montréal, P.Q., ce 21 février 1946.

H. A. B. STUFFMANN, secrétaire.

Prenez avis que DOROTHY ADELAIDE GRACE VENNOR O'TOOLE, de la cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, appliquera au Parlement du Canada à sa présente ou à sa prochaine session pour un bill de divorce de HENRY JAMES O'TOOLE, Commis, de la Cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, Canada, pour adultère et désertion.

Montréal, le 8 février 1946.

GERALD M. ALMOND, C.R.
Solliciteur.

AVIS est par les présentes donné que GEORGE BORCHARDT, chirurgien dentiste, s'adressera à la Législature de la province de Québec à sa prochaine session pour obtenir l'adoption d'une loi autorisant le Collège des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec à l'admettre au nombre de ses membres, aux conditions que le Collège imposera.

Montréal, le 11 février 1946.

LETOURNEAU, TANSEY, MONK, de GRANDPRE, LIPPE & TREMBLAY,
Procureurs du requérant.

Avis Légaux

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que CHARLES THOMSON, journalier, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, Canada s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine session, ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, KATHLEEN MAY AUSTIN, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, mais demeurant à Brighton, Sussex, Angletere, pour cause d'adultère.

Montréal, le 5 février, 1946.

(signé) ARTHUR LEVIN,
Procureur du requérant.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Dame ROSE DAWSON, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, Canada, va faire appel au Parlement du Canada, à la prochaine ou à la session suivante, pour obtenir un divorce d'avec son mari, MAURICE BRADY, agent, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Montréal, ce 18 février 1946.

MARCEL GABOURY, c.r.
Procureur de la requérante.
Suite 705, Edifice Aldred,
Montréal, P.Q.

Avis Légaux

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No. 242769

Dame LEONTINE SADOSKY, modiste, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Léon Kauffmann, autrefois des cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,
Demanderesse
vs
Ledit LEON KAUFFMANN, autrefois des cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,
Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, le 23 février 1946.

A GRIMARD,
Député-Protonotaire

TRAM & POWER LIMITED

AVIS est par les présentes donné que TRAM & POWER LIMITED a l'intention de demander au procureur général et au ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte et de dissoudre la compagnie.

Daté à Montréal, P.Q., le 21 février 1946.

H. A. B. STUFFMANN,
secrétaire.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Harry Dyce, de la cité et de la région de Montréal, plombier, fera une demande au Parlement du Canada, au cours de la prochaine session de celui-ci, pour obtenir un bill de divorce de son épouse, Dame Alice Spicer Lovelock, résidant actuellement à Toronto, province d'Ontario, pour cause d'adultère et de désertion.

Daté à Montréal, province de Québec, le 12 février 1946.

JOHN FENSTON,
procureur du requérant.

Avis Légaux

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 240557

MARJORIE BURTON, épouse commune en biens de William Moyes, tous deux des cité et district de Montréal et présentement de la cité de Hamilton, Province d'Ontario, dûment autorisée aux fins des présentes par jugement de cette Cour en date du 21 novembre 1945.
Demanderesse
vs
WILLIAM MOYES, autrefois des cité et district de Montréal et présentement de lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Montréal, le 26 février 1946.

A. GRIMARD,
Député-Protonotaire

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aime Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Téléphone: HArbour 0123
BRAIS CAMPBELL & deGRANDPRE
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. P. PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A.-J. CAMPBELL — A. J. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

FAUTEUX & MONTPETIT
AVOCATS et PROCUREURS
GERALD FAUTEUX, C.R.
ANDRE MONTPETIT, LL.L.
HENRI MASSON, LL.B
Téléphone PLateau 8601 Montréal
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques

AYMÉ LAFONTAINE, c.r.
AVOCAT et PROCUREUR
Immeuble Insurance Exchange
Suite 601, 276 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 1.
Téléphone: LAncaster 4519

PLUS DE 100 MILLIONS DE BOUTEILLES VENDUES! TRES EFFICACE POUR
DOULEURS MENSUELLES
● Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham *fait plus* que soulager les douleurs mensuelles . . . causées par les troubles fonctionnels féminins. Il aide aussi à soulager faiblesse, fatigue, nervosité, irritabilité, causés par ces douleurs. Le Composé Pinkham est un *sédatif utérin*—un des remèdes les plus efficaces pour soulager de tels symptômes.

'Coutez donc!

par OLIN MILLER

Notre univers devient peu à peu un endroit trop dispendieux pour un pauvre homme.

● Pour faire pétiller vos breuvages jusqu'à la dernière goutte, pour rehausser la saveur de tout verre long, préparez-les à l'eau gazeuse Canada Dry . . . C'est la meilleure eau gazeuse du monde, car Canada Dry est seul à posséder cette exclusive "carbonatation menue" et une formule scientifique qui rehausse le saveur . . . Apportez-en quelques bouteilles à la maison aujourd'hui. Servez-la bien frappée.

CANADA DRY'S
SPARKLING WATER

Les Jeunes Filles Elegantes ont Toujours Paradol dans leur Réticule

Elles savent que Paradol les soulagera promptement du mal de tête et d'autres malaises, qu'il leur aidera aussi à enrayer un rhume.

Une jeune fille écrit: "Avant de faire usage de Paradol, je souffrais tous les mois de douleurs presqu'insupportables. C'est le calmant le plus promptement efficace dont j'aie jamais fait usage et qui ne laisse pas de désagréables effets à sa suite."

PARADOL du DR. CHASE
Pour le soulagement de la douleur

BRONCHITE RHUMES
Soulagez vos souffrances avec le VICKS VAPORUB

LES BERLURONS — "L'amour, toujours l'amour!"

par Carl Grubert

BOZO

par Foxo Reardon

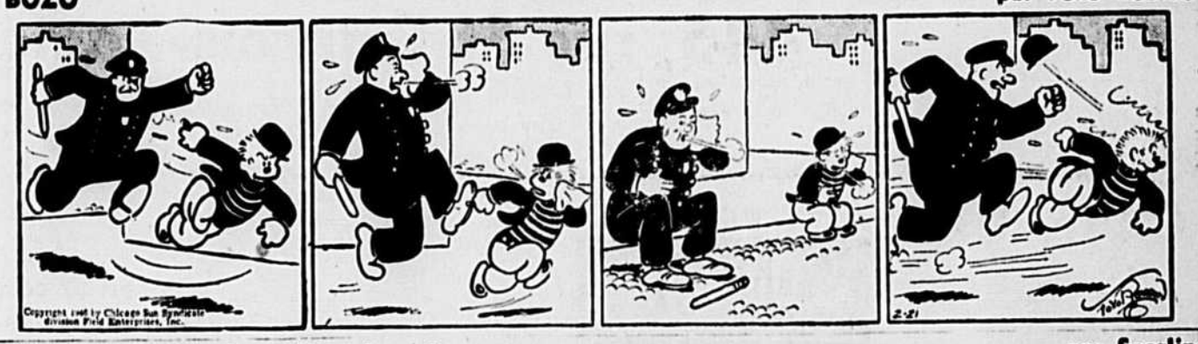

CLAIRE VOYANTE — Dans le noir

par Sparling

Partageons c'est un devoir

OBJECTIF $850,000

QUATORZIÈME CAMPAGNE: du 22 FÉVRIER au 7 MARS

FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

"Les besoins de nos oeuvres sont grands et multiples. Non seulement elles doivent subsister, mais il est nécessaire qu'elles se développent.

Je prie Dieu pour le succès de cette campagne, et je Lui demande de bénir toute cette armée d'auxiliaires bénévoles, qui, à la suite du président, se feront les interprètes des pauvres, des infirmes, des enfants, auprès du public de notre ville."

+ Joseph Charbonneau,
Archevêque de Montréal

"Les difficultés de la période de rajustement d'après-guerre se font déjà sentir, et les demandes de secours deviennent de plus en plus pressantes. Il faut absolument que chacune des oeuvres de la Fédération puisse continuer d'être en mesure de poursuivre sa grande et noble tâche de charité.

Soyons assurés que ceux qui recevront l'aide de la Fédération changeraient bien leur rôle pour le nôtre, s'ils le pouvaient."

Maire de Montréal

"Lorsque l'auxiliaire de la Fédération se présentera à votre porte, c'est au nom des trente-huit oeuvres subventionnées qu'il sollicitera votre souscription. Pensez à ceux qui souffrent, pensez à ceux qui ont faim et soif. Les besoins sont sérieux et ils dépassent substantiellement le montant de l'objectif; ouvrez largement vos coeurs à la compassion et donnez généreusement. Vous ne regretterez jamais d'avoir contribué au soulagement de votre frère indigent."

Président général de la campagne de 1946

• • •

LES PAUVRES... PREMIERS SERVIS

Il faut dépasser l'OBJECTIF de $850,000

• • •

Siège de la campagne

445, rue St-François-Xavier, Montréal — Tél: MA. 8101

Cette page est commanditée par:

A.-L. DUPONT LTEE
4020, Ste-Catherine est

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine — FR. 2117
Succursale du Nord : 529 est, rue Jarry

NETTOYEURS leo LIMITEE TEINTURIERS

I. NANTEL
BOIS DE CONSTRUCTION
1717 est, rue Demontigny, Montréal

NAPOLEON SENECAL LTEE
3075 est, rue Notre-Dame

UNITED AUTO PARTS LIMITED
C.-E. Préfontaine, prés., R. Messier, vice-prés.,
Maurice Préfontaine, sec.-trés.
3437, avenue du Parc — MA. 8151

Vallaliquette
915 est, rue Sainte-Catherine — PLateau 8811

L. VILLENEUVE & CIE, LTEE
BOIS DE CONSTRUCTION
6199, Blvd St-Laurent — CR. 4146

WILSON & FRERES, ENR'G.
Charlebois et Frères, prop.
Bois et charbon — 2537 est, rue Notre-Dame

Nos sélections aujourd'hui

FAIR GROUNDS

Piste Rapide

1—Back to Back, Liberator, Glory Call;
2—Wise Don, As Bold, Crafty Way;
3—Stell, Tony G. Quick Toll;
4—Laboulaye, Little eith, Spirsilla;
5—Fulmar, Sandstrom, Darby Deirdre;
6—Little Sting, Bulldog Miss, Sea Pigeon;
7—Bon Rey, Help Sweep, Our Men;
8—High Baggage, Plucky Muffin, Masculine;
9—Good Get, Allesandro, High Plaid.

Meilleur: Bon Rey.

HIALEAH PARK

Piste rapide

1—Anecdote, Eternal War, Gray Warrior;
2—Enchanting, Doug Crate, Hibernian;
3—Roi Rouge, Leavenworth, Volcano;
4—First Page, First Pebble, Knights Gift;
5—Statesman, Incoming, Alex Barth;
6—Cable, Gay Moonbeam, Bill Ross;
7—Aldridge, Mechaniador, Yank Bomber;
8—Castleman, Damos, Meat Ball.

Meilleur: Roi Rouge.

OAKLAWN PARK

Piste Rapide

1—River Pat, Ipso Bound, Master Carl;
2—Amberley, Export, Come Lately;
3—Kennock, Vegas Petay, Prince Show;
4—Huri Hom Hari, Tetros Jr., Soe D.;
5—Bill G., Airpan, Allisonia;
6—Rosenite, Hop Picker, Warwise;
7—Wise Paisano, Coley Bay, Your Off;
8—Stargoo, Milk Route, Gourmet.

Le meilleur: Wise Paisano.

SANTA ANITA

Piste rapide

1—Yankee Dollar, Sea Song, Baby Shower;
2—Don Peppino, Student Prince, Sage Consel;
3—Sally Flirt, Toppet, Letemcum;
4—Triplebar, Herald, Test Flight;
5—Top Valley, Browbeat, Chief Bud;
6—Observer — Staters entry, Alfa, Last Roll;
7—Windbag, Paris Hygro, Dollar Mark;
8—Long Ago, Rattle de Bang, Naidu.

Le meilleur: Sally Flirt.

Les inscrits

Oaklawn

PREMIEDE COURSE — $1,100, 3 ans, 6 furlongs. — Mandas First 113, Ipso Bound 118, Gypsy Lea 113, River Pat 118, Steppin Lively 118, Jeanna J. 108, Puddle Jumper 113, Infinity Will 118, Infinotto 118, Auditor 118.

DEUTIEME COURSE. — $1,000, 3 ans, 6 furlongs. — Whisk Tiger 118, Laundry Boy 118, CCant Sweep 108, Export 118, Amberley 118, Dental Chair 118, Make It Easy 118, Miss Go Lightly 113, Chance Dance 113, Vinita General 118, Come Lately 113, Buck Sergeant 113.

TROISIEME COURSE. — $1,000 allouées, 3 ans, 6 furlongs. — Prince Snow 112, Burg Heir 112, Kennock 118, Persian Rug 115, Vegas Pesty 115, Sixtys Third 112, Carlasue 105.

QUATRIEME COURSE. — $1,200 allouées, 4 ans et plus, 6 furlongs.— Night Crawler 107, See D 118, Fergies Ariel 107, Play Bob 110, Tetros Jr 112, Ariel Actress 108, Another Night 110, Son of Tarra 110, Huri Hom Hari 113.

CINQUIEME COURSE. — $1,200 allouées, 4 ans et plus, 6 furlongs. — My Tetrambler 115, Bobs Dream 112, Prince Beiltro 115, Airpan 115, Roytig 110, Allisonia 112, Rockwood Lou 105, Granlag 112, Claremont Miss 107, Bill G. 115.

SIXIEME COURSE. — $1,000 allouées, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Valdina Date 110, Ted Mosquero 110, War Wise 107, Flying Connie 105, Rosenite 105, Gold Boy 110, Irish Wasp 110, Hop Picker 113, Dodos Girl 110, Corn Dodger 110.

SEPTIEME COURSE — $1,000 allouées, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Flyoma 107, Youroff 112, Bill Monahan 107, Sphalerite 112, Coley Bay 112, Plaid Loch 107, Miss Ethel 105, Wise Paisano 115, Nod 115.

HUITIEME COURSE. — $1,100 à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — Gourmet 115, Milk Route 115, Wise Chance 115, Stagoo 109, Trimdem 111, Brown Mate 112.

Santa Anita

PREMIERE COURSE, $2,200, novices, 2 ans, pouliches, 3 furlongs. — Sea Song 115, Wild Locks 115, Equilib 115, Tarnation 115, Front Page 115, Family Circle 115, Lady Muffett 112, Dainty Petite 115, Endowah 115, Boby Shower 115, Penny Wing 115, YYankee Dollar 115, Vegas Sue 115, Style Princess 115, Isleta 115, Skip Again 115, Gold Girl 115.

DEUXIEME COURSE, $2,200, novices, 2 ans, 7 furlongs. — Pedro Primero 120, Cagin 120, The Waffleman 116, Jacobean 120, Cut Throat 111, Ponamint 120, March Wind 120, Student Prince 120, Nikabob 120, Merry Dick 116, Sage Counsel 120, Don Peppino 120, Four Hearts 120, Super Dauber 116, War Pipuin 120, Royal Squadron 120, Liberty Gains 120, Gold Ned 120.

TROISIEME COURSE, $2,200, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. — Pea Soup 110, Maltese Betty 104, Hunters Boy 110, Roman Home 114, Betty Evelyn 105, Hastalavista 109, Letencum 110, Sally Flirt 117, Tareabout 114, Joe War 114, Toppet 114.

QUATRIEME COURSE, $2,700, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs. — Herald 112, Bonitea 112, Triple Bar 112, Air Glory 112, Max 112, Test Flight 117, Hortdal 117, Rhodes Flag 112, Gold Call 117.

CINQUIEME COURSE, $2,700, à réclamer, 4 ans et plus, 7 furlongs. — Chief Bud 117, Browbeat 112, Zeno Fox 115, Burgoo Dinner 112, Block To Block 112, Top Valley 117, Lasting Peace 112, Magnific Duel 112, Tweendeck 112, Pleasure Hour 112.

SIXIEME COURSE, $2,700, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. aObserver 118, aStaters 122, Alfa 122, Last Roll 122, Blue Agent 114, Notive Fox 118, Wedding Call 118. a—Entrée Golden Acres.

Festival sportif à L'Assomption

Samedi et dimanche les 9 et 10 février derniers avait lieu un grand festival sportif. Dans l'enceinte de magnifiques forteresses de neige érigées par les élèves, se sont déroulées des attractions diverses: courses de vitesse, à obstacles, à relais, à l'aveuglette, en traineau-pelle, etc... Quelques élèves ont exécuté des sauts périlleux. Il y eut également des parties de hockey-balai, et de hockey sur-le-vif. Parmi les clubs visiteurs, l'école Saint-Louis de l'Assomption a vaincu les atômes du Collège au pointage de 4 à 1; une équipe junior de Verchères a dû céder la victoire aux jeunes étoiles du Collège au pointage de 10 à 1. Cependant le Séminaire de Joliette remporta la palme sur l'équipe sénior du Collège au pointage de 12 à 2, grâce à un beau jeu d'ensemble.

Ce festival fut présidé par Monsieur le Chanoine Hervé Lussier, supérieur du Collège. Parmi les invités d'honneur, on remarquait le député Victor Chartrand, de l'Assomption, le maire Majeau, de l'Epiphanie, le maire Landry, de l'Assomption, le notaire P.-A. Séguin, le chroniqueur sportif bien connu, Jean Barrette, ancien élève, qui nous fit don d'un magnifique trophée, M. E. Roy, de la Cie Bédard, de l'Assomption, et plusieurs autres personnalités. Des trophées furent distribués aux classes victorieuses

Nous tenons à signaler le bel esprit sportif et l'entrain qui ont régné au cours de ce festival, et nous remercions chaleureusement les très nombreux visiteurs qui sont venus encourager nos élèves.

SEPTIEME COURSE, $4,200, allocations, Grade D, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Winbac 114, Deer 117, Golden Count 122, Quetal 110, Ibox 114, Marion Collins 117, Phantom Heels 114, Pais Hygro 122, Dollar Mark 110, Trace Heort 110, Hand Torch 114.

HUITIEME COURSE. $3,200, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — Kingfisher 116, Gold Bill 116, Air Warden 113, Fredonyer Pass 113, If If 110, Huckle De Buck 110, Timmy 110, Rattle De Bang 110, Naidu 110, Long Ago 117, Good Policy 122, Bulrush 113, Sandy Watson 110, Cremy 105, Gra Shopper II 1122, Little Trouble. 111.

Hialeah Park

PREMIERE COURSE — $2,500, 2 ans, 5 furlongs. — Smart Fox 120, Wabasso 120, Anecdote 120, Joe's Sun 120, Lemmie Boy 120, Dispelled 120, Gray Warrior 120, Halsamar 115, Eternal War 120, Mac Stepen 120, Jim Jr. 120, Charles City 115, Double Jay 120, Tweet's Boy 120, Mint O Morn 115, Warrenton 120, Invictus 120, Stimulist 120.

DEUXIEME COURSE — $2,500, 3 ans, 1½ mille. — Coga 112, Hibernian 122, Sweep Play 122, Isolationist 122, Sunset Bay 117, War Watch 117, Enchanting 117, Brunon 117, Doug Crate 117, Commodore K. 122, Land'n Sea 122, Alsigal 122, Ante Light 122, Meltonian 122, Portsel 117, Mibill D. 117.

TROISIEME COURSE — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Roi Rouge 117, Chicago Dr. 123, Victim 117, Helvetian 118, Unconditional 110, Powdered Milk 115, Volcano 121, Jack Madigan 116, Dustman 117, Private Joe 110, Army Glider 115, Dry Goods 117, Leavenworth 117, Westwood Belle 112, Black Gang 117, Black Swan 121, All Good 117, Mixer 117.

QUATRIEME COURSE — The Bok Tower, $3,500, 3 ans, 7 furlongs. — Ringsto...n 111, First Pebble 119, Sobre Todos 107, Proverb 111, Little Bengy 114, Knight's Gift 105, Manor Lad 107, Butchie 105, Roman Belle 109, Vassallo 116, First Page 117, Delia M. 105, Scholarity 102, French Lure 111, Lauramar 100, Calmara 105, Liberation 116, Cadet aCrl 110.

CINQUIEME COURSE — The Homestead, $3,500, classe D, 4 ans et plus, 1⅛ mille. — Air Power 110, Paragram 115, Cherry Wine 116, Plucky Raider 110, Alex Barth 109, Walter's Boy 114, Skytracer 110, Gothic 112, First Draft 109, Attendant 104, aGrey Steel 115, aStatesman 113, Day Coming 113, Incoming 118, aBeggar 109, Zax 116.

a—Entrée Ilsen-O'Connor & Leonard.

SIXIEME COURSE — The Florida Cracker, $3,500, 3 ans, 1⅛ mille. — Pharlo 116, Hyperhelio 121, Bill Ross 116, Battle Born 110, Cable 124, Gay Moonbeam 124.

SEPTIEME COURSE — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 3/16 mille. — Yank Bomber 118, Gun Deck 109, Chiclette 113, Count Bill 111, Dancing Archie 113, Mechaniador 106, Baying 112, Roy H. S. 116, Bellclapper 118, Flight Man 116, Circle Car 118, Aldridge 121, Fettacairn 113, The McLain 118, Traction 111, Able 116, Gallantry 109, Hello Bill 116.

HUITIEME COURSE — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille. — aMeat Ball 108, Pompagie 102, Chain Miss 112, Valdina Maiden 102, Pharaday 105, Joe Spagat 105, Damos 110, Bonhe 110, Landslide 113, Director 105, Opening Bid 117, Blue Whistler 117, War Dressing 117, Herodotus 105, Castleman, 112, aBelo's Choice 112.

a—Entrée Childs & Friedberg.

Fair Grounds

PREMIERE COURSE — $1,100 à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — American Byrd 113, Isa Applaud 107, Liberator 122, Our Mayor 113, Solar Star 116, Glory Call 119, Contemplation 116, Dough Girl 106, Haqueen 114, Back to Back 114, Effie Ven O Call 113, So Sure 112, Isa-R. 108, V. Dorothy 108, Who Kan 110, Little Clipper 105

DEUXIEME COURSE. — $1,200, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Enaj 116, Lady Dorsey 116, Crafty War 119, Miss Ruler 119, Belle Beau 116, Supreme 119, Tarzella 111, Little Jaybo 121, On Point 114, Ahtram Enaj 121, As Bold 124, Credenda 119, Morwater 121, Susan Fleet 114, Wise Don 121, Patriotic

TROISIEME COURSE. — $1,200 allouées, classe E., 4 ans et plus 6 furlongs. — Heesadate 109, Rotate 109, Amperage 109, Johnnie Ebret 113, Rewarded 112, Toneyr Ruler 114, Bolo Prince 112, Bessie Vanes 106, a7 Cuke Gravy 108, Steell 106, Tony G. 122, Gay Kit 109, Free Boy 108, Quick Tool 114, Ghost Hunt 113, Taking Ways 108, aX. God Show 111.

a—Entré, Norwalk Stable.

QUATRIEME COURSE — $1,000, allouées, 3 ans, 6 furlongs. — aLaboulaye 116, aBlue Gyp 111, Noble One 115, Brown Hostess 110, Our Best 113, Flat Bush 108, Donna M. G. 110, Spirsilla 115, Little Keith 115, Centre Ring 113.

a—Entré, Marilyn Stable.

CINQUIEME COURSE. — $1,500 allouées, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Sandstorm 118, Postwar Style 108, Darby Deirdre 105, Distant Isle 107, Lovely Trace 100, Gold Regnant 103, Fulmar 108, Cream 103.

SIXIEME COURSE. — $3,000, allouées, 2 ans, 2 furlongs. — Sea Pigeon 115, Elbekay 115, Flasy Flash 113, Maneen 113, Etnom 113, Hasher 114.

SEPTIEME COURSE. — $1,300 à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-8 mille. — Glorious Star 110, Mur Bien 114, Help Sweep 117, Swain 117, Temeru 117, Ronrey 115, Ballyarnett 117.

HUITIEME COURSE. — $1,200 à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — aGrand Lex 115, High Baggage 122, Patience 103, Glennport 112, Binko Mama 105, Mistucky 112, Major V. 117, Lucky Louie 117, Grays Bay 108, bQueen Echo 117, Masculine 112, Plucky Muffin 115, Prince Omars 110, bLightman 117.

a—Entré, J. Barrett et E. J. Jones. b—Entré, Mr. et Mrs T. L. Leonard.

NEUVIEME COURSE. — $1,100 à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-16 mille. — Raw Recruit 108, Riverlass 102, Crab Apple 103, Julia Ily 106, Quaker Brass 116, High Plaid 108, Lucky Chance 113, Good Get 118, Allesandro 113, Bmrder Volume 106.

Les résultats

Nos lecteurs sont priés de prendre note que nous ne donnons aucune information sportive au téléphone.

Oaklawn

PREMIERE COURSE

Ackwell	10.00	4.80	3.10
Markim		7.10	5.10
Tensleep			5.20

M. Keene, J. E. Cree, R. Martwick.

Ont aussi couru: Turkey Foot, Second Love, Arabs Lady, Mowless Lad, Pharawell.

DEUXIEME COURSE

Ste Frances	18.60	6.10	4.20
Nicegold		4.50	3.00
Mr X			9.80

M. Keene, D. Scurlock, W. Prehm.

Ont aussi couru: Snazy, Bright Bronze, Swing Sister, Piggy Bank, Wheat.

TROISIEME COURSE

Conscript	3.10	2.20	2.60
Park Heights		3.10	2.60
Bagnell			2.70

A. Carr, R. Root, A. Skoronski.

Ont aussi couru: Pandisco, Baytree Bomber, Dusit.

QUATRIEME COURSE

Cat Like	6.00	3.00	2.30
Memories Beat		3.90	3.10
Johele			4.00

H. Keene, B. Clark, R. Camp.

Ont aussi couru: Tupelo, Overseas, Prefer Lady.

CINQUIEME COURSE

I Love Bridge	54.30	15.00	5.40
Bolo Tie		3.70	2.10
Bel Revere			4.40

R. Camp, W. Prehm, H. Featherstone.

Ont aussi couru: Kampa Reward, Hit It, Bolo Babe, Gomel.

SIXIEME COURSE

Sicklefoy	6.90	3.80	2.60
Topnard		3.60	2.20
Lucky Greenock			2.40

C. Clark, A. Skoronski, H. Keene.

Ont aussi couru: Umbriage, Court

SEPTIEME COURSE

Pigeon Gold	5.60	3.20	2.40
Speedy Josie		3.00	2.20
Jacks Pride			3.20

R. Hartwick, H. Keene, C. Hooper.

Ont aussi couru: Day Dodger, Winged Pharish, Jackie B.

HUITIEME COURSE

Alfred Stuart	6.80	4.60	3.80
Konawind		4.10	2.60
Door Yock			2.40

A. Skoronski, J. Hiley, R. Martwick.

Ont aussi couru: Spring Dun, Alumont, Dudie, Tacaro Pilata, Miss Militant.

Fair Grounds

PREMIERE COURSE

Flying Count	6.80	3.60	2.40
Mighty Arab		5.60	3.10
Hadatime			2.40

S. Brooks, W. L. Johnson, H. Wallace.

Ont aussi couru: Valdina Rumpus, Rita Royal, Zacaphete, Lady Kiss, Bonnie Rue, Bengasi, Black Africa.

DEUXIEME COURSE

Miss Bobby Sox	7.20	4.20	3.20
Paddy D.		17.80	9.20
Sonny Haynes			5.20

A. Fay, R. Bauer, D. Adams.

Ont aussi couru: Amen G., Mabelew, Private Andy, Equa Krona, Judge Sales, Rareback.

Flying Count et Miss Bobby Sox ont payé $19.60.

TROISIEME COURSE

Seaman's Pal	11.60	4.40	3.00
May Fly		3.60	2.60
Call Proof			2.60

D. Adams, S. Brooks, R. Bauer.

Ont aussi couru: fCounty Belle, Cork, Miss Cry Baby, Brown Dame, Judge Davey, fPug, Buzzy Boy, Sgt. Abe, fMarcell B.

f.—Field.

QUATRIEME COURSE

Tiny's Choice	5.60	3.20	2.60
Caroline F.		10.20	3.80
Cherriko			3.60

A. Fay, R. McKeever, D. Adams.

Ont aussi couru: fCinda B., Ice Girl, Mia Mia, Lastabert, Anthem, fPolitics, In Vogue.

f.—Field.

CINQUIEME COURSE

Dansation	4.80	3.60	2.40
Hi Henry		4.60	2.80
Rodman Keenon			2.60

H. Wallace, W. L. Johnson, G. Leblanc.

Ont aussi couru: Angle aBr, Caloo, Silent Play, Bit Gay, Valdina Glown, J. J. Lynch, K. Cup Cake.

SIXIEME COURSE

Darby Ducat	26.20	11.00	6.20
Minnelusa		4.00	2.80
Cooling Spring			2.80

H. Allgaier, C. Leblanc, Brooks.

Ont aussi couru: Chief Knocker, Sun Lover, Western Prince, Birthmark, Alca Eve.

SEPTIEME COURSE

Over	9.40	4.60	3.80
Sea Convoy		8.20	5.20
Subdue			9.80

S. Brooks, E. Henson, W. L. Johnson.

Ont aussi couru: Valdina Sentry, Display Flight, aMight Step, My Scott, Guy Hottel, aSweepnack.

a—J. Carter entra.

HUITIEME COURSE

Lactose	4.60	2.80	2.40
Jaybeedee		8.20	2.80
fPete Jr			2.80

A. Fay, R. Haber, S. Brooks.

Ont aussi couru: fMiss Bunt, fCommission, Rather, Baronet, Hopefor, Swordbearer, Duke Reed, Carrie D., Mintwitch.

Santa Anita

PREMIERE COURSE

Dream Cake	5.30	3.00	2.50
Just Lady		3.90	2.90
Toprun			2.70

D. Erb, J. Longden, C. Polk.

Ont aussi couru: Iron Pen, f-Little Tick, Perino, Ehecantakit, f-Red Wizard, War Stew, Val L., f-Scotch 'n Soda 113, Aunt Marion, Iron Sweep.

DEUXIEME COURSE

Flaming Arrow	8.20	4.10	3.00
Via Over		6.00	4.00
Little Sister			4.80

B. James, R. Neves, R. Ranum.

Ont aussi couru: Mas Brown, Pretty Mary, Maisickle, fBarbelyndo, fBBrokerage, Robin Hill, f-Mnadakai, Paula's Doll, Enjoy, Cherie, On Mosk.

TROISIEME COURSE

Wise Rebus	19.70	9.50	7.20
Valdina Peer		11.90	7.90
Pal Pal			28.90

P. Miller, R. Neyes, A. Kirkland.

Ont aussi couru: Damask Rose, GGold Fun, Ace Hudkins, Owasse, Epi Queen, Semper Avanti, Valdina Perion, Camponula, For Granted.

QUATRIEME COURSE

Lady Eccleston	38.10	20.70	9.70
Vain Vickie		7.30	5.10
Neddie Boy			3.80

A. Kirkland, R. Permane, T. Atkinson.

Ont aussi couru: Valdina Cloud, Gallant Rose, Newhall, Go Again, Valdina Sage, Chaney, Pony Express, Dusty Man, Loose Talk.

CINQUIEME COURSE

Truckee	18.40	9.50	4.60
Future Hero		10.50	4.40
Devils Slide			2.50

T. Atkinson, A. Kirkland, J. Craigmyle.

Ont aussi couru: Dorathy A., Bread Basket, Aristopur, Fair Bones, Old Dad, The Plainsman.

SIXIEME COURSE

Pride of Hygro	18.40	5.60	3.50
Sir Bim		3.20	2.50
Corona Corona			2.80

L. Balaski, B. James, J. Longden.

Ont aussi couru: Piccadilly, Antelope, Bull Pen.

SEPTIEME COURSE

Colony Boy	4.30	3.10	2.30
Please Me		4.20	2.50
aBold Regard			2.20

A. Kirkland, B. James, T. Atkinson.

Ont aussi couru: aInroc, Terry Bargello, Did Eh.

a—Entrée J. Paley.

HUITIEME COURSE

Hard Pone	9.30	6.10	4.10
His Nickel		10.00	6.10
Sentinel			3.80

J. Adams, D. Permane, J. Craigmyle.

Ont aussi couru: Cee Lot, K. Sugar Roll, Royal Cynic, K. Rounder, Like Fathher, Knight Time, Topsida, Tryanpass, Valdina, Nymph.

Hialeah Park

PREMIERE COURSE

Decer	12.40	7.30	4.90
Hal Cross		8.50	5.90
Little Rita			3.50

E. Arcaro, R. Strange, O. Scurlock.

Ont aussi couru: Gallart C. I., Tom Ferris, Bowyik, Eternal Love, Jannann W., aSun Gay, Rice Pudding, Quatre Blanc, Wheel Player, aFlashat, Flasheo.

a—Entrée Bryson & Paradise Farm.

DEUXIEME COURSE

Azure Wings	15.40	5.70	3.50
Miami Moon		5.50	3.30
Concice			2.70

W. Cherry, J. Licausi, O. Scurlock.

Ont aussi couru: Mescara, Hi Jo-Ann, Brogden, Grand Desire, Magic Touch, Rosemere Sis, Crisis, Grade Primero, Pondshen, Love Story, Lineman.

Pari-double Decor et Azure Wings ont payé $116.60.

TROISIEME COURSE

Red Board	3.60	2.70	2.1
Blue Mill		4.40	3.0
Salute			2.0

W. Balzaretti, J. Licausi, D. Padvet.

Ont aussi couru: Cambric, Broadloom, Barval, East Light, Inotime.

QUATRIEME COURSE

Royal Flush	7.90	4.00	2.1
Johnny Jc.		4.10	2.4
Bob O'Sullivan			3.0

D. Padgett, J. Martin, M. N. Gonsales.

Rick's Raft, One Only, Lets Dance, Rockwood Argo.

CINQUIEME COURSE

Fre Jacques	20.10	13.40	9.0
Milcave		18.90	11.6
Dinner Party			5.2

C. McCreary, N. Wall, G. Hettinger.

Ont aussi couru: Santa Clara Changeagain, Toolmaker, aUmpyre, aTor Reward, bOatmeal, Do-Re-Mi, cDevalue, bMoon Maiden, Bridge, cStarcress, Bold Dan, Staman.

a—Entrée Y. L. Huntley.
b—Entrée I. Bieber.
c—Entrée Happy Hour Farm.

SIXIEME COURSE

Miss Flupp	13.50	6.20	3.6
Lady Flares		5.90	3.2
Westport Point			10.2

J. Licausi, J. R. Layton, V. Scocca.

Ont aussi couru: Hi Marietta, Margus, Entertainment, Cross Bayou, Cherry Top, Bonnie Golos.

SEPTIEME COURSE

Jobar	8.70	4.30	3.5
Complex		39.00	14.5
Jacopian			12.2

D. Padgett, R. Eccard, C. McCreary.

Ont aussi couru: Joaljoy, Stag-Set, Collinova, Instanter, Iron Penny, Pebble's Habit, Warf, Charles Bennie.

HUITIEME COURSE

Queen Jody	26.10	10.90	6.8
Bahia Monda		7.00	5.2
Miss O'Lindy			4.10

F. Truschka, D. Padgett, E. Arcaro.

Ont aussi couru: Landin Sea, Colonian Land, Fandango, Fakranny, Waverly, Sammies Image, Cee Tee Tee, Shavo, Croeses.

"JE CHERCHE DES MOTS NOUVEAUX..."

"Paul, vous êtes le premier qui veniez me visiter sans me féliciter au sujet de ce thé Lipton . . . " — "Précisément, Lucie, j'*adore* le thé Lipton et je cherche des mots nouveaux pour décrire son goût si *vivace*."

Pourquoi chercher? *Vivace*: le voilà, le vrai mot, le terme même des connaisseurs, pour qualifier la saveur unique et animée du thé Lipton. Les connaisseurs déclarent en effet que le thé Lipton possède toujours une saveur fraîche, *vivace*, animée, qui a du corps, qui n'est jamais fade ou insipide. Voilà pourquoi vous plairez tant à vos parents et amis en leur offrant toujours du thé Lipton, au goût *vivace* et animé.

Nouvelles de travail

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

AIDES FAMILIALES

Une **NOUVELLE** occupation pour celles qui désirent travailler **A TEMPS PARTIEL** vous pouvez **CHOISIR** les périodes qui vous conviennent le **MIEUX** par exemple: 9:00 a.m. 1:00 p.m. — 3:00 p.m. à 7:30 p.m. — 8:00 p.m. à minuit.

40c DE L'HEURE UN REPAS COMPRIS

Travail ordinaire de maison, tel que: la cuisine — ou le service de table — ou l'entretien de la maison — ou la surveillance des enfants.

Personnes qualifiées, dignes de confiance, avec recommandations.

Pour plus amples renseignements appelez — Mme Yvonne Hébert

LAncaster 5231

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada.

Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell — Ministre du Travail

A. MacNamara — Sous-ministre

45% d'efficacité n'est pas suffisant!

Votre chaudière à vapeur en est-elle à ses derniers jours? A-t-elle fait la pluie et le beau temps, sans interruption, durant la guerre? Il serait probablement temps d'étudier vos frais de production.

Les pertes invisibles . . . par la cheminée, la radiation et le combustible non-brûlé, coûtent cher. Les bouilloires vieilles et usées deviennent inefficaces au point de perdre jusqu'à *55%* de la chaleur du combustible. Pouvez-vous souffrir une telle perte dans la concurrence d'après-guerre?

Vous aurez avantage à vous enquérir des économies rendues possibles par une Bouilloire Vickers-Keeler conçue pour vos propres fins. Par un contrôle d'air approprié, une isolation efficace et le maximum de chaleur fournie, une Bouilloire Vickers-Keeler augmentera l'efficacité de votre chambre à vapeur et réduira les coûts de production.

Faites vérifier votre équipement actuel par votre Ingénieur-Conseil. Qu'il vous en fasse rapport et, en même temps, vous soumette ses recommandations pour réparations et remplacements. Il vous fournira les données nécessaires pour en arriver à une décision saine. Vickers, naturellement, se fera un plaisir de coopérer.

Ecrivez pour ce Catalogue Vickers-Keeler. Il vous renseignera au sujet des bouilloires, installations et autres données du génie.

CONSTRUCTEURS DE NAVIRES • BOUILLOIRES . ENGINS • MACHINERIE SPECIALE • EQUIPEMENT HYDRO-ELECTRIQUE ET MINIER

L'arbitre Chadwick paraît en vedette dans la victoire de 5-3 remportée par les Bruins sur les Canadiens hier soir

Deux punitions injustes à Richard permettent aux visiteurs de protéger leur avance au moment critique et de l'augmenter de façon à éviter toute menace. — Les Canadiens ont des faiblesses mais conservent l'avantage la partie durant. — Deux manifestations véhémentes de la foule. — Partie interrompue deux fois.

(Par Paul Parizeau)

Il est vrai que les Canadiens ont manqué de cohésion. Il est vrai que Bill Durnan joua probablement sa plus mauvaise partie de la saison. Il est vrai que notre défense laissa grandement à désirer mais sans l'aide de l'arbitre Bill Chadwick, l'officiel que nous jugeons le plus incompétent de la ligue de hockey Nationale, les Bruins de Boston n'auraient pas remporté une victoire de 5-3 sur les Habitants, comme ils le firent, hier soir au Forum, devant une foule dont l'ire se déclencha dans les dernières minutes de jeu et qui manifesta avec une telle violence que l'arbitre Chadwick manqua d'être frappé par une bouteille lancée du haut des estrades. Nous n'approuvons pas ces choses mais il nous faut admettre que Chadwick avait joué avec le feu et qu'il fut chanceux de s'en tirer à si bon compte. Par deux fois dans la dernière période la joute fut interrompue par une avalanche d'objets hétéroclites lancés sur la glace en signe de protestation contre des punitions infligées injustement à Maurice Richard.

En l'absence de Léo Lamoureux, notre effectif joueur de défense retenu chez lui par la grippe, notre arrière-garde fut d'une grande faiblesse. Emile Bouchard ne parut pas dans son assiette, tandis que Reardon, Harmon et Eddolls jouèrent une partie fort ordinaire en comparaison de la tenue vraiment sensationnelle de Jack Crawford sur la défense ennemie ainsi que de Pat Egan. En vérité, les Canadiens eurent l'avantage du jeu durant presque toute la partie, plus même que ne l'indiquent les 34 lancers obtenus contre Frankie Brimsek en comparaison de 24 seulement contre Durnan. Trois des buts des visiteurs furent comptés alors qu'ils luttaient avec un avantage numérique. Herbie Cain, avec deux buts, fut le meilleur compteur des Bruins les autres ayant été comptés par Dumart, Bauer et Egan, qui obtint par ailleurs une assistance. Richard, Reay et O'Connor comptèrent pour le Tricolore, qui, en dépit de cette défaite, conserve une avance de deux sur les Black Hawks et les Bruins en première place du classement.

Le point tournant

Les visiteurs prirent une avance de deux buts dans la première période et ne furent pas devancés par la suite quoique les chances des Canadiens d'égaliser le score étaient grandes lorsque Maurice Richard, portant le puck dans le territoire ennemi, fut frappé d'un coup de bâton par Crawford et protesta avec véhémence lorsque Chadwick l'envoya, seul au pénitencier pour ce quil qualifia de rudesse. Les Bruins menaient alors par 3-2 mais ils étaient constamment menacés par une furieuse attaque des Habitants qui semblaient devoir produire ses fruits. Cette injuste punition fut probablement le point tournant de la partie, et nous pouvons s'exprimer ainsi puisqu'elle empêchait les Canadiens de compter un but qui aurait égalisé le score. La foule protesta avec fracas et il s'ensuivit une pluie d'objets divers: pièces de monnaie, caoutchoucs, programmes, etc. Il fallut une dizaine de minutes pour déblayer la patinoire.

L'ire de la foule atteignit son comble environ trois minutes avant la fin lorsque Richard frappé derrière la tête par un "cross checking" de Jack Church riposta avec vigueur, sans pourtant donner plus qu'un coup de poing bien mérité par le coupable. Chadwick vit l'affaire autrement et donna une majeure à Richard en comparaison de deux mineures seulement à Church, le grand responsable de l'incident. Plusieurs spectateurs quittèrent alors l'amphithéâtre en signe de protestation, y compris le vice-président D.-C. Coleman. En fait, ces punitions ne signifiaient aucun changement possible dans le score puisque les Bruins menaient par 5-3 grâce à deux buts obtenus durant la première punition de Richard, l'un par Cain et l'autre par Egan, tous deux assistés par Guidolin. C'est pourquoi la foule manifesta avec tant de violence car elle avait vu juste.

Les Bruins prirent une rapide avance dans la 57e seconde de jeu lorsque Durnan quitta sa cage pour saisir le puck après avoir bloqué, mais fut devancé par Dumart qui intercepta le caoutchouc et le poussa dans la cage. Ce fut le signal d'une attaque massive des Canadiens. Les spectateurs vécurent plusieurs minutes d'émotion lorsque la ligne Reay-Chamberlain-Peters porta l'attaque dans le territoire ennemi. Brimsek fit pas moins de quatre arrêts successifs lorsque le trio Fillion-O'Connor-Benoit fit son apparition. Les Canadiens virent la lumière rouge s'allumer subitement derrière leur cage lorsque Pat Egan traversa facilement notre défense, contourna le filet et passa à Bauer qui n'eut pas de difficulté à prendre Durnan en défaut pour donner aux visiteurs leur deuxième but successif.

Innocente victime

Nous avons déjà parlé des deux punitions purgées par Richard dans la dernière période mais il en reçut une première vers le milieu de la période initiale lorsqu'il se défendit contre une attaque de Murray Henderson. Notre brillant avant fut, la partie durant, une innocente victime de l'arbitre Chadwick qui semblait prendre plaisir à le voir malmener par les Bruins. Aucun dommage ne fut causé durant ces punitions et seuls, deux arrêts sensationnels de Brimsek sur des lancers de Lach et Blake, empêchèrent les Canadiens de compter.

Les Canadiens comptèrent leur premier but dans la treizième minute de jeu, lorsque Billy Reay enleva le caoutchouc à Henderson dans le territoire adversaire et lança à travers ses jambes pour prendre Brimsek en défaut.

La partie continua d'être des plus rapide et des plus dure jusqu'à la fin de la période.

Avance augmentée

La dernière période fut fertile en émotion. Les Canadiens conservèrent un avantage marqué et manquèrent pas moins de trois belles occasions de compter. Tandis que Lach purgeait une punition pour rudesse Durnan fit trois arrêts successifs mais un lancer de Cain, au cours d'une mêlée générale, le prit en défaut pour donner aux Bruins une avance de 3-1.

Lorsque Richard compta dans la huitième minute de jeu de la dernière période, grand fut l'espoir de la foule car les Habitants attaquaient avec une foudroyante furie. Mosdell manqua une chance unique lorsqu'il arriva seul devant Brimsek et lança sur sa jambière. Vint ensuite la première punition de Richard par suite d'une attaque de Crawford et deux buts des Bruins qui décidèrent de la partie. Plusieurs spectateurs quittèrent le Forum dégoûtés d'une telle incompétence (?) de la part de Chadwick et nous étions de ceux-là.

Boston: Brimsek, buts; Egan et Henderson, défenses; Schmidt, centre; Bauer et Dumart, ailes. — Subs: Church, T. Reardon, Gallinger, Guidolin, McGill, Bruce, Crawford, Cain, Smith.

Canadiens — Durnan, buts; Bouchard et Reardon, défenses; Lach, centre; Richard et Blake, ailes. — Subs: Eddolls, Harmon, O'Connor, Benoit, Chamberlain, Reay, Peters, Mosdell, Fillion.

Arbitres: B Chadwick, Mullins et P. Bennett.

Première période
1—Boston, Dumart ... :57
2—Boston, Bauer (Egan) ... 7:33
3—Canadiens, Reay (Peters) 12:16
Punitions: Henderson, Richard.

Deuxième période
4—Boston, Cain (Guidolin) 13:23
Punitions: Lach, Guidolin.

Troisième période
5—Canadiens, Richard, (Blake) ... 7:41
3—Boston, Cain (Guidolin) 14:22
7—Boston, Egan (Guidolin) 14:38
3—Canadiens, O'Connor, (K. Reardon) ... 17:23
Punitions: Church (3), Richard, (majeure et mineure).

YANKEES GAGNENT

A Balboa, les Yankees de New York de la ligue Américaine ont défait une équipe d'étoiles de la ligue du Panama par 5 à 3. Les lanceurs Spud Chandler et Wight n'ont alloué que six coups sûrs aux "Etoiles", tandis que les joueurs du pilote Joe McCarthy en ont cogné une douzaine aux dépens de deux artilleurs adversaires.

LE MONTREAL A SANDFORD JUSQU'AU 10 MARS PROCHAIN

La direction du club de baseball Montréal, par son secrétaire-trésorier, Guy Moreau, nous a appris hier soir que les Royaux ne quitteraient leur camp d'entraînement de Sanford, Floride, que le 10 mars, au lieu du 1er mars, tel que déjà annoncé, pour se rendre à Daytona Beach où se poursuivra l'entraînement des joueurs qui seront pilotés la saison prochaine par Clay Hopper. L'on profitera de ces dix jours additionnels pour se mettre résolument à l'oeuvre et pour jouer une longue série de parties entre joueurs du club, ce qui permettra à Hopper de juger de la valeur des nombreux joueurs qui se sont déjà rapportés au Royal ou qui se rapporteront ces jours-ci.

FORUM
JEUDI, LE 28 FEVRIER
à 8 h. 30 p.m.
BOXE
Harry Hurst vs Joey Peralta
10 ROUNDS
Fern. Gagnon vs R. Myashiro
Al Evans vs Solly Zalter
8 ROUNDS
H. Gagné vs M. Theriault
R. Ouimet vs K. O. Lessard
6 ROUNDS
Sièges d'arène et loges: $4.00
Amphithéâtre: $3 et $2 - Cercle: $1.50
Adm. gén.: $1.00 - Toutes taxes incl.
Réservations Wilbank 6131

Les fameux rivaux Hurst et Peralta règlent leur compte ce soir

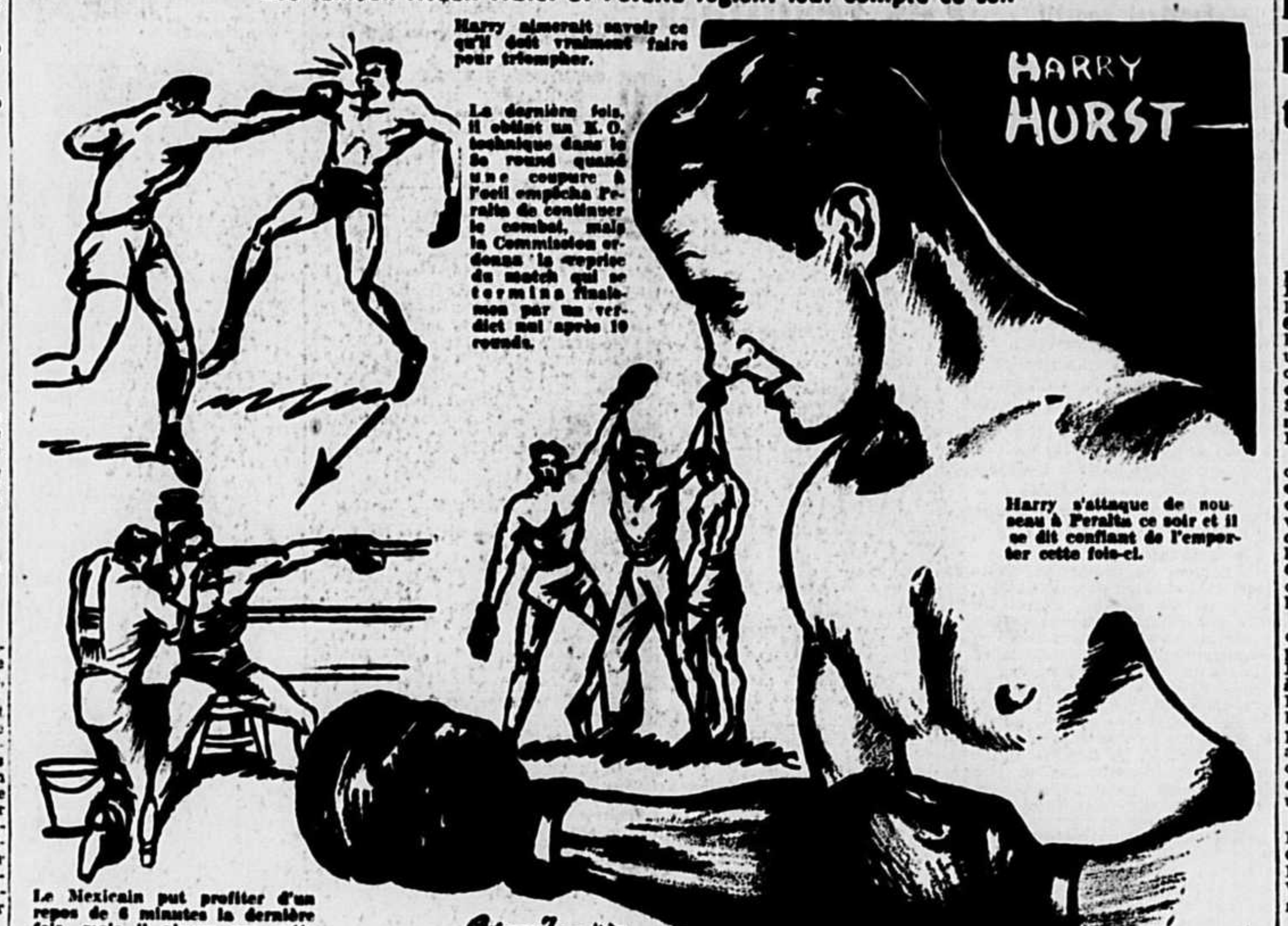

Harry aimerait savoir ce qu'il doit vraiment faire pour triompher.

La dernière fois, il obtint un K.O. technique dans le 8e round quand une coupure à l'oeil empêcha Peralta de continuer le combat, mais la Commission ordonna la reprise du match qui se termina finalement par un verdict nul après 10 rounds.

Le Mexicain put profiter d'un repos de 6 minutes la dernière fois, mais il n'aura pas cette chance ce soir.

Harry s'attaque de nouveau à Peralta ce soir et il se dit confiant de l'emporter cette fois-ci.

Le brillant pugiliste montréalais Harry Hurst sera légèrement favori pour l'emporter sur le fameux mexicain Joey Peralta, ce soir, au Forum, dans leur match-revanche de 10 rounds qui sera le principal de la séance pugilistique du promoteur Al Foremar. La dernière fois que ces deux boxeurs en sont venus aux prises au Forum, l'assistance fut témoin d'un match très enlevant, et le sensationnel Hurst vint prêt de l'emporter par mise hors de combat, mais le combat se termina par un verdict nul. Hurst qui s'entraîne depuis longtemps en vue de cette importante rencontre est bien déterminé à knockouter Peralta ce soir. Le boxeur mexicain est toutefois anxieux de faire face à Hurst afin de lui prouver sa supériorité. Bien que Peralta soit reconnu comme étant un boxeur rapide et un solide encaisseur, Hurst a mentionné à Foreman que son rival de ce soir, ressentira longtemps la puissance de ses coups.

Les nombreux amateurs de ce sport qui se rendront au Forum, ce soir, auront également l'occasion d'assister à deux semi-finales de huit rounds chacun; deux matches qui promettent d'être remplis d'action.

Dans l'une de ces semi-finales, le dur cogneur nègre Al Evans tentera de remporter la victoire aux dépens de Sally Zalter, tandis que l'autre mettra aux prises Fernando Gagnon, de Québec, et le rapide japonais Myashiro. Le match entre Evans et Zalter est attendu avec impatience du public montréalais, car le vainqueur deviendra l'aspirant logique au championnat ponds moyen canadien détenu par Len Wadsworth, de Hamilton.

Fernando Gagnon, un redoutable cogneur qui détient des victoires sur des adversaires tels que Eddie Pétrir, Florian Bibeau et plusieurs autres, est favori pour triompher du Japonais. Hubert Gagnier, le brillant boxeur gaucher de la rue Lajeunesse, fera ses débuts professionnels contre Sammie Zellam, tandis que Roméo Ouimet affrontera K. O. Lessard, de Québec, dans la rencontre préliminaire de la soirée.

Les deux Dufresne contre Gosselin et Niron samedi

L'on pourra revoir les deux fameux "bad men" de Québec, Maurice Gosselin et Paul Niron à l'oeuvre, samedi soir, à la salle Montcalm, quand ils en viendront aux prises avec les deux Dufresne, Georges et Henri, des gladiateurs locaux qui peuvent certes rivaliser de rudesse avec les Québecois pour peu qu'ils s'en donnent la peine et cela ne devrait pas trop leur en couter. Il est intéressant de noter que les deux vainqueurs de ce combat récolteront la bourse entière offerte par le promoteur Sylvio Samson, ce qui devrait assurer les amateurs présents d'un fameux spectacle.

Dans la seconde finale à l'affiche, le champion de Montréal Marcel Ouimet, défendra son titre et sa ceinture contre le réputé Marius Marier. Ce dernier a livré un magnifique combat à Jacques Larose, durant plus d'une heure, mardi soir dernier, et il devrait être en mesure de chauffer Ouimet de près.

Eddy Ben Jackson, le gentilhomme de l'arène, sera également au programme faisant face au rude Jean Latreille et dans le match spécial de 20 minutes, Johnny Roy sera en lice contre Ted Williams qui, après plusieurs semaines d'inactivité dans nos arènes locales, voudra l'emporter pour s'assurer des combats plus rémunérateurs.

Lillie et Ray Marshall font gagner Sherbrooke

Grâce à deux buts comptés dans la seconde période après qu'ils eurent compté, comme leurs rivaux, un premier but dans la période initiale, les Randies de Sherbrooke ont défait les Rapides de Lachine par 3 à 1, à Lachine hier soir, pour s'installer seul en 1ère position dans la ligue Provinciale. Ce fut une joute de toute beauté dont fut témoin une couple de mille ardents partisans des Rapides. Incidemment, ce dernier club a subi sa 1ère défaite en six joutes, ayant connu la victoire ou annulé durant ses cinq dernières parties.

Bill Lillie, avec deux buts, et Ray Marshall, avec un but et une assistance, furent les grandes vedettes de cette éclatante victoire des Randies avec le gardien de buts Dion qui fut souvent sensationnel, volant une couple de buts certains aux joueurs de Paul Haynes. Dion, de plus, fut protégé de façon fort efficace.

Lillie donna l'avance aux Randies quand il compta le premier but de la joute après seulement une minute de jeu, dans la 1ère période, avec l'aide de Marshall. Les Rapides réussirent à égaler les chances neuf minutes plus tard, Bob Morin étant alors le compteur, assisté de Jacques Morin et de Yvan Hamel.

Les Randies s'assurèrent la victoire dans la 2e période, y allant alors de deux buts comptés par Lillie et Marshall, vers la fin de la période, à quatre minutes d'intervalle. Bill Heindl et MacDougall obtinrent alors des Assistances.

SHERBROOKE — Buts: Dion; défenses: Longpré, Heindl; centre: Côté; ailes: Redmond, Labarre; subs: H. Carnegie, O. Carnegie, McIntyre, Lillie, Marshall, MacDougall, Ranger.

LACHINE — Buts: Ménard; défenses: Hamel, Meyer; centre: J. Morin; ailes: B. Morin, Desroches; subs: McCurry, Paulsen, Perron, Ramsay, Champagne, Phillips, Theriault.

Arbitres: Léo Murray et Ernie Mundey.

Première période
1—Sherbrooke, Lillie (Marshall) ... 1.09
2—Lachine, B. Morin (J. Morin, Hamel) ... 10.46
Punitions: Hamel, O. Carnegie.

Deuxième période
3—Sherbrooke, Lillie (Heindl) 15.26
4—Sherbrooke, Marshall (MacDougall) ... 19.38
Punitions: Longpré, Redmond, McCurry, McIntyre.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: B. Morin, Marshall, Longpré, Lillie, Meyer.

AU FIL DE L'HEURE

DOUG. BENTLEY

Johnny Gottselig, instructeur des Black Hawks de Chicago, de la ligue Nationale, a déclaré que le brillant ailier Doug Bentley reprendra son poste sur l'alignement des Hawks, dimanche prochain, à Chicago, quand les Bruins de Boston rendront visite aux Hawks. Bentley n'a pas participé aux 12 dernières joutes du Chicago à cause d'une blessure au genou.

LES "ALOUETTES"

Emile Dion, gérant des "Alouettes" de Québec de la ligue de baseball Canado-Américaine, a annoncé que Paul Sahagian, de Troy, N.Y., lui a fait des offres pour la franchise de son club, qui serait transportée dans une autre ville canadienne. Si le club est vendu, les nouveaux propriétaires seraient anxieux de voir leur club jouer ses parties dans une ville populaire, où ils pourraient disputer leurs joutes dans un stade moderne. Sorel, Valleyfield ou Ottawa seraient d'excellents endroits pour le choix des propriétaires.

UN AUTRE BOROWY

Benny Bengough, instructeur des Phillies de Philadelphie, de la ligue Nationale, est d'avis qu'un autre lanceur du nom de Borowy jouera dans les Majeures prochainement. Il s'agit de Bill Borowy, frère du brillant lanceur Hank, des Cubs de Chicago. Bill, âgé de 21 ans seulement, est au camp d'entraînement des Phillies depuis qu'il fut licencié de la garde côtière des Etats-Unis. Selon Bengough, Bill possède tous les atouts, sauf l'expérience, pour réussir chez les grands. Bengough ajoute que Bill lance de la même manière que son frère Hank.

GREGG SIGNE

Al Gregg, ex-lanceur des Royaux de Montréal, de la ligue Internationale, a signé son contrat avec les Dodgers de Brooklyn pour la saison prochaine. Gregg a accepté les termes des Dodgers à la suite d'un court entretien avec le gérant Léo Durocher. Gregg, un artilleur qui remporta 18 triomphes et subit 13 revers l'an dernier, est le 26e joueur à accepter les conditions du Brooklyn. Selon Branch Rickey, président des Dodgers, Gregg, âgé de 24 ans seulement, connaîtra une fructueuse saison l'an prochain.

A HIALEAH

A la piste Hialeah, hier, le pur sang Frère Jacques a capturé les honneurs dans le Handicap pour les stakes Miami Beach. Bien piloté par le vétéran jockey Conn McReary, Frère Jacques a parcouru la distance de 1¼ milles en 2.04 1-5 minutes, pour terminer l'épreuve cinq longueurs en avant de Milcave, tandis que Dinner Party s'est classé troisième. Négligé des parieurs, la victoire de Frère Jacques a rapporté la somme de $30.10 pour la mise habituelle de $2.

A JERSEY-CITY

Mel Ott, gérant des Giants de New York de la ligue Nationale, a déclaré que le receveur Walker Cooper sera licencié des forces armées américaines le 2 avril prochain. Cooper qui passa aux Giants après que ces derniers eurent versé un montant de $175,000. aux Cardinals de St-Louis, ne se rapportera pas au camp d'entraînement des Giants à Jacksonville, Flo., mais il s'entraînera avec les petits Giants de Jersey-City, de la ligue Internationale, club ferme des Giants de New York.

Jack Graham obtiendrait le poste de premier but avec les Dodgers

SANDFORD, Flo., 25 — Depuis le début de la saison d'entraînement des Dodgers de Brooklyn, le dur cogneur de coups de circuit Jack Graham qui porta les couleurs des Royaux de Montréal avant de passer dans les forces militaires américaines, semble le candidat le plus sérieux pour obtenir la position de premier-but sur l'alignement des Dodgers la saison prochaine. Jusqu'ici, Graham est celui qui a démontré le plus de capacités parmi les concurrents qui se disputent ce poste.

Selon le président du Brooklyn, Branch Rickey, Graham a prouvé sa valeur comme joueur de baseball majeur, à un tel point qu'il possède tous les atouts pour couvrir le premier coussin l'été prochain. Bien qu'il soit âgé de 28 ans, Graham, un colosse de 200 livres, a certes beaucoup d'expérience dans le basebal organisé. Jack qui a joué durant plusieurs saisons dans les mineures, a déjà eu un essai avec les Dodgers en 1942, mais le manque de confiance en lui-même l'empêcha de faire le saut. Après quatre années dans l'armée, Graham est maintenant en parfaite condition physique pour s'aligner avec le club du fougueux instructeur Léo Durocher.

Il faut avouer toutefois, que Graham ne reçoit pas beaucoup de compétition de la part de ses rivaux au camp d'entraînement actuellement. Les seuls joueurs qui livrent la lutte à Jack, sont Lou Ruscher, un jeune qui manque d'expérience; Jack Douglas, premier but du club Mobile, qui n'a pas la puissance de Graham au bâton, et Les Burge, une étoile dans les mineures avant les hostilités.

Le géant Howie Schultz qui a terminé la saison dernière avec les Royaux de Montréal, de la ligue Internationale, n'a pas fait fureur jusqu'ici, tandis que le gros Ed Stevens, le choix de Léo Durocher au début de l'année, a été rappelé par l'armée américaine. Rickey a laissé entendre que la question du premier-but ne l'embarrassait aucunement et que le fameux Graham devrait remplir les fonctions à merveille. Rickey ajoute que le grand Schultz, de St-Paul, est un as sur la défensive, mais malheureusement son coup de Bâton laisse à désirer. Selon Rickey, Schultz aurait de grandes chances de s'assurer la position de premier-but s'il frappait le moindrement.

Le Roy Cycles et les Etoiles du Nord

Ce soir à 8 h. 30 au parc Christ-Roi le Roy Cycles recevra les Etoiles du nord. Samedi soir à l'aréna St-Laurent le Roy Cycles s'attaquera au Pont-Viau. La joute commencera à 10 hres, il y aura aussi courses en patin, etc, et un trophée sera remis au vainqueur. Dimanche, le Roy Cycles ira rendre visite au Ste-Adèle. Disons en passant que ce dernier club est formé d'étoiles et le club visiteur devra se surpasser pour l'emporter. Le Roy Cycles prie ses supporteurs d'aller l'encourager Pour informations pour faire le voyage avec le club, communiquer avec R. Roy, prop. ou Gilles Lauzon, gérant.

Les clubs Catelli et Charlemagne aux prises ce soir

A l'arena Roussin, ce soir, le club Charlemagne en viendra aux prises avec le Catelli dans la 1ère joute de la série finale de 3 de 5 pour le championnat de la ligue de l'Est, du président Roméo McDuff. Cette joute qui débutera à 9 h. précises promet d'être très intéressante, car elle met aux prises deux puissants clubs qui ont terminé la saison régulière en 1ère et 2e positions de la ligue respectivement. Armand St-Jean, instructeur du Charlemagne est d'avis que les Blanchard, Perron, Saunders et autres infligeront un premier échec au Catelli.

Barrière fera face à Lou Alter lundi soir

Le promoteur de boxe Jimmy McKimmie a annoncé hier que les populaires Jean Barrière et Lou Alter seraient les finalistes lors du programme hebdomadaire offert le lundi soir, au Colisée. La prochaine séance sera naturellement offerte lundi soir prochain, le 4 mars.

Barrière, on le sait, a livré de nombreux combats outre frontière et toujours il a su s'en tirer avec succès, étant rarement défait. Ce boxeur, qui est le protégé de Sylvio Mireault, est actuellement en magnifique condition et Mireault prétend pour sa part que Barrière l'emportera sans misère aucune sur Alter. Ce dernier est pourtant un excellent boxeur lui aussi.

McKimmie a annoncé enfin qu'il était à tenter de bâcler d'autres combats intéressants et il espère entre autres trouver de sérieux rivaux pour Maxie Spoon et Joe Pyle.

Les Senators ont écrasé Shawinigan par 9 à 4 hier

OTTAWA, 27. — Les Senators d'Ottawa ont facilement défait les Cataractes de Shawinigan Falls par 9 à 4 ici ce soir lorsque Lude Check, Eddie Slowinski et Stu Smith ont compté chacun deux buts. Les autres compteurs du Ottawa furent Tony Graboski, Don Barnes et Jack Irvine. Carthy, Morehouse, Cinor et "Sinatra" Gravel furent les compteurs des Cataractes.

SHAWINIGAN FALLS — Buts: Cotnoir; défenses: Bennett, Théberge; centre: Carthy; ailiers: Planche, Morehouse; Subs.: Arcand, Cinor, Heyer, Filon, Gravel, Toupin.

OTTAWA — Buts: Fraser; défenses: Mathers, Barnes; centre: McFadden; ailiers: Irvine, Smith; Subs: Greene, Quilty, Poirier, Check, Brown, Slowinski, Graboski, Trainor.

Arbitres: Arnie Peterkin, "Happy" Shouldice.

Première période
1—Ottawa, Check (Brown) 3.28
2—Shawinigan, Carthy (Planche, Filion) ... 11.35
3—Ottawa, Graboski (Poirier) ... 15.55
4—Shawinigan, Morehouse (Planche, Carthy) ... 19.05
Punitions: Carthy, Irvine.

Deuxième période
5—Ottawa, Barnes 3.00
6—Ottawa, Slowinski (Brown) 12.11
7—Shawinigan, Cinor (Gravel) 15.34
Punitions: Théberge.

Troisième période
8—Ottawa, Smith (Irvine) 2.20
9—Ottawa, Check (Slowinski, Brown) ... 4.37
10—Ottawa, Smith (McFadden) ... 11.21
11—Ottawa, Slowinski (Brown, Check) ... 12.11
12—Shawinigan, Gravel (Toupin, Cinor) ... 12.53
13—Ottawa, Irvine (Smith, McFadden) ... 18.06
Punition: Aucune.

DOUGLAS A TROIS POINTS D'AVANCE SUR PETE LESWICK

NEW-HAVEN, 27 (P.A.) — Les Douglas, d'Indianapolis, a conservé son avance de trois points sur son coéquipier Pete Leswick chez les compteurs de la Ligue Américaine au cours de la semaine dernière. Douglas a un total de 75 points, contre 72 pour Leswick.

Tom Burlington et Lou Trudel, de Cleveland, et Wally Watson, de Pittsburgh, sont égaux en troisième place avec 66 points.

Charley Scherza, de Providence, mène en punitions avec 75 min.

Les meneurs:

	P.	A.	T.
Douglas, Indianapolis	37	38	75
Leswick, Indianapolis	27	45	72
Burlington, Cleveland	29	37	66
Trudel, Cleveland	27	39	66
W. Watson, Pittsburgh	32	34	66
Cunningham, Cleveland	29	36	65
Larson, Hershey	27	37	64
Rimstad, St-Louis	29	35	64
Rozzini, Hershey	27	35	62
Gagné, Providence	24	37	61

Laprade compte 3 buts et Rangers triomphent 6 à 4

Peu d'espoir des Leafs de participer aux séries éliminatoires.

TORONTO, 27 (C.P.). — Dirigés par le brillant Edgar Laprade, les Rangers de New York ont défait les Maple Leafs de Toronto, par 6 à 4, dans une joute régulière de la ligue Nationale, disputée devant une foule de 10,822 spectateurs ici, ce soir. Cette défaite enlève tout espoir aux détenteurs de la coupe Stanley de participer aux prochaines séries éliminatoires du circuit Dutton.

La recrue Edgar Laprade fut certes l'étoile du club newyorkais en enregistrant trois des six buts de son club, tandis que Mac Colville, Alf. Pike et Grant Warwick ont compté les autres. Bill Ezinicki, Syl Apps, Babe Pratt et Bob Goldham furent les seuls Leafs capables de loger le puck derrière le gardien de buts Chuck Rayner.

Les vainqueurs prirent une avance de 2 à 1 dans la période initiale, puis les joueurs du gérant Frank Boucher portèrent le compte 5 à 3 à la fin du second engagement. Les Leafs comptèrent leur dernier but après neuf minutes dans la période finale, puis 20 secondes avant la fin des histilités, Laprade compléta le pointage de la partie en enregistrant son 3ème but après un bel effort individuel.

NEW-YORK. — Buts: Rayner; Défenses: N. Colville et Laycoe; Centre: Laprade; Ailes: Watson et Pike. — Subs.: Trudell, M. Colville, Warwick, L Patrick, Gardner, Demarco, Russel, Leswick, Moe.

TORONTO. — Buts: Broda; Défenses: Morris et Pratt; Centre: Taylor; Ailes: Bodnar et Stewart. — Subs.: Goldham, Stanowski, Hamilton, Apps, Ezinicki, Metz, Poile, Davidson, Carr.

Arbitres: King Clancy, Jim Primeau et Eddie Mepham.

Première période
1—New-York: Laprade (Pike) ... 9.44
2—Toronto: Ezinicki (Apps-Pratt) ... 12.18
3—New-York: Laprade (Watson) ... 18.30
Punition: Aucune.

Deuxième période
4—New-York: M. Colville (Russell) ... 5.59
5—Toronto: Pratt (Hamilton-Carr) ... 6.40
6—New-York: Pike (Watson) ... 7.55
7—New-York: Warwick (Demarco) ... 9.26
8—Toronto: Apps (Morris) ... 10.40
Punition: Warwick.

Troisième période
9—Toronto: Goldham (Taylor) ... 9.55
10—New-York: Laprade ... 19.40
Punition: Goldham.

Hang Greenberg entend connaître une fameuse saison

Le colosse des Tigers croit qu'il recevra le salaire le plus élevé dans le baseball

LAKELAND, (P.A.). — Hank Greenberg s'est assis sur un banc dans le "clubhouse" après la pratique des Tigres de Détroit, hier, et il a expliqué comment il s'attend de gagner le salaire le plus élevé dans le baseball cette année en jouant 154 parties, frappant plus de .300 et obtenant sa part de coups de circuit pour les Tigres.

C'est un programme assez chargé pour un athlète de 35 ans qui a passé quatre ans dans l'armée, mais Hank dit qu'il n'aura pas d'excuses à offrir une fois que l'entraînement du printemps sera terminé.

"Certains disent que mes jambes sont fatiguées, dit Greenberg. Ils oublient que j'ai quitté l'Armée l'an dernier et que je me suis mis à jouer immédiatement, au milieu de la saison. Et puis, quand je me suis blessé à la cheville, j'ai tenté de continuer à jouer. J'ai eu des "charley horses", et cela ralentit un joueur".

"Je crois que je n'ai pas trop mal fait l'an dernier, avec treize coups de circuit et soixante points produits pour moins de la moitié de la saison. Je crois qu'il me reste encore trois bonnes saisons.

Le président Walter Briggs donnera $60,000 à Greenberg cette saison, mais ni Greenberg, ni les Tigers veulent confirmer ce chiffre. Hank a touché $55,000 l'an dernier.

"C'est un contrat d'un an et je suis satisfait," dit Hank. "Il y a un certain nombre de clauses concernant l'avenir. Vous pouvez dire que j'ai l'intention de rester dans le baseball lorsque ma carrière comme joueur sera terminée".

"Savez-vous, ajoute Hank, ceci est l'un des meilleurs groupes de joueurs que j'aie jamais vus à l'entraînement. Nous devrions gagner le championnat, si nous ne sommes pas trop malchanceux".

"Les Yankees? Ils ne semblent pas posséder assez de bons lanceurs, à moins qu'ils en aient de nouveaux que je ne connais pas. Boston? Les Red Sox ont plusieurs étoiles dans leur alignement, mais leurs lanceurs auraient besoin d'amélioration."

Greenberg, qui jouait au champ extérieur depuis plusieurs années, retournera au premier but cette année, non seulement parce qu'il le désire, mais aussi parce que le gérant Steve O'Neill est d'avis que Hank pourra mieux aider le club à cette position.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Boston 5, Canadiens 3.
Rangers 6, Toronto 4.

Ligue Américaine
Pittsburgh 11, Cleveland 3.
Providence 5, New Haven 4.

Ligue Senior
Ottawa 9, Shawinigan 4.

Ligue Provinciale
Sherbrooke 3, Lachine 1.

CE SOIR

Ligue Nationale
Rangers à Détroit.

Ligue Américaine
Buffalo à Indianapolis.
Providence à New Haven.

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	42	24	15	3	142	108	51
Chicago	42	21	14	7	170	126	49
Boston	45	20	16	9	144	130	[illegible]
Detroit	41	17	16	9	110	118	[illegible]
Toronto	42	14	22	6	131	158	[illegible]
Rangers	43	10	24	9	134	159	[illegible]

Ligue Américaine

(Division Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Buffalo	53	31	15	7	229	174	69
Hershey	52	23	22	7	166	178	53
Providence	52	20	28	4	190	217	44
New Haven	54	11	33	10	176	230	32

(Section Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Pittsburgh	54	29	17	8	233	183	66
Indianapolis	56	28	19	9	250	211	65
Cleveland	54	25	22	8	236	220	58
St. Louis	54	18	29	7	168	230	43

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royals	38	28	8	2	194	123	58
Ottawa	39	24	12	2	207	182	50
Shawinigan	40	18	20	2	157	163	38
Québec	39	17	19	3	146	160	37
Valleyfield	40	15	22	3	163	185	33
Hull	40	9	29	2	157	213	20

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	18	10	7	1	85	67	21
Verdun	18	8	7	3	79	79	19
Concordia	17	8	7	2	89	86	18
Royal	19	8	10	1	59	60	17
National	18	9	10	1	71	91	15

Ligue Provinciale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Sherbrooke	38	20	11	4	180	132	50
Victoriaville	38	21	11	7	179	120	48
Lachine	39	19	17	3	162	182	41
St. Hyacinthe	37	18	16	4	181	168	40
Drummondvil	39	13	22	4	131	179	30
Cornwall	38	8	26	4	126	191	20

Grand tournoi au St-Jacques

Cagney, Lortie, Madison, Aldine, Girard, Langevin, Jackson et Demetre en présence.

C'est ce soir, à la salle du marché St-Jacques, que le promoteur Ray Lamontagne présentera son fameux tournoi éliminatoire, quand huit robustes gladiateurs poids lourd juniors se disputeront la victoire. Le tournoi est d'une grande importance dans le domaine de la lutte, car le vainqueur sera opposé au fameux égyptien Sheik Abid; puis s'il triomphe de ce dernier il recevra une bourse additionnelle de $200.

Les concurrents qui participeront à ce tournoi sont: Georges Cagney, champion mondial poids lourd junior; Paul Lortie, Harry Madison, Ragnor Aldine, Pat Girard, Bob Langevin, Eddie Ben Jackson et Mike Demetre. Le tirage des lutteurs se fera immédiatement avant l'ouverture du programme. Ce tournoi comportera sept matches et Lamontagne s'attend à ce qu'une foule record soit témoin de ces intéressantes rencontres. Chose certaine c'est que l'action ne manquera pas et tous les athlètes feront l'impossible pour s'assurer les honneurs de ce tournoi, afin d'obtenir un match contre le fameux Egyptien. Toutes les rencontres seront d'une chute à finir.

MARCHÉ ST-JACQUES
AMHERST ET ONTARIO
LUTTE CE SOIR
TOURNOI ELIMINATOIRE
LORTIE, CAGNEY, MADISON, LANGEVIN, GIRARD, JACKSON, DEMETRE, ALDINE
Admission: 0.50 -- Réservés: 1.00
Réservations: Tél.: CH. 9931
2039, rue Amherst

SPECIAL:
Skis - Bâtons - Steel Edge
UN SEUL MAGASIN
SYLVESTRE
CYRO CYCLE & Company
Faites réparer et entreposer votre bicycle ou tricycle pour le printemps
PL. 5924 - 4895 St-Laurent
Près boul. St-Joseph

Noel Beauchamp & Cie
1451, rue Mansfield — LA. 1638
TAILLEURS
Offrent les plus nouveaux tissus d'Angleterre et d'Ecosse

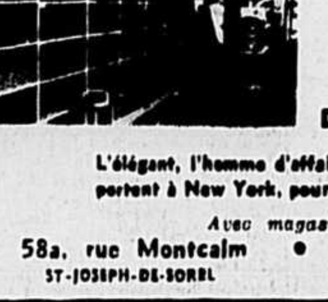

Voyez et adoptez le "NOVA LOUNGE"
Devants simples et croisés
L'élégant, l'homme d'affaire et le sportif le portent à New York, pourquoi pas vous ici?
Avec magasins à
58a, rue Montcalm ● 51b, rue Augusta
ST-JOSEPH-DE-SOREL SOREL

NOUVELLES DE SKIS DANS LES PAYS D'EN HAUT

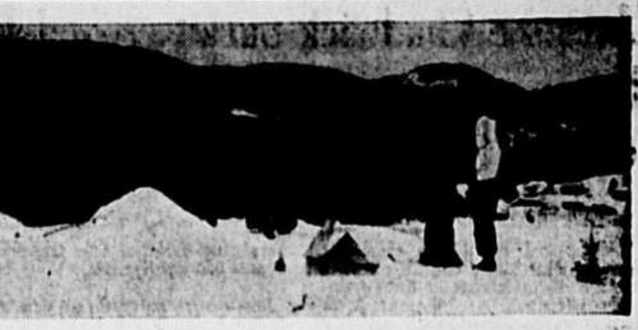

L'historique de la plus importante classique du ski local, le Kandahar

(Spécial au "Canada" par Roland Liboiron)

Ste-Marguerite, 27. — Le Québec-Kandahar, le plus important combiné de slalom et de descente en Amérique, reviendra à la vie dimanche prochain au Mt-Tremblant. Inaugurée en 1932, cette compétition internationale, qui fut une gloire pour les Laurentides et pour le Canada, vit la fin momentanée de sa carrière en 1941 à cause du conflit mondial. De 1932 à 1941, le Québec-Kandahar avait toujours attiré les meilleurs skieurs du monde et ce fut contre ces as que les Viateur Cousineau, Louis Cochand, Roger Trottier, Art. Gravel, Doug Mann devinrent du jour au lendemain des vedettes internationales dans le domaine du ski. A l'occasion de la renaissance de cette grande compétition, qui aura lieu dimanche, il nous fait plaisir d'offrir à la jeune génération actuelle des skieurs et skieuses, l'historique de cet événement.

En 1924 un petit groupe de fervents anglais du ski décida d'organiser un club à Murren, en Suisse, afin d'encourager surtout l'organisation de courses entre eux et ensuite entre les autres pays d'Europe. Ce nouveau club fut appelé "Kandahar" en l'honneur du feld-maréchal anglais lord Roberts of Kandahar qui, en retour de l'honneur qui lui était conféré par ces sportifs anglais, donna un trophée au vainqueur du premier tournoi organisé par le club. Ce fut pour ainsi dire le premier trophée dans l'histoire du ski à être attribué à un skieur.

Club exclusif

Chaque membre du club Kandahar portait fièrement à sa boutonnière un "K" en argent ou en or. Le "K" en argent était porté par tous les membres et le "K" en or était généralement accordé par un comité à ceux qui se distinguaient particulièrement dans les courses ou qui accomplissaient tout action d'éclat sur skis. Ce fut toujours l'ambition de ces sportifs anglais d'être porteurs des deux "K" en argent et en or. Le club Kandahar fut le club de ski le plus exclusif de l'histoire car chaque membre n'était accepté que sur invitation et élu par la suite par un bulletin secret. C'est tout de même un fait curieux de constater que ce furent des Anglais qui jetèrent les bases de ce club qui devint par la suite le plus renommé au monde car l'Angleterre n'est pas reconnue comme une endroit de ski pour la bonne raison que la pratique de ce sport est nulle dans ce pays.

Le Club Kandahar organisait annuellement à Murren, Suisse, une course ouverte seulement aux sujets anglais. Cette course annuelle fut baptisée "Kandahar". Elle fut gagnée en 1932 par un Canadien, Georges Jost, du club Red Birds de Montréal, qui était alors en Europe avec une équipe de skieurs McGill-Red Birds. Jost fut, ainsi le seul canadien à gagner le fameux "K" en or du club Kandahar de Murren. Revenu la même année au Canada, Jost accomplit un exploit qui ne sera jamais renouvelé en gagnant également le premier Québec-Kandahar au Mont-Tremblant.

Quelques années après la fondation du club Kandahar en 1921, plusieurs membres du club visitèrent Alberg, en Autriche, pour présenter une coupe au vainqueur d'une course de slalom parmi les skieurs locaux. Ce fut la première organisation dans l'histoire du ski d'une course de slalom. La date exacte nous est inconnue, mais ce fait aurait dû avoir lieu vers 1926. Cette course de slalom eut lieu annuellement et l'on ajouta par la suite une course de descente, ce combiné étant ouvert à tous les skieurs du monde.

Le célèbre Alberg-Kandahar est né de cette façon et devint l'un des plus importants tournois de ski du monde.

Dans le Québec

Revenons maintenant au Québec-Kandahar. En 1931, le capitaine Alan d'Egville de Londres vint au Seigniory Club de Montebello à titre de secrétaire. Ce capitaine anglais était l'un des meilleurs skieurs amateurs d'Europe, classe "A", et faisait partie du club de ski Grande-Bretagne. Il fut également l'un des fondateurs du club Kandahar de Murren et un gagnant du "K" en or pour ses nombreuses victoires européennes. Il s'intéressa immédiatement à l'organisation du ski au Seigniory Club et son influence se fit vite sentir même dans les cercles du ski montréalais et auprès de la C. A. S. A. Il usa de son influence également du club Kandahar de Murren pour obtenir une coupe qui fut présentée à la Canadian Amateur Ski Association pour le vainqueur d'un tournoi de ski organisé dans la province de Québec. Le club Kandahar stipulait cependant que ce trophée devrait être remis au gagnant d'un combiné, slalom et descente, et se combiné fut ainsi baptisé Québec-Kandahar et le Mont-Tremblant fut choisi comme l'endroit le plus propice pour tenir ces courses à cause de ses nombreuses pistes longues de plus d'un mille malgré le fait que cet endroit n'était pas déboisé et était encore à l'état sauvage. Le trophée fut renouvelé à tous les ans et la renommée du Québec-Kandahar se répandit comme une traînée de poudre à travers l'Amérique. Cependant, en 1936, un trophé permanent fut substitué avec une réplique accordée au gagnant. La Canadian Amateur Ski Association accepta gratieusement cette autre marque d'estime que le club Kandahar de Murren lui témoignait de nouveau et nomma un comité pour prendre soin de ce trophée permanent. Ce premier Comité se composait de H. R. Douglas et Herman Johansen du Montreal Ski Club, du capitaine d'Egville qui représentait le Kandahar sur le comité, de Sterling Maxwell, alors président du club Red Birds, d'Harry Pangman et d'autres dont les noms nous échappent.

Difficile épreuve

Deux ans avant la première course du Québec-Kandahar, c'est-à-dire en 1930, le club Red Birds organisait de temps à autres des courses au Mont-Tremblant et les skieurs devaient descendre cet endroit pour ainsi dire en pleine forêt. Huit concurrents s'inscrivirent en 1930 et tous durent s'arrêter au milieu du parcours afin de prendre un repos d'une vingtaine de minutes tellement que la descente était difficile et dangereuse. En 1931, le nombre augmenta en dix. Ce fut à cette époque que Harry Pangman et Bob Marcou, ayant manqué leur train, avaient parcouru en ski la distance de St-Sauveur au Mont-Tremblant. Pangman vint près de connaître un sort tragique au cours de cette extraordinaire randonnée quand la glace s'écrasa sous lui en passant sur le lac Ouimet. C'était en avril, c'est-à-dire la période du dégel. Après avoir réussi à sortir de sa position dangereuse et avoir fait sécher son linge, il continua son chemin avec Bob Marcou et ils arrivèrent juste à temps au Mont-Tremblant pour voir la fin de la course. Nous ne croyons pas que les skieurs d'aujourd'hui pourraient accomplir de tels exploits en raison des monte-pentes qui ne sont pas pour les endurcir. Ce fut les débuts du ski dans les Laurentides et ces courses du club Red Birds au Mont-Tremblant, incitèrent la Canadian Amateur Ski Association à tenir le premier Québec-Kandahar à cet endroit en 1932.

Ce premier Québec-Kandahar fut certainement la plus extraordinaire, la plus difficile et la plus aventurière course de ski qui ne s'est jamais donnée en Amérique. Herman Johannsen, qui connait les Laurentides mieux que quiconque, dirigeait le groupe des concurrents qui avait quitté Montréal, le samedi, 12 mars, 1932, pour se rendre au Lac Mercier où il passa la soirée au Manoir Pinoteau. Aux premières heures, le lendemain matin, le groupe sous la direction de Johannsen, commença à gravir le Mont-Tremblant et heureusement que les conditions de la neige étaient bonnes. Après deux heures et demie d'efforts, le groupe atteignit la Tour, qui s'élève sur le pic du Tremblant, endroit où commençait la course. Le vieux Johannsen après avoir donné ses dernières recommandations redescendit ensuite la montagne jusqu'au bord du lac Tremblant d'où la course se terminait afin de tenir le temps des concurrents. Les membres du club Red Birds agissaient comme officiels.

Les concurrents partaient à une minute d'intervalle. La partie du Mont-Tremblant qui part de la Tour jusqu'à la cabine du garde-forestier était toute boisée et couverte d'obstacles que nous rencontrons ordinairement que dans les grandes forêts. Les concurrents furent libres de choisir leur propre chemin pour descendre cette partie de la montagne. Peter Gillespie, qui finissait deuxième, dans la descente, écrivait plus tard dans le "Canadian Ski Year Book" les anecdotes suivantes:

Témoignage convainquant

"Le départ eut lieu près de la Tour et les skieurs, presque gelés, disparaissaient un par un dans une forêt d'arbres. Il nous semblait qu'ils tombaient dans des crevasses. Quand ce fut à mon tour de partir, je dépassais tantôt un skieur avec les pieds dans un arbre, tantôt un autre enfoui dans un amoncellemnt de neige. A mesure que je descendais, je rencontrais des skieurs empilés les uns par dessus les autres. J'en ai même vu deux qui se débattaient entre deux immenses roches. A un moment donné, un skieur tomba en avant de moi et je trébucha par-dessus lui. Quand il réussit à se relever, il retomba de nouveau par-dessus moi. Il n'en fut pas plus long pour que l'endroit soit recouvert de mitaines, casquettes, poles cassées, bouts de skis, etc. Un par un, cependant, nous finissions, mais chacun de nous avait perdu un objet. Tam Fyshe termina avec les deux oreilles gelées et le front fendu. Grtaz Joseph apparu finalement en tombant à toutes les cinq verges environ, ayant eu un ski brisé, le morceau étant resté entre deux arbres, quelque part sur le Mont-Tremblant. Mais nous admettons tous cependant que ce fut une course merveilleuse."

Les vainqueurs

Le gagnant de la descente lors de ce premier Québec-Kandahar en 1932 fut Harry Pangman. Son temps fut de 15 minutes et 10 secondes. Peter Gillespie arriva deuxième et Georges Jost troisième. Vingt et un concurrents participèrent à l'épreuve. Le temps du dernier fut 39 minutes et 20 secondes. Quand vous comparez ce temps avec celui de Louis Cochand en 1938 (3.02 min.) vous pouvez imaginer la difficulté et l'endurance que devaient avoir ces skieurs dans ce temps-là. Dans l'après-midi Jost remporta l'épreuve du slalom Etant arrivé troisième dans la descente, il devint ainsi le premier vainqueur du Québec-Kandahar avec le temps combiné.

L'année suivante, en 1933, la Canadian Amateur Ski Association remit l'organisation du Québec-Kandahar au club Red Birds, qui avait si grandement travaillé pour la cause du ski dans le Québec. Depuis cette époque jusqu'en 1941, ce club organisa cet événement qui devint célèbre par la suite dans toute l'Amérique du Nord. En bâtissant son empire au Mont-Tremblant avec ses fameuses pistes et les chaises qui transportent les skieurs sur le sommet en quelques minutes, Joe Ryan apporta une aide considérable au développement de ce Québec-Kandahar, rendant possible une épreuve le matin et une l'après-midi. Les dames furent admises pour la première fois en 1939 à participer au Kandahar, alors que Pat Paré remporta la victoire. Elle devint par la suite monitrice de ski au Mont-Tremblant sous la direction de Hans Falkner. Herman Johannsen peut être appelé le "Père du Kandahar" en raison de ses efforts inlassables et de son dévouement en vue d'assurer le succès de cette course. Harry Pangman et le club Red Birds ont également droit à la reconnaissance du monde du ski. Tom Wheeler du Gray Rocks Inn a fait également sa part en rendant plusieurs services aux organisateurs et en bâtissant également une cabane sur le pic du Tremblant. Sydney Dawes, aujourd'hui président de la Canadian Amateur Ski Association, sera toujours reconnu comme l'homme qui se dévouait sans cesse pour collecter des fonds afin d'améliorer les pistes surtout vers 1933-34-35.

Les nôtres à l'honneur

Le Québec-Kandahar a débuté en 1932 et la guerre mit fin à cette grande compétition en 1941. Quatre skieurs canadiens-français eurent l'honneur de remporter cette classique: Art. Gravel en 1934, Viateur Cousineau en 1936. Louis Cochand en 1938 et Roger Trottier en 1939. Les skieurs canadiens-français se distinguèrent aussi dans l'épreuve de la descente du Kandahar. Art. Gravel fut le vainqueur les deux années consécutives, en 1934 (5.31 min.) et en 1935 (4.38 min.); Viateur Cousineau répéta le même exploit en 1936 (3.31 min.) et en 1937 (2.52 min.); Louis Cochand en 1938 (3.02 min.) et G. Chevalier en 1939 (3.15 min.). Ce fut à cause de sa victoire dans la classique de 1936 que Viateur Cousineau fut appelé à travers le dominion "le petit gars" des Montagnes.

En faisant le sommaire du Québec-Kandahar depuis ses débuts, nous constatons les faits suivants qui sont considérés comme des exploits constituant l'histoire du ski dans les Laurentides. En 1932, Georges Jost du club Red Birds remporta le Alberg-Kandahar en Suisse, premier canadien à gagner et vint au Canada la même année pour gagner le premier Québec-Kandahar En 1934 et 1935, Art. Gravel remporta l'épreuve de la descente deux années consécutives; en 1936-1937, Viateur Cousineau remporta également la descente deux années consécutives; En 1937, Viateur Cousineau et Louis Cochand, tous deux nés dans les Laurentides, se classèrent respectivement premier et deuxième dans l'épreuve de la descente contre les meilleurs skieurs du Canada et contre deux Universités Suisse et l'équipe olympique de Darmouth. En 1938 Louis Cochand gagna le combiné après s'être classé premier dans la descente et deuxième dans le slalom contre 64 concurrents, établissant un nouveau record de descente de 3.02 min.; en 1938-1939 Douglas Mann de Toronto, alors avec l'Université McGill, gagna le slalom, deux années consécutives et le combiné du Kandahar en 1941. En 1939, Roger Trottier et G. Chevalier, deux autres jeunes skieurs nés dans les Laurentides, gagnèrent respectivement le combiné et la descente. Comme la piste en 1939 était plus longue d'un huitième à un quart de mille que l'année précédente, le temps de Chevalier fut en réalité plus vite que celui de Cochand en 1938, Chevalier ayant fait 3.15 min. et Cochand 3.02 min.

Avec sa renaissance dimanche prochain, notre Québec-Kandahar devrait continuer d'établir sa grande de réputation dans le monde et il n'y a aucun doute que les meilleurs skieurs du continent s'inscriront.

C'est l'histoire du Québec-Kandahar.

Par Camil DesRoches

Les trois fameux skieurs des Trois-Rivières, Lucien Laferté, Léo Millette, Fernand Latour et Laurent Bernier, ce dernier de Québec, ont continué à nous honorer de belle façon quand ils ont remporté ce qu'on peut appeler une glorieuse victoire sur les Américains, dimanche dernier, à Lake Placid, N.Y... A plusieurs reprises déjà depuis le début de la saison, ces trois jeunes casse-cou qui sont membres du club Ski Skunks de Montréal, club dont nous avons l'honneur de faire partie, ont constamment émerveillé non seulement dans les principales épreuves de sauts disputées à Montréal et aux Trois-Rivières, mais aussi aux Etats-Unis... Il semble ne faire aucun doute alors que ces quatre jeunes gars seront ceux qui représenteront notre pays aux Olympiques de 1948 mais, à une condition... En effet, depuis leurs débuts dans le ski alors que le sympathique Harold Mines voulut bien les aider en leur donnant tous les conseils possibles, et cela gratuitement, ces trois jeunes Canadien français ont réussi à participer à toutes sortes d'épreuves en payant leurs propres dépenses ou en se fiant à quelques amis qui n'hésitèrent aucunement pour défrayer les dépenses nécessitées par leur transport aux Etats-Unis ou ailleurs... Il est à se demander toutefois si cet arrangement pourra se continuer, et pour notre part, nous sommes absolument surpris de constater que les officiels de la C.A.S.A. les ignorent complètement.

* * *

Dimanche le 10 mars, soit dans moins de quinze jours, il y aura dispute des championnats nationaux américains, pour les sauts, à Laconia, dans le New Hampshire, et les Etats-Unis seront alors représentés par la crème de leurs skieurs, soit les Art Devlin, champion défendant son titre, de Lake Placid, le fameux Charles Blum, de New York, et par de nombreux autres skieurs réputés les meilleurs chez l'Oncle Sam... Comme Laferté entre autres l'a emporté sur Devlin, le champion, la semaine dernière à Lake Placid, nous croyons que le Canada devrait se faire un devoir d'envoyer nos trois as à Laconia pour, une fois de plus, montrer aux Américains ce que peuvent faire trois "p'tits canayens"... Or, tard hier soir, nos jeunes amis ne savaient vraiment pas comment ils pourraient faire le voyage en question pour la simple raison qu'ils ne voient pas comment ils pourraient défrayer les dépenses absolument nécessaires exigés par ce voyage aux Etats-Unis... La C.A.S.A., jusqu'ici, n'a pas encore donné signe de vie... Nous nous demandons pourquoi ?

* * *

A Lake Placid dimanche dernier, Laferté surprit et émerveilla des milliers et des milliers de spectateurs en faisant des sauts de 236, 221 et 210 pieds... Pensez-vous que c'est fameux pour un p'tit gars du Québec ?... Il fit si bien même que le champion américain, Art Devlin, de Lake Placid, un fameux skieur absolument familier avec le tremplin de l'endroit, s'énerva passablement et ne put faire mieux que de sauter 223 pieds pour ensuite faire une chute lors de son second saut — il était plus que nerveux alors — qui fut dès lors annulé, Laferté l'emportant haut la main.

On appelle Laferté "Cowboy", et avec beaucoup de raison.... Il est bien en effet un vrai casse-cou et il faut admettre qu'il fut plus que parfait à Lake Placid où il en était à ses premières tentatives sur un tremplin de haute dimension après avoir pu pratiquer tout juste à Montréal où il est impossible de sauter plus de 145 pieds environ. Le "Cowboy" n'a pas désappointé loin de là et ses copains Fernand Latour, Léo Millette et Laurent Bernier ont très bien fait eux aussi .... Incidemment, il s'agit de trois jeunes âgés de 23 à 26 ans, et c'est dire qu'ils pourront être encore meilleurs, avec le temps, s'ils reçoivent l'encouragement voulu, nécessairement.

* * *

Dimanche prochain, Laferté, Latour, Millette et Bernier prendront part à la dispute des championnats de la cité de Montréal, à la Côte-des-Neiges et nous croyons que les officiels de la zone laurentienne, et aussi ceux de la C.A.S.A., devraient prendre la peine de se déranger pour aller juger de l'habileté extraordinaire de ces quatre jeunes skieurs canadiens-français qui sont devenus des maîtres du saut en skis.... De toute façon, il faut absolument que nos quatre as aillent représenter le Canada à Laconia, N.H., le 10 mars, cela à tout prix.... A ce sujet, et puisque la C.A.S.A. ne semble pas se préoccuper de cette excellente publicité que Laferté, Millette, Latour et Bernier peuvent donner à notre pays en battant les Américains chez eux, nous lançons une invitation pressante à tout sportsman qui aimerait délier sa bourse pour fournir quelques dollars qui permettraient à nos as de faire le voyage à Laconia, de bien vouloir communiquer avec nous, ici au "Canada", par écrit ou par téléphone, cela aussitôt que possible.

Le fameux instructeur Luggi Foeger

Luggi Foeger, que l'on voit ci-dessus en action, est le directeur du Snow Eagle Ski School, au Gray Rocks Inn, à St-Jovite. Foeger a remplacé le regretté Herman Gadner à la direction de cette école de ski, l'une des plus réputées de l'Amérique entière. Il fut déjà un assistant de Hannes Schneider, le fondateur de la méthode dite Arlberg. Né à Innsbruck, dans le Tyrol autrichien, Foeger émigra aux Etats-Unis en 1938 et il fut aussitôt engagé par le Yosemite Lodge en Californie. Après la mort de Garner, Tom Wheeler fut fort heureux de s'assurer ses services pour le Gray Rocks Inn.

* * *

Le Gray Rocks Inn est un endroit idéal pour une vacance d'hiver

(par Camil DesRoches)

C'est dimanche prochain qu'aura lieu au mont Tremblant la fameuse épreuve Kandahar, la plus importante classique de ski annuelle du Dominion et une épreuve qui soulèvera cette année un intérêt sans borne chez les adeptes de notre beau sport d'hiver puisqu'il s'agira de la tenue d'une épreuve qui a été suspendue dès le début des hostilités, soit depuis 1940. Plusieurs as canadiens-français, dont entre autres Viateur Cousineau et Louis Cochand, se sont mis en vedette à maintes reprises, dans le passé, lors de la tenue du Kandahar et nul doute que cette saison encore, de nombreux jeunes gars des pays d'en haut feront parler d'eux dans cette épreuve nationale si importante. Nous laisserons à notre confrère et chroniqueur de ski au "Canada", Roland Liboiron, le soin de vous parler des athlètes qui participeront au Kandahar, dimanche prochain et, si vous le voulez bien, nous vous dirons plutôt quelques mots du Gray Rocks Inn, la superbe hôtellerie de St-Jovite qui, tout comme avant la guerre, sera pour ainsi dire le grand quartier-général d'une couple de centaines de skieurs au moins, en fin de semaine, à l'occasion de la reprise du Kandahar canadien.

Nous avons eu l'occasion, en fin de semaine dernière, de visiter quelques établissements sis à St-Jovite ou dans les environs, afin de nous rendre compte du genre d'accommodation dont peuvent jouir les amateurs de ski de notre métropole qui désirent visiter cet endroit mieux connu sous le vocable de "secteur du mont Tremblant". Nous avons visité entre autres l'hôtel St-Jovite, à St-Jovite même, le "Petit Château" dont le propriétaire est Gérard Côté, la Villa Bellevue, sis au lac Ouimet et dont le proprio est le populaire René Dubois, un jeune sportsman fort actif, et enfin le Gray Rocks Inn, dont les propriétaires sont les frères Wheeler, Tom et Harry, que l'on peut vraiment appeler des pionniers du nord pour ce qui a trait aux villégiatures d'été et d'hiver dans nos majestueuses Laurentides. Nous traiterons ici du Gray Rocks, où nous avons séjourné durant deux jours, puisque c'est sûrement un des plus importants hôtels du Nord et aussi car il est connu par le Canada entier et aux Etats-Unis. Nous verrons à dire quelques mots des autres hôtels nommés ci-dessus dans les prochaines semaines, soit dès que nous en aurons l'occasion.

Où tout est beau !

Voilà vraiment ce que nous devons dire non pas seulement de l'hôtel Gray Rocks lui-même, mais aussi de l'endroit enchanteur où s'élève la bâtisse bien connue des frères Wheeler, sur les bords du lac Ouimet. Le Gray Rocks surplombe en effet ce lac majestueux, d'une centaine de pieds et c'est dire que des différentes chambres, on a un magnifique point de vue où l'on peut apprécier à sa juste valeur la beauté de nos Laurentides qui ne cessent jamais de nous enchanter, même en hiver.

Le Gray Rocks n'est pas uniquement un simple hôtel comme vous pourriez le croire, mais c'est plutôt une institution. Il y a déjà plus de 40 ans en effet que les Wheeler voient à loger des touristes, l'année durant, au lac Ouimet. Naturellement, les Wheeler eurent des débuts fort modstes et c'est surtout depuis une quinzaine d'années, soit depuis que le ski s'est développé de façon extraordinaire que le Gray Rocks a atteint des proportions gigantesques pour ainsi dire. Ce superbe hôtel où fraternisent de façon si parfaite, Canadiens français et Canadiens anglais — nous l'avons constaté une fois de plus, en fin de semaine dernière — compte maintenant 100 chambres et peut loger plus de 175 visiteurs en plus d'un personnel qui doit être nombreux, on le comprendra.

Les chambres sont spacieuses et la nourriture est succulente, cela de janvier à décembre. Nous croyons que c'est surtout ce qu'exigent les visiteurs et nous ajouterons qu'une chose qui plait énormément, de plus, est que la pension exigée est fort modique. De spacieuses salles de repos et de jeux sont également à la disposition complète des pensionnaires et des foyers où l'âtre dégage une chaleur réconfortante après une longue randonnée en skis sont les lieux tout trouvés où, tout à notre aise, l'on peut retrouver les amis et parler de choses et d'autres pour en un mot oublier tous les traces de la ville.

En 25 minutes

Les frères Wheeler ont constamment travaillé sans relâche afin d'en arriver à placer les Laurentides à la portée des sportifs montréalais et américains pour ainsi dire. Depuis quelques mois, trois avions Norseman, avec capacité respective de neuf passagers, sont à la disposition de ceux qui désirent se rendre au mont Tremblant de façon rapide. Le trajet, de Dorval, prend en effet moins d'une demi-heure. Il nous a fallu répondre à l'invitation pressante des Wheeler et du contrôleur du Gray Rocks, le sympathique Johnny Bédard, la semaine dernière, et faire le trajet Montréal-St-Jovite en avion et nous pouvons vous dire en passant que nous avons goûté ce court voyage à l'extrême. Nous avons entre autres quitté l'aéroport de St-Jovite à 1 h. 35 samedi dernier, dans l'avant-midi, et dès midi trente, nous étions de retour à notre foyer dans le nord de la métropole, même après avoir fait un trajet d'une demi-heure en automobile, de Dorval à notre demeure.

Un jeune-Canadien français, Dorila Théroux, était le pilote au contrôle du Norseman portant les lettres d'appel CF-BHY et si jamais nous trouvons le moyen de faire le tour du monde, nous verrons certes à nous assurer les services du pilote Théroux natif de St-Jovite, car il est sûrement un pilote parfait. M. Théroux poussa la politesse jusqu'à nous faire asseoir avec lui, sur le nez de l'appareil pour ainsi dire, et en cours de route, il sut nous intéresser vivement en nous fournissant toutes sortes d'explications quant au fonctionnement du Norseman, etc. Oui, ce fut pour nous un voyage magnifique, le soleil donnant à la terre une couche de crystal ou d'argent sans pareil. Incidemment, le Gray Rocks Air Service, le plus ancien service d'aviation au Canada, maintient un service régulier entre Montréal et Val d'Or qui est déjà très achalandé et qui permet aux magnats des mines d'or du nord du Québec de sauver des heures et des heures de temps précieux en pouvant se rendre dans la métropole canadienne en deux heures et demie. Nous vous recommandons vivement, enfin, de faire le voyage Montréal-St-Jovite, ou encore Montréal-Val d'Or en avion car vous en serez enchanté. Nous pouvons vous certifier, entre autres choses, qu'il s'agit d'un service absolument sûr, les avions du Gray Rocks — nous devrions dire leurs pilotes plutôt — étant constamment en relation avec Dorval, Val d'Or, ou l'aéroport du Gray Rocks même, grâce à la radio. Le Gray Rocks possède en effet son propre poste de radio — lettres d'appel CJ38 — et nous pouvons vous dire après l'avoir visité qu'il s'agit d'un poste muni de toutes les perfections modernes de la radio

Le maître Foeger

Pour le skieur, les montagnes environnant le Gray Rocks sont un vrai paradis, ni plus ni moins. Disons un mot entre autres de la fameuse Sugar Hill, d'une élévation de plus de 1,600 pieds et qui peut être escaladée sans effort aucun par le skieur, grâce au fameux monte-pente Constam, autre commodité mise à la disposition des sportifs par les propriétaires du Gray Rocks Inn. Partout, il y a des pistes pour tous les goûts et c'est un total de 125 milles de pistes qui est à la portée du skieur qui arrête à cet endroit. Enfin, c'est au Gray Rocks qu'est sis le fameux Snow Eagle Ski School, dont le réputé maître autrichien, Luggi Foeger, est directeur. Né à Innsbruck, dans le Tyrol Autrichien, Foeger possède une expérience accomplie et sait faire un fameux skieur d'un simple débutant, en très peu de temps. Deux fois par jour, l'avant-midi et l'après-midi, Foeger et ses assistants, les instructeurs canadiens, Réal Charrette, Ken Boyd, Ken Everall et Johnny Cook, prennent charge d'un groupe de skieurs et c'est alors la leçon traditionnelle où les skieurs sont aussi attentifs que des écoliers apprenant leur grammaire. Nous avons été à même de le constater en fin de semaine et même si nous n'avons pas nous-même chaussé les skis, nous avons quitté Gray Rocks avec l'impression que Foeger est un maître, ni plus ni moins. Nous l'avons vu descendre le Sugar Hill quatre ou cinq fois et vraiment, il semblait aussi à l'aise que nous pouvons l'être, confortablement installé dans une chaise-longue par exemple.

Johnny Bédard

Nous voulons clore cette chronique en disant quelques mots de Johnny Bédard, René Giroux et quelques autres employés canadiens-français qui font partie du personnel du Gray Rocks et qui sont pour ainsi dire les hommes de confiance des frères Wheeler. Ces derniers n'ont pas manqué de nous dire que la réputation du Gray Rocks était due en grande partie au dévouement inlassable de leurs employés. Nous l'avons constaté facilement durant notre court séjour à St-Jovite.

Bédard, contrôleur du Gray Rocks, est à l'emploi des frères Wheeler depuis 28 ans. C'est dire qu'il connait ses fonctions sur le bout des doigts et il les remplit de façon merveilleuse. Le Gray Rocks était plus que rempli en fin de semaine dernière par suite de la fête de Georges Washington — de nombreux américains ayant visité les Laurentides à cette occasion — et pourtant Bédard trouva moyen de loger deux fois plus de monde que l'hôtel peut en contenir, à la satisfaction parfaite de tous. Cela demande un savoir faire et un tact incomparables et c'est justement les qualités prédominantes de ce jeune homme d'affaires de notre province qui a vu le jour dans les Laurentides et qui trouve plaisir à faire connaître sa province par toute l'Amérique. Bédard, enfin, est un de ces rares types qui n'est complètement heureux que lorsqu'il a peiné, sué et remué mer et monde, pour ainsi dire, pour obliger un client, et c'est sans doute pourquoi il compte de si nombreux amis.

René Giroux, lui, est le commissaire du Gray Rocks. Si vous croyez qu'il est facile, surtout actuellement, la nourriture étant encore si rationnée, de nourrir près de 200 personnes par jour, demandez-en quelques nouvelles à votre épouse. Malgré tout, Giroux réussit à trouver ce qu'il faut non seulement pour nourrir son petit "village", quotidiennement, mais il parvient même à les "gâter" régulièrement. Avec Bédard, il est officier du club St-Jovite, et tous deux ont travaillé sans relâche au succès de l'épreuve Taschereau, qui fut si réussie, il y a trois semaines. On sait que cette course qui ne le cède en importance qu'au Kandahar, est offerte annuellement par le club St-Jovite, qui peut à juste titre s'enorgueillir de la présentation annuelle d'une telle épreuve.

Nous voulons mentionner enfin le "bar-man" Charles St-Louis et son assistant Philippe Courchesne, le jeune fils de M. St-Louis, Raymond, qui fait lui aussi de la bonne besogne; les dévouées serveuses de la coquette salle à manger du Gray Rocks, Mlle Judy et les autres, constamment au service de leur nombreuse clientèle, et aussi Mlle Fitzgerald qui est, nous le croyons du moins, la gérante de l'établissement. Tous et toutes sont toujours prêts à se sacrifier pour le bien-être des visiteurs et c'est sans doute pourquoi le Gray Rocks peut se vanter aujourd'hui d'une telle réputation. Nous terminerons en disant que cette réputation n'est pas surfaite et d'ailleurs, si vous êtes sceptiques, pourquoi ne visiteriez-vous pas le Gray Rocks dès votre prochaine excursion dans les Laurentides? Vous goûterez alors la plus belle vacance que vous ayiez encore passée dans nos majestueuses montagnes des pays d'en haut, où il fait si bon vivre, aussi bien en janvier, février et mars, qu'en juillet et août.

HOTEL Valdome GRILL
STE ADELE EN BAS
M. Belec Tél. 5152

Au Lac Masson c'est
l'Hôtel Belmont
Gilles Gauthier, gérant
Accueil de chez-soi — Cuisine française
Descente et "ski-tow" à proximité, de l'hôtel
Information: écrire ou téléphoner
STE-MARGUERITE LAC MASSON Tél. 2

SKIEURS VENEZ au
PIEDMONT
Country Lodge
Situé à ¼ de mille de la gare. Moderne, foyer. Excellente cuisine. MONTE-PENTE DE 1700 PIEDS A LA PORTE. Bières et vins.
Pour inform. Tél. Piedmont 64 s. 2-1
En ville: WI. 0254

ST-FAUSTIN
"LE MONTAGNARD"
"Skieurs l'on vous invite"
Magnifique monte-pente en face de l'hôtel. — Nombreuses pistes de ski dont le Maple Leaf et tous les sports d'hiver. — Cuisine canadienne — Prix modérés.
Ecrire pour informations :
GUY DUFOUR, Prop.
Tél.: ST-FAUSTIN 6-S-3

LE SKI AU LAC MASSON
Hôtel Chartier
Complètement remis à neuf avec GRILL et TAVERNE, 37 chambres avec eau courante, Système de chauffage à l'eau chaude.
Information: écrire ou téléphoner
Ste-MARGUERITE LAC MASSON Tél. 17

AUBERGE FRANÇAISE DES LAURENTIDES
52, RUE ST-VINCENT
Ceux qui voyagent sont assurés qu'ils mangent à leur faim. Spécialité: Cuisine française. Endroit idéal pour voyage de noce.
M. Petit, propriétaire.
— 15 chambres —
Plusieurs "Ski-Tows"
Des milles de piste de skis
TARIF SUR DEMANDE - Tél.: 306
STE-AGATHE-DES-MONTS

Hôtel MONT-SAUVAGE
VAL MORIN P.Q.
Situé à 1 mille de la gare
Toutes les facilités pour les skieurs "Trail" direct à l'hôtel — Superbe COTE ET SKI-TOW juste en face de l'hôtel. 20 chambres. Salle d'amusement. Tarif modéré. Pour réservations téléphonez à Val Morin 171-W-1-2

L'AUBERGE
Val Morin
INN
Routes ouvertes jusqu'à l'hôtel • A cinq minutes de la gare du C.P.R. • A quelques cents pieds du "ski-tow" • Promenade en sleigh • Cocktail bar • Danse • Situé à 1250 pieds d'altitude • Vue pittoresque • Nourriture excellente • Eau chaude dans chaque chambre • Clientèle choisie • Foyer, air climatisé.
POUR RESERVATIONS :
Val Morin 178 W-13 ou
CHerrier 1185
L. GRAVEL, prop.

HOTEL Lapointe
St-Jérôme, Qué.
L'hôtel préféré de tous ceux qui voyagent par la route 11.
RENOMME pour sa cuisine et ses rafraîchissements

Ski
Centre incomparable. Près du fameux Mt. Tremblant — Cuisine de premier choix — 24 chambres avec eau chaude et froide — Salle de danse — Bières et vins.
Tarif plus que raisonnable.
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
Case Postale St-Jovite
Villa BELLEVUE
MONT TREMBLANT

SKIEURS
Ne laissez pas gâter votre plaisir par
maux de pieds,
gerçures,
brûlures par le vent,
muscles endoloris
Apportez avec vous un pot de Buckley's Stainless White Rub; employez tel qu'indiqué et jouissez de votre sport favori sans douloureux effets subséquents. Buckley's Stainless White Rub est différent, mieux médicamenté; il pénètre plus profondément et plus rapidement. Il est plus commode d'emploi que les liniments et plus efficace. Et, mesdames, Buckley's White Rub ne tache pas plus que votre crème favorite — mais, comme il soulage! A toutes les pharmacies. 30¢ et 50¢.

LA CHAUMINE Lodge
POSSEDE UN SKI-TOW MAINTENANT
NOTEZ BIEN: A SEULEMENT 40 MILLES DE MONTREAL
Vous pouvez vous rendre directement à la porte de l'hôtel, sur une route aussi bien entretenue que la route nationale, soit en auto, soit par Victory Bus Lines, soit par C.P.R., C.N.R.
OUVERT TOUTE L'ANNEE
VENEZ ESSAYER NOS PENTES
Réservations : Shawbridge, 614-S-2-1 — Montréal, MA. 2221

POUR LA PREMIERE FOIS
"Château du Lac"
ST-DONAT, Qué.
vous invite pour la saison d'hiver
Nouveau SKI-TOW de 1000 pieds à cinq minutes de l'hôtel — pentes ouvertes. Traines sauvages — Patinoire, etc.
Chemins ouverts pour les automobilistes, service d'autobus 3 fois par jour par Provincial Transport, route 11, via Ste-Agathe.
Bonne cuisine — Licence — Chambres confortables.
Réservations et renseignements ST-DONAT, TEL. No 1

Pour un beau HÂLE
employez SKOL
en faisant du ski
Préparé selon une formule créée en Suède contre les brûlures du soleil, SKOL est employé par les skieurs réputés du monde entier. SKOL protège et soulage des gerçures, des brûlures du vent et du soleil—vous procurera un beau hâle sans brûlures douloureuses. Aux pharmacies et aux boutiques de ski.
Ni huileux—ni graisseux
SKOL est la lotion non huileuse pour teint hâlé qui se vend le plus au monde

PINEHURST INN
VAL-MORIN, QUE.
Endroit de villégiature d'hiver
Le site parfait pour tous les sports d'hiver
Spécialement • le SKI • le PATINAGE
• les PROMENADES en sleigh etc. etc.
SKI-TOW — Le fameux instructeur de ski CLEMENT est en charge de tous les sports — Cuisine sans pareille — 50 chambres (avec ou sans bain) — Confort — Accommodations — Cocktail Bar — Tout pour une vacance parfaite
Le seul hôtel avec un CASINO DE DANSE. Orchestre toutes les fins de semaine. Route ouverte jusqu'à l'hôtel par le chasse-neige du Pinehurst Inn.
• • •
Pour réservations écrivez ou téléphonez au
NEW PINEHURST INN LTD., VAL MORIN, P.Q.
Tél.: Ste-Agathe 171-W-4 ou à Montréal, WI. 4678 (de 2 à 6 p.m.)

Tous les marchés de l'Amérique, témoins d'un beau ralliement

POTINS FINANCIERS

La bourse de N.-Y. clôturait plutôt ferme hier, tandis que les bourses de Montréal et de Toronto paraissaient décidément à la hausse hier—Quant aux prix du blé, ils étaient stables hier à Chicago, tandis que les options du seigle se comportaient quelque peu vigoureux à Winnipeg—Sur la bourse de Londres, l'orientation des cours hier était plutôt ferme. Quant à notre marché des obligations, il était quelque peu plus soutenu hier, tandis que le marché des obligations de N.-Y. paraissait décidément meilleur.

* * *

S'il est vrai que la moyenne de 60 stocks, hier à Wall Street a gagné 1.5 point, en regard d'une perte de 3.7 points durant les deux séances précédentes, il n'y avait guère cependant de participation du public dans le marché, puisque le total des échanges ne fut que de 1,100,000 actions vs 2,660,000 la veille. S'il faut se garder d'en conclure que le monde des spéculateurs est plus empressé de vendre que d'acheter, il n'en est pas moins vrai que l'opinion, exprimée dans le numéro de cette semaine de Barron's, à l'effet que les affaires et les recettes éventuelles des entreprises corporatives américaines ne justifieraient pas l'attente d'un "boom", mais, présageraient plutôt "un marché à la baisse", est de nature à rendre perplexes plusieurs d'entre eux et, même, un grand nombre de spéculateurs canadiens et, c'est pourquoi, on peut se demander si le ralliement technique d'hier persistera bien longtemps?

* * *

M. H. Douglas Bellinger, de la compagnie H. D. Bellinger & Co. of Toronto, était aujourd'hui élu membre du Curb de Montréal. Cette Compagnie de courtage a été non-agréée au Curb de Montréal depuis 1935.

* * *

La fermeté montrée par les titres de Central Cadillac sur le marché ces jours-ci ne serait pas sans rapport avec la nouvelle que la compagnie a effectué en fin de semaine, soit le 23 février, un paiement de $55,000, lequel n'était dû qu'en juin. Ce paiement anticipé démontre que l'entreprise est en bonne position financière —n'a-t-elle pas, par ce versement, complété un paiement global de $265,000?—Incidemment, les opérations minières ont été reprises la semaine dernière et, entre 271 et 283 pieds, dans le trou no 379w, il a été repéré $27.49 d'or sur 8 pieds, non coupé, et $8.12, coupé.

* * *

Amalgamated Oils Ltd tiendra son assemblée annuelle ce matin à Calgary, tandis que Bruck Silk Mills Ltd tiendra la sienne aussi ce matin à Montréal. Quant à la Dominion Bridge, elle tiendra la sienne cet après-midi.

* * *

Les stocks suivants se vendront ex-dividende aujourd'hui, tant par action ordinaire ou de priorité; Cinzano 4½d; M. Leaf Gardens .50; Std Paving .31½; Belgium Glove priv. 1½%; Distill. Seagrams .55½; Belgium. Glove priv. 1½%; Can. Fdries A. .37½.

* * *

La décision du gouvernement ontarien de construire une route de 94 milles de long, au cout de $2,500,000 à destination du district de Red Lake constitue un développement fort important pour les mines de cet important district minier.

* * *

Nous apprenons que les administrateurs de la Cie de Telephone Bell, réunis hier en assemblée, ont déclaré le dividende régulier trimestriel de $2.00 par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 23 mars. Incidemment, cette importante entreprise tiendra son assemblée annuelle, aujourd'hui, à son imposant siège social et cette dernière sera suivie d'une réunion spéciale des actionnaires.

* * *

Il ressort du rapport de Canadian Breweries Ltd, couvrant le 1er trimestre du présent exercice financier, soit les 3 mois terminés le 31 janvier 1946, que ses recettes nettes, durant cette période, furent de $1,024,932, en regard de $377,978 durant le même espace de temps l'an dernier. C'en est assez pour expliquer la vive reprise, accusée par les titres de cette compagnie hier—ils passèrent de 20¾ la veille à 22½ hier —d'autant plus qu'une analyse de son actif global, s'élevant à $38,210,709, révèle pour $16,502,548 de disponibilités, en regard d'un passif exigible de seulement $7,539,925; ce qui signifie donc que son fonds de roulement s'établit à $8,662,623 contre $5,768,836 au 31 janvier 1945. Un tel fonds de roulement amélioré constitue un développement favorable dans les circonstances actuelles, d'autant plus que la dette consolidée figure, maintenant, à $10,931,333, à rapprocher de $9,165,586 précédemment.

* * *

Le Curb de Montréal a été notifié que 1,000,000 d'actions d'East Sullivan Mines Limited, émises au nom de Sullivan Consolidated Mines Limited, qui étaient immobilisées avec Capital Trust Corporation Limited, ont été libérées avec le consentement de Ontario Securities Commission.

* * *

Les compagnies suivantes paieront aujourd'hui des dividendes à leurs actionnaires, communs ou privilégiés: Blue Top Brew. B. .25; Cons. Glass .50; Kerr Addison .05; MacLaren P. & P. .35.

Donnacona Paper Company, Ltd. a fait une bonne année, en 1945

Donnacona Paper Company Limited rend public ce matin son 18ième bilan. Comme il s'agit d'une entreprise papetière du Québec fort bien connue, nous nous empressons donc de faire ressortir ses activités, d'autant plus que maints spéculateurs québécois y sont intéressés et pour cause, ses titres n'ont-ils pas passé d'un bas de 9¾ l'an dernier, à un sommet de 18½ — incidemment, hier, ils clôturaient à 16½

Ses profits ont pratiquement doublé depuis le début de la guerre

Une analyse de l'état financier annuel, couvrant l'exercice fiscal clos le 31 décembre 1945, révèle un profit de $1,354,378, avant déduction de l'intérêt sur les obligations, la dépréciation, l'épuisement, l'impôt sur le revenu et les taxes sur les surplus de bénéfices, comparativement à $1,314,688 précédemment et seulement $766,054, avant la guerre, soit en 1939 Comme on le voit, ses bénéfices ont considérablement augmenté au cours des derniers 6 ans. Bien qu'il faille reconnaitre que les perspectives, pour l'après-guerre, sont intéressantes, il serait grandement étonnant si le gain record, accusé en 1943, est dépassé, dans le temps.

Le fonds de roulement, en baisse par suite de fortes dépenses au compte de capital

S'il y a eu amélioration l'an dernier du côté des bénéfices, l'on ne saurait en dire autant du côté de la position financière. En effet, une analyse de son actif global s'élevant à $16,958,442, contre $14,029,007 en 1939, révèle un total de disponibilités de $3,866,508, à rapprocher d'un passif exigible de $1,657,962; ce qui signifie donc que le fonds de roulement est de $2,208,546, soit une réduction de $238 141, en comparaison avec celui existant au 31 décembre 1944, mais soit une hausse de près de $900,000, en regard de celui existant au 31 décembre 1939 Cette contraction, en 1945, dans le capital net d'exploitation, serait attribuable au fait qu'il a été fait, au cours de l'année écoulée, des dépenses au compte de capital au montant de $886,428 sur les propriétés de la compagnie — incidemment, comme il ressort des remarques transmises en même temps que le bilan par son président, M. Robert P. Kernan, que le programme d'expansion et d'amélioration de l'usine, préconisé en 1944, n'a pas été complété au cours du dernier exercice, à cause de la livraison tardive de la machinerie, les travaux d'installation ont dû se poursuivre cette année, mais tout indiquerait que le tout serait terminé vers le 1er avril; ce qui augmentera considérablement l'efficacité et la capacité de production du moulin et aura pour effet de réduire substantiellement le coût de production.

Forte demande potentielle pour le papier journal et la planche isolante

A la suite de ces données, il semble logique d'en conclure au maintien du taux actuel du dividende. Comme chacun le sait, il a été déclaré en 1945 deux dividendes de 25 cts chacun, représentant une distribution globale de $188,286. Au début de la guerre, soit en 1941, il avait été déclaré un dividende initial de 10 cts, mais il avait été discontinué l'année suivante. Comme le dernier exercice financier qui vient de se terminer laisse voir un surplus reporte de $1,298,648, en regard de $1,197,773 antérieurement et de $248,712 seulement en 1941, tout inviterait donc à croire au maintien du taux actuel du dividende, d'autant plus que la demande pour les produits de la compagnie s'avérait élevée pour cette année et, même, l'an prochain. S'il n'a pas été possible d'augmenter en 1945 la production du papier journal, de la pulpe de sulphite et de la planche isolante au-dessus des quantités fabriquées en 1944, à cause d'un approvisionnement insuffisant de bois de pulpe, dû à un manque de main-d'oeuvre, occasionné par l'état de guerre, au dire de son président, il n'en est pas moins vrai que, maintenant que les hostilités sont terminées, il devrait y avoir plus de facilités du côté de l'embauchage et de la matière première Ces facteurs et l'amélioration modérée, accusée dans les prix de vente ainsi que l'augmentation du côté de l'efficacité, permettent à l'entreprise de se ressentir moins défavorablement du coût supplémentaire, résultant d'une maind'oeuvre plus chère et de matières premières d'un coût plus élevé.

C'en est assez pour croire que ses titres devraient être généralement soutenus sur le marché, sujets à l'ambiance, toutefois, d'autant plus que la rareté persistante du papier à journal et la crise actuelle du logement ne permettraient pas d'entretenir de doute sur le maintien de ses activités sur une haute échelle durant tout le cours du nouvel exercice. Incidemment, nous croyons opportun, ici, de faire ressortir le fait que la capacité annuelle de ses moulins de Donnacona est comme suit, 95,000 tonnes de papier journal, 95,000 tonnes de pulpe de bois broyé, 40,000 tonnes de pulpe de sulfite et 75,000,000 pieds carrés de planches isolantes, soit donc autant de produits susceptibles d'être fort en demande non seulement cette année, mais, même, durant les années à venir et pour cause...tant que le rationnement du papier à journal persistera, il lui faudra en produire à pleine capacité et tant que l'on n'aura pas construit suffisamment de maisons pour répondre aux besoins d'une population plus nombreuse, il lui faudra aussi naturellement faire opérer sa manufacture de planches isolantes à plein rendement, d'autant plus que la douzaine de produits de cette dernière, comprenant des matériaux destinés aux murs intérieurs ou extérieurs, toiture, etc, répondent particulièrement aux besoins de l'heure

Marcel Clement

East Sullivan fait rapport à ses actionnaires

Projet d'un moulin de 5,000 tonnes par jour, à la suite de la nouvelle finance effectuée

East Sullivan Mines Limited, sous la signature de son président M. Pierre Beauchemin, annonce, au nom du conseil d'administration, que lors d'une assemblée du Conseil d'administration, tenue le 21 février 1946, il a été approuvé un accord financier s'élevant à trois millions et demi de dollars. Compte tenu des fonds en mains, la compagnie dispose donc par suite de cet accord, de plus de quatre millions de dollars, montant, de l'avis d'ingénieurs d'expérience, amplement suffisant pour la mise en production de la mine sur base de 5,000 tonnes par jour.

De puissants intérêts miniers du Canada et des Etats-Unis, qui ont plusieurs mines productrices à leur actif, ont conclu cet accord, qui assurera à la compagnie un million et demi de dollars "comptant" et un autre deux millions de dollars, en vertu d'options. En conséquence, sujette à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée du 12 mars 1946, demande sera faite, immédiatement, pour des Lettres Patentes Supplémentaires augmentant le capital-actions de 3,000,000 à 4,000,000 d'actions.

Ce développement est le résultat d'un récent examen de la propriété par une firme éminente d'ingénieurs miniers consultant et il confirme en tous points, les estimés des propres ingénieurs de la compagnie, relativement au nombre de tonnes indiquées, aux perspectives de minerai supplémentaire, et enfin, quant à ses profits éventuels.

Le Conseil d'administration a nommé un comité consultatif chargé des opérations, avec plein pouvoir pour hâter les travaux de développement et de construction pour que la mine atteigne le stage de production le plus tôt possible. Parmi les projets adoptés, figurent l'achèvement d'autres bâtiments et ateliers, le creusage d'un puits d'exploitation principal à six compartiments, ainsi que la poursuite intensive de travaux latéraux de développement du massif principal de minerai jusqu'à une profondeur de 500 pieds et l'érection d'une usine pour le traitement du minerai, construite en vue d'un objectif de 5,000 tonnes par jour.

Ces travaux seront confiés à une équipe de techniciens fort au courant de tout ce qui regarde la production minière, ainsi que le traitement de minéraux de cuivre

Des sondages au diamant fort étendus, forés jusqu'à une profondeur de 500 pieds, ont révélé environ 10,000 tonnes de minerai par pied vertical. Quelques forages au diamant poussés au maxima de la capacité de l'outillage, ont révélé que la zone de minerai persistait jusqu'à une profondeur verticale d'au delà de 1,100 pieds.

Des négociations sont en cours en vertu desquelles l'on pourvoira à la vente de la production de la compagnie et on effectuera des tests métallurgiques du minerai aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada afin de décider les meilleures méthodes de traitement du minerai.

En attendant, les travaux de sondage se poursuivront afin de couvrir la distance de 300 pieds située entre la section est et ouest du massif de minerai. L'exécution de ce programme porterait à croire qu'il sera possible d'accroître considérablement le tonnage global de minerai déjà repéré.

Sarnia Bridge Co.

Sarnai Bridge Co., Ltd., rapporte pour 1945 un bénéfice net répartissable de $28,223 ou 69 cents par action ordinaire, comparativement à 329,915 et 73 cents l'action. L'actif disponible se monte à $391,173, contre $341,193 à la fin de 1944, le passif exigible, à $202,894, au lieu de $98,404, tandis que le fonds de roulement ressort à $188,279, soit $55,000 de moins. Cette baisse provient du transfert d'outillage loué du compte des inventaires a celui des immobilisations. L'année 1946 s'annonce favorable, alors que la compagnie a en carnet un volume appréciable de commandes.

Bourse de MONTRÉAL

Léger ralliement hier sur la place locale — 95 gains vs 42 reculs — Mines, plus actives sur le Curb

Le marché local reconquérait un peu mieux hier, rien d'étonnant, vu qu'il n'avait cessé d'être avili depuis le commencement de la semaine.

Sur 197 titres échangés hier, 95 accusaient des gains, tandis que 42 enregistraient des reculs et que 60 demeurèrent inchangés.

52,000 actions industrielles furent transigées hier, contre 13,600 la veille. Quant à l'échange des titres miniers, il s'éleva à 244,300 actions, contre 184,100 la veille.

Les papeteries ont fait une vive reprise. Fraser a haussé de 3 points et International Paper de 1¼ point; Abitibi privilégié a gagné 1 point, de même que Price, Dryden et St. Lawrence Paper privilégié.

Les distilleries ont remonté. Distillers-Seagrams a progressé de près de 3 points; Hiram Walker a haussé de 3 points mais a ensuite clôturé sans changement à 110; Industrial Alcohol "A" a gagné plus de 1 point.

Les métaux usuels ont encaissé des gains importants; Smelters a monté de près de 2 points, Noranda et Hudson Bay, de 1 point ou plus.

Les titres d'industrie lourde se sont récupérés; Dominion Bridge a haussé de 1½ point et National Steel Car de 1 point.

Canadian Breweries s'est activement traité et a progressé de plus de 1 point.

Les pétroles se sont raffermis; International Pete et McColl-Frontenac ont gagné une fraction.

Les services publics ont peu varié; Brazilian Traction, Canadian Pacific et Montreal Power ont renforci mais Shawinigan Power a cédé une petite fraction.

A la section minière, Joliet Quebec a monté de 25 cents, Macdonald, Sullivan et Siscoe de 15 cents, East Sullivan de 10 cents, Athona, Lingside et Central Cadillac de 3 cents.

Coniaurum Mines

TORONTO, 25. — Durant le dernier trimestre de 1945, Coniaurum Mines Ltd., a réalisé un bénéfice net, avant les amortissements, de $50,812 comparativement à $55,111 les mois correspondants de 1944. Le profit d'exploitation se traduit par $67,348, contre $73,350 et le revenu divers, par $3,636, au lieu de $2,093. Les provisions pour taxes se montent à $20,172, par rapport à $20,332. La production se chiffre par $281,962 en comparaison de $253,575 et provient de l'usinage de 26,940 tonnes de minerai, contre 23,850. Les frais se placent à $214,613, au regard de $180,224.

Curb de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO.

Ventes		Haut	Bas	Clot.
500	Alum Ltd	143	140	143
1800	Alum of A	68½	67	67⅞
700	Am Cyan	51⅞	51	51¼
1500	A G &El	42	41¼	41⅝
800	Am L&T	25⅝	25½	25⅝
2500	Am Mara	4⅞	4⅝	4⅞
12300	A mSuper	3	2⅝	2⅞
1200	Bellanca	8	7⅞	7⅞
600	Brazilian	24	21	21
300	Breeze Cor	26	25½	26
2600	Brew Aero	5¼	5⅛	5¼
200	Brit Cel	6½	6½	6½
200	C In Al	14	13⅝	14
1800	Can Marco	4	3⅞	4
2300	Cities Ser	28⅞	28½	28½
600	Col Air	30½	28	29½
2200	Col F&I W	8⅛	7⅞	9
9800	Com & S W	⅝	5-16	5-16
300	C G & B	84	83½	83
900	Creole Pet	26	26	26
9800	El Bond S	20⅜	20¼	20⅜
100	Dorco B	13¼	13¼	13¼
600	Fairchild	16⅜	15¼	15½
800	Ford of C	26⅛	26	26
300	Ford Ltd	8	8	8
600	Glen Ald	22½	22⅝	22⅞
900	Hollinger	16	15⅞	16
800	Humble O	54	51	51
2600	Imp Oil	14⅝	14¼	14⅝
2900	Int Pet	20⅝	20	20⅝
500	Lake Shor	20½	20	20½
300	Mid S P	3⅝	3⅝	3⅝
800	N Rubber	16⅝	15⅝	16⅝
900	N J Zinc	76	75⅝	75⅝
9000	Niag Huds	10⅜	10⅜	10½
6100	Pan Am Air	10⅜	10¼	10¼
1900	Pantepec	10⅞	10⅜	10⅜
1900	Penroad	8⅛	8⅛	8⅛
3500	Ray Mfg	20⅜	20¼	20⅜
4100	St-Regis P	10	9¾	10
700	Technicol	24¼	23⅝	23⅝
3000	Wrt Harg	5½	5¼	5¼

Plus-value des stocks inscrits sur notre marché

$118,672,987 pour janvier et $1,660,201,128 en regard de l'an dernier

La valeur des titres inscrits à la cote de la Bourse et du Curb de Montréal enregistrait une avance de $118,672,987 à la fin du mois de janvier, soit un total de $8,922,351,099. En regard du montant de $7,262,149,971 affiché durant la même période de l'année dernière, il y a un gain de $1,660,201,128.

Exclusion faite des obligations industrielles et des fonds d'Etat, la valeur des inscriptions figurait à $7,093,385,554, à rapprocher de $6,895,945,151 à la fin de décembre, et comparativement à $5,259,493,607 à la fin de janvier 1945.

Sur les vingt-deux classifications dix-neuf enregistraient des avances, tandis que seulement trois étaient à la baisse. Ces derniers groupes etaient les accessoires d'automobiles, les mines d'or, et les obligations industrielles.

Pershing Manitou Gold Mines Ltd

Publie un rapport sur ses opérations de sondage au diamant

Pershing Manitou Gold Mines Limited rapporte que ses travaux supplémentaires de sondage au diamant progressent sur ses propriétés situées dans le canton Courville, et qu'elle projette de maintenir deux appareils en opération jusqu'à la fin de l'hiver en vue d'atteindre 15,000 pieds de surface.

Ces travaux de sondage ont pour objet d'étudier les anomalies du terrain et de repérer des gisements aurifères révélés à l'échantillonnage. Un des appareils fore actuellement le D.D.H. S-27, à 2,400 pieds au sud-est du puits, où se trouverait une zone minéralisée comme l'indique la carte géologique du terrain. Dans le voisinage immédiat des échantillons ont donné $23.80 et $81.20 L'autre appareil creuse le trou S-29, à 2,600 pieds au nord-ouest du puits et à 200 pieds à l'ouest du trou S-22. Ce dernier trou a donné $7.35 au dessus de 1.5". Des analyses de minerai andésitique faites dans le même canton ont révélé une teneur de $4.55 et $6.30 la tonne.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 Util	20 Ind.	10 Pap.	15 Or.
Ferm. hier	77.0	128.9	220.06	116.16
Ferm. ant.	76.6	127.4	309.97	116.69
Ch'ge net	+0.4Z	+1.5	+10.09	—0.53
Il y a 1 sem	77.1	130.2	320.38	116.28
Haut 45-46	79.4	138.1	329.22	118.56
Bas 45-46	58 8	92.5	178.99	76.12

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Avis de dividende

Un dividende de Deux Dollars par action a été autorisé payable le 15 avril 1946, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 23 mars 1946.

G. H. Rogers, secrétaire.
Montréal, le 27 février 1946.

DAVID & FRERE, LIMITEE

DIVIDENDE No 47

Actions classe "A"

Un dividende régulier de $0.25 (soit $1.00 par année) et un boni de $0.25 par action ordinaire sans valeur au pair Classe "A", ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 30 mars 1946, payables le 30 mars, aux actionnaires inscrits le 15 mars 1946.

L. R. PHILIE,
Secrétaire-trésorier.
Montréal, le 26 février 1946.

Bourse de NEW-YORK

Meilleure tenue des stocks hier à N.-Y. — 806 gains vs 90 pertes — Leaders, à la tête de la reprise

NEW-YORK, 28 (C.P.) — La bourse de N-Y était hier moins réactionnaire que durant le cours des 2 séances précédentes.

Sur 987 titres échangés hier, 806 accusaient des gains, tandis que 90 enregistraient des reculs et que 82 demeurèrent inchangés.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Asrociée, accusait hier une hausse de 1.6 pt

Le total des transactions, enregistrées hier, s'élève à 1,400,000 actions, contre 2,650,000 la veille.

Vers la fin de la séance, les gains variaient de 1 à plus de 3 points; quelques titres accusaient toutefois de petits reculs.

Les agents de change estimaient qu'une proportion des achats se fondait sur le fait que les liquidations ont été exagérées récemment et que les opérateurs qui ont encaissé leurs profits ont été attirés par le niveau attrayant des cours.

A la tête de la reprise se trouvaient U. S. Steel, Chrysler, Goodyear, Kennecott, International Harvester, General Electric, Eastman Kodak et Johns-Manville.

Après avoir touché un nouveau minimum, Philip Morris a remonté à la nouvelle que les ventes de janvier avaient été les deuxièmes meilleurs dans l'histoire de la compagnie.

A NOTER

Nous sommes informés qu'à l'assemblée du conseil d'administration de Davis Leather Co. Ltd, tenue hier, M. J. A. Gairdner a été élu président de la compagnie M. N. C. Urquhart, vice-président et M. R. Burns Lind, secrétaire-trésorier. Le premier continuera en outre, d'agir comme président du conseil et le dernier comme gérant général de cette compagnie, qui a tenu hier sa première réunion annuelle depuis qu'elle est devenue entreprise publique. MM. Aubrey Davis, Andrew J. Davis et E. J. Davis, jr, les anciens dirigeants de la compagnie demeurent membres du conseil. On s'attend à une amélioration de la situation dans le cuir, au cours de 1946.

National Breweries paie 2 dividendes

Les administrateurs de National Breweries Ltd viennent de déclarer un dividende de 50cts par action privilégié payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 8 mars. Sur le stock commun, le dividende déclaré a été de 4i cts, aux mêmes dates.

Pasco Maritimes et ses activités

Confirmation des prévisions antérieures

Pasco Maritimes Gold Mines Limited annonce que le levé au magnétomètre effectué récemment sur la propriété, est maintenant terminé. Les résultats ont confirmé les prévisions de l'ingénieur M. Jim Norrie ainsi que celles de M. H. Ames, ingénieur géologiste, tout en indiquant de nouvelles anomalies. La compagnie est fort bien financée et elle est, même, actuellement en train de passer un contrat relativement à l'exécution d'un programme de sondage au diamant.

Etant donné les résultats, obtenus sur les propriétés avoisinantes, soit Pasgil, Perron Gold Mines, Sencon Mines, Pascalis, Senim, etc., l'attention du monde minier se porte de plus en plus sur ce secteur du champ minier de Bourlamaque, appelé à être fort actif. En effet, avant longtemps d'importants travaux d'exploration en profondeur et à la surface seront poursuivis sur ces propriétés ainsi que sur celle de Pasco Maritimes Gold Mines Limited.

Du sondage sur Alta Mines Ltd

Six trous, déjà complétés, selon le rapport publié

Les opérations se sont poursuivies sans interruption à Alta Mines Limited depuis qu'on a commencé les travaux de forages au diamant l'automne dernier. Malgré les difficultés à se procurer l'eau nécessaire, les administrateurs rapportent que six trous ont été complétés, dont cinq pour explorer la zone de contact qui se trouve recouverte de terrain mort. Chacun de ces trous a donné des renseignements géologiques intéressants. Le trou no 3 a coupé une veine de bonne largeur fortement minéralisée en pyrite et en chalcopyrite et à l'analyse a rapporté des valeurs en or.

En attendant l'amélioration de la situation de l'eau on emploie une seule foreuse, laquelle creuse actuellement le trou no 7, à 1,000 pieds de profondeur.

On espère que la situation de l'eau s'améliorera prochainement afin d'employer deux foreuses alors qu'on fera des sondages dans la veine indiquée en surface dont des échantillonnages en masse ont donné une moyenne d'au-delà $10.00 la tonne.

DAVIDSON & ROBERTSON

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL
MEMBRES DU CURB DE MONTRÉAL

266 RUE NOTRE DAME OUEST
MONTRÉAL

SUCCURSALE: HOTEL WINDSOR — ROUYN, QUE.

Lignes privées pour Toronto et Rouyn
Service Trans Lux entre Montréal, New-York, Toronto

Ces renseignements ne sont publiés que pour compléter le dossier et ne doivent pas être considérés comme une offre d'actions.

MIDD-PERSHING GOLD MINES
LIMITED
(Sans responsabilité personnelle)

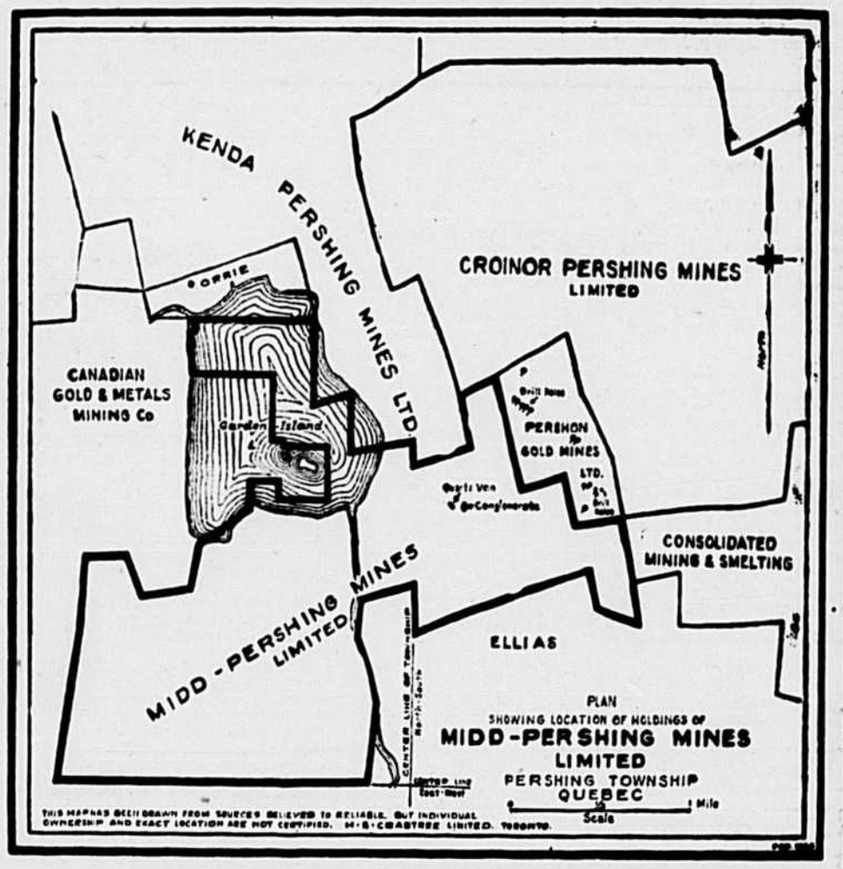

CAPITALISATION

Autorisées (valeur au pair $1.00)	3,000,000 actions
Emises (900,000 en dépôts)	1,450,000 actions
Restant dans le trésor	1,549,995 actions

Adjacentes à CROINOR PERSHING MINES — Région de Pershing River

RAPPORT SUR LA PROPRIETE, PAR LE Dr F. C. BUCKLAND

Vous remarquerez que les mines Croinor se trouvent à côté d'une courbe dans le contact sédimentaire-granodiorite au sud des limites sud de Croinor. Cette courbe se trouve sur les claims de Midd-Pershing. Je crois que les dépôts de minerai de cette région possèdent certaines relations avec la courbe dans les formations, et qu'on peut trouver une série de veines qui s'étendent au nord-est-sud-ouest de la courbe, vers le nord-ouest. La veine Croinor est d'importance majeure, mais on n'a exploré qu'une petite partie de la région afin d'y trouver des veines additionnelles sur le terrain Croinor. Dans le cas où la géologie régionale est comparativement inconnue, le meilleur endroit où l'on peut commencer l'exploration se trouve là où se produisent des changements définis dans la structure. Cette condition existe dans le groupe Midd. Le Dr Buckland recommande une étude au magnomètre suivie d'un forage à diamant.

OFFICIERS et DIRECTEURS

Président—Lieut-Col. G.-H. RAINVILLE, Président de Quebec Gold Mine Corp., Montréal, Qué.

Vice-président—E. H. POOLER, E. H. Pooler & Company, Toronto, Ont.

Directeur—W. R. SALTER, C.R., avocat, Toronto, Ont.

Directeur—F. C. BUCKLAND, M.E., Toronto, Ont.

Secrétaire et trésorier — E. E. Diprose, secrétaire et trésorier de Quebec Gold Mine Corp., Montréal, Qué.

Agents de transfert — Chartered Trust & Executor Co., Toronto, Ontario.

MIDD-PERSHING GOLD MINES
LIMITED

360, ouest, rue St-Jacques, Montréal

Aux actionnaires de

NORSEMAN MINES LIMITED

Les travaux effectuées sur votre propriété au cours des quatre derniers mois ont compris des explorations continues accompagnées de deux forages à diamant. Elles sont résumées ci-dessous :

Les puis de forage Nos 13 à 21 inclusivement, comprenant 6,079 pieds de forage, ont été complétés dans la région qui se trouve sur le contact nord du culot de volcan du poste central de Bourlamaque que l'on juge responsable de la création de conditions favorables aux dépôts d'or, d'argent et de cuivre.

Le puits No 17 a coupé 12 filets et veines minéralisés s'échelonnant d'une simple trace à travers une épaisseur de 4.1 pieds jusqu'à une valeur d'or de $19.86 à travers 0.8 pied. Le puits No 19, situé à 100 pieds à l'est, a coupé des affleurements semblables s'échelonnant d'une simple trace à travers 3 pieds d'épaisseur jusqu'à une valeur aurifère de $5.39 à travers 2 pieds. Les autres percements ont donné des résultats qui indiquent une continuité de cette zone.

Ce programme de travail a, en conséquence, révélé une masse de diorite située entre une dyke de feldspath et de porphyre et des coulées de lave dans la région de contact qui contient un réseau de veines et de filets. Les dimensions virtuelles de la diorite sont, jusqu'ici, de 800 pieds par 200 pieds à une profondeur restreinte.

Conséquemment, les efforts tentent d'éprouver entièrement cette région, latéralement et en profondeur afin d'y découvrir les dépôts de valeur commerciale. Vos ingénieurs trouvent que les résultats obtenus jusqu'ici possèdent une valeur singulière et ils sont d'avis que les perspectives de développement de minerai sont bonnes.

Il y a environ $150,000 en disponibilité pour le parachèvement d'explorations de la région de contact du nord et de nombreuses structures intéressantes indiquées par une étude au magnomètre. M. Théodore Koulomzine continue de remplir ses fonctions de géologiste consultant, en charge de l'exploration au forage.

Respectueusement soumis,

Dr McKee.
secrétaire.

Le 26 février 1946.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE 221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
50	Acme Glove	16½	....	....	....	16½	14½
50	Algoma Steel	21½	....	....	....	25½	21
10	Alg Steel P	102½	....	....	....	103	....
15	Alum 5% P	108¾	....	....	....	108¼	106
330	Argus	9½	9¾	9½	9¾	11⅞	9
425	Asbestos Cor	31½	....	....	....	35	30¼
450	Argus War	2¾	....	....	....	3	2
225	Bathurst A	19¼	19½	19¼	19½	22¾	19½
116	Bell Tel	191	....	....	....	192	161
1561	Brazilian	26	26⅞	26¼	26⅞	31⅝	20¼
275	BC Power A	30	....	....	....	30	27
25	Bruck Silk	21	....	....	....	22¾	20
565	Big Products	31	....	....	....	31⅝	18¼
100	Bulolo G D	23	....	....	....	24	20½
295	Can Cement	16¾	16⅞	16¾	16⅞	18¾	9
30	Do Priv	144½	....	....	....	143½	119¾
155	C N Power	12¼	12½	12¼	12½	14¾	12
75	Can Steams	19¾	....	....	....	22¾	11½
93	Do Priv	51⅛	....	....	....	52	37½
8726	Can Brew	21⅝	22½	21¾	22½	....	20½
	Can Bronze	....	....	....	....	51¾	47
550	Can Car	18	18	17⅞	17⅞	20¼	10
140	Can Celan	62½	....	....	....	67	46
225	C I Alcoh A	18	18½	18	18½	22	16½
525	Do B	13½	15	13¼	14½	18¾	13½
330	Can Loco	33⅞	34	33⅞	34	40	15½
1875	Can Pac Ry	22	22½	21⅞	22½	24⅝	11⅞
355	Cockshutt	16½	....	....	....	19	12½
425	Con Smelt	82½	83¾	82½	83¾	91	78
60	Cons Glass	43	....	....	....	43½	45½
300	Dist Seag	94½	95	94½	95	97½	92½
225	Do mBridge	40¾	41½	40¾	41½	63½	40
	Dom Coal P	....	....	....	....	15½	12¾
	Dom Found	....	....	....	....	37	31¾
	Dom Glass	....	....	....	....	18¼	....
	Dom Stores	1⅛	....	....	....	24	21¾
1295	D St Coal B	14½	14½	14¼	14¾	16¼	7¼
215	Dom Tar	23½	24½	23½	24	32	24¼
60	Dom Tar P	....	....	....	....	23	22
65	Dom Textile	94	....	....	....	95	75
135	Dryden	14	....	....	....	16⅛	8½
87	Foundation	31	32	31	32	34	20½
33	Gatineau	16	....	....	....	16½	10¾
75	Gatin 5% P	110⅛	....	....	....	110½	105½
55	G S Wares	18½	....	....	....	21½	15⅞
20	G S Wares P	107	....	....	....	107½	106
115	Gat 5½ Pr	110¾	....	....	....	111	110
650	Gypsum	14½	15	14½	14¾	17	8¾
75	Ham Bridge	10¾	....	....	....	12	9½
50	Hudson Bay	42	....	....	....	41¼	30½

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
760	How Smith	31¼	31¼	31¼	31¾	33	21
1125	Imp Oil	15⅞	16	15¾	16	....	....
1450	Imp Tobacco	15	15	14¾	14¾	....	....
55	Int Nickel	42	....	....	....	46¼	31½
750	Intern Paper	45⅞	45½	45⅞	45½	63½	46
807	Int Pete	22½	22¾	22½	22¾	27⅝	22½
470	Imp Tob Pr	8	....	....	....	8	7
5	Int Power	42	....	....	....	56½	47½
50	Labatts	25	....	....	....	27½	25
25	Lang & Sons	20½	....	....	....	31½	18¾
20	Laura Secord	22½	....	....	....	23½	15¾
2205	Mas-Harris	17¼	17⅞	17¼	17⅞	18⅞	8¼
290	McC-Front	16⅞	17½	16⅞	17½	19⅞	8½
195	Mitchell	29½	30	29½	30	30	27½
240	Molson Brew	30¾	31	30½	31	32	30
1210	Mont Power	23⅞	24	23⅞	23⅞	25¼	22¾
20	Mont Tram	47	....	....	....	56	24
250	Nat Brew	45	....	....	....	51½	37
385	Nat Steel Car	26½	27	26⅞	27	29⅞	17½
35	Niagara Wire	26½	....	....	....	28½	26
593	Noranda	65⅛	65¾	65	65¾	72	60
20	Ontario Steel	23	....	....	....	....	....
50	Ogilvie	31	....	....	....	32¾	20½
28	Penmans	70	....	....	....	72	70
5	Power Corp	11¾	....	....	....	17½	14½
1375	Price	56	57	56	57	61	55
5	Prov Trans	17	....	....	....	18	15½
165	Que Power	20¼	....	....	....	22	17¾
575	St Law Corp	8	....	....	....	....	....
100	Do Priv	30	....	....	....	....	30
65	St L Pap P	83¾	84	83¾	84	....	....
1166	Shawinigan	23⅝	23⅝	23½	23⅝	23½	27½
145	Steel Canada	82½	82¾	82½	82¾	86	69
5	Steel Can Pr	86	....	....	....	87	84
50	Tooke Bros	23	....	....	....	23	....
505	Stand Chem	12¼	....	....	....	16	12
1690	United Steel	11¼	11½	11¼	11½	13¾	3⅞
25	H Walker	110	113	110	110	127½	107
200	H Walker P	22¾	....	....	....	23	22
35	Weston	28	....	....	....	29½	27
81	Winn Elect	11	....	....	....	17¾	15½
25	Zellers	37¼	....	....	....	38	34
10	Zellers Pr	28	....	....	....	28½	28
	BANQUES						
40	Canadienne	....	....	....	....	....	....
265	Commerce	26	....	....	....	22½	19¾
	Dominion	21¾	21¾	21½	21¾	26	....
156	Montreal	25	....	....	....	25½	16½
180	Royal	24	24	23¾	23¾	24¾	15¾

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par SAVARD & HART 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
2000	Abit P P	7⅛	7½	7¼	7½	9	2⅝
60	Abit P Pr	95	95¼	93½	95	100¼	44
30	Bathurst	5½	....	....	5½	7	3
50	Brew Dis	14	....	....	14	14½	8¾
150	British A O	26½	27	26½	27	29¼	23½
1165	Br'n Co. C	6⅛	6⅝	6⅛	6¼	7½	2¾
50	Can Marcon	4⅛	....	....	4¾	6⅛	2
65	Can Vick	15	15¼	15	15¼	16	4½
3150	Can West	315	320	315	315	370	180
175	Co Alcoh	5⅛	5⅛	5	5⅛	6⅜	3⅜
2143	Co Pap C	16¼	16½	16¼	16½	18½	8
115	Cub Air	2⅛	....	....	2⅛	2⅝	60
30	Don Pap	16	16¼	16	16¼	18¼	9¾
50	Fleet Air	6	....	....	6	7½	3¼
1160	Fraser Co's	54	56½	54	56½	58½	31¾
60	Lambert	10½	....	....	10½	12¾	6½
50	Map Lf M	14½	....	....	14½	17½	12
150	Mass H Pr	29	....	....	29	33½	22
260	Melch D Pr	16	....	....	16	18	9
1750	Minn Ont	19	19⅝	19	19¼	23¼	11⅝
75	Queb Pulp	35	35¼	35	35¼	50	35
919	Southm't	27	27	26	26	30	22
150	Uni Dist	13¾	14	13¾	14	17½	3¾
	MINES						
6000	Athona	39	42	39	42	....	....
1000	Arno Min	08	....	....	08	23	03
1100	Beaucourt	46	....	....	46	57	40
1600	Béatrice	27	28	27	28	44	19
1000	Cart Mal	10½	11	10¼	11	18	06
20000	Centr Cadill	44	47½	44	47	54	04
15500	Cent Min	41	41	40	40	45	10
5000	Cournor	62	63	62	63	75	54

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
900	Elder	113	115	113	115	170	110
600	Eldona	115	....	....	115	210	20
7300	East Sull	430	435	430	430	700	52
3700	Found.	53	....	....	53	....	....
500	Formaque	80	....	....	80	175	80
1000	Goldora	27	....	....	27	46	27
16800	Golvue	76	78	76	77	....	....
4500	Heva Go	51	....	....	51	61¼	20¼
120	Hollinger	17¼	....	....	17¼	....	....
19900	Jack Lak	95	97	91	97	....	....
61100	Joliet-Q.	190	210	190	210	220	75
1500	Lingman	130	133	130	132	175	46
11500	Lingside	34	36	31	36	....	....
3300	McDonald	525	535	515	535	710	155
800	Normental	155	160	155	160	189	61
500	Norseman	30	....	....	30	....	....
600	O'Br'n G	300	....	....	300	410	225
500	Omnitran	26	....	....	26	....	....
2700	Padno Ca	36	....	....	36	46	11
425	Pato Co	660	660	640	640	775	475
5500	Pitt	26	28	26	28	....	....
1500	Rochette	27	27	26	27	55	15
300	Sh.-Gord	185	190	185	190	265	66
8920	Siscoe Go	98	110	98	110	145	60
2422	Stadac C	122	125	122	125	145	61
3600	Stand G	30	30	29	30	100	30
1800	Sull Co	315	....	....	315	380	150
1500	Villbona	37	....	....	37	....	....
	HUILES						
16000	Homest	8½	8½	8	8	18	4¼
1000	Pacalta	14½	....	....	11½	14½	11

LISEZ LES ANNONCES CLASSÉES

dans Le Canada tous les jours.

25¢ les premières deux lignes (six mots par ligne) et 12¢ pour chaque ligne supplémentaire.

Téléphoner: HA. 5131 Demandez M. Douville

Taux plus bas pour les insertions consécutives de 3 ou 6 jours.

Prix de l'abonnement annuel

PAR LA POSTE

Canada (sauf Montréal et banlieue) .... $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique .... $ 9
Union Postale $12

LIVRAISON A DOMICILE

Montréal .... $ 9

Tous les abonnements sont payables d'avance.

A louer

BUREAU A LOUER

MAGNIFIQUE BUREAU RICHEMENT MEUBLE. SERVICE DU TELEPHONE. $50 PAR MOIS.

S'adresser à SUN CREDIT 4030 NOTRE-DAME OUEST, WE. 2262. 272-j.n.o.

Construction

Je construis des maisons neuves, ville ou campagne. Conditions: Paiement faciles. S'adresser à M. Robert, Contracteur général. FA. 1368. 234-21

Prêts sur hypothèque

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

PRETS EN PREMIERE HYPOTHEQUE MONTREAL ET BANLIEUE TAUX COURANTS

5 RUE ST-JACQUES EST MONTREAL. TEL.: HA. 2226 180-24

Hypothèques et prêts

PREMIERES et SECONDES hypothèques améliorations. Service rapide. Taux raisonnables. 525, avenue Champagneur, CR. 9094 158-26

PRETS 1ère, 2ième hypothèque, ville ou en dehors. Discrétion absolue. 266 Saint-Jacques ouest, suite 109, PL. 1343. 273-3 mois

Achats de créances

APPORTEZ-NOUS vos créances, billets en souffrance, payons plus haut prix. Vous retournerez avec votre argent. F. André Arès, 57 Ouest, St-Jacques, PLateau 9107 200-12m

Accessoires de refrigération

REFRIGERATION

Pièces de rechange et accessoires pour Frigidaire, Kelvinator, Universal, etc. A.-C. REFRIGERATION CO., 837 ouest, rue Notre-Dame. PL. 6871. 169-j.n.o

Articles de ménage

A ACHETER, aubaine poêles neufs, usagés, Findlay, Gurney, McClary, 15.00 et plus; pièces de rechange. Mobiliers de chambre, cuisine, studio, lits, matelas, sommier, plus bas prix. H. Sauriol, 3497 Ontario est, FR. 7104. 202-j.n.o

Articles à vendre

CAISSES

Boîtes, caisses d'emballage, barils, cartons, fûts, boîtes de métal. S'adresser à 816, rue Gounod. CA. 6250 275-6

Cartes Professionnelles

Médecins

A. BRISEBOIS, M., gradué Paris, Londres. SPECIALITES: Maladies génito-urinaires, vénériennes, coeur, estomac, foie, endocriniennes, impuissance, stérilité, peau, maladies femmes. 817 Sherbrooke est. FR. 5252 9 a.m. à 8 p.m., près St-Hubert. 166-26

Automobile à vendre

LIMOUSINE LINCOLN, modèle 1936, en excellente condition. S'adresser à The Royal Trust Company, Service des Fiducies, 105 ouest, rue St-Jacques, Montréal, HA. 4221. 275-3

Automobiles demandées

Nous achetons bons autos usagés

CAMIONNEURS

Camions Ford neufs à la disposition des détenteurs de permis de la régie des véhicules-moteurs.

GENEREUX MOTOR CO. LTD

2144 RUE BLEURY LA. 6241 j.n.o

A vendre — Divers

NORDEN JOBBERS & IMPORTERS INC.

Nouveautés, marchandises sèches, mouchoirs, articles de toilette, nets à cheveux, articles en cuir, peignes, menus articles quincaillerie, couteaux et fourchettes de toutes sortes. Assortiment considérable d'articles de tous genres pour cadeaux et primes. "Marchands et Jobbers" venez voir notre vaste salle d'échantillons. Avons aussi le plus grand choix d'articles étalés sur carton. Variétés de montres et d'horloges. Le tout à des prix très bas. Venez à 649 Notre-Dame Ouest, 3e étage. Téléphone : HArbour 5275 168-3 m.

Marchandises pour vendeurs

POUR VENDEURS ET MANUFACTURIERS. Appareils de pêche, y compris moulinets, cannes et appâts de pêche. Ustensiles de cuisine en aluminium, dont poêles à frire, bouilloires et rôtissoires. Machine Work Horse, machine automatique à moulage sous pression, avec des conseils d'experts sur les problèmes du moulage à pression. Seven Industries, Limited, LA. 9676. 286-12

Effets Bureaux et Magasins

LUMIERES FLUORESCENTES

7 modèles tous garantis, présentement disponibles. Lumières du jour la journée entière. Frais déclairage réduits de 50%. Y. Manzo Ltd. Dick Yoshida, gérant, 331 Notre-Dame Est. LA. 4600. 274-6

Hommes Demandés

ARTISANS DEMANDES, ORFEVRES, FERBLANTIERS, TRAVAILLEURS D'ALUMINIUM, DE PREFERENCE EXPERIMENTES DANS LA FORMATION A LA MAIN. AUSSI FILEURS ET POLISSEURS. BON SALAIRE POUR HOMMES EN MESURE DE REMPLIR LA SITUATION. JOUR: EL. 5011; SOIR : FI. 8137. 275-6

Tailleur demandé

pour réparation dans un grand magasin, bon salaire, position assurée. S'ad. A. Gold & Sons Ltd, 366 Ste-Catherine ouest. 275-1

On demande à acheter

TAXIMETRE

Achetons n'importe quelle condition ou n'importe quelle marque, bon prix payé. CH. 3576. 272-12

Annoncez dans "Le Canada"

Appelez un Spécialiste

Annuaire des services et des affaires

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE

Pour fournaises Québec, fournaises de système de chauffage et poêles de cuisine; livraison immédiate. Système de rétablissement des anciens combattants accepté. Tél. LA. 0881.

FEDERAL OIL BURNER 120 ouest, rue Sherbrooke, Chambre 2 270-42

BRULEURS à l'huile automatiques pour système de chauffage central à eau chaude ou air-chaud. Livraison immédiate, plan budgétaire conformément aux ordonnances de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre si désiré John Burns & Co., Ltd., PL. 9991. Le soir, CR. 4591. 237-6

NEW SYSTEM SERVICE est en position de vous servir avec toutes grandeurs de brûleurs à l'huile A.B.C. AM. 9035, 1572 Dorion. 235-19

FOURNAISE sans tuyau, 2 brûleurs; fournaise avec brûleur 9 pouces; brûleurs neufs, 7 pouces. Fournaises faites sur commande. Réservoirs à l'huile de 100 et 250 gallons. Barils à l'huile complets. CA. 5878. 273-6

Brûleurs à l'huile

BRULEURS à l'huile garantis, avec mèches, pour poêles de cuisine au complet avec ensemble 6 pouces double, 39.00 f.a.b. Montréal. Nous livrons p.s.l. par express partout au Canada. Aussi fournaises à l'huile modèle cabinet, 79.00. Rocklins, 279 est, rue Craig, Montréal. MA. 6521. 270-6

BRULEURS sans mèche pour poêles et fournaises, ainsi que sur fournaises air-chaud, "jack-Heater", fournaise eau chaude. Démonstration sur demande. Réparation et nettoyage par expert. 4303 Bordeaux. FR. 3311. 272-6

BRULEURS A L'HUILE Automatiques, complets avec contrôles, 2 hommes pour l'installation. TERRY OIL BURNER DISTRIBUTEURS LA. 1808 268-12

BRULEURS automatiques à l'huile pour système de chauffage central disponible immédiatement. Pour inf. M. Provost, AM. 7333. 274-6

BRULEURS de toutes sortes, installation, réparation, nettoyage, service de 24 heures, ouvrage garanti. Marcel Deschambault, 3943 Rivard, LA. 9222. 274-24

Tapissage - Peinturage

ABSOLUMENT BAS PRIX, PEINTURE, DECORATION TAPISSAGE, BLANCHISSAGE, OUVRAGE PREMIERE QUALITE, GARANTIE. J. VINCENT LA. 5007. 219-12

Bois

ERABLE SEC, $15.00. Première qualité. Livraison rapide. J. R. BAILLIE, TA. 1010. 218-24

BOURSE DE TORONTO

Tous les compartiments de valeurs, à la hausse hier

TORONTO, 28. (C.P.). — La tendance était hier moins défavorable que durant le cours des 2 séances précédentes, alors que tous les compartiments de valeurs n'avaient cessé d'être à la baisse. Hier sur 4 compartiments de valeurs transigées, 4 furent à la hausse et aucun à la baisse.

En effet, la moyenne des industriels clôturait 2.46 point plus haut, tandis que la moyenne des mines d'or se fixait 1.65 point plus haut. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle clôturait 1.67 point plus haut tandis que la moyenne des pétroles se fixait .65 point plus haut.

Le total des transactions s'éleva à 1,635,000 actions, contre 1,719,000 la veille.

* * *

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
1185	Abti	7½	7¼	7½
240	Do priv	94½	93½	94
225	Acadia A	22¼	22¼	....
3100	Ajax	1.97	1.95	....
5500	Am Yel	.30	.29¾	.30
8500	Alger	.42	.41	.41¼
110	Alum	158	155	158
50	Do pr	108	....	....
3700	Ang Cdn	1.10	1.06	1.10
4000	Ansley	.21	.20	.21
400	Argus	9½	....	....
50	Do pr	100	....	....
5600	Arjon	.35	.31	....
7275	Arntfi	.47	.46	.47
23700	Astoria	.71	.69	....
9700	Athona	.44	.40	.43
13000	Aubel	.67	.65	....
5000	Aumaq	1.35	1.32	1.34
3600	Aunor	6.45	6.20	6.25
245	Shadown	12¾	....	....
13600	Bagmac	.42	.39	.40
100	Bk Mtl	25	....	....
60	Bk N S	34	....	....
4500	Base Met	.21½	.21	.21½
8000	Bear	1.38	1.32	1.38
12000	Beaulieu	.78	.76	.78
36	Bell	191	190	191
3200	Berens	1.25	1.15	1.23
11000	Bidgood	.33	.32	....
7100	Bobjo	.24	.24	.25
6500	Bonetal	.34	.33	....
1020	Brazil	26¾	26½	26⅝
143	B A Oil	26⅝	26¼	26½
200	Brew Dist	14	....	....
140	B C Pow A	30	29½	30
9400	Brit Dom	.43	.40	.40½
3100	Buffadd	1.45	1.35	1.40
900	Buff Ank	8.75	8.50	8.60
18850	Buff Rl	.45	.43	.45
105	Bld Prod	31	30½	31
6800	Calder	.33	.31	.31½
4200	Calmont	.40	.38	.40
200	C Bread	9	8¾	9
955	Can Cem	17	16½	z16⅝
20	Do Priv	1139	....	....
130	Can Pack B	21	20	20¼
360	Cda S S	20¼	19⅝	....
220	Do Priv	51½	51	51½
140	C Bk Com	21¾	21½	21¾
2830	C Brew	22⅝	21½	22⅝
6853	Do Rts	45	35	45
100	Canners	22¾	....	....
340	Can Car	18⅞	17⅝	....
135	Celan	663	61½	63
225	C Food	13	....	....
285	C Alco A	18¼	18	18¼
130	C Loco	34	33	34
700	C Car A	21¾	....	....
130	Cdn Oil	16½	....	....
744	C P	23¼	21¾	22
4200	Cent Por	38	37	....
1700	Cem Res	73	....	....
5500	Cit Mal	30	36	26
4000	Co Mill	440	420	425
3100	Coin L	75	73	....
505	C Smelt	84½	81¾	84½
100	Cosmos	331¾	31	....
2704	Crestarum	73	62	72
6200	Crowsho	107	103	105
540	Cub	2⅜	2⅛	2⅜
225	Dist Seag	87½	94½	97½
7500	Dick Rl	175	165	167
590	Dome	29⅞	28½	29¾
210	Dom Foun	32½	42¾	42½
100	Dom Mal	21¼	....	....
235	Dom Stl B	14¼	14⅛	....
250	Dom Stor	22⅝	22¼	....
25	Dom Wool	16	15½	....
4000	Donalda	138	132	138
28800	Ea Sull	440	426	440
8100	Duques	144	120	140
18200	Eldona	117	106	115
400	Falcon	550	....	....
215	F Farm	56	54	56
744	Fed Gr	8	7½	....
6000	Fed Kirk	18.	18	....
475	Ford A	29¼	28½	29
4000	Frnco	62	660	....
265	Frobish	515	510	515
260	Gat Pow	16	....	....
6	Do Priv	110⅛	....	....
5000	GGillies	21	20	21
38100	Glenora	14	13	16½
75100	Gold Cr	87	65	79
7300	Gold Ha	114	107	111
5000	Gold Ar	62	60	63
7700	Gold Gate	32	30	31
1400	Gold Man	230	225	230
250	Gl Pap priv	51	....	....
3500	Gl Pap vt	29½	29	....
130	Do priv	50¾	51	....
435	Gypsum	15	14⅝	15
3700	Halcrow	.14	.13	.14
375	Ham Bri	10¾	....	....
4500	Hard Ro	1.05	1.10	1.05
4300	Harker	.28	.25½	.27
7600	Heva	.51	.50	.51
1850	Holling	17¾	17	17¾
3110	Home	3.40	3.30	3.40
6000	Homer	.29	.26	.28
6950	Ho..ey	.56	.53	.56
705	Hud Bay	41½	40¾	41½
100	Hu Er priv	19½	....	....
115	Imp Bk	28	27¾	28
2645	Imp Oil	16	15⅝	15¾
965	Imp Tob	14¾	14¾	14¾
12200	Indian L	.59	.53	.55
390	Int Nick	42½	41½	42½
3475	Int Pete	22⅝	22¼	22⅝
2800	Int Ur	1.53	1.46	1.50
5400	Jackni	.35	.33	.34
9837	Jason	.56	.53	.56
139840	Joliet	2.09	1.90	2.08
25	Ott Jnl	14½	....	....
1565	Kerr Add	17	16½	17
5275	Kirk L	2.35	2.25	2.35
2350	Labrad	9.00	8.70	8.80
415	L Shore	22¾	22	22½
3500	Lapa Cad	.18	.17	.18
120400	Lapaska	.58	.52	.57
36400	Lingman	1.38	1.25	1.38
4800	Lil Ll	3.00	2.95	3.00
5930	MacDonald	5.40	5.15	5.40
5200	Man Ea	.04½	.04¼	....
485	Ml Mig	15	14½	15
125800	Marion	.51	.45	.49
21200	Martin	.35	.29	.33
1455	Massey	18	17¼	17¾
447	Do priv	29⅝	29	....
405	McColl	18	17	18
225	McIntyre	74	72¼	72½
10500	Momar	.41	.36	.38
3000	Mid Con	.14¼	....	....
2800	Mining Cpn	11⅝	10⅞	11⅝
100	Mon Knit	12	....	....
102	Do pr	153	150	....
1600	Moneta	.75	.73	.73½
145	Moore	73½	73	73½
100	Nat Groc	16¾	....	....
230	Nat Sew	20½	....	....
29	N Stl	27	26	27
4550	Negus	2.40	2.35	....
6600	Nib	25	23	....
660	Noranda	65¾	66	65¾
15800	Normet	162	154	162
11500	Norse	29	28	29
5500	Northla	14½	13¾	14
28100	North In	61	58	61
3080	Nor Cdn	116	110	....
6200	Nichol	23	22½	23
6900	Osisko	200	185	200
6000	Pacalta	15	14	14½
3300	Pac Pete	100	98	100
6600	Parbec	26	25	26
28100	Paymast	103	93	100
3500	Pic Por	42	40	41
794	Pow Riv	30¾	30	30½
165	Press Met	19	19	19
1350	Propriet	16	16	16
500	Purdy	19	....	....
525	Purity	13¾	13⅝	13¾
3000	Que Man	80	75	80
4767	Queenstn	110	105	110
1725	Quemont	19½	18½	19½
6000	Richmas	61	62	61
3500	Roche	17	....	....
5600	Roxana	121	116	121
95	Royal Bk	24	23¾	24
185	Russell	51½	51	51½
3500	Sannorm	40	38	....
26100	Shawkey	62	57	62
6307	Sherritt	195	185	190
1500	Sigma	15¼	....	....
75	Simp A	28½	....	....
440	Do B	26	25	26½
25	Do P	108	107	108
16650	Siscoe	110	99	109
3000	Sladen	89	85½	89
145	Stand Rad	8	....	....
4890	Steep Ro	385	370	380
4500	Sulliv	320	315	320
4850	Surr	100	98	100
1900	Teck Hu	....	....	500
100	Tor Elev	44	43¼	....
150	Tor Iron	12	....	....
3200	Trans Res	149	142	144
433	Un Gas	10¾	10	10¾
1225	Un Stl	11⅝	11¼	11⅝
2900	Upp Can	296	285	290
5000	Vilbona	38	36	....
19000	Vermila	11	10	11
125	Walker	112	110	112
7600	West Ma	44	43	....
295	Weston	28	27½	28
6300	Wilt Co.	24	23	....
11700	Winora	39	33	37
4000	Yellowrex	50	52	....
3800	Ymir	26	26	27

Curb

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
250	Asbes	31¾	30½	31¾
600	Brown	6¼	6⅛	....
140	Do Priv	91	90	....
310	C. Dom Sug	26½	26	....
600	C W Lum	315	310	315
1570	Cons Pap	16⅝	16	16⅝
245	Dom Brid	41	40	41
180	Davies	31	....	....

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
300	Ont Pap	46½	46¼	....
335	M & O	18⅛	19	19⅛
7500	Temisk	16¼	15	....

Total des ventes 1,635,000 actions.

HORS-LISTE

G. E. LESLIE & CO. 260 St-Jacques Ouest

	Offre	Dem.
Abenakis	12	14
Albony River	42	45
Amber O. & M.	16	20
Amal. Kirk	16	18
Amal. Larder	1.95	2.10
Alta	—	28
Annamaque	11	13
Barber Larder nouv.	7	9
Benzac	—	23
Bourlamaque	11	13
Brock Gold	18	21
Brown Bousquet	8	10
Cad. Goldfield	—	22
Carricona	10	12
Cayuni	1.75	1.90
Calilnon F F	35	37
Chibmac	5	7
Comet	12	14
Cont. Copper	30	32
Cons Chiboug.	43	56
Courtmont	20	25
De Santis	15	17
Destorado	21	23
Dorbaska	5	7
Donrand	8	10
Dumico	10	13
Electra	18	22
Fontana old	—	22
Great Bend	—	8
Greenlee	32	34
Glenona	14	15
Governor	30	32
Harpers	8	10
Hoyle	21	24
Hugh Pam	13	16
Insco	70	75
Kamlac	36	39
Kenbay	22	24
Lake Expanse	12	14
LaSalle	28	30
Lasidon	35	37
Lake Rowan	9	11
Lassie R. L.	49	53
Lavalie	15	18
Lorrie	24	26
Major	9	11
Martin Bird	13	15
McCuaig	21	24
Natl. Malartic	48	51
Nereco	35	—
New Augerita	20	23
New Balartic	10	13
Norbeau	1.15	1.25
Obalski	28	30
Obaska Lake	35	40
Opem. Copper	34	37
Orpit	12	15
Pam Canadian	—	10
Pascallis	44	47
Payore	13	15
Pershing Man.	60	70
Presdor	6	8
Privateer	75	80
Roinville	24	27
Rand Mal.	17	20
Renfort	8	11
Rugged R. L.	37	40
Scot. Chib	16	17
Seventh Mal	—	19
Sovereign	23	25
Starlight	12	14
Wendell	21	24
Westville	29	31
Wingait	15	17
Young Dave	35	38
Vauze Duf.	25	30

Dividendes déclarés

Crown Cork & Seal Co., 50 cents par action, payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 10 avril.

Dominion Dairies Ltd., 43 cents par action privilégiée, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 30 mars.

B. Greening Wire Co., 5 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Modern Containers Ltd., 30 cents par action ordinaire et $1.37½ par action privilégiée, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

Brazilian Traction, Light & Power Co., $1.50 par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Toronto General Trusts Corp., $1.50 par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 8 mars.

Massey Harris Co., 25 cents par action ordinaire, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 20 mars; et 62½ cents par action privilégiée, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 6 mars.

Canadian General Electric Co., $2 par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Traders Finance Corp., $1.12½ par action privilégiée, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Tip Top Tailors Ltd., 7½ cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Titres au comptoir

Abitibi-nouv.	13¾	14½
Id. 1½% priv.-nouv.	17	17¾
Banque d'Epargne	38	—
Banque Provinciale	13¼	14¼
Bonque d'Econ. de Qué.	25	—
Beauharnois L. H. & P.	5½	—
Can. Arena	26	—
Can. Fairb-Morse	34	—
Capital Trust	70	—
Commonw. Intl Corp	4.05	4.45
Cooksville priv.	28	—
Cuban Can. Sugar	11	13
Dupuis Frères priv.	1.03	—
Insurance Exchange	12	—
Interprov. Brick "A"	27	—
Id. "B"	11½	13½
Laprairie Brick priv.	11	—
Montreal Fin.-unités	19	—
Québec Appts., ord.	15	—
St. Lawrence Brick	16	—
Ut. Steel, priv	26	28
Un. Tower	4½	—
Western Grain	2	2¾
Id priv	45	48

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 6 mars 1946, des soumissions pour la fourniture et l'installation de jalousies à lames mobiles dans le Sénat, Chambre du Parlement, Ottawa, Ont., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour jalousies à lames mobiles pour les fenêtres du Sénat, Chambre du Parlement, Ottawa, Ont."

On peut se procurer le devis et la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte surveillant, 36 est, rue Adélaïde, Toronto, Ont., et de l'architecte surveillant, 150 ouest, rue Saint-Paul, Montréal, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour la balance.

par ordre,

J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 22 février 1946.

Canada Dry Ginger Ale Inc.

NEW YORK, 28 (P.A.) — Pour le dernier trimestre de 1945, les profits nets de Canada Dry Ginger Ale Inc. et des filiales ont été de $500,758 soit l'équivalent de 73 cents par action ordinaire après déduction des dividendes privilégiés, à comparer avec $512,014 ou 83 cents par action en 1944.

Moyenne des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30	15	15	60
Ferm. hier	97.6	45.3	51.3	73.7
Ferm. ant.	96.1	44.1	50.1	72.2
Il y a 1 sem	99.3	45.4	51.1	74.4
Haut 1945-46	106.6	51.0	54.1	80.4
Bas 1945-46	78.6	32.9	39.2	57.8

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RT.	10 IN.	10 UT.	10 Fgn.
Ferm. hier	105.8	104.7	107.9	76.3
Ferm. ant.	105.8	104.7	108.0	76.3
Il y a 1 sem	106.0	104.7	108.3	76.6
Haut 45-46	106.9	105.5	109.5	77.0
Bas, 45-46	96.2	103.4	106.5	68.1

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind	20 Or.	10 Met.	15 Huil.
Ferm. hier	184.97	138.24	98.64	30.44
Ferm. ant.	182.51	136.60	96.97	29.89
C'ge net	+2.46	+1.64	+1.67	+.55
Il y a 1sem.	186.78	140.62	101.32	30.99
Haut 45-46	193.34	147.31	108.20	33.69
Bas 45-46	131.90	107.98	72.49	26.35

Oeufs à la hausse

Le marché des oeufs affichait encore une tendance vigoureuse hier; les arrivages étaient plutôt faibles et la demande locale restait bonne. Les A-poulettes cotaient 28½-29 cents, tandis que les autres catégories demeuraient inchangées.

ARRIVAGES

Non compris par camions

	caisses Oeufs	boîtes Beurre	boîtes From.
Mardi	1,086	....	8
Année dern.	1,308	2,981	16

PRIX DU BEURRE

Commodity Exchange

Marché au comptant

Québec, 92 points .... 36 of.

Marché libre

Prix de gros du beurre vendu en petites quantités aux détaillants

No 1 pasteurisé 36½
En tinette 37
Pains de 1 lb 38

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant

	†Gouvern. aExp.	bDom.	‡Comm. Exch.
A-gros	37	36	36 of.
A-moyens	35	34	34 of.
A-poulettes	..	28½-29	28 of.
B	..	30	30 of.
C	..	25	25

	§Petites quant.	*Prix de détail
A-gros	41	42
A-moyens	38-39	37-40
A-poulettes	31	33-35
B	35-36	35
C	32	33

Marché à terme

Février .... 33 of.

†—Prix de gros fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Service de renseignements sur les marchés.
‡—Prix de clôture au Can. Com. Exch.: minimum de 50 caisses.
*—Prix approximatif au consommateur.
§—Petites quantités vendues en cartons aux détaillants; oeufs libres, 2 cents de moins la douzaine.
a—Préparés pour exportation.
b—Marché local, caisses gratuites.

Le marché des grains

Par O'BRIEN & WILLIAMS Edifice Transportation, Montréal

WINNIPEG Seigle	Haut	Bas	Clot.
Mai	212	....	....
Juillet	.....	234½	....
Octobre	183¾	182½	183½
CHICAGO Blé	**Haut**	**Bas**	**Clot.**
Mai	.....	.....	180½
Juillet	.....	.....	180½
Septembre	.....	.....	180½
Décembre	.....	.....	180½
Maïs			
Mai	.....	.....	118½
Juillet	.....	.....	118½
Septembre	.....	.....	118½
Avoine			
Mai	81	81	81
Juillet	81	81	81
Septembre	80¼	79¾	80¼
Décembre	80¼	79¾	80¼
Seigle			
Mai	218¼	215¼	214½
Juillet	.....	.....	144½
Septembre	.....	.....	144½
Décembre	.....	.....	144½
Orge			
Mai	.....	.....	122½
Juillet	.....	.....	122½
Septembre	.....	.....	122½

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY. 388 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Stocks	Haut	Bas	Clot.
Air Reduction	51½	51	51¼
Allied Chem'l	191	....	191
Allis-Chalmers	49½	48⅝	49
Am Can	95¼	93¼	95½
Am Car & F	61⅛	60⅝	60⅝
Am Loco	37	36⅝	37
Am Power & Lt	16½	15⅝	16⅛
Am P & L Pf	96¾	90⅞	96¾
Am P & L 1,6 Pf	106⅝	100	106⅝
Am Radiator	21⅝	21	21⅛
Am Rolling M	31	30	31½
Am Smelting	62½	61⅛	62⅛
Am Steel Fdry	42	41⅛	41⅛
Am Sugar	51	....	51
Am Tel & Tel	191	190	191
Am Tobacco	82½	81⅛	81⅛
Am Tobacco B	82⅝	82⅛	82⅝
Am Water W	24⅛	23⅞	24⅛
Am Woolen	44⅝	44⅝	44⅛
Anaconda	46	45⅝	45⅞
Armour Ill	14⅝	14	14
Atchison SF	98	97	97
Aviation Corp	12¾	12¼	12¼
Baldwin CT	33⅝	32¼	32⅞
Balt & Ohio	24⅞	23⅝	24⅛
Bendix Avia'n	52¼	51⅝	51⅝
Bethlehem Steel	99½	98⅝	99¼
Boeing Air	28⅝	25⅝	28⅝
Borden's Co	49½	47⅝	49½
Borg Warner	47⅞	46⅞	47⅝
Briggs Mfg	47⅛	46⅞	47⅛
Bucyrus Erie	19⅝	19⅛	19½
Budd Mfg Co	22⅝	21⅝	21⅞
Burroughs Ad	18¼	17⅝	18
Canada Dry	42	....	42
Canadian Pacific	20⅝	19⅝	20⅝
Case, J. I.	43	42½	42½
Caterpillar Tr	68	67½	68
Celanese Corp	61	57	59⅛
Ches & Ohio	58	56¼	58
Chrysler	122¼	120¾	122⅛
Colgate Palm	43	....	43
Col Gas & El	11⅝	11⅝	11⅝
Com Solvents	20⅝	20⅛	20¼
Com & South	4	3⅞	4
Congol Nairn	33⅛	....	33⅛
Con Ed's, NY	33½	32⅝	33⅛
Cont Can	42⅛	41⅝	42⅛
Cont Motors	20⅛	19⅞	20½
Cont Oil	36½	35⅞	36
Crane Co	40¼	40	40
Crown Zeller	31⅞	30¾	31⅞
Crucible Steel	46⅛	45⅞	46⅝
Curtiss Wr "A"	10	9⅞	9⅞
Deere & Co N	46⅝	46⅛	46⅝
Del & Hudson	43¾	....	43¾
Dist Seagrams	87	86¼	87
Dome Mines s	27	26	27
Douglas Air	93½	92½	93
Du Pont De N	184	....	184

Stocks	Haut	Bas	Clot.
Eastman Kod	221	220¼	221
Elect Auto Lite	71⅛	69⅝	71
Electric Boat	24⅝	24⅝	24⅝
Elect Pow & Lt	21⅛	20⅝	21
Flintkote	37	36	36½
Gen Amn Tran	61½	61	61½
Gen Electric	46⅝	46⅛	46⅝
Gen Food	52	51	52
Gen Motors	72	71¼	71⅞
Glidden	39¾	39⅛	39¾
Goodrich	71⅞	71⅛	71⅞
Goodyear	61⅝	60⅝	61⅝
Grt Nor Ry Pf	57⅝	55	57⅝
Grt West Sugar	31	30¼	31
Greyhound N	32½	31½	32⅝
Gotham Hosiery	38	....	38
Graham Paige	13⅛	12⅝	13⅛
Hiram Walker	102¾	100	102¾
Homestake	55⅛	54⅛	55⅛
Houston Oil	24⅛	23⅞	23⅞
Howe Sound	51	50½	51
Hudson Bay	38	37⅝	38
Ill Cent Dy	35⅛	34	35⅛
Inspiration	19⅝	19½	19⅝
Interlake Iron	16⅞	16⅛	16⅝
Int Business M	199	198	199
Int Harvester	90¼	89	89
Int Nickel Ltd	38⅛	37⅞	38¼
Int Pap & P N	42⅝	41⅝	42
Int Pap & P Pfd	113⅛	113	113⅛
Int Tel & Tel	25⅞	25¼	25⅞
Johns-Manville	142	139⅝	142
Kennecott	53⅛	51⅝	53½
Kresge, SS	35⅞	....	35⅞
Kroger Gr & B	49	48⅛	49
Lambert Co	50	48⅛	50
L-O-F Glass	63½	63	63⅛
Ligg & Myers, B	90	....	90
Lockheed	38⅞	38⅛	38⅞
Loews Inc	35⅞	35⅛	35⅝
Louis & Nash	64	....	....
Mack Trucks	66¼	....	....
Macy Co	46½	46¼	46⅛
G L Martin	40¾	40⅛	40⅛
May Dept Str	52½	51	52
McIntyre Porc	66	65	65⅛
Mead Corp	21¼	20⅞	21⅛
Montg Ward	80	78	80
Nat Biscuit	32¼	31¾	32¼
Nat Can Corp	18½	18⅝	....
Nat Cash Reg	38⅛	38	38⅛
Nat Dairy Prod	40	38¾	40
Nat Distillers	68⅛	67⅞	68⅛
Nat Lead	35	34⅝	35
Nat Pr & Lt	10¼	10	10⅛
Nat Steel	81¾	81⅛	....
NY Central	29¼	28⅞	29
Norf & West	268	265¾	265
Nor American	30⅝	29⅞	30⅛
Nor Am Avia	14⅛	14	14⅛
Nor Pacific	30	29¼	29⅞
Ohio Oil	20⅞	20⅝	20⅞
Omnibus	16⅝	16	16⅝
Owens Ill G	84	....	....
Pac Gas & El	42½	42⅛	....
Packard Mot	11	10⅝	10⅞
Paramount	65¼	64¼	65
Pen RR	42⅝	42⅛	43¼
Pepsi Cola	35	34⅝	34⅞
Phelps Dodge	38⅞	34½	38⅞
Phillips Pete	51⅛	50⅝	....
Pressed St Car	26	25⅝	....
Proctor & Gam	63¾	62⅝	....
Pub Ser NJ	26	25⅛	26
Pullman Inc "A"	63	61	63
Pure Oil	20½	20¼	....
Radio Corp	16½	16	16⅝
Rayonier Inc	24⅛	24	24⅛
Remington Rand	36	35	36
Republic Steel	34	33	33¼
Reynolds Tob B	38½	37⅝	38⅛
Safeway Strs	26⅛	25⅛	26⅛
Schenley Dist	109	105¼	108⅝
Sears Roebuck	40⅛	40⅛	40⅛
Servel & Co	20⅞	20⅛	20⅞
Shell Un Oil	28⅛	28	28⅛
Simmons Co	44⅛	43⅛	44⅛
Sinclair Oil	18⅛	18	....
Socony Va	16	15⅞	16
Sou Cal Edison	34	....	....
Sou Pacific	59¼	58⅛	59
Sou Dailway	53	52⅝	53
Sperry Corp	34⅛	33⅝	34⅛
Stand Brands	43⅝	42⅞	43⅝
Stand Oil Cal	43	42⅝	42½
Stand Oil, Ind	38⅝	37½	38⅝
Stand Oil NJ	65⅞	64½	65⅞
Studebaker	28⅞	28	28⅞
Texas Corp	53	....	....
Texas Gulf Sulph	50	49½	50
Timken Roller	58⅝	57⅝	....
Twentieth CFF	52½	51½	51⅝
Union Bag & P	24⅛	24	....
Union Carbide	102	100	101⅝
Union Pacific	147	145¼	147
Unit Aircraft	32⅝	32⅛	32⅝
Unit Air Lt. cts	44⅝	43⅝	44⅝
Unit Corp	6	5⅝	6
Unit Corp Pf	50⅛	49⅝	....
United Fruit	112½	112	....
Unit Gas Imp	25⅝	23⅛	....
U S Pipe & F	52⅛	....	....
U S Rubber	66	65	65½
U S Steel	83¼	82¼	82⅝
U S Steel Pf	159⅝	....	....
Vanadium Steel	33⅝	33	....
Warner Pic's	38⅝	38¼	38⅝
West'n Union "A"	47	43⅛	47
Westinghouse	35	34⅝	....
Woolworth	52	51⅝	52
Worth Pump	51¾	....	....
Youngst S & T	64	63¼	64

Prix sur nos marchés à bestiaux, soutenus

Sur les deux marchés du bétail à Montréal hier, les prix ont offert de la stabilité. Les arrivages se composent comme suit: 106 bêtes à cornes, 6 moutons et agneaux, 390 porcs et 313 veaux.

Quelques bouvillons moyens ont fait $11.50-12.50. Les taures ont donné $8-11.50, les bonnes vaches, $9-10, les moyennes, $8-9, les animaux de boucherie et de conserve, $6-7, les bons taureaux, $9-10 et ceux à saucisson, $7.50 et plus.

Les prix des veaux de lait ont varié entre $11 et $15.50, les meilleurs se vendant jusqu'à $16. Les moutons ont rapporté $4-9.

Au compartiment peu actif des porcs, les acheteurs offrent $18.50-19 pour ceux de la catégorie A, et les vendeurs demandent $19.25.

Dollar inchangé

NEW-YORK, 28 (C.P.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé à un escompte de 9 3-16 p.c. par rapport au dollar américain. La commission de contrôle du change à Ottawa maintient le cours du dollar à 9.09-9.51 p.c. d'escompte.

* * *

OTTAWA, 27 — La commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain: 10 p.c. de prime à l'achat et 10½ p.c. d'escompte à la vente.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale, Edifice Transportation, Montréal.

Cours des changes entre banques à New-York:

Angleterre: livre câble	4.02
Suisse: franc	.2326½
Suède: couronnes	.2385
Brésil: cruzeiro	.0514

Taux de la Commission du contrôle du change étranger:

	Achat	Vente
$ américain	10%	10½% pr
£ sterling	4.43	4.45

OPTOMETRISTE

Tél.: HArbour 0456

CHARLEMAGNE BOURCIER Optométriste

1735, rue St-Denis

Heures de bureau: 9 a.m. - 7 p.m.

PAR AVION

vers les Endroits du Bas Saint-Laurent et de la Côte Nord

Service direct entre Montréal, Québec, Forestville, Mont-Joli et la Baie Comeau. Raccordement à Baie Comeau pour autres endroits de la côte nord.

Renseignements et réservations à la salle d'attente de l'Hôtel Mont-Royal. Téléphone MA. 4231

QUEBEC Airways

Aux actionnaires de :

EAST SULLIVAN MINES Limited

(Sans responsabilité personnelle)

East Sullivan Mines Limited annonce que lors d'une assemblée du Conseil d'administration, tenue le 21 février 1946, il a été approuvé un accord financier s'élevant à trois millions et demi de dollars. Compte tenu des fonds en mains, la compagnie dispose donc par suite de cet accord, de plus de quatre millions de dollars, montant, de l'avis d'ingénieurs d'expérience, amplement suffisant pour la mise en production de la mine sur une base de 5,000 tonnes par jour.

De puissants intérêts miniers du Canada et des Etats-Unis qui ont plusieurs mines productrices à leur actif ont conclu cet accord, qui assurera à la compagnie un million et demi de dollars "comptant" et un autre deux millions de dollars en vertu d'options. En conséquence, sujette à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée du 12 mars 1946, demande sera faite, immédiatement, pour les Lettres Patentes Supplémentaires augmentant le capital-actions de 3,000,000 à 4,000,000 d'actions.

Ce développement est le résultat d'un récent examen de la propriété par une firme éminente d'ingénieurs miniers consultant et il confirme en tous points, les estimés des propres ingénieurs de la compagnie, relativement au nombre de tonnes indiquées, aux perspectives de mineral supplémentaire, et enfin, quant à ses profits éventuels.

Le Conseil d'administration a nommé un comité consultatif chargé des opérations, avec plein pouvoir pour hâter les travaux de développement et de construction pour que la mine atteigne le stage de production le plus tôt possible. Parmi les projets adoptés, figurent l'achèvement d'autres bâtiments et ateliers, le creusage d'un puits d'exploitation principal à six compartiments, ainsi que la poursuite intensive de travaux latéraux de développement du massif principal de mineral jusqu'à une profondeur de 500 pieds et l'érection d'une usine pour le traitement du mineral, construite en vue d'un objectif de 5,000 tonnes par jour.

Ces travaux seront confiés à une équipe de techniciens fort au courant de tout ce qui regarde la production minière, ainsi que le traitement de minéraux de cuivre.

Des sondages au diamant fort étendus, forés jusqu'à une profondeur de 500 pieds, ont révélé environ 10,000 tonnes de mineral par pied vertical. Quelques forages au diamant poussés au maximum de la capacité de l'outillage, ont révélé que la zone de mineral persistait jusqu'à une profondeur verticale d'au-delà de 1,100 pieds.

Des négociations sont en cours en vertu desquelles l'on pourvoira à la vente de la production de la compagnie et on effectuera des tests métallurgiques du mineral aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada afin de décider les meilleures méthodes de traitement du minerai.

En attendant, les travaux de sondage se poursuivront afin de couvrir la distance de 300 pieds située entre la section est et ouest du massif de mineral. L'exécution de ce programme porterait à croire qu'il sera possible d'accroître considérablement le tonnage global de mineral déjà repéré.

Le 26 février 1946.

EAST SULLIVAN MINES LIMITED
PIERRE BEAUCHEMIN, président.

BUREAU-CHEF:

1604, EDIFICE ALDRED — MONTREAL, CANADA

M. Houde dit ne pas songer à fonder un autre parti politique

Dans une allocution qu'il a prononcée hier soir devant les Hommes d'affaires de l'est, M. Camillien Houde, maire de Montréal, a déclaré que jamais il n'avait songé à fonder un nouveau parti politique avec M. Paul-Emile Marquette, ancien directeur régional du Congrès canadien du travail, qui a abandonné ce mouvement pour lancer une nouvelle union ouvrière. M. Houde a précisé que, dans les conversations assez nombreuses qu'il a eues jusqu'ici avec M. Marquette, il n'avait jamais de même été question de cela.

Une rumeur qui semble non fondée

ROME, 27. (C.P.-Câble.) — Une source étroitement liée au cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a dit aujourd'hui qu'elle était portée à douter du rapport voulant que le prélat canadien soit nommé secrétaire d'Etat papal. Elle a dit qu'elle n'avait rien entendu à ce sujet.

Le journal "L'Indipendente" a cité des sources catholiques romaines bien renseignées qui auraient dit que le pape considérerait la nomination du cardinal Villeneuve à ce poste. Le cardinal Québécois est venu ici pour les cérémonies de la semaine dernière, alors que 32 nouveaux cardinaux ont été intronisés.

Tout comme d'autres sources vaticanes, cette source liée étroitement au cardinal Villeneuve a exprimé l'opinion que le pape ne nommerait pas maintenant un secrétaire d'Etat.

Conférencier

Le Lt-colonel Guy Laramée, S. J., prononcera une conférence mercredi, le 13 mars prochain, à la salle du Gésu sur "Le retour du militaire dans son foyer". Cette conférence est sous les auspices de l'Institut Familial.

Un incendie endommage un hôtel en Nlle-Ecosse

SHERBROOKE, N.-E. 27 (C.P.) — Un incendie s'est déclaré aujourd'hui dans le soubassement de l'hôtel Sherbrooke, à Sherbrooke, N.-E. et a causé de graves dommages à cet immeuble qui contient 15 chambres, avant que la brigade municipale du comté de Guysborough ne parvienne à contrôler les flammes.

Une Commission métropolitaine du transport créée sous peu?— Initiative de M. J.-O. Asselin

Assistera-t-on prochainement à la naissance d'une Commission métropolitaine du transport? On est pour le moins assuré que des pourparlers seront entamés à ce sujet dans un avenir prochain, à moins qu'ils ne soient déjà en cours.

C'est là un projet mis de l'avant par M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal. Interrogé au sujet du problème du transport, M. Asselin nous a en effet révélé qu'il projette de proposer bientôt, vraisemblablement après la séance du conseil municipal convoquée pour demain après-midi, qu'une Commission métropolitaine du transport soit constituée afin que, cela va de soi, les autorités de Montréal et des municipalités du district métropolitain puissent conjuguer leurs efforts en vue de prendre les mesures nécessaires pour améliorer les conditions du transport en général dans le Grand-Montréal.

M. Asselin n'a pas voulu faire pour le présent d'autres commentaires relativement à cette commission projetée.

Chose certaine, tous les citoyens du Grand-Montréal ne peuvent apprendre cette nouvelle qu'avec grande joie. Une telle initiative devrait donner des fruits qui seraient fort appréciés par tous ceux qui doivent se déplacer, usagers des trams, automobilistes, camionneurs et autres. Il n'y a pas de doute que les contribuables se réjouiront davantage lorsque la commission projetée sera bel et bien constituée et que ses membres abattront de la besogne et prendront des décisions qui se concrétiseront.

Au Windsor

M. Rosario Cousineau, secrétaire-conjoint du Comité du commerce et du tarif, qui sera le conférencier, aujourd'hui, à l'hôtel Windsor, au déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre de Commerce. M. Cousineau traitera de la "politique commerciale extérieure au Canada".

Une déclaration du t. hon. J. L. Ilsley

OTTAWA, 27. (C.P.) — Le taux d'intérêt sur les certificats de dépôts vendus par le gouvernement du Dominion aux banques à charte sera de cinq-huitièmes d'un pour cent par an au lieu de trois-quarts d'un pour cent et les titres à long terme du gouvernement détenus par les banques seront limités à une quantité proportionnée à leurs dépôts d'épargne, a annoncé aujourd'hui le ministre des Finances, M. Ilsley.

Le taux réduit entre en vigueur lors d'émissions subséquentes de certificats de dépôts et sur les titres en cours échéant en mars et avril.

M. Ilsley a dit que les banques s'étaient entendues pour maintenir une proportion égale entre leurs titres du gouvernement et les dépôts d'épargnes.

M. Ilsley a annoncé qu'il donnerait plus tard des statistiques sur les gains, les dépenses et les profits des banques sur l'épargne canadienne.

M. Willie Morin en deuil de sa soeur

QUEBEC, 27 (C.P.) — Mme Georges Michaud, née Marie Morin, est décédée hier soir à l'hôpital après une brève maladie. Elle était âgée de 58 ans. Elle laisse dans le deuil un frère, M. Willie Morin, député de Québec-Centre à l'Assemblée législative.

Son époux avait déjà été chef de gare à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Les funérailles auront lieu samedi, à Ste-Anne-de-la-Pocatière.

M. Houde suggère de légaliser le jeu; ses idées sur le métro

"A une époque où l'argent circule comme en ce moment, je dis qu'il est matériellement impossible d'empêcher le jeu" affirmait hier soir son honneur le maire Camillien Houde de Montréal, au cours du banquet de la Société des Hommes d'affaires de l'Est économique canadien, donné à l'occasion de l'intronisation des membres du bureau de direction élus le 21 février dernier.

M. Houde, conférencier d'honneur, fut présenté par M. Adr en Angers, 1er vice-président des Hommes d'affaires de l'Est. Animé de la verve intarissable qui le caractérise, Son Honneur félicita d'abord les Hommes d'affaires de l'Est de leur mouvement plein d'initiatives: "Ils savent ce qu'ils veulent et où ils vont" Puis le maire se lança dans une étourdissante étude des problèmes économiques et sociaux de notre politique municipale, provinciale et même fédérale.

M. Houde avait auparavant signé son nom en tête d'une pétition que les Hommes d'affaires de l'Est vont faire circuler, demandant l'érection d'un hôpital dans l'est de la ville. Cette pétition sera ensuite soumise au premier ministre

(Suite 2e page, 1ère col.)

PL. 5151

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30, samedi compris

DUPUIS

PORTE-CRAVATES

. . . Modèle DANDY en bois fini noyer. Le plus solide qui soit . . . dispositif spécial empêchant les cravates de glisser . . . peut recevoir jusqu'à 45 cravates à la fois.

45 cravates . . . . . chacun 1.25

24 cravates . . . . . chacun .89

DUPUIS
rez-de-chaussée (St-André)

PARTAGEONS! C'EST NOTRE DEVOIR

Donnons généreusement aux Oeuvres de Charité canadiennes - françaises.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.-gén.

Autres vols à main armée commis dans des magasins de la métropole

Un nouveau vol à main armée a été commis, vers 3 h. 30 hier après-midi, dans un établissement de commerce de la métropole, soit au Sally Ladies' Wear, 1438 ouest, rue Ste-Catherine (entre les rues Bishop et Mackay). Mlle Mary MacRae était en service et elle se préparait à servir un client, quand deux jeunes individus âgés de 20 à 25 ans, et tous deux présumément armés de pistolets automatiques, tinrent la jeune fille et le client en respect, en disant: "Ceci est un hold-up — donnez-nous l'argent". Après avoir soulagé la caisse d'une somme de $50 à $60 en billets de banque, les deux apaches prirent la fuite.

Les agents Maurice Coupal et Ernest Clément, de radio-police, firent les premières constatations et la Sûreté municipale fut aussi promptement alertée. La brigade préposée aux vols à main armée, commandée par le capitaine-détective Wilfrid Bourdon, est présentement aux trousses des bandits en fuite.

RUE DORCHESTER

Un peu plus tard, soit vers 9 h. 20 hier soir, trois jeunes "gunmen" firent irruption dans un restaurant du même quartier, 1275 ouest, rue Dorchester (à l'angle de la rue de la Montagne), où le propriétaire, M. Henry Bateman, était seul en service. Deux des bandits étaient armés de pistolets automatiques. Après avoir soulagé la caisse d'une quinzaine de dollars en billets de banque, et de cigarettes pour une valeur globale de $15, ils prirent la fuite sans molester le restaurateur. La Sûreté fut alertée.

On attend un ordre pour arrêter de nouveaux suspects au Canada

OTTAWA, 27. (C.P.) — Tout indiquait ce soir que la Gendarmerie royale canadienne attendait de nouveaux ordres du ministre de la Justice, le t. hon. Louis St-Laurent, avant de procéder à l'incarcération et à l'interrogatoire de nouveaux suspects en rapport avec l'enquête d'espionnage de la Commission royale du Canada.

Ces nouvelles arrestations, qui s'ajouteraient à celles des 11 hommes et des deux femmes qui sont déjà en détention depuis le 15 février ont été en quelque sorte prédites samedi dernier dans une lettre adressée au ministre de la Justice par trois avocats qui sont chargés de préparer la preuve pour les commissaires royaux.

On lit dans la lettre:

"Il se peut qu'il soit nécessaire d'appréhender un certain nombre d'autres personnes pour interrogatoire en vertu d'ordres identiques".

Des sources autorisées ont déclaré que la possibilité de nouvelles arrestations avait surgi de nouvelles preuves soumises la semaine dernière aux commissaires, les juges Robert Taschereau et R. L. Kellock, de la Cour suprême du Canada.

On n'a assisté à aucun nouveau développement officiel dans cette mystérieuse cause depuis que M. St-Laurent a rendu public, hier, l'arrêté ministériel du 6 octobre dernier qui a ordonné l'ouverture de l'enquête et qui a associé la sécurité et les intérêts "de puissances amies" à ceux du Canada dans la divulgation de renseignements secrets et confidentiels à "des agents d'une puissance étrangère".

Des informateurs autorisés ont déclaré qu'il était peu probable que le premier ministre Mackenzie King réponde à la note soviétique accusant le gouvernement canadien de déclencher une campagne anti-soviétique.

Association qui s'élève contre l'enquête d'espionnage au pays

L'Association des marins canadiens — affiliée au Congrès des Métiers et du Travail — a, dans une résolution adoptée à sa convention aujourd'hui, demandé au gouvernement "de prendre des mesures immédiates pour mettre un terme à la malicieuse campagne anti-soviétique et anti-ouvrière entretenue par la presse et la radio".

La résolution, qui a été adoptée à l'unanimité, critique le gouvernement pour la "procédure anti-démocratique" de son enquête secrète dans le cas des Canadiens accusés d'avoir révélé des renseignements secrets à une puissance étrangère.

Plus tôt, la convention avait donné instruction à son Conseil exécutif d'ordonner un vote de grève dans tous les ports canadiens à moins que les marins n'obtiennent satisfaction dans leur demande de réduction d'heures de travail. Les marins demandent que l'on réduise de 12 à 8 leurs heures de travail quotidiennes, à bord de tous les navires canadiens.

On lit dans le préambule de la résolution concernant l'enquête gouvernementale sur l'espionnage — qu'a présentée Dewar Ferguson, de Toronto, président-suppléant — qu'une "hystérique campagne anti-soviétique, basée sur des rumeurs et des fantaisies émanant d'Ottawa", avait été lancée.

"Cette campagne" poursuit la résolution, "a conduit à une sérieuse tension des relations entre le Canada et l'Union soviétique, contrairement au désir de la majorité du peuple canadien qui espère un resserrement des liens d'amitié entre ces deux pays. La presse réactionnaire se sert de cette campagne pour distraire l'attention des Canadiens des problèmes pressants de la reconversion, de l'embauchage intégral, de l'habitation et du bien-être".

Le Restaurant de Distinction

The 400

Tout près des principaux hôtels et théâtres

Ouvert tous les jours, excepté le dimanche, jusqu'à minuit.

Téléphone : PLateau 6345

1490 rue DRUMMOND

Le contre-amiral Reid deviendra le chef de notre personnel naval

OTTAWA, 27. (C.P.) — Le contre-amiral Howard-E. Reid, CB, 49 ans, de Portage-du-Fort, C.-B., succédera à feu l'amiral G.-C. Jones, de Halifax, comme chef du personnel naval, a-t-on appris ce soir. L'amiral Jones est décédé le 8 février dernier.

On s'attend à ce que cette nomination soit annoncée dans une journée ou deux, de même que la promotion du contre-amiral Reid au rang de vice-amiral. Le futur chef du personnel naval a déjà servi comme chef de la mission navale canadienne à Washington.

DOllard 4226

Qualité • Prix modérés

Coupe soignée

NICK PETRELLA

TAILLEUR FASHIONABLE

6381, rue St-Hubert — Montréal

Les casés célèbres

Le chef de l'U.N. n'oublie pas René La Belle, son premier fils spirituel

M. Maurice Duplessis, célibataire bien connu et, parfois, premier ministre, est, comme tous les célibataires endurcis, un peu maniaque. Et l'une de ses manies justement, surtout quand il lui arrive, par les moyens discutables que l'on sait, d'attraper le pouvoir, c'est de se découvrir, à chaque parlement, des sentiments paternels pour tel ou tel jeune représentant du peuple, en qui il se plait à se reconnaitre.

Cette fantaisie qu'on pourrait croire inoffensive a déjà eu des suites assez scandaleuses. Personne, en effet, n'a pu oublier (M. Duplessis pas plus que les autres comme on va voir), que l'un de ces rejetons d'élection, en dépit de l'affection toute particulière dont on le combla longtemps, s'illustra d'une bien drôle de façon dans cette honorable enceinte qu'on appela, un temps, le "Salon de la Race". Le fils spirituel, ça se comprend, avait aussi sa manie. C'était, chez lui, un caprice plutôt bizarre qui l'incitait à se déchausser plus souvent qu'à son tour. Cela provoqua des critiques que le jeune homme en question prit de haut, puis un procès retentissant, qu'il perdit, et à la suite duquel il fallut bien se résigner à l'inviter à disparaître de la vie politique.

La Belle à sa belle époque

René La Belle, ancien député U.N. de St-Henri, car c'est de lui qu'il s'agit, ne serait pas aujourd'hui tiré de l'oubli où il se résignait si mal à sombrer, si, quelques années plus tard, on ne lui avait pas fait un autre procès et si M. Duplessis n'avait pas décidé de lui confier, tout récemment, en souvenir sans doute des beaux jours de 1936 à 1939, des fonctions publiques auxquelles sont attachées d'assez lourdes responsabilités.

La Belle est devenu, de par la grâce de M. Duplessis, directeur régional du service du Bureau des examinateurs électriciens de la province. Il y remplace un M. Mochon qu'on a mis à sa retraite. Jusque là c'est assez régulier, même s'il est permis de se demander s'il a passé les examens exigés par la loi de la Commission provinciale du service civil, s'il a été recommandé par M. J.-E. Laforce, l'omnipotent président de cet organisme gouvernemental qu'il constitue à lui seul et où il fait la pluie et le beau temps, après s'être plus ou moins longuement consulté sur le sort qu'il convient d'infliger aux fonctionnaires.

Pour être directeur régional du service du Bureau des examinateurs électriciens il faut nécessairement avoir des qualifications. La Belle est électricien. En 1938, alors qu'il était député, il avait obtenu des contrats de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour que sa compagnie effectue des travaux de réparation du système d'électricité de trois écoles. En 1943, il travaillait aussi comme électricien à l'usine de munitions Bouchard.

On était très sévère dans cet établissement. A cause des quantités énormes d'explosifs très puissants qu'on y fabriquait, il y était formellement interdit de fumer ou

(Suite 2e page, 2e col.)

Déficit dans l'île du Prince-Edouard

CHARLOTTETOWN, 27. (C.P.) — Le gouvernement de l'île du Prince-Edouard a subi un déficit de $552,814, pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1945, a révélé aujourd'hui le premier ministre J. Walter Jones.

Le revenu total a été de $2,882,093 et les dépenses se sont élevées à $3,739,392. Ceci est le premier rapport, donné pour une période de 12 mois, depuis que l'année fiscale a été changée, de l'année du calendrier. Ce changement a été mis en vigueur durant la dernière session de la Chambre.

Echec de M. Chaloult avec son projet de débat sur le drapeau

QUEBEC, 27. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le plan de M. René Chaloult pour provoquer un débat à l'Assemblée législative sur la question du drapeau canadien a complètement échoué cet après-midi.

Le député nationaliste-indépendant de Québec-Comté a commencé par changer mystérieurement sa motion du drapeau au cours de la nuit dernière et elle a paru sur le feuilleton de la séance de cet après-midi, amputée de ses paroles un peu fielleuses à l'adresse du très hon. Louis St-Laurent et tellement adoucie dans ses termes que les députés ne l'ont pas reconnue.

Lorsque M. Chaloult s'est levé pour proposer sa motion, l'hon. Léon Casgrain a soulevé la question d'ordre.

M. LEON CASGRAIN — L'article 156 des règlements dit: "Nulle motion annoncée ne peut être considérée si elle est dans des termes autres que ceux de l'avis, à moins du consentement unanime de la Chambre". Je ne veux pas empêcher le député de Québec-Comté de parler mais je demande que les règlements soient observés. La motion qui apparait sur le feuilleton d'aujourd'hui est toute différente de celle qui apparaissait sur le feuilleton d'hier et cette dernière était conforme à l'avis de motion. J'ai une autre raison pour soulever la question d'ordre.

(Suite 7e page, 6e col.)

Policiers blessés en effectuant une double arrestation, hier soir

Deux agents de la force constabulaire montréalaise ont été blessés, vers 8 h. 30 hier soir, lors d'une affaire qui se produisit rue Saint-Hubert, à quelques pas au nord de la rue Beaubien. Au dire des policiers enquêteurs, on voulut évincer un spectateur turbulent qui était dans le balcon de la salle de cinéma Plaza et, par la suite, les deux agents furent victimes d'une agression de la part d'un second prévenu. Deux arrestations furent subséquemment effectuées, et la police nous signale à cette occasion que les inculpés ne reçurent même pas une seule égratignure.

Les policiers qui durent être transportés à l'hôpital Saint-Luc, pour fins de pansements, sont les agents Georges Lussier et Adélard Pigeon, de la brigade de radio-police. L'agent Lussier a le nez fracturé, et son confrère souffre de contusions au cuir chevelu et à l'épaule gauche.

Les inculpés sont Germain Brodeur, 26 ans, 6232, rue De Saint-Vallier, qui comparaîtra, aujourd'hui, en correctionnelle, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait sur la personne de deux agents de police, et Roland Fiset, 27 ans, 6506, rue De La Roche, qu'on accuse d'avoir résisté à la police. Ce dernier comparaîtra, cependant, en Cour du recorder.

On nous rapporte que les policiers évinçaient Fiset du théâtre mentionné, quand Brodeur tenta vainement de le libérer en attaquant les deux agents au sortir de la salle de cinéma.

Le sergent Hilaire Gendron, du poste No 21 (rue Saint-Dominique), fit aussi enquête.

RETOUR EN COURS DE ROUTE

"Pourquoi ne laisse-t-on pas tous les tramways se rendre à destination au lieu de faire retourner quelques-uns avant qu'ils aient complété leur trajet?"

QU'ENTEND-ON PAR "RETOUR EN COURS DE ROUTE"?

Tout simplement le fait pour un tramway qui doit se rendre à une certaine destination, d'être retourné en cours de route vers son point de départ. Il en résulte que les voyageurs sont forcés de changer de tramway. C'est là, évidemment, un ennui sérieux pour ces derniers.

Il n'y a qu'une façon d'expliquer le fait qu'un tramway tourne en cours de route: c'est que cette voiture a été retardée. Lorsqu'un tel retard survient, le tramway ainsi retenu ne circule plus selon l'horaire établi. Il s'ensuit que le vide entre ce tramway et le tramway qui le précède prend de l'ampleur, alors que l'intervalle entre le tramway retardé et celui qui le suit est moindre.

LA DIFFICULTÉ AUGMENTE

Dès que cette situation se produit, la difficulté augmente; en effet, le tramway retardé est obligé de transporter plus que sa part normale de voyageurs et voit, en conséquence, augmenter de plus en plus l'intervalle qui le sépare du tramway précédent. Le premier tramway s'éloigne sans cesse du second, tandis que ceux qui suivent ce dernier s'en rapprochent de plus en plus et finissent par se grouper.

Le schéma ci-contre représente des tramways du même circuit, séparés par des intervalles réguliers. Le premier poursuit sa route d'après l'horaire prévu, tandis que le second subit un retard. Il y a immédiatement augmentation de l'intervalle qui sépare les deux premiers, augmentation proportionnelle à la durée du retard, cependant que les tramways 3 et 4 se rapprochent du no. 2. Comme ce dernier s'éloigne de plus en plus du premier, à cause du plus grand nombre de voyageurs qu'il doit prendre du fait de son retard, l'intervalle augmente donc sans cesse entre lui et le no 1. Il en résulte une situation complexe.

Cet état de choses s'aggrave du fait que des voyageurs attendent pour être transportés en direction opposée. C'est pourquoi il y a lieu de mettre fin à l'intervalle devenu trop considérable.

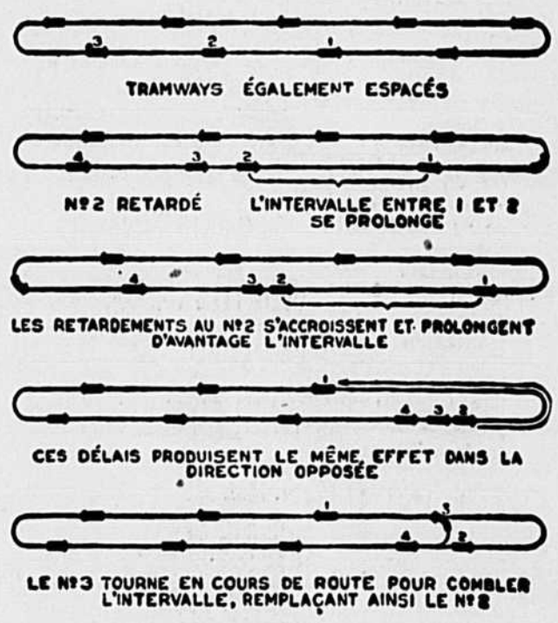

DANS L'INTÉRÊT DES VOYAGEURS

Comme on s'en rend compte, les longs intervalles entre deux tramways sont attribuables à des retards dans la circulation. Il n'y a qu'une façon connue de remédier alors à un tel état de choses: faire tourner un tramway en cours de route. Malheureusement, les voyageurs qui se trouvent à bord de ce tramway sont incommodés et nous avons pour principe de ne pas faire tourner ainsi une voiture s'il n'y a pas un autre tramway immédiatement disponible pour accueillir ces voyageurs. Si on ne fait pas tourner en cours de route un tramway fort retardé, on ne peut jamais parvenir à mettre fin à ce vide trop prononcé et les voyageurs qui attendent ce tramway en direction opposée continuent d'attendre, aux coins des rues. La Compagnie regrette toujours d'être obligée de faire tourner ainsi un tramway, mais elle ne connait pas d'autre moyen de remédier à la situation suscitée par le retard. Les voyageurs qui se déplacent d'un tramway à un autre peuvent être assurés que, en ce faisant, ils rendent service à d'autres voyageurs qui attendent le tramway retardé.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

KF-3-46